TRENTE-SIXIÈME ANNÉE — N° 10 667 — 42 PAGES — VENDREDI 18 MAI 1979

Grèves dans la fonction publique et la sidérurgie

M. Dominati annonce une prochaine augmentation des salaires des fonctionnaires

LIRE PAGE 42



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,80 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,80 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 13 fr.; Canada, $ 0,85; Côte-d'Ivoire, 155 F CFA; Danemark, 4 kr.; Espagne, 50 pes.; Grande-Bretagne, 25 p.; Grèce, 25 dr.; Iran, 50 rls.; Italie, 500 L.; Liban, 250 p.; Luxembourg, 13 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 27 esc.; Sénégal, 150 F CFA; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 75 cts; Yougoslavie, 20 din.

Tarif des abonnements page 26

5, RUE DES ITALIENS 75427 PARIS - CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les débats sur les problèmes nucléaires

• Bonn est résolu à maintenir son projet d'usine de retraitement malgré l'opposition du gouvernement de Hanovre
• Un nouveau référendum est organisé en Suisse

Le gouvernement régional de Hanovre a confirmé officiellement son refus d'autoriser la construction d'un centre de retraitement de déchets nucléaires à Gorleben. Dans cette affaire, un rôle essentiel est joué par les écologistes qui sont minoritaires mais décident de chaque élection.

Le gouvernement fédéral reste, pour sa part, résolu à construire cette usine de retraitement.

En Suisse, les écologistes et l'extrême gauche ont provoqué une consultation populaire, le 20 mai, sur une loi prévoyant qu'aucune nouvelle usine atomique ne pourra être créée sans l'assentiment de l'Assemblée fédérale et à la condition qu'elle soit indispensable à l'approvisionnement énergétique du pays.

De notre correspondant

Bonn. — Comme c'était prévisible, le projet envisageant la construction à Gorleben, en Basse-Saxe, à proximité de la frontière est-allemande, d'un grand centre de dépôt et de retraitement des combustibles nucléaires irradiés est abandonné, pour de nombreuses années sans doute. Le ministre-président chrétien-démocrate de la Basse-Saxe, M. Ernst Albrecht, a formellement annoncé la décision, mercredi 16 mai, devant le Landtag de Hanovre. De façon paradoxale toutefois, il n'a pas justifié l'attitude de son gouvernement en invoquant des problèmes de sécurité : ce sont les désaccords entre partis politiques quant à l'avenir de l'énergie nucléaire qui interdisent, selon lui, de mener à bien le projet de Gorleben.

Pour une fois, mercredi 16 mai, l'intérêt des milieux politiques et de beaucoup de citoyens s'est concentré non pas sur les travaux du Bundestag de Bonn, mais sur les débats de l'assemblée parlementaire de Hanovre, qui ont été diffusés par la télévision sur l'ensemble du territoire de la République fédérale. Depuis des mois, Gorleben était devenu le symbole d'une « économie du plutonium » qui se heurte à bien des résistances dans la population ouest-allemande. Le fait que ce projet soit pour l'instant suspendu pourrait d'ailleurs freiner de façon notable le développement des centrales nucléaires en R.F.A. Les tribunaux inclinent en effet à n'autoriser la construction de nouvelles centrales que dans la mesure où le sort des déchets nucléaires peut être définitivement réglé.

Personne n'a donc été surpris que la discussion au Landtag de Hanovre ait largement débordé le problème de Gorleben pour porter sur l'utilisation de l'énergie nucléaire en général. A cet égard pourtant, les divergences entre les partis ne sont pas fondamentales. Si les sociaux-démocrates de Basse-Saxe s'efforcent certes de se rendre populaires en exploitant les craintes ouvertes ou cachées du public, leurs porte-parole sont quand même contraints de reconnaître que l'avenir du pays est devenu inconcevable aujourd'hui sans le recours à l'énergie nucléaire.

JEAN WETZ.

(Lire la suite page 15.)

La France, la R.F.A. et le plutonium

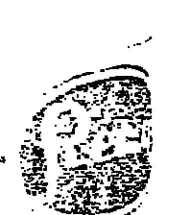
« Il n'y a pas de querelle franco-allemande sur le plutonium », a déclaré mercredi le Quai d'Orsay, démentant un article du « New York Times » repris par l'« International Herald Tribune ». La mise au point précise que Bonn et Paris se sont entendus en février sur les « modalités de retour » du plutonium, matière hautement dangereuse, issue du retraitement à l'usine de La Hague du combustible nucléaire irradié allemand. Le ministère des affaires étrangères affirme enfin que les experts français n'ont, à aucun moment, contesté « le droit du client allemand de récupérer le plutonium » issu de son combustible.

Ce démenti contient, en tout cas, ce que « l'Humanité » appelle « un aveu », qui a aussitôt motivé une question d'un député communiste au premier ministre : la France fournira du plutonium à l'Allemagne fédérale. Ce n'est d'ailleurs pas surprenant, puisque les deux pays coopèrent au développement de la technique du plutonium dans les surrégénérateurs. Mais le démenti pose aussi une question : quelles sont les « modalités de retour » qui ont fait l'objet de l'accord franco-allemand ? La France demandait à l'Allemagne la garantie que le plutonium serait uniquement utilisé à des fins civiles. Si elle l'a obtenue, en quoi consiste-t-elle ? Par définition, il ne saurait s'agir d'un secret militaire.

Pas de querelle franco-allemande, dit le Quai d'Orsay. Pas de « divergence majeure », déclare plus prudemment le ministre allemand de l'intérieur. Un problème s'est posé pourtant, dont on nous dit qu'il est techniquement réglé. Mais l'est-il politiquement ?

A l'origine se situe le postulat nucléaire, beaucoup plus contesté en Allemagne qu'en France : les deux pays ont besoin d'énergie nucléaire. Deuxième postulat : cette énergie est plus rentable en utilisant un service de retraitement que la France peut fournir à l'Allemagne. Troisième postulat : le retraitement, en produisant du plutonium, comporte un risque de dissémination. La France est hostile à la dissémination ; l'Allemagne aussi, qui se l'interdit par traité. L'accord sur les garanties aurait dû être facile à trouver si la politique n'était entrée en jeu. De telles garanties ne seraient-elles pas vexatoires pour l'Allemagne ?







Ici intervient un épisode connexe : au début de l'an dernier, la Belgique demande à la Cour des Communautés européennes de se prononcer sur l'application du traité d'Euratom, jusqu'alors ignoré dans ses dispositions essentielles. La Cour se prononce sur deux points : la Communauté en tant que telle doit participer aux accords nucléaires d'approvisionnement ; les matières nucléaires doivent circuler sans entrave dans la Communauté (ce qui devrait en principe rendre superflues les garanties demandées par Paris à Bonn). Dernier épisode : la France, qui rejette la décision de la Cour, demande que le traité d'Euratom — violé depuis vingt ans par tous les accords d'approvisionnement conclus par les Etats membres — soit reconsidéré.

Pourquoi la Belgique a-t-elle soudain saisi la Cour de justice de l'application du traité d'Euratom ? De mauvais esprits penseront qu'elle a été inspirée par le gouvernement de Bonn, d'autres par celui de Washington, d'autres encore par les deux. Les Etats-Unis n'ont-il pas toujours cherché à ligoter la France nucléaire ? La force de dissuasion française indépendante ne va-t-elle pas devenir particulièrement gênante avec la négociation entre Washington et Moscou d'un accord SALT 3 sur les armes nucléaires en Europe ?

La préparation du budget de 1980

De nouveaux efforts fiscaux seront demandés aux contribuables pour limiter l'ampleur du déficit

Réduction de certaines dépenses de l'Etat, moindre création d'emplois dans la fonction publique, effort fiscal supplémentaire demandé à presque tous les contribuables : telles sont les grandes lignes du budget de 1980 que le gouvernement est en train de mettre au point et qui apparaitra sévère par rapport aux années précédentes.

But visé : limiter l'ampleur du déficit budgétaire, qui s'accroit d'année en année, sous le double poids des interventions économiques de l'Etat plus massives (sidérurgie, reconversion industrielle, emploi), et du gonflement de la dette publique.

M. Maurice Papon a décrit au conseil des ministres, mercredi 16 mai, les grandes masses des dépenses qui seront inscrites dans le projet de budget pour 1980 qu'examinera le Parlement à partir d'octobre prochain.

MM. Giscard d'Estaing et Barre devront probablement se résoudre à présenter au Parlement dans quatre mois un projet de budget pour 1980 lourdement déficitaire : peut-être 25 milliards de francs. On ne voit pas très bien comment le gouvernement pourrait faire autrement, à moins d'escamotages majeurs auxquels il ne semble plus décidé, la doctrine officielle étant plutôt maintenant de sensibiliser l'opinion publique aux difficultés économiques et financière de l'heure.

Vingt-cinq milliards de francs, le chiffre apparaitra lourd à M. Giscard d'Estaing qui, du temps où il officiait Rue de Rivoli, faisait de l'équilibre budgétaire un « *impératif catégorique* ». L'ancien ministre de l'économie et des finances avait même fait le projet de transformer en loi organique ce qui n'avait jamais été, pendant quelques années, qu'une règle non écrite. Nous sommes loin désormais de ces coquetteries juridiques.

Encore le chiffre de 25 milliards de francs doit-il être considéré comme un *minimum*. En septembre 1977 le gouvernement avait admis dans la présentation au Parlement de son budget 1978 une « impasse » de 8,9 milliards de francs. On sait ce qu'il advint : une fois exécutées, les dépenses de l'Etat firent apparaître, l'an dernier, un trou de 37 milliards de francs, quatre fois plus important qu'il n'avait été annoncé. Pour 1979, le décalage sera moindre : 15 milliards de francs de déficit ont été annoncé, probablement 35 milliards de francs seront constatés.

Faut-il penser qu'en 1980, les 40 milliards de francs seront largement dépassés ? Ce qui est évident c'est que le ralentissement de la croissance économique (entraîné par la dépression économique mondiale liée à la persistance de l'inflation et des hausses de matières premières, dont le pétrole) pose de graves problèmes budgétaires à presque tous les Etats occidentaux : France, Japon, Etats-Unis, Italie et, dans une moindre mesure, Allemagne. Les impôts rentrent moins mais les dépenses continuent de progresser à vive allure.

C'est ainsi qu'en France, où la charge de la dette publique s'alourdit d'année en année (9 milliards en 1976, 11,5 en 1977, 14,4 en 1978, 20 en 1979), conséquence logique des déficits budgétaires successifs couverts par l'emprunt, et où les dépenses entraînées par la nécessité pour l'Etat d'intervenir massivement pour atténuer les effets sociaux du chômage et de la reconversion industrielle, il faudra faire beaucoup d'efforts pour limiter, en 1980, la croissance des charges de l'Etat à la progression de la production intérieure, soit environ 12,5 % : + 3,5 % espérés en volume, + 8,5 % en prix (ces chiffres risquant d'ailleurs d'être remis en question par l'incertitude qui pèse sur l'évolution des prix pétroliers, a souligné M. Papon au conseil des ministres de mercredi). A titre de comparaison, rappelons que le budget de 1979 prévoyait une augmentation de dépenses de l'Etat de 15,2 %, pour une croissance de la production (en valeur) de 13 %.

Dépenses freinées

Plus de deux points d'écart entre la progression de 1979 et celle prévue pour 1980 : cela prouve que des coupes claires devront être effectuées par MM. Barre et Papon dans la plupart des demandes présentées pour 1980 par les différents ministères. Quelles sont les dépenses publiques qui seront les plus frappées ?

● *Les dépenses de fonctionnement courant* (entretien du matériel, chauffage, déplacement, parc automobile, achats...) seront plafonnées en 1980 au niveau de 1979. Cela veut dire qu'en réalité, compte tenu de l'inflation, elles seront réduites en fait de quelque 10 %.

● *Les créations d'emplois de la fonction publique* seront beaucoup moins nombreuses que cette année : 15 000 — peut-être même moins — contre 21 700 en 1979.

● *Les dépenses d'investissements* devraient également être plafonnées en valeur à leur niveau de 1979, ce qui correspondrait à une nette diminution en valeur réelle. Mais cette recommandation faite par M. Barre à M. Papon sera difficile à tenir.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 35.)

AU JOUR LE JOUR

Solitude au sommet

Dans une interview à Paris-Match, *M. Giscard d'Estaing a avoué que ce qui lui manquait le plus depuis qu'il est chef de l'Etat, c'est de ne pouvoir s'installer à la terrasse d'un café pour lire son journal durant une heure.*

Certes, pour calmer ce spleen de l'incognito, notre président pourrait faire installer dans les jardins de l'Elysée une terrasse de café animée par le personnel de la maison : mais il ne serait pas dupe de cet artifice.

A notre avis, la meilleure solution serait encore qu'il se procure une fausse barbe, une perruque bouclée, des lunettes fumées et un journal, et qu'il aille tenter le coup à la terrasse d'un café des Champs-Elysées. Et là, si le garçon se penchait vers ce barbu anodin en demandant : « Et, pour monsieur le président, qu'est-ce que ce sera ? », *il faudrait bien admettre que, s'il est possible à chacun d'entre nous d'être M. Tout-le-monde, il est impossible à un élu du destin d'être M. Personne.*

BERNARD CHAPUIS.

Le Canada du retour aux sources

La campagne pour les élections législatives du 22 mai au Canada entre dans sa phase finale.

M. Trudeau, chef du parti libéral, qui détenait 133 sièges sur 264 dans la Chambre sortante, subit l'usure d'un pouvoir qu'il exerce depuis 1968. Le premier ministre met l'accent sur les problèmes constitutionnels et se présente comme l'homme d'Etat le mieux à même de préserver l'unité canadienne. Son adversaire principal, M. Clark, chef du parti conservateur (98 sièges dans l'ancienne Chambre), espère renverser à son profit la situation ; il accuse les libéraux d'avoir conduit le pays à la faillite économique. Les néo-démocrates (17 sièges) pourraient être en position d'arbitre si les électeurs ne départageaient pas clairement les deux formations les plus importantes.

De son côté, M. René Levesque, premier ministre du Québec, a indiqué qu'il rendrait publics, entre le 22 mai et le 21 juin, ses projets de référendum sur la souveraineté de cette province.

I. — Naissance d'un État faible

De notre correspondant
ALAIN-MARIE CARRON

Montréal. — A l'origine, le Canada était moins un Etat qu'un expédient. Il a été conçu par des partenaires plus intéressés aux services qu'il pourrait rendre qu'à la nature qu'ils allaient lui donner. Il était marqué par une faiblesse de Constitution qui n'a jamais été corrigée, car elle permet le fragile équilibre qui le maintient en vie. S'il s'est développé vigoureusement, il n'en est pas moins sujet à des accès de doute sur lui-même, au cours desquels il remet en cause jusqu'à son existence.

La crise que le Canada traverse en est un exemple, mais n'est nullement nouvelle : ses éléments constitutifs sont déjà présents lorsque l'Acte d'union du Haut et du Bas Canada efface, en 1841, les vestiges de l'époque française. Lord Durham, dont le rapport sur « les Canadas » avait entraîné cette union, était venu quelques années auparavant de Londres, pour déterminer entre autres si la colonie pouvait et devait se gouverner avec les Français du Canada ou sans eux. La question demeure d'une actualité brûlante. Mais, à plus d'un siècle de distance, elle se pose avec une nuance intéressante. Durham pensait que gouverner la colonie avec les Français ne ferait que hâter leur extinction. En 1979, on craint qu'une séparation de la province francophone n'entraîne la dislocation du pays tout entier.

Dans les années 1850, le système politique qui régit la Province unie du Canada fonctionne plus mal que bien. Les Français ne se sont pas assimilés, comme l'espérait l'envoyé de Londres, et ils constituent encore une proportion considérable de la population. Bien plus, ils font preuve d'un étonnant savoir-faire politique, relayé — main de fer dans un gant de velours — par l'Eglise et son clergé. Ils parviennent à faire passer des lois qui touchent au culte et à l'éducation, au point que les Anglais les plus intransigeants crient à la « domination française ». Il faut dire que les Anglais de ce temps sont d'un racisme sans faille envers les Français d'Amérique, qu'ils jugent arriérés et malpropres. Ils vivent, quant à eux, dans la gloire de l'Empire, de sa majesté et dans la conviction de la supériorité absolue de la race britannique.

(Lire la suite page 7.)

LES QUATRE-VINGTS ANS DE FRANCIS PONGE

Un classique qui révolutionne

Francis Ponge vient d'avoir quatre-vingts ans. Bien que les consécrations en France ne lui aient pas manqué — la dernière en date ayant marqué l'inauguration du Centre Pompidou en 1977, — il est encore mieux reconnu à l'étranger qu'ici, comme un des principaux représentants de lettres françaises contemporaines.

Mais comment définir l'apport si original de ce poète — souvent en prose — qui se méfie de la poésie et qui préfère à toutes les exaltations où elle porte le coin de paradis qu'il se crée, qu'il nous crée, en saisissant par la parole la plus précise la concrète beauté des choses ?

Un de ses meilleurs exégètes, Manuel Spada, un romancier, Serge Koster, qui lui doit sa passion d'écrire, deux poètes, Guillevic et Pierre Oster, éclairent diversement, pages 24 et 25 du « Monde des livres », une œuvre aujourd'hui considérable, accessible à tous et dont on voudrait communiquer l'inépuisable saveur. Et lui-même commente sa recherche. De son entretien avec Manuel Spada, retenons cet aveu qui le contient si bien : « Dès l'enfance, j'étais sûr... que la moindre cabane pour garer les outils dans un champ de Provence était comme un eespèce de temple. » Francis Ponge est un poète de la célébration du monde.

LIRE PAGES 28 ET 29

l'entretien de PIERRE-JEAN REMY avec PA KIN romancier chinois

Le Monde

idées

LANGUES

UNE OFFENSE A NOS PARTENAIRES

par ALFRED GROSSER

TOUS les partis devraient en faire un thème de leur campagne électorale, même si l'affaire de l'enseignement des langues vivantes ne passionne pas d'emblée les foules. Parce que les mesures envisagées par un secrétaire d'Etat réduisent les possibilités de présence française — culturelle et commerciale — dans le monde. Parce que ces mesures constituent une offense à nos partenaires de l'Europe continentale et une atteinte grave à l'Europe en formation. Parce que le triomphe absolu de la langue anglaise a été suffisamment dénoncé de façon outrancière, complexée et parfois ridicule par à peu près tout le monde chez nous pour qu'on se mobilise quand une décision gouvernementale irréfléchie facilite pour de bon l'uniformisation par l'anglais en France et la régression du français dans le reste du monde.

Il est vrai que les formules creuses sont plus aisées à employer que le raisonnement expliquant un engagement précis. On l'a bien vu en 1974 lorsque les partis, pourtant tous chantres du rayonnement de la France, ont complètement négligé de se mobiliser pour sauver, lors de la disparition de l'O.R.T.F., les émissions françaises vers l'étranger, laissant aujourd'hui de vastes régions privées de « la voix de la France ».

Peut-être s'est-on laissé abuser par deux idées fort justes mises en avant au nom du gouvernement. Il existe bel et bien un problème des méthodes de l'enseignement des langues : tant d'années pour une connaissance en général si médiocre, ce n'est pas acceptable ! Il existe aussi un problème du contenu de l'enseignement : la langue enseignée est-elle bien celle de la vie quotidienne, de la civilisation actuelle du pays concerné ? Mais déjà, ici, l'enseignement secondaire est beaucoup moins critiquable que le supérieur avec sa phobie presque générale pour le contemporain.

Cependant, comment imaginer un seul instant qu'on améliorera la méthode et le contenu par des suppressions — suppression des langues concurrentes pour l'anglais, suppression de la langue enseignée elle-même pour les autres ? Et sinon suppression complète, du moins massacre.

C'est de cela, en effet, qu'il s'agit avec les deux mesures : report du démarrage de la deuxième langue vivante de la quatrième à la seconde, et augmentation du nombre minimal d'élèves nécessaire pour l'ouverture d'une classe de langue très minoritaire.

L'uniformité centralisatrice

Le report n'appauvrit pas seulement l'enseignement de la seconde langue, il aura pour effet induit inévitable de renforcer l'écrasante domination de l'anglais comme première langue. Que disent, en effet, aujourd'hui, les proviseurs, directeurs ou sous-directeurs aux parents d'élèves entrant en sixième ? « Si vous êtes soucieux de connaissances linguistiques, il est évident que celle de l'anglais est nécessaire dans le monde où nous vivons. Mais l'anglais courant n'est pas bien difficile. Il suffit de commencer en quatrième. Qu'il (ou elle) commence par l'allemand, plus difficile, ou par l'espagnol ou par l'italien, particulièrement utile dans notre région... »

Avec le report en seconde, les parents ne voudront pas prendre de risque et inscriront l'élève de sixième en anglais.

Pas de classes à effectifs squelettiques ? Tout dépend de la définition et surtout de la visée. Commençons par l'argument le moins utilisable pour mobiliser l'opinion : le cas des enfants d'immigrés. Mal à l'aise parce que fort isolés dans le C.E.S., ils pourraient être un peu plus sécurisés s'ils pouvaient prendre appui sur leur langue maternelle, par exemple l'arabe. L'arabe, dont il faut croire que peu de gens le parlent dans le monde d'aujourd'hui puisque la réforme annoncée va encore réduire le nombre déjà limité de Français capables de le parler. Il faut croire que les pays producteurs de pétrole sont tous francophones ou que nos envoyés y parleront mieux l'américain que les Américains !

L'espagnol et le portugais, à quoi bon ? La France n'a pas à échanger hommes, idées, techniques et marchandises avec l'Amérique latine.

L'espagnol, l'italien, le portugais et l'allemand : il va de soi que faire l'Europe consistera à ignorer ces langues et à faire de l'anglais la langue unique de l'unité européenne. Ce pourrait être le français ? La belle plaisanterie ! Imagine-t-on sérieusement que les autres pays ne pratiqueront pas la réciprocité ? Et là où, comme en Allemagne, la situation du français est déjà mauvaise, que restera-t-il comme argument à nos négociateurs si nous nous alignons maintenant sur les aberrations allemandes ?

Mais alors, pourquoi une telle passivité, un tel silence des partis, une telle mollesse des syndicats ? Pas seulement à cause de la faiblesse numérique de la clientèle concernée. Egalement pour des raisons spécifiquement, terriblement, nocivement françaises : l'égalitarisme et l'exigence de l'uniformité centralisatrice. Nettement moins d'élèves que la norme en classe de russe ? Scabreux ! Dira-t-on par ailleurs qu'il faut que chaque enfant puisse profiter de ses chances spécifiques, donc que le fils d'immigrés italiens ou espagnols ait un atout dès la sixième ? Raisonnement dangereux, même si cet atout deviendra plus tard un atout pour la collectivité nationale ! Et où irions-nous si chaque chef d'établissement avait la possibilité de décider en fonction de la situation régionale (proximité de l'Espagne ou de l'Allemagne, présence de groupes d'immigrés, etc.) ? Ou encore si deux établissements de même type n'offraient pas exactement les mêmes programmes ?

Il n'est pas trop tard pour faire marche arrière. D'autant plus que l'affaire a valeur de test : notre ministre des affaires étrangères, notre président, prennent-ils au sérieux ce qu'ils disent de l'Europe et de la France ? Les oppositions dans la majorité et contre la majorité prennent-elles au sérieux ce qu'elles disent sur le refus de la « domination anglo-saxonne », et sur la vocation mondiale de la France ? On pourra le savoir en suivant l'affaire des langues vivantes.

C'EST A BABEL QUE LA LIBERTÉ COMMENCE

par SERGIO ROMANO (*)

SI la réforme de M. Pelletier m'inquiète, ce n'est pas seulement parce que je suis italien, mais parce que sa philosophie me paraît effrayante. En proposant aux Français *« la connaissance parfaite d'une langue étrangère au moins »*, il affirme, en fait, qu'il faut apprendre une langue étrangère car elle est « utile ».

Mais si le critère d'utilité doit être à l'origine de nos choix, pourquoi nous obstiner à parler une langue maternelle qui nous est de moins en moins « utile » ? Les communications commerciales et scientifiques, les transactions bancaires, les réservations, les messages entre les aéroports et les avions, les codes des téléscripteurs et des ordinateurs, la jungle sémiotique que nous traversons tous les jours entre *home* et *business*, tout est anglais. Nous n'avons qu'à apprendre « parfaitement » ce jargon passe-partout : le monde nous appartiendra.

Il n'est pas certain car les Anglais et les Américains joueront toujours mieux, sur le terrain de leur langue, que n'importe quel étudiant français ou italien. Mais cette considération mise à part, la connaissance de l'anglais, telle qu'elle nous est proposée aujourd'hui en France et demain peut-être en Italie, laisse entrevoir un monde uniforme parlant la même langue et adoptant dans la vie quotidienne et sociale les codes de comportement dont une langue est porteuse.

Or je pense que le choix d'une langue étrangère devrait être dicté non seulement par son « utilité », mais surtout par le désir de mieux se connaître par rapport aux autres. Le Français doit apprendre l'anglais, l'allemand, l'italien ou l'espagnol, non seulement parce que cela lui permet de mieux faire ses courses au-delà de la frontière, mais pour connaître un autre versant d'une même histoire culturelle. Veut-on que les Français ne connaissent que le versant anglo-américain de leur histoire ? Veut-on que ce versant devienne bientôt la version officielle et dominante ?

Il faut apprendre les langues étrangères par souci de différence et non d'uniformité. Cessons de regretter l'âge d'or qui aurait précédé la tour de Babel, car c'est à Babel, au moment même où les langues se séparent, que la liberté culturelle commence. Si Dieu — un dieu parlant anglais, sans doute — croyait nous punir en nous privant d'uniformité, il s'est trompé. La résistance contre tous les dogmes et toutes les hégémonies commence quand un homme peut dire à son interlocuteur : je ne vous ai pas compris, vous ne parlez pas ma langue.

★ Directeur des affaires culturelles au ministère italien des affaires étrangères.

UN COUP DE PIED DANS LA FOURMILIÈRE

par PIERRE BERTAUX (*)

DEPUIS trois générations, dans ma famille, on apprend et on enseigne les langues vivantes. C'est, de père en fils, notre métier. On conçoit avec quel intérêt j'ai lu les déclarations de M. Pelletier sur ce sujet. L'émotion qu'elles ont suscitée dans le corps enseignant est-elle justifiée ? Je pense que oui, mais pas pour les raisons généralement avancées par mes honorables collègues.

C'est, bien sûr, un coup de pied dans la fourmilière, et cela grouille dans tous les sens. Mais c'est aussi l'occasion d'une remise en question, préalable à une révision de toute façon nécessaire et urgente. Au seuil de l'an 2000, il est grand temps de repenser complètement l'enseignement des langues dans ses finalités et ses méthodes, et même de prendre une conscience nouvelle de notre rapport aux langages.

Avant de décider s'il faut augmenter le nombre d'heures en sixième, reculer à la classe de seconde la deuxième langue, maintenir à quinze le seuil d'ouverture des classes, une réflexion fondamentale s'impose.

Tel qu'il se pratique actuellement, l'enseignement des langues vivantes dans nos lycées, qui n'a jamais été bien brillant, est devenu totalement inefficace. C'est un fait d'expérience que personne ne nie. Directeur de l'institut d'allemand d'Asnières (université de Paris-III Sorbonne nouvelle), je dois constater, chaque année, que, sur cent à deux cents bacheliers qui entrent chez nous en première année en principe pour y « poursuivre » des études d'allemand, il n'y en a pas cinq pour cent qui soient capables de lire et comprendre un texte allemand simple, par exemple un article de journal choisi pour sa facilité. Au lycée, ils n'ont rien appris ; ils ont donc perdu leur temps et gaspillé l'argent du contribuable. Ceux qui savent un peu quelque chose l'ont appris ailleurs et autrement. Certains enseignants pensent qu'il vaudrait mieux qu'ils n'aient rien appris du tout, ayant acquis de mauvais réflexes, de faux plis.

A qui la faute ? Il n'y a lieu d'incriminer personne. Nous avons eu des illusions sur l'efficacité des méthodes « modernes » : enseignement programmé, audiovisuel... Force est de le constater : des méthodes en soi « bonnes », pratiquées par des enseignants dévoués, obtiennent des résultats déplorables. Faire le procès des méthodes, de la formation des enseignants, des « jeunes générations », de la télévision, que sais-je encore ?, ne mène pas à grand-chose. Le fait est là : un enseignement qui coûte cher et qui ne sert à rien risque d'être mis en cause, et il doit être mis en cause. Faut-il continuer à enseigner les langues vivantes dans les lycées, et — si oui — comment ?

Je suis surpris de certaines réactions de mes collègues : « Que vont devenir les enseignants ? Va-t-on les mettre en chômage ? » Je constate, là comme ailleurs, un effet pervers, une fâcheuse dérive des finalités. La fonction n'est pas faite pour le fonctionnaire, ni l'enseignement pour assurer aux enseignants des situations et une retraite.

Oui, il faut enseigner les langues à nos enfants, et maintenant plus que jamais. Plus précisément, l'objectif n'est pas qu'on leur *enseigne* les langues, mais qu'ils les *apprennent* ; plus exactement encore, qu'ils les *sachent*. L'enseignement n'est pas une fin en soi, et, s'il est d'autres moyens que l'enseignement, éventuellement plus efficaces, pourquoi pas ?

Il faut que nos enfants sachent les langues pour deux grandes raisons : parce que le monde est devenu global, qu'on circule à travers toute la planète en charter ; et, en second lieu, parce que nous sommes des Européens. La pluralité des langues pratiquées et leur confrontation, leur coexistence dans un même esprit, sont l'une des richesses, l'une des ressources intellectuelles de l'Europe. La diversité langagière est un prodigieux instrument de développement intellectuel. Charles Quint disait : *« Quot linguas quis callet, tot homines valet »* (autant de langues vous parlez, autant d'hommes vous valez). Ce que font les Suisses — pratiquer trois langues, plus l'anglais dès qu'ils sortent de leurs frontières, — ce que font les Belges, les Luxembourgeois, l'Européen en serait-il incapable ? Non, l'Européen est polyglotte par définition. Sinon, il est manchot, borgne, boiteux : une demi-portion.

Il faut savoir l'anglais

« Mais l'anglais ! » Eh oui, là le bât blesse. Pourquoi privilégier l'anglais ? Pour un peu on invoquerait Jeanne d'Arc, la bonne Lorraine. Il faut le constater : l'anglais n'est plus simplement une langue parmi les autres, c'est le moyen langagier absolu de la communication universelle. Quiconque est incapable de lire, de comprendre et de parler l'anglais n'est pas branché sur ce que Teilhard de Chardin appelait la « noosphère », ce réseau global, ce tissu spirituel qui se constitue en ce moment tout autour de la planète. Donc il faut savoir l'anglais. Il faut que tout le monde sache l'anglais, de même qu'il n'est pas, que je sache, un Breton bretonnant, un Basque, un Occitan, un Catalan pour refuser d'utiliser le français comme langue véhiculaire. Or, désormais, la langue véhiculaire universelle, c'est l'anglais. Par rapport à l'anglais — à cet anglais-là, — le français, l'allemand, l'espagnol sont autant de langues vernaculaires ; à ce titre d'ailleurs, ils sont d'incomparables instruments de culture.

Je dirai donc, moi enseignant d'allemand, que j'attends de tous mes étudiants qu'ils sachent l'anglais (comme d'ailleurs j'attends d'eux qu'ils sachent taper à la machine). C'est à partir de l'anglais et au-delà que commence ce qu'on peut appeler l'apprentissage de langues « étrangères ».

Ensuite, en tant qu'Européen, le Français doit acquérir au moins des rudiments développables par la pratique d'une ou de plusieurs autres langues européennes (j'y inclus bien sûr le russe). Apprendre trois langues, d'ailleurs, n'est pas trois fois plus difficile que d'en apprendre une, bien loin de là. Mon maître A. Meillet disait à peu près : *« Acquérir des langues étrangères ? Il n'y a que la première qui coûte. »* A partir de la troisième ou quatrième, disait-il encore, *« c'est un jeu d'enfant »*. Un jeu, très certainement, et qui en vaut bien d'autres.

Acquérir, mais comment ?

Nous voici parvenus au second point : acquérir des langues, soit ; mais *comment ?* Sans doute pas, dans l'état actuel des choses, en augmentant le nombre des heures d'enseignement, le nombre des enseignants...

On pourrait donc concevoir que l'enfant apprenne à un âge très tendre les moyens de communication propres à son temps : l'écriture (y compris à la machine), la communication avec l'ordinateur (et donc le langage machine), enfin ce moyen de communication universel qu'est l'anglais véhiculaire. Les expériences d'enseignement d'une langue vivante au niveau de la maternelle paraissent avoir été couronnées de succès, tout au moins quand certaines conditions étaient respectées : par exemple, quand l'anglais était enseigné par quelqu'un dont l'anglais était évidemment la langue maternelle : les enfants sont hypersensibles à ce genre de chose.

Au niveau du second degré, il faut que l'acquis antérieur soit entretenu et soigneusement consolidé. En outre, à ce même niveau, l'élève compléterait sa connaissance de l'anglais véhiculaire par l'acquisition d'une langue à valeur culturelle, l'allemand, l'espagnol... et l'anglais, cette fois l'anglais à valeur culturelle, l'anglais riche et vivant. Je plaide, bien sûr, aussi pour l'allemand, la langue de notre premier voisin, premier client, premier fournisseur, celui auquel l'histoire nous a le plus fréquemment et le plus durement confronté, celui sans lequel l'Europe ne saurait se faire. Après tout, ceux de nos ancêtres dont nous portons le nom, les Francs, étaient une tribu germanique, et les Allemands sont nos cousins « germains ». Mais l'espagnol est aussi la langue d'une bonne partie du continent américain... Et l'Italie nous est si proche par tant d'aspects...

En somme, l'apprentissage de l'anglais véhiculaire devrait se faire extrêmement tôt, ne pas même compter comme acquisition de langue seconde, sinon par le côté tout à fait positif de la relativation de la langue première (maternelle) et du déblocage de certains verrous. C'est après, et sur cette base, que doit s'envisager l'acquisition de langues secondes (qui ne sont pas des « secondes langues »).

L'avenir européen est très certainement dans l'acquisition par l'individu de plusieurs langues. Mais il passe aussi par une reconstruction totale du système enseignant, basée sur une remise en question non seulement de ses méthodes, mais de ses finalités mêmes. Il comporte un recyclage des enseignants, auquel, douloureusement conscients de leur actuelle inefficacité, ils se prêteront à coup sûr avec joie. Que l'on crée donc l'organe de cette révision, et le coup de pied dans la fourmilière n'aura pas été un coup d'épée dans l'eau.

J'allais oublier : la réforme de l'enseignement des langues vivantes passe par la suppression de l'agrégation. Ce vieux concours, hérité d'un autre âge, a eu ses mérites, et il conviendrait de lui assurer des funérailles décentes. Mais c'est une vieille baraque qu'il faut liquider pour reconstruire autre chose.

(*) Professeur à la Sorbonne.

Les discours et les actes

par JOSEPH ROVAN (*)

LA France vient de recevoir, pour la première fois, le docteur Bernhard Vogel, ministre-président du Land de Rhénanie-Palatinat, nouveau plénipotentiaire pour les affaires culturelles franco-allemandes et, à ce titre, interlocuteur privilégié de nos ministres de l'éducation et des universités.

Parmi les problèmes dont doivent s'entretenir, à chacune de leurs deux rencontres annuelles, nos ministres et leur interlocuteur allemand, celui de l'enseignement de la langue allemande en France, et du français en République fédérale, occupe une place particulièrement importante. En établissant à ce sujet le bilan de l'action menée depuis 1963, M. Vogel a dû prendre conscience d'une situation extrêmement préoccupante : en l'espace de quelques années, le nombre des élèves qui, en France, choisissent l'allemand comme première langue, est tombé de près d'un tiers à environ 15 %; alors que, de l'autre côté du Rhin, à peine 1 % des jeunes Allemands apprennent le français comme première langue. En République fédérale, de récentes réformes de l'enseignement secondaire ont presque partout rendu facultative la deuxième langue vivante dans les établissements de l'enseignement secondaire, alors qu'en France les mesures récemment préconisées par M. Pelletier auraient pour effet indirect de réduire encore la place de l'allemand comme première langue, tout en limitant pratiquement à deux années la période pendant laquelle serait apprise une seconde langue.

Pour faire juste mesure, l'administration française a récemment porté de neuf à quinze le nombre de demandes de parents nécessaires pour l'ouverture d'une classe d'allemand dans un collège ! Quand on pense à ce que représente concrètement une telle démarche pour la plupart des parents d'élèves, l'on ne s'étonnera pas quand on verra se produire en conséquence (et en conséquence sans doute voulue par l'administration) une nouvelle et dramatique chute du nombre des classes d'allemand et des effectifs. Les premières langues autres que l'anglais représentent en effet une source de complications administratives et de dépenses qu'une pensée exclusivement rationalisatrice et simplificatrice peut considérer comme excessives.

Une telle situation, seize ans après la conclusion du traité de 1963, relève d'abord d'un état d'esprit qu'une réponse à une récente enquête résumait naïvement en indiquant que *« la plupart des chefs d'entreprise dans notre région estiment que l'anglais suffit pour les relations économiques avec l'Allemagne »*. Contre cette opinion, contre l'état d'esprit qui la sous-tend, contre les préjugés et les erreurs qu'elle véhicule, les autorités en France, comme en République fédérale, n'ont pas suffisamment réagi.

La question de l'enseignement des deux langues n'a jamais fait l'objet de déclarations et de prises de décisions véritablement spectaculaires pouvant jouer le rôle de coup de clairon et susceptibles d'éveiller les léthargies parallèles. A aucun moment les autorités gouvernementales n'ont, par exemple, consacré une partie importante des rencontres semestrielles au sommet à l'étude de mesures qui créeraient des *incitations* à l'apprentissage de l'allemand et du français (financements, avantages matériels et de carrière, création de prix et de récompenses...). A aucun moment n'a été organisée une *campagne d'information systématique* digne de ce nom, qui aurait insisté :

— sur la nécessité d'apprendre la langue de notre premier partenaire économique et politique ;

— sur les possibilités de l'apprendre (droits des parents, lieux où se renseigner sur les institutions organisant des cours destinés aux adultes...) ;

— sur le fait que l'allemand (ou le français) n'est pas une langue « plus difficile » que l'anglais ou l'espagnol (des circulaires officielles hélas, disent le contraire, toujours dans l'intention de diminuer le nombre des enfants qui choisissent l'allemand en première langue).

Nos ministres, à leur tour, rappelleront au docteur Vogel qu'en République fédérale le fédéralisme a bon dos pour justifier et pour cacher les intentions de l'administration, encore plus hostile le plus souvent au français que beaucoup de nos administrateurs ne le sont à l'allemand. L'on ne se souvient pas non plus que la conférence permanente des ministres de l'éducation des Länder ait consacré une séance solennelle à une manifestation éclatante et publique de la volonté commune de ses membres de relancer dans les établissements scolaires l'enseignement du français !

Bref, en matière d'enseignement de l'allemand en France et du français en République fédérale d'Allemagne, tout se passe comme si la politique réellement pratiquée allait dans un sens diamétralement opposé à celui des discours officiels et publics.

(*) Professeur à l'unité d'études et de recherches d'allemand de l'université de Paris-VIII.

مكان الاصل

Le Monde

étranger

CHINE

M. Deng Xiaoping est sceptique sur les résultats d'une éventuelle négociation avec l'U.R.S.S.

De notre correspondant

Pékin. — M. Deng Xiaoping a tenu mercredi 16 mai des propos ambigus sur les perspectives des relations sino-soviétiques. Parlant à une délégation de l'agence japonaise Jiji Press, il a déclaré que la Chine et l'U.R.S.S. ne pourraient éviter d'entamer des négociations lorsque le traité d'amitié conclu en 1950 entre les deux pays viendrait à expiration, c'est-à-dire en avril 1980. Plusieurs sources chinoises avaient justifié déjà les récents échanges diplomatiques entre Moscou et Pékin par le même argument, observant que le traité de 1950 laisserait un vide et qu'il devrait bien être remplacé par un autre document sur les relations sino-soviétiques. C'est la première fois cependant qu'un des principaux dirigeants du régime tient publiquement le même langage et confirme qu'une négociation avec l'U.R.S.S. est effectivement envisagée à Pékin.

En même temps, toutefois, comme il l'avait déjà fait le 5 mai devant une délégation française, M. Deng a manifesté un grand scepticisme sur les chances de cette négociation.

En ce qui concerne les relations bilatérales, il a évoqué les problèmes de frontière entre les deux pays, déclaré que l'U.R.S.S. en niait l'existence et observé que, si elle persistait dans cette attitude, la négociation ne saurait être fructueuse.

Surtout, il a souligné que les relations ne pourraient s'améliorer que si l'Union soviétique abandonnait sa politique *« hégémonique et social-impérialiste »*. C'est, a-t-il dit, la *« clé du problème »* sinon même la *« condition préalable »* à un rapprochement. Or le vice-premier ministre ne pense pas que l'U.R.S.S. puisse changer de politique. Il estime que sa *« stratégie globale »* se développe à un rythme accéléré, que les Soviétiques accroissent leurs forces dans tout l'Orient, de l'Afghanistan à l'océan Pacifique en passant par l'Iran, l'Indochine et les îles Kouriles (revendiquées par le Japon mais occupées par l'U.R.S.S. depuis la dernière guerre). Il a cependant estimé que la menace soviétique était d'abord dirigée contre les Etats-Unis, ensuite contre le Japon, en troisième lieu seulement contre la Chine.

A propos des problèmes d'Indochine, il a répété que la Chine estimait être en droit de donner au Vietnam une *« nouvelle leçon »* si cela se révélait nécessaire, mais qu'il espérait que ce *« droit »* conserverait un caractère théorique. Il a nié que la Chine ait concentré des troupes sur sa frontière avec le Laos.

A propos du Cambodge, il a réaffirmé le soutien de la Chine au régime de M. Pol Pot, recommandant aux autres pays d'en faire autant et de ne pas se concentrer sur les erreurs commises par le chef des Khmers rouges, qui, dit-il, a personnellement reçu des *« leçons suffisantes »*.

ALAIN JACOB.

HANOÏ ACCUSE PARIS, TOKYO ET WASHINGTON DE « COLLUSION AVEC PÉKIN »

De notre correspondant en Asie du Sud-Est

Bangkok. — Le Vietnam dénonce une collusion d'intérêts, politiques, économiques et surtout militaires entre les pays occidentaux et la Chine, assimilés à un même *« bloc »* anticommuniste. Les Etats-Unis, le Japon et la France ont été notamment présentés comme des pays revanchards qui, avec la bénédiction de Pékin, seraient attachés à la perte du Vietnam en particulier et, plus globalement, à celle de la révolution mondiale dont Hanoï se veut l'un des fers de lance, avec Moscou et La Havane.

« Washington, Tokyo et Pékin accélèrent leurs efforts pour former un bloc militaire en Asie orientale. (...) Pour les bellicistes américains, l'admission automatique (sic) *de la Chine à l'OTAN n'est pas suffisante : ils préfèrent voir émerger en Asie orientale un bloc militaire du type de celui de l'OTAN, avec la Chine comme membre à part entière »*, affirmait récemment Radio-Hanoï. Ce projet, qui aurait été étudié par le comité de coordination militaire américano-japonais, *« servira à relancer la stratégie américaine en Asie et dans le Pacifique après son retrait militaire du Vietnam du Sud et d'autres régions du Sud-Est asiatique »*, ajoutait la radio.

D'autre part, dans un éditorial intitulé « Timide collusion », le quotidien du P.C. vietnamien, le *Nhan Dan*, écrivait, à l'occasion du vingt-cinquième anniversaire de Dien-Bien-Phu : *« Le Japon, la France, les Etats-Unis et la Chine, à qui nous avons infligé d'amères défaites, sont inquiets de la présence de troupes vietnamiennes au Kampuchéa et des croisières de la flotte soviétique dans divers océans. Ils ne mentionnent jamais la présence des forces navales et aériennes des Etats-Unis dans d'autres pays : au Japon il existe de nombreuses bases américaines. »*

Le *Nhan Dan* fait état de la visite récente d'une délégation militaire française en Chine, *« au moment où les dirigeants chinois proféraient de nouvelles menaces de guerre »*, et remarque : *« Il ne s'agissait pas d'un voyage touristique ordinaire. Les Français ont fourni et continueront à fournir des armes à la Chine. »* Le quotidien met en garde contre les *« conséquences incalculables »* de telles politiques.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

Les « candeurs » de Han Suyin

Ce que dit Han Suyin, dans un français impeccable, ne laisse jamais indifférent. Fasciné par le spectacle, on se prend à ne plus prêter l'oreille et à rêver sur le passé de cette femme : une naissance, en 1917, de père chinois et de mère belge ; une jeunesse dans le Setchouan ; des études en Europe, trois mariages — avec un officier de Tchang Kaï-chek tué au combat contre les soldats de Mao, un Anglais, un Indien — ; l'exercice de la profession médicale en Malaisie ; la célébrité mondiale grâce à ses romans ; une vie partagée entre Hongkong, Singapour, Lausanne, New-York et, bien sûr, la Chine, où elle retourne tous les ans.

Han Suyin séjourne à Paris. Elle a présenté à la presse, mercredi 16 mai, son dernier livre, la Chine aux mille visages, *un recueil commenté de photographies dont la plupart ont été publiées entre 1900 et 1938 par* l'Illustration, *la fameuse revue morte en 1945, possédée par une famille dont l'éditeur de ce remarquable ouvrage — Eric Baschet — est l'héritier et exploite le fonds incomparable. Le propos de Han Suyin est simple : montrer ce qu'était cette Chine humiliée, ravagée par les guerres, misérable, barbare, dans la première moitié du siècle ; faire comprendre sur quoi est née la Chine communiste (1).*

L'auteur de Multiple splendeur *affirme devant* « ces messieurs de l'ambassade » (de Chine), *dont elle note la présence parmi les journalistes, qu'elle* « n'est pas communiste », *qu'elle* « est trop femme pour avoir la foi », *mais qu'elle voudrait être* « un pont entre l'Occident et l'Orient ». *Elle a entrepris* « un petit travail sur l'islam en Chine », *mais elle est surtout occupée par la rédaction d'un nouveau livre qui sortira chez Stock en octobre et qu'elle a intitulé* Ma maison a deux portes, *pour souligner sa double culture.*

Une offre de M. Ieng Sary

De l'Occident, elle dénonce l'aveuglement sur la Chine, l'incapacité à comprendre « tout ce qui a été fait en si peu de temps ». *Les* « sinologues feraient bien de se renouveler » *et* « les journalistes devraient renoncer aux idées à la mode ». *D'après elle, la politique de modernisation de M. Deng Xiaoping avait été voulue par Mao ;* « c'est une vieille idée, car, sans l'industrialisation, la démocratie ne peut pas fonctionner ». *Elle estime que les méthodes peuvent avoir changé, mais qu'il y a une* « continuité » *politique.*

L'argumentation pour prouver les erreurs de jugement de l'Occident sur le tiers-monde n'est pas toujours heureuse « Personne parmi les anticommunistes n'avait pu prévoir la chute du chah, *dit-elle. On lui fait alors remarquer que le dernier chef d'Etat à rendre visite au souverain iranien fut M. Hua Guofeng. Mais la romancière a vite fait de remonter la pente en livrant d'intéressantes confidences. On lui a proposé d'aller visiter le Cambodge des Khmers rouges* « à une époque où beaucoup auraient donné cher pour y aller » *; elle a refusé parce que M. Ieng Sary lui permettait de circuler partout, mais pas de se rendre chez son* « grand ami le prince Sihanouk », *qu'elle tenait à revoir. Il y a quelques années, elle avait averti des journalistes anglo-saxons que la femme de Mao était* « une rosse corrompue par le pouvoir », *mais ils n'ont jamais fait état de ses confidences parce que, à l'époque,* « ils pensaient qu'elle succéderait à son mari ».

Pourquoi une romancière aussi heureuse qu'elle s'est-elle lancée dans la rédaction de livres militants et à prétention didactique, telle la biographie de Mao intitulée, le Déluge du matin ? *demandons-nous à Han Suyin. Sa réponse est qu'elle tenait à* « enregistrer des faits » *qui, en l'absence d'historiens chinois dignes de ce nom, ne seraient pas passés à la postérité.*

Han Suyin historienne de la Chine communiste ? Comment ne pas être méfiant à l'égard d'une personne qui a déclaré : « L'absence de liberté en Chine est une nécessité. Un malade n'a pas à choisir s'il aime rester au lit ou non » (les Nouvelles littéraires *du 29 avril 1966). Aujourd'hui encore, elle dit froidement de l'auteur de* Prisonnier de Mao — Jean Pasqualini, « avec lequel elle a été à l'école » — *qu'il fut envoyé en prison pour* « avoir fait du renseignement » *et que* « la prison n'est jamais agréable ». *Le problème des camps chinois ne se pose donc pas.*

Ce n'est pas agréable à dire à une personne dont on aime l'œuvre romanesque et dont le charme ne laisse pas insensible, mais certaines « candeurs », *certains silences sont difficilement pardonnables.*

JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.

(1) *La Chine aux mille visages*, trois cent cinquante photos sur la Chine impériale et républicaine, aux Editions Eric Baschet, 260 p., 280 F.

JAPON

L'opposition dénonce les lacunes de l'enquête sur une nouvelle affaire de corruption

De notre correspondant

Tokyo. — Qui a fait pression ? C'est la question que l'on se pose dans les rangs de l'opposition après que le ministère de la justice eut annoncé, mardi 15 mai, sa décision de mettre fin à l'enquête sur les nouveaux scandales de pots-de-vin versés à des hommes politiques japonais par des firmes aéronautiques américaines (Grumman, Mac Donnel Douglas, Boeing). La seule personnalité politique impliquée dans l'affaire — mais non inculpée — est M. Matsuno, ancien directeur de l'agence de défense (*le Monde* du 17 mai).

Apparemment, les investigations n'iront pas au-delà. Ces affaires remontent à plus de quinze ans et, à la Diète, le parti conservateur bloque la poursuite de l'enquête. Malgré les demandes de tous les partis d'opposition, des sociaux-démocrates aux communistes, M. Matsuno ne devrait pas être appelé à témoigner devant la commission parlementaire chargée, parallèlement au parquet, de faire la lumière sur ce scandale : après une réunion du comité exécutif du parti conservateur, il a été en effet décidé que M. Matsuno, qui est membre du P.L.D., ne serait pas autorisé à comparaître devant le Parlement. Ce rideau qu'on fait tomber soudain pour dissimuler, semble-t-il, des personnalités de premier plan provoque des réactions assez vives du côté de l'opposition et risque de perturber les débats parlementaires.

Jusqu'à présent, les seuls faits révélés de ce nouveau scandale qui, après l'affaire Lockheed (à la suite de laquelle le premier ministre Tanaka dut donner sa démission et fut inculpé), secoue le monde politique, sont les suivants : la maison de commerce Nissho Iwai — la sixième du Japon — représentant, entre autres, la firme Mac Donnel Douglas, a versé pour le compte de cette dernière, en quatre fois (dont une à Paris par l'entremise d'une danseuse), 500 millions de yens à M. Matsuno pour *« faciliter »* l'achat de chasseurs Phantom F4 E.

Tout en admettant avoir reçu de l'argent de Nissho Iwai, M. Matsuno affirme qu'il ne s'agissait que de *« fonds politiques »*, qui en tant que tels ne tombent pas sous le coup de la loi, sans liaison directe avec l'achat par l'armée nippone d'appareils américains.

Bien que le président de Nissho Iwai, M. Kaifu, qui a été récemment arrêté (*le Monde* du 6 avril), mentionne dans ses « notes » saisies par la police le nom de M. Kishi, ancien premier ministre, les magistrats chargés de l'enquête se sont déclarés dans l'incapacité d'établir que les sommes reçues par M. Matsuno ou d'autres étaient destinées à l'ancien premier ministre. En raison d'« indisposition », ce dernier n'a jamais été entendu par la Diète.

Sans entrer dans les arcanes de la politique japonaise, où *« tirer à boulets dorés »*, c'est-à-dire acheter des politiciens, est une pratique courante, ces affaires dévoilent en fait une partie de « réseaux » nippo-américains, où se mêlent politique et finances, qui existent depuis la fin de la guerre de Corée (1953). En décidant d'aider le développement du Japon, qui apparaissait dans le contexte de la guerre froide comme l'un des pions essentiels de la stratégie américaine en Asie, les Etats-Unis ont été à l'origine de la création de groupes de pression qui remettent en cause le fonctionnement de la démocratie dans ce pays.

En effet, alors qu'au lendemain de la défaite nippone, les Américains avaient utilisé les forces de gauche, notamment le P.C., pour démocratiser le pays et balayer les restes du système militaire, au lendemain de la guerre de Corée c'est au contraire sur la droite que Washington va s'appuyer pour faire du Japon l'un des bastions de l'anticommunisme en Asie.

Les responsabilités américaines

De même que les Américains permettaient la reconstitution, sous d'autres formes, des empires financiers et industriels, ils encourageaient la réapparition de ceux que, quelques années auparavant, ils avaient écartés pour leur participation active au régime militaire

Dans une rétrospective sur les forces d'autodéfense, présentée à la télévision nationale pour illustrer le nouveau scandale, il était frappant de constater la répétition des faits depuis 1954 (année de leur création, sous la pression des Etats-Unis) : mêmes vitupérations, impuissantes, de la part des partis d'opposition dénonçant régulièrement les affaires louches auxquelles sont mêlés des hommes politiques japonais et américains pour l'achat des équipements militaires, mêmes personnages depuis vingt ans du côté nippon, aujourd'hui inculpés ou soupçonnés. Moins que la démocratie nippone en elle-même, c'est sans doute la politique américaine au Japon au début des années 50 — analogue d'ailleurs à celle que Washington mena, avec moins de succès, dans d'autres pays placés dans sa mouvance en Asie — qui est en partie à l'origine d'affaires qui ternissent l'image de l'élite dirigeante.

PHILIPPE PONS.

A TRAVERS LE MONDE

Cuba

● SEIZE DETENUS, incarcérés pour infraction aux lois sur la sûreté de l'Etat, ont été libérés le mardi 15 mai et ont quitté Cuba à destination des Etats-Unis, accompagnés de trente-quatre membres de leurs familles, annonce l'agence cubaine de presse. — *(A.P.)*

Danemark

● LA SECTION EUROPEENNE DU CONGRES JUIF MONDIAL s'est réunie pour la première fois depuis sa fondation à Copenhague. Ces assises se sont déroulées dans la plus grande discrétion, pour des raisons de sécurité. Les quatre-vingts participants, qui représentaient vingt et un pays se sont surtout préoccupés de la renaissance de l'antisémitisme observée en Europe occidentale, notamment en Grande-Bretagne, en Italie et en France, et jugée inquiétante, même si, pour l'instant, seuls de petits groupes semblent y être impliqués. — *(Corresp.)*

Espagne

● PLUSIEURS BOMBES ont explosé mercredi 16 mai en Pays basque espagnol contre des entreprises à intérêts français. Ces explosions se sont produites peu avant le jugement attendu dans la journée à Aix-en-Provence sur l'extradition demandée par Madrid des réfugiés basques Goicoechea et Apaolaza. A Oyarzun, près de Saint-Sébastien, deux engins ont fait explosion dans la nuit, endommageant deux hypermarchés, « Mamut » et « Carrefour », dont une partie du capital est d'origine française.

Italie

● UN ANCIEN CONSEILLER PROVINCIAL SOCIALISTE, M. Luigi Marino, avocat, a été assassiné mercredi matin 16 mai à Morcone, près de Benevent (Naples). Un inconnu a ouvert le feu contre lui alors qu'il se rendait à son bureau. On ignore encore les raisons de cet assassinat. — *(A.F.P.)*

Madagascar

● LES FUNERAILLES NATIONALES du général Gabriel Ramanantsoa, chef du gouvernement malgache de 1972 à 1975, mort le 9 mai à Paris (*le Monde* du 11 mai), ont eu lieu mercredi 16 mai, en présence de M. Didier Ratsiraka, chef de l'Etat malgache. — *(Reuter.)*

Mexique

● TROIS MINISTRES ont remis leur démission au président Lopez Portillo, a-t-on appris le mercredi 16 mai : MM. Santiago Roel, (affaires étrangères), Jesus Reyes Heroles, (intérieur) et Ricardo Garcia Sainz (budget). Aucune raison n'a été donnée de source officielle pour expliquer ces démissions. C'est M. Jorge Castaneda, un diplomate de carrière, qui doit succéder à M. Roel à la chancellerie. — *(UPI)*

Ouganda

● LES FORCES OUGANDO-TANZANIENNES ont pris, mercredi 16 mai, la ville de Lira, capitale régionale du nord du pays, après d'assez violents combats contre des militaires partisans du maréchal Amin Dada. Désormais, seules deux villes importantes échappent au contrôle du nouveau régime : Gulu, où l'on s'attend à une faible résistance, et Arua, où les fidèles du chef de l'Etat déchu pourraient se livrer à un baroud d'honneur. D'autre part, le chargé d'affaires soviétique à Kampala a rendu mercredi une visite de courtoisie à M. Karugire, vice-ministre ougandais des affaires étrangères. — *(Reuter.)*

R.D.A.

● M. HONECKER, CHEF DE L'ETAT ET DU P.C. EST-ALLEMANDS, a reçu, mercredi 16 mai à Berlin-Est, le ministre cubain de l'intérieur, le général Sergio Del Valle Jimenez. Les généraux est-allemands Erich Mielke et Friedrich Dickel, respectivement ministre de la sécurité et ministre de l'intérieur, ont assisté à la conversation. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● LE SYNDICAT DES MINEURS BLANCS a rejeté, mercredi 16 mai, les projets du gouvernement sud-africain — annoncés récemment dans un « Livre blanc » — (*le Monde* du 4 mai), en faveur de l'élimination partielle de l'apartheid dans le monde du travail. — *(A.F.P.)*

Sénégal

● LE ROI JUAN CARLOS et la reine Sophie d'Espagne ont commencé, mercredi 16 mai, une visite officielle de trois jours au Sénégal, dernière étape d'une tournée africaine qui les a conduits en Côte-d'Ivoire et en Guinée (*le Monde* du 16 mai). — *(Reuter.)*

Union soviétique

● M. BREJNEV se rendra en visite d'amitié à Budapest du 30 mai au 1er juin, si sa santé le permet, indiquait-on mercredi 16 mai, à Moscou, de source diplomatique. Cette visite a été envisagée début mars, lors de la venue en U.R.S.S. de M. Janos Kadar, et les dates ont été arrêtées au cours des derniers jours pour tenir compte du sommet américano-soviétique de Vienne. Le voyage ne sera annoncé officiellement qu'au tout dernier moment. — *(A.F.P.)*

● LE GOUVERNEMENT SOVIETIQUE SERAIT PRÊT A AUTORISER LA LIBERATION DE RUDOLPH HESS, dernier dirigeant nazi emprisonné, indique le journaliste soviétique Victor Louis dans le quotidien britannique *Evening News*. Le Kremlin poserait deux conditions : Hess doit abjurer l'idéologie nazie et mener une vie retirée et discrète.

Agé de quatre-vingt-cinq ans, Hess a été condamné en 1947 à l'emprisonnement à vie par le tribunal de Nuremberg. Il est emprisonné à Berlin sous la garde des quatre puissances d'occupation. Seule l'U.R.S.S. s'était jusqu'à présent opposée à sa libération.

A Moscou, Victor Louis a fait une déclaration contredisant son article. « Les Russes, a-t-il dit, *ne veulent même pas parler de la libération de Hess.* » Et c'est « *de façon purement hypothétique* » qu'il aurait évoqué une éventuelle déclaration de Hess condamnant le nazisme. — *(A.F.P., A.P.)*

EUROPE

Grande-Bretagne

Mme Thatcher ne reconnaîtra pas le nouveau gouvernement rhodésien avant la conférence du Commonwealth

De notre correspondant

Londres. — La décision du Sénat de Washington, et plus précisément le délai limite implicitement fixé au 11 juin par la Haute Assemblée américaine à la reconnaissance du gouvernement noir de Salisbury et à la levée des sanctions contre la Rhodésie, a beaucoup embarrassé les milieux officiels britanniques. Une délégation de six observateurs conservateurs, sous la direction de lord Boyd, vient, à son retour de Salisbury, de remettre à Mme Thatcher son rapport sur la récente consultation électorale en Rhodésie. Bien que son contenu n'ait pas encore été officiellement révélé, on tient de bonne source que le rapport Boyd considère que les élections rhodésiennes ont été suffisamment libres et équitables pour justifier la reconnaissance du gouvernement Muzorewa par la Grande-Bretagne.

Ainsi, la décision du Sénat américain et le rapport Boyd auront pour résultat d'augmenter la pression des éléments du parti conservateur qui réclament un changement immédiat de la politique britannique.

Néanmoins, le premier ministre a pris en considération les arguments de lord Carrington et a dit dans son premier discours aux Communes que la décision britannique serait prise en tenant compte des « *implications internationales* » du problème.

En fait, les gouvernements du Commonwealth ont déjà déjà été informés par celui de Londres qu'aucune décision britannique ne sera prise avant la conférence de cette organisation, fixée au début du mois d'août à Lusaka.

Auparavant, le gouvernement britannique multipliera les consultations avec les pays de la Communauté européenne, les Etats africains du Commonwealth et, en priorité, avec Washington. Selon les observateurs diplomatiques, la visite du secrétaire d'État, M. Vance, attendu à Londres lundi 21 mai, portera essentiellement sur le problème rhodésien.

Les milieux officiels britanniques ont conscience que toute décision hâtive sur la reconnaissance du gouvernement Muzorewa et la levée des sanctions aurait des conséquences serieuses pour le commerce et les investissements britanniques dans le tiers-monde, et plus particulièrement au Nigéria (plus de 375 millions de livres d'investissements pétroliers), dont le gouvernement, pendant la période préélectorale, avait mis en garde les Britanniques contre toute initiative. Décidée à agir strictement en coopération avec l'Europe, le Commonwealth et Washington, Mme Thatcher se trouve en situation de porte à faux avec la majorité de son parti. Mais on peut déceler dans les milieux officiels l'arrière-pensée que, d'ici quelques mois, le nouveau régime rhodésien sera suffisamment consolidé pour tenir tête à ses adversaires. La conférence du Commonwealth ne pourrait pas ignorer une telle évolution.

HENRI PIERRE.

● *Sir Anthony Duff*, émissaire du gouvernement britannique, a commencé mercredi 16 mai, à Salisbury, des entretiens avec les dirigeants rhodésiens. M. Smith, premier ministre sortant, a estimé d'autre part que la recommandation adressée à M. Carter par le Sénat américain en faveur de la levée des sanctions économiques contre son pays (*le Monde* du 17 mai) était « *très encourageante* ». — (*A.F.P., Reuter.*)

Italie

LES POURSUITES CONTRE M. NEGRI

Les avocats du théoricien révolutionnaire rendent public le dossier établi par les juges

De notre correspondant

Rome. — « *Je ne répondrai plus à vos questions* », déclarait, il y a quelques jours, M. Toni Negri aux magistrats instructeurs. Arrêté le 7 avril sous l'inculpation de terrorisme, le professeur de sciences politiques de l'université de Padoue protestait ainsi contre l'attitude de la justice, incapable, selon lui, de fournir les preuves de ses accusations. Il se réservait, le moment venu, de « *répondre en termes politiquement adéquats* » à la « *provocation subie* ».

Au cours du quatrième interrogatoire, organisé le 12 mai à la prison romaine de Rebibbia, le théoricien de l'Autonomie ouvrière a donc entendu sans broncher l'exposé des juges : un texte de trente-trois pages que les avocats de la défense devaient rendre public après deux jours de réflexion. Tel quel, en effet, ce texte ne sert pas leur client : il met bout à bout une série d'éléments « *qui suffiraient à envoyer n'importe qui en cour d'assises* », selon les commentateurs communistes.

Mais les défenseurs de M. Negri ne pouvaient invoquer le secret de l'instruction qu'ils avaient sciemment violé depuis le début de l'affaire, pour rendre public ce procès. Ils se sont donc contentés de prodiguer des conseils de prudence à la presse, l'invitant à exercer son « *esprit critique* ». Selon eux, « *on a d'abord arrêté Toni Negri, puis on a cherché les preuves* — » et on ne les a pas trouvées. Leur client serait, comme il l'affirme, victime d'une « *persécution politique* ».

Pour la première fois, on connaît donc les accusations précises sur lesquelles se fondent les magistrats instructeurs pour soupçonner l'universitaire padouan. Disposent-ils d'autres éléments, non encore dévoilés, comme ils le laissent entendre ? Trop de faux bruits ont été rapportés par la presse italienne depuis sept semaines pour qu'on ne s'en tienne pas aux seuls textes officiels.

Celui du 12 mai se réfère à plusieurs choses différentes : des lettres (reçues par M. Negri ou écrites par lui), des documents, des notes personnelles et des papiers d'identité volés par des terroristes et qui auraient été trouvés à son domicile.

Les faits incriminés sont parfois vieux de sept ans. Ce texte, par exemple, écrit en 1972 par l'inculpé : « *Chers camarades, nous avons vaincu, nous avons non seulement imposé l'armement mais montré quel est le terrain du pouvoir... Nous sommes en train de gagner la bataille de la militarisation.* » Suivait une consigne que les magistrats prennent à la lettre : s'organiser pour la guérilla, non la prêcher.

La même année — alors que les Brigades rouges n'existaient pas encore et que M. Negri militait au mouvement Pouvoir ouvrier — il écrivait au détour d'une phrase : « *... C'est peut-être pour cela que je réussis à être terroriste.* »

« Thèses ouvrières sur la lutte »

Dans une autre note plus récente, l'inculpé soulignait « *la nécessité d'un lien entre le mouvement de masse et l'action d'avant-garde* ». Or chacun sait que l'autonomie ouvrière (dont il est le théoricien) préconise le « mouvement de masse » et que les Brigades rouges (dont on le soupçonne d'être l'un des cerveaux) se pressent pour l' « avant-garde armée du prolétariat ».

L'accusation la plus grave concerne un texte intitulé : *Thèses ouvrières sur la lutte et l'organisation*. M. Negri en avait reconnu la paternité lors d'un précédent interrogatoire. Ce document porte en marge l'appréciation suivante : « renforcé ». Or c'est un texte identique, effectivement « renforcé », que la police aurait découvert dans une base terroriste milanaise : l'appartement de la rue Negroli où se cachait le fameux Corrado Alunni, considéré comme l'un des chefs des Brigades rouges.

« *Est-il vrai que tu as organisé l'enlèvement d'Amério ?* » écrivait à M. Negri l'une de ses amies. Les magistrats n'ont pas voulu y voir une plaisanterie, mais on peut se demander pourquoi le théoricien de l'autonomie ouvrière aurait conservé un document aussi compromettant. Ses archives contiennent une lettre plus embarrassante : « *Peux-tu faire aussi un passeport à une autre personne ? Ce serait plus important que pour moi.* »

Les magistrats se fondent sur d'autres documents pour accuser l'universitaire d'avoir entretenu des rapports avec des mouvements terroristes étrangers, comme la R.A.F. allemande, l'IRA irlandaise et l'ETA espagnole. Une lettre saisie à son domicile concerne une réunion « *en territoire français* ».

Cela dit, les enquêteurs n'ont évoqué à aucun moment la fameuse « piste parisienne » révélée au *Corriere Della Sera* par un agent secret italien. On commence à se demander si cette « révélation » n'avait pas été habilement faite pour ridiculiser les magistrats de Padoue et de Rome.

M. Negri est toujours soupçonné d'avoir téléphoné au domicile des Moro quelques jours avant l'assassinat du président de la D.C. Mais l'examen phonique n'a pas encore été fait. Deux techniciens pressentis se sont récusés par peur des représailles. Aux dernières nouvelles, cet examen aurait lieu le samedi 19 mai et concernerait aussi un journaliste de Padoue, Giuseppe Nicotri, soupçonné, lui, d'avoir annoncé par téléphone la mort de Moro à un ami de la famille.

L'enquête est influencée par le climat qui règne en Italie. La multiplication des actes terroristes et la difficulté d'en connaître les auteurs ne servent pas les inculpés, d'autant que les autonomes, eux-mêmes, défient ouvertement les institutions. On vient d'apprendre, par exemple, qu'ils « fichaient » les enseignants des écoles secondaires de Padoue pour sélectionner parmi eux les « anti-prolétaires ». Cette nouvelle a suscité beaucoup d'émotion dans la ville où enseigne M. Negri mais, à la demande du recteur, aucune sanction n'a été prise pour le moment.

ROBERT SOLÉ.

Union soviétique

Les autorités expulsent deux correspondants ouest-allemands

De notre correspondant

Moscou. — Le correspondant de la deuxième chaine de télévision ouest-allemande (Z.D.F.) en U.R.S.S., M. Robert Stengel, qui était en poste depuis quelques mois, et son opérateur, M. Herbert Altman, ont fait l'objet, le mercredi 15 mai, d'un arrêté d'expulsion. Les autorités leur ont donné une semaine pour quitter l'U.R.S.S. M. Stengel, qui est en vacances en R.F.A., ne reviendra vraisemblablement pas à Moscou.

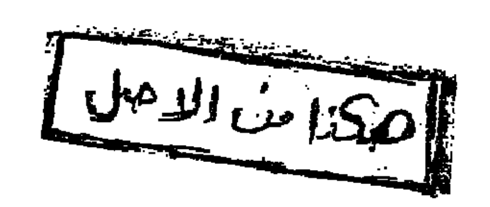
L'origine de cette mesure paraît être une affaire vieille de plus de deux mois, mais qui a été « révélée » seulement le 10 mai par les *Izvestia*. Au cours d'un voyage en Sibérie, sur le chantier du BAM (le second transsibérien), M. Altman, que le journal soviétique présente comme un houligan et un amateur de beuveries, aurait donné un coup de poing à un rédacteur de la télévision soviétique qui l'accompagnait. Quant à M. Stengel, il aurait couvert les agissements de son collègue. Les *Izvestia* accusaient d'autre part les représentants de la Z.D.F. d'éprouver « *une haine pathologique envers tout ce qui est russe, soviétique, et de tout faire pour dénigrer le pays qui leur donne l'hospitalité* ».

M. Altman se refuse à toute déclaration, mais on pense à Moscou que ces mesures d'expulsion pourraient être liées à la décision analogue prise, il y a quelques jours, par les autorités de Berlin-Est à l'encontre du correspondant de la Z.D.F. en R.D.A. (*le Monde* du 16 mai). Les Soviétiques apportant, en quelque sorte, leur soutien et leur caution au gouvernement est-allemand.

La dernière affaire de ce genre remonte au mois d'octobre dernier, quand M. Erhard Hutter, correspondant de la radio et de la télévision autrichiennes, a été expulsé de Moscou pour avoir « *violé la loi soviétique* ». Depuis quelque temps, les critiques semblent se multiplier contre les journalistes anglo-saxons, allemands et espagnols. Le correspondant du magazine américain *U.S. News and World Report* se plaint même d'avoir été drogué, alors que, il y a quelques semaines, il se trouvait à Tachkent avec sa femme ; après avoir bu un verre de vodka en compagnie d'un inconnu qui l'avait invité, il a été pris d'un violent malaise. Les autorités soutiennent qu'il s'était enivré, comme elles accusent un autre journaliste américain, M. Peter Hann, d'avoir mis à sac sa chambre d'hôtel à Achkhabad, en Turkménie (*le Monde* des 25 et 26 avril).

Enfin, un diplomate australien, qui, avec un collègue américain, se trouvait il y a un mois en voyage en Ukraine, se plaint également d'avoir été drogué. Les aliments qu'il avait ingérés ont été envoyés aux Etats-Unis pour être analysés. Les ambassades australienne et américaine à Moscou se refusent à toute déclaration à ce sujet.

DANIEL VERNET.



EUROPE

Espagne

LE CONGRÈS DU P.S.O.E. A MADRID

La base du parti socialiste est hostile à l'abandon de l'étiquette «marxiste»

Le vingt-huitième congrès du P.S.O.E. (parti socialiste ouvrier espagnol), qui s'ouvre ce jeudi 17 mai à Madrid, sera dominé par la querelle sur l'opportunité de conserver l'étiquette « marxiste ». Les socialistes espagnols vont, en outre, s'interroger sur leur demi-échec aux élections législatives du 1er mars dernier. Mais le problème de fond qui se pose à eux est celui de leur insertion dans la société espagnole au moment où apparaît une certaine désaffection à l'égard de la politique, particulièrement dans la jeunesse.

De notre correspondant

Madrid. — Les socialistes espagnols sont divisés depuis un an sur la nécessité de se définir comme « marxistes ». La polémique semblait au point mort, mais le premier secrétaire du parti, M. Felipe Gonzalez, l'a relancée à la veille du vingt-huitième congrès du parti. A Oviedo, il s'est dit une fois de plus partisan d'abandonner une telle définition.

La querelle entre marxistes et sociaux-démocrates risque de dominer le congrès du P.S.O.E. et de répéter celle qui avait opposé « léninistes » et « eurocommunistes » lors du neuvième congrès du P.C. espagnol en avril 1978. Les communistes se sont débarrassés sans trop de problèmes de l'étiquette « léniniste ». Une amputation du même genre a moins de chance de succès au sein du P.S.O.E., du moins dans l'immédiat. C'est pourquoi certains dirigeants du parti affirment maintenant que l'abandon de la référence marxiste ne sera pas tenté. Le terme « marxiste » avait été introduit pour la première fois dans la déclaration de principe du P.S.O.E., en décembre 1976, lors du vingt-septième congrès, le premier organisé en Espagne depuis la guerre civile. Il accompagnait une profession de foi en faveur de la lutte des classes, de la démocratie et de l'autogestion. Plusieurs responsables du parti estiment que ce fut une erreur, mais que ce serait une erreur encore plus grande de s'en dédire aujourd'hui. La base, en effet, y est opposée, comme le prouvent les propositions politiques envoyées au congrès par les différentes sections. *« Un débat sur cette question provoquerait de graves tensions internes »*, affirme M. Javier Solana, secrétaire à l'information.

Quel projet de société !

M. Felipe Gonzalez justifie son idée par des raisons électorales. L'étiquette « marxiste », à son avis, donne une impression de dogmatisme. Elle offre un argument à la propagande de la droite et écarte du socialisme des personnes qui n'adhèrent pas à la pensée de Marx. Or le P.S.O.E. a besoin d'élargir son audience pour accéder au pouvoir. A Oviedo, le premier secrétaire a évoqué les 50 % de l'électorat qui n'appartiennent pas à la population active.

Dans l'autre camp, on fait valoir que l'idéologie marxiste a pesé sur toute l'histoire du P.S.O.E. et donné à ses militants un objectif qui transcendait la pratique quotidienne. Le mot lui-même garde un pouvoir mobilisateur. S'il y renonçait, le parti risquerait de perdre sur sa gauche ce qu'il n'est pas sûr de gagner sur sa droite.

S'agit-il d'une simple divergence tactique, ou la querelle trahit-elle un antagonisme politique plus profond ? Lors d'une conférance de presse, le 14 mai, le secrétaire à l'organisation, M. Alfonso Guerra, a déclaré que les partisans et les adversaires du maintien de la définition marxiste avaient le même projet de société, mais il n'a pas précisé lequel. Les militants qui se prononcent en faveur du marxisme continuent de parler de l'abolition de toutes les classes sociales, du passage de la propriété individuelle à la propriété collective, de la conquête du pouvoir politique par les travailleurs.

C'est un langage que l'on n'entend guère à la direction du P.S.O.E. M. Felipe Gonzalez récuse au contraire toute collectivisation de l'économie. Le programme du parti, aux dernières élections législatives, ne proposait pratiquement aucune nationalisation, bien que la part du secteur public dans l'activité du pays (25 %) soit encore modeste. Les principaux responsables du P.S.O.E. se définissent comme sociaux-démocrates. L'un d'entre eux, M. Enrique Mugica, affirme d'ailleurs qu'il s'agit d'une simple question de vocabulaire. *« Ce qui est baptisé socialisme dans l'Europe du Sud*, dit-il, *s'appelle social-démocratie dans l'Europe du Nord. »*

M. Solana estime que la véritable bataille sur le marxisme sera sans doute reporter à un congrès extraordinaire et que les débats en commission sur ce thème aboutiront à une formule capable de satisfaire toute le monde. *« La droite n'a plus besoin de se servir de l'épouvantail marxiste pour nous combattre*, dit-il. *Depuis notre pacte municipal avec le P.C., elle dispose d'un argument plus efficace : le chantage au front populaire. »*

Une tradition centraliste

Le parti devra surtout s'interroger sur sa stratégie des deux prochaines années. Le P.S.O.E. a été l'une des premières formations à se prononcer pour la régionalisation du pays, mais il y a travaillé de façon plus verbale que réelle. Centraliste par tradition, il a souvent considéré l'autonomie comme une revendication des bourgeoisies régionales. Il reconnaît s'être trompé. Son déclin électoral en Andalousie et au Pays basque a été parallèle à la progression des nationalismes locaux. En outre, il estime qu'il est *« tombé dans un piège »* en occupant la direction d'organismes de pré-autonomie dépourvus de pouvoirs réels. Il s'est discrédité, et le parti centriste au pouvoir n'a pas manqué d'en profiter. Les faux pas au Pays basque ont été particulièrement graves. Il y a quatre mois encore, le P.S.O.E. était hostile à certaines dispositions du projet d'autonomie présenté par les nationalistes. Aujourd'hui, on laisse entendre au sein du P.S.O.E., tout comme au parti centriste, qu'un tel projet est un moindre mal et qu'il est urgent de l'accepter.

Cette réflexion devrait amener le P.S.O.E. à adopter une structure fédérale qui ne soit pas seulement de façade et à faire entrer dans sa commission exécutive des personnalités appartenant à des nationalités importantes, telles que la Catalogne. Sensible à certains reproches de la base, la direction paraît en tout cas décidée à « s'ouvrir ».

Autre thème de discussion : le parti a-t-il bien utilisé son capital électoral de juin 1977 ? Jusqu'au scrutin du 1er mars dernier, il s'est cru proche du pouvoir, or il a tout juste conservé ses quelque 30 % des voix. Certes, il reste la deuxième formation du pays. Mais il n'a pas réussi à attirer les 4 % de suffrages qui s'étaient portés, vingt mois plus tôt, sur le parti socialiste populaire avec lequel il a fusionné, et il n'a pas mordu non plus sur le centre. Méditant sur ce demi-échec, beaucoup affirment que le parti ne doit pas seulement se battre au Parlement, mais *« s'intégrer dans le tissu de la société »*. Les communistes avaient abouti à des conclusions comparables, il y a un an. Comme eux, bien des militants socialistes critiquent la politique de consensus suivie jusqu'à présent par la gauche, d'autant qu'elle a conduit la direction du P.S.O.E. à négocier en secret sans consulter la base.

Pour pénétrer le monde du travail, le P.S.O.E. songe à s'implanter dans les entreprises. Il hésite, en effet, à utiliser davantage son arme syndicale, l'Union général des travailleurs, afin de ne pas rejeter vers le parti communiste les socialistes qui militent dans l'autre centrale, dominée par le P.C., les Commissions ouvrières. *« Nous constatons un affaiblissement général du syndicalisme*, dit M. Solana. *Faute de moyens, les centrales ne peuvent pas offrir de services à leurs affiliés. Les fonds de grève sont rares. Cela conduit les syndicats à se politiser, ce qui est nuisible à la stabilité démocratique. »*

La démocratie est exposée à bien d'autres menaces, selon les dirigeants qui ont préparé le rapport du comité exécutif au vingt-huitième congrès, et notamment la désaffection de la jeunesse à l'égard de la vie politique.

CHARLES VANHECKE.

● *M. Harold Brown*, secrétaire américain à la défense, est arrivé mercredi 16 mai à la base de Torrejon, près de Madrid. Il aura des entretiens avec M. Adolfo Suarez, avec le premier vice-président chargé des affaires de sécurité, le général Guttierrez Mellado, et avec le ministre de la défense, M. Rodriguez Sahagun. M. Brown discutera avec les autorités espagnoles du renouvellement du traité de défense hispano-américain, ainsi que de l'incorporation éventuelle de l'Espagne dans l'OTAN. — *(A.F.P.)*

Chypre

MM. Kyprianou et Denktash reprennent les pourparlers

De notre correspondant

Nicosie. — Le conseil des ministres et le Conseil national se sont réunis en séance commune mercredi après-midi 16 mai pour préparer la rencontre entre le président Kyprianou et M. Denktash, qui commencera vendredi matin au quartier général de l'ONU à Nicosie. Elle sera présidée par le secrétaire général des Nations unies, M. Waldheim.

Quels résultats peut-on attendre de cette rencontre ? Rien de concret n'est intervenu depuis deux ans. Les 27 janvier et 12 février 1977, Mgr Makarios et M. Denktash s'étaient entretenus à Nicosie et avaient décidé des conversations qui eurent lieu — en vain — à Vienne du 31 mars au 7 avril.

Cette fois, les pourparlers, qui n'ont pas d'ordre du jour, pourraient commencer, selon le bureau des Nations unies, par l'examen des diverses propositions concernant Famagouste. En décembre 1978, M. Waldheim a suggéré la restitution de la ville à ses habitants chypriotes grecs et son administration par l'ONU, avant ou dès la reprise d'un nouveau cycle de négociations entre les deux communautés

Le cadre du règlement du problème de Chypre est défini par les résolutions votées à ce sujet par les Nations unies et par les quatre principes de base convenus entre le président Makarios et M. Denktash en présence de M. Waldheim en février 1977. Les résolutions de l'ONU demandent le retrait immédiat de toutes les troupes étrangères de l'île et le retour des deux cent mille réfugiés chypriotes grecs dans leur foyer.

Les quatre principes convenus lors de la rencontre Makarios-Denktash portent sur les points suivants :

— La création d'une République indépendante non engagée, bicommunautaire et fédérale ;

— La mise en place d'un gouvernement central dont les prérogatives et les pouvoirs seront de nature à assurer l'unité de l'État bicommunautaire ;

— Le pourcentage de territoire qui sera administré par chaque communauté sera défini selon certains critères comme la productivité des terres, leur importance économique et les titres de propriété ;

— La sauvegarde des droits de l'homme et des libertés fondamentales telles que la liberté de circulation, d'établissement et le droit à la propriété et au travail pour tous les citoyens.

DIMITRI ANDREOU.

DOSSIER

L'EUROPE, AU-DELA...

L'Europe (l'Occident) n'a pas saisi l'ampleur des défis que lui lancent le sous-développement... et le développement, écrivait ici François de Ravignan (« le Monde » du 11 avril). Elle étouffe sous le poids des pactes militaires et du droit des Etats, commentait l'écrivain hongrois Konrad (« le Monde » du 18 avril). Elle demeure très peu connue en Chine où, cependant, la jeunesse commence à poser des questions sur la démocratie et les droits de l'homme, notait, de son côté, Xu Xing (« le Monde » du 10 mai).

Alexandre Zinoviev présente aujourd'hui ses réflexions, à partir de son expérience de l'U.R.S.S. Philosophe déchu de sa nationalité en septembre, il est professeur de logique à l'université de Munich. Infiniment pessimiste, il n'a confiance en rien ni en personne. Et surtout pas dans les capacités de rédemption du régime.

Pour l'auteur de l' « Avenir radieux », des « Hauteurs béantes » — cette encyclopédie d'une société totalitaire, — des « Notes d'un veilleur de nuit » (Ed. l'Age d'Homme, Lausanne), — rien ne peut ébranler ce régime parce qu'il correspond trop bien au besoin de la sécurité, aussi minimale soit-elle, qu'il offre au Soviétique moyen en contrepartie d'un minimum de travail. D'où la vision désenchantée qu'a Zinoviev de ce « jeu à l'histoire » en cours dans le monde. Et le logicien de conclure que la science peut aider à comprendre la « Ligne directrice inhumaine » et donc les relations entre l'Europe et le monde, et entre les deux Europes.

Le jeu à l'histoire

par ALEXANDRE ZINOVIEV

Selon un lieu commun ressassé, le monde contemporain forme un tout. Chaque événement d'importance qui se produit dans l'une de ses parties se répercute sur toutes les autres. Pour résoudre les problèmes sérieux, il faut donc tenir compte des relations réciproques et des intérêts des divers éléments du système mondial. Mais il est plus aisé de donner d'aussi sages conseils que de les suivre. En fait, la plupart du temps, les gens se comportent comme si le monde n'était pas une entité et comme s'ils ignoraient les conséquences de leur conduite non seulement pour les autres mais aussi pour eux-mêmes. Il semble inutile de rechercher les causes de cette situation dans la méconnaissance du lieu commun énoncé ci-dessus. Le comportement des gens comme leurs associations dans l'arène de l'histoire ne sont pas déterminés par leur degré de connaissance de cette arène, mais par ce qu'ils veulent y faire ou ce qu'ils sont contraints d'y faire.

Aussi, pour réfléchir sur les rapports entre les pays, les blocs et les systèmes sociaux du monde dans son ensemble ou dans certaines de ses grandes parties (par exemple l'Europe), il est préférable de ne pas poser le problème en termes moraux : « Que faut-il, que vaut-il mieux faire ? » (sous-entendu : pour que la brebis soit sauve et le loup rassasié ?). Il vaut mieux poser le problème impartialement, de manière scientifique : « Que se passe-t-il et que se passera-t-il ? », sans tenir compte ni des souhaits admirables des uns (des loups surtout) ni des méchantes intrigues des autres (des brebis en général).

Evidemment, l'approche scientifique du problème permettra seulement aux quelques rares esprits lucides d'avoir la satisfaction de pouvoir proclamer ! *« Nous vous l'avions bien dit ! »*, s'ils survivent, bien sûr, aux événements indésirables pour l'humanité contre lesquels ils l'auront mise en garde. Pourtant, je tiens à ce point de vue scientifique. Non pas pour accroître le nombre des esprits lucides mentionnés ci-dessus : je ne vais faire aucun pronostic. Surtout pas parce que j'ai l'intention de rappeler, une fois de plus, aux hommes la vanité de leurs efforts : on ne saurait les arrêter, ce faisant. Mais parce que, dans notre ère d'accablant épanouissement de la science, il faut résoudre de manière scientifique les problèmes du rôle de la compréhension scientifique dans des situations où les hommes ne peuvent en bénéficier pour les analyser.

Les avantages de l'approche scientifique sont incontestables, jugez-en vous-mêmes ! Ainsi, en raison de l'activité de certains, des millions d'autres souffrent dans le monde. Si l'on ne s'en tenait pas à un point de vue scientifique, il faudrait souffrir pour eux, manifester son indignation et même mener je ne sais quelles actions en faveur des malheureux. Point besoin de tout cela si vous envisagez tout d'un point de vue scientifique. Vous pouvez alors ne voir dans la situation mondiale qui s'est créée qu'un jeu original, un jeu mené dans l'esprit de l'un des courants prospectifs de la science. En même temps, par rapport au reste de l'humanité, vous vous sentirez plus fort. Et ce qui est le plus étonnant, c'est que vous aurez, hélas ! raison.

Un spectacle grandiose

Evidemment, tout ce qui se passe dans le monde n'est pas forcément un jeu. Et la partie n'est pas toujours forcément en train de se jouer. On ne saurait utiliser la notion de jeu pour qualifier tous les rapports entre les êtres humains et les pays. Mais tout ce qui se produit a un aspect ludique. C'est là un fait indéniable et qui joue un rôle important.

En tout cas, les relations entre les pays du bloc soviétique (l'Est) et des pays occidentaux (l'Ouest) constituent actuellement un exemple pur de jeu : il s'agit d'un spectacle grandiose (beaucoup d'hommes politiques d'ailleurs se comportent en acteurs, et dans les actions politiques l'élément spectaculaire est de plus en plus dominant), et chacun aspire là à rouler ses partenaires.

Que faut-il pour que se crée une situation de jeu ? Une certaine autonomie des partenaires, une possibilité d'actions résolues, une liberté de choix relative des actions, une possibilité d'actions de rétorsion aux actions des partenaires, un calcul intellectuel, une volonté de l'emporter sur l'adversaire, ainsi que l'existence de quelques règles dans le cadre desquelles se dispute la partie. De toute évidence, de telles conditions existent actuellement dans les relations entre les pays et les blocs et se retrouvent concrètement dans leur comportement. Il n'est pas possible de tenter de déterminer ici d'où provient l'initiative en vue de la formation d'une situation de jeu et qui y joue le rôle le plus actif. Mais c'est un fait évident, à présent, que, de par leur nature sociale, les pays du bloc soviétique sont enclins à des jeux à l'échelle planétaire, obligeant leurs partenaires occidentaux à un comportement analogue : sans une similitude des partenaires, le jeu est impensable.

A l'Est, une direction unique (stable), transmissible et sûre d'elle-même, a la possibilité de disposer de pays entiers comme de corps obéissants. L'énorme appareil administratif a un système de comportement usuel et élaboré dans le détail pour tous les événements possibles de la vie intérieure du pays comme pour ses actions extérieures. La direction du pays l'a transformé en un théâtre pour ses spectacles autoritaires, et elle tente de planter ses tréteaux sur toute la planète. Dans son activité, beaucoup de choses sont dictées par les intérêts du jeu, du spectacle en tant que tel. En particulier les rencontres interminables, les visites, les négociations, les discours, sont nécessaires surtout à ceux qui y participent — beaucoup plus qu'à la solution de tâches qu'ils ont à accomplir. Pour les participants, c'est un moyen de passer le temps, un mode de vie, une manière de consolider leur position, leur carrière, de satisfaire leur cupidité et de se distraire. Ces spectacles deviennent alors des objectifs en eux-mêmes, et ce n'est que partiellement, et parfois, qu'ils sont le moyen de parvenir à d'autres buts.

Mais cet aspect théâtral n'est qu'une manifestation secondaire par rapport à l'autre aspect du jeu, celui de l'aspiration à rouler ses partenaires, que j'évoquerai exclusivement dans ce qui suit. Je veux attirer l'attention sur certaines particularités importantes du jeu mondial en cours de ce point de vue là. Même si, selon la loi des systèmes sociaux communicants, les partenaires du jeu tentent de se ressembler, ils restent malgré tout de valeur inégale. Pour l'un des partenaires, l'assimilation n'est qu'extérieure et ne touche guère les bases du régime social du pays. Pour l'autre partenaire, elle est profonde et sape les bases mêmes de l'organisation de la vie. Les règles du jeu sont de deux ordres : celles qui sont formelles (apparentées et officiellement avouées) et celles qui ne sont pas formelles (dissimulées et officiellement rejetées). Les premières sont communes aux deux partenaires. Les secondes peuvent être différentes. Dans le jeu en cours, certains des participants sont enclins aux règles formelles et d'autres à celles qui ne le sont pas.

Ces derniers, tout en faisant semblant de respecter les règles officielles visibles, mènent surtout le jeu selon leurs règles secrètes (espionnage, cinquième colonne, chantage, désinformation, fourberies, etc.). C'est un jeu étrange, mené avec la participation de tricheurs, mais selon des règles formelles qui interdisent de dénoncer ces tricheurs et de leur casser la figure avec un chandelier (1).

Pour certains participants, la décision même de participer au jeu équivaut à perdre, car, dans de tels jeux, tout l'avantage appartient aux tricheurs. C'est seulement en ne participant pas au jeu (c'est-à-dire en le quittant ou en détruisant la situation de jeu) que ces participants ont une certaine chance de rester sains et saufs. Ce jeu, qui est en réalité du chantage et du pillage, ne fait que prendre la forme d'une victoire dans un duel « honnête ». Et celui qui est pillé accepte lui-même volontiers cette forme de défaite « honnête » pour conserver le sentiment de sa propre dignité, dont personne n'a que faire.

Les participants du jeu que nous examinons peuvent-ils se laisser guider par des prévisions scientifiques ? Une réponse positive à cette question semble évidente. Des Etats aussi puissants peuvent-ils, alors qu'il y a tant de scientifiques, se passer de la science qui a atteint un tel niveau ?

Et pourtant, la situation réelle est la suivante : ce que l'on peut prévoir avec exactitude de manière scientifique est banal et sans utilité. En revanche, ce qui n'est pas banal et aurait une importance pratique ne peut, en principe, dans la plupart des cas, être prévu avec exactitude en raison de la complexité et de la variabilité de la vie publique, de l'existence de tendances et de corrélations contradictoires qui se modifient mutuellement, analogues à la corrélation des inconnues dans une équation indéterminée en mathématique. On ne peut prévoir scientifiquement que ce qui est indispensable, alors que l'activité des gens est située surtout dans la sphère du possible. La prévision du possible ne peut être faite qu'avec un certain degré de probabilité, ce qui est valable pour des événements qui se répètent, mais ne convient pas toujours à un cours exceptionnel ou individuel de l'histoire. Il est difficile, dans ce cas, de déterminer la probabilité des événements possibles. Et les critères qui existent pour cela sont incertains. La science elle-même est une manifestation sociale et non pas une vérité pure. On ment aussi souvent en science qu'ailleurs. Ajoutez à cela le lourd appareil de la science et du pouvoir, les pertes de temps, le désir d'éviter toute responsabilité et tout risque, et l'envie d'en tirer profit pour soi-même dans l'immédiat, sans penser au lendemain.

La fameuse Ligne directrice

Bien sûr, même dans un jeu social, les partenaires tentent d'apprendre quelque chose et de prévoir la conduite de l'autre joueur. Ce n'est pas une prévision scientifique, mais une prévision de jeu. C'est une quasi-prévision, car elle n'a pas un caractère de véracité. Les partenaires entreprennent des actions qui leur semblent le plus profitables pour eux-mêmes. Et le succès ou l'insuccès de ces actions crée une illusion : celle de sanctionner ou d'infirmer les décisions en question en tant qu'appréciation de la pensée scientifique. Il est évident que, même dans un jeu social, les partenaires reçoivent des informations et en tiennent compte. Mais, du point de vue intellectuel, la force déterminant leur conduite est une forme particulière de la conscience publique, la fameuse Ligne directrice. C'est très nettement visible pour l'exemple de l'U.R.S.S. En ce qui concerne les pays de l'Occident, ce n'est pas aussi évident, dans la mesure où l'on y pratique encore des formes traditionnelles de comportement politique. La Ligne directrice n'est d'ailleurs pas une manifestation politique, bien qu'elle puisse inclure certains éléments de politique.

On a beaucoup parlé du dogmatisme, de l'obstination et de la rigidité de la politique soviétique. Mais on a toujours complètement perdu de vue l'essence de ce phénomène : la Ligne directrice qui lui tient lieu de fondement. Elle n'est pas la manifestation d'une sottise quelconque ou le résultat de l'influence d'une idéologie rétrograde. Elle est parfaitement naturelle et très efficace, comme le montre l'expérience de l'histoire ; elle est une forme de comportement, naturelle et très efficace, d'une société de type communiste représentée par sa direction. Voici quelques caractéristiques de ce phénomène social encore mal étudié. La Ligne directrice compense l'impossibilité de prévoir exactement les événements de la vie publique dans les cas importants qui sortent de l'ordinaire. Elle est parfaitement adéquate au volumineux appareil de direction de la société et à la position de ses représentants dans la société, pour lesquels elle est fort commode. Une *fois* créée, elle fonctionne ensuite *a priori* en ce qui concerne les événements qui se produisent et ceux qui sont supposés se produire.

Le régime se comporte avec cette Ligne directrice comme s'il savait d'avance tout ce qui pourrait se produire et comme si tout se passait en fonction d'elle. Cette Ligne directrice est en fait solide, elle est pratiquement permanente. Il est pratiquement impossible de la modifier. Lorsqu'il semble que la direction tient compte d'une évolution et change de Ligne, en fait la direction ne fait que chercher le moyen d'appliquer, sans la changer, la Ligne directrice dans des conditions nouvelles. La Ligne est appliquée strictement et sans routine dans les petites et dans les grandes affaires. On peut jouer les yeux fermés avec une telle Ligne, certain que l'on est de la réussite du jeu. C'est pourquoi sont possibles certaines actions des autorités — qui semblent absurdes si on les examine en elles-mêmes, mais qui sont parfaitement raisonnables si on les examine selon les règles du jeu « à l'aveuglette ».

Il est donc naïf de croire qu'il suffit de faire fortement pression sur la direction soviétique pour que celle-ci « se corrige ». En réalité, la direction soviétique elle-même est impuissante devant la Ligne, qu'elle ne fait qu'incarner et dont elle a la garde à un moment donné. On sélectionne les gens pour la direction selon des principes tels qu'ils se révèlent incapables de changer la Ligne directrice, ce qui d'ailleurs ne les intéresse pas. Ils ne peuvent demeurer aux postes de commande qu'en la servant. Eux-mêmes en sont les esclaves.

Faire chanter, embrouiller, mentir

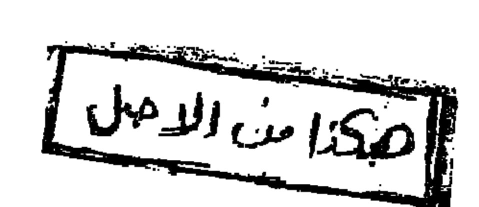
La Ligne directrice évoquée ci-dessus est la somme des principes de comportement dans toutes les situations possibles des personnes représentant les intérêts de l'État (du pays). Une partie de ces principes est formulée avec une telle phraséologie qu'il faut une préparation particulière pour pouvoir comprendre leur essence. Une autre partie est formulée dans des instructions secrètes. Une dernière enfin n'est pas formulée du tout. Mais les personnes qui incarnent la Ligne directrice prennent connaissance de ces principes en pratiquant leur activité ou les découvrent toutes seules comme quelque chose de parfaitement naturel. On ne se rend même pas compte de l'existence de certains d'entre eux. Et si on les attribue ouvertement à une société donnée, les représentants de celle-ci le nieront catégoriquement.

Voici certains principes de la Ligne directrice que l'on trouve dans la pratique : s'élargir dans toutes les directions possibles ; pénétrer partout : dans n'importe quels organisations, pays, parties du monde ; avoir ses gens partout ; troubler et embrouiller ; exciter les uns contre les autres ; intimider ; faire chanter ; promettre ; mentir ; se mettre d'accord mais n'agir que selon son gré ; attirer tout le monde dans son jeu ; développer par tous les moyens la cinquième colonne ; faire traîner les découvertes et les inventions ; donner des spectacles grandioses dont l'objectif est de tromper et de mystifier. Bref, il s'agit d'utiliser tous les moyens inventés par l'histoire pour la lutte non pour la vie mais pour la mort. Mais pour faire appliquer les principes de la Ligne directrice, il faut être pédant et patient. Une masse énorme de gens appliquent ces principes en ayant à leur disposition toute la puissance de l'Etat. Sans que pour autant naissent pour tous ces gens des problèmes d'ordre personnel, parce que tous continuent à vivre leur vie habituelle et à remplir leurs fonctions habituelles. L'application des principes susmentionnés dérive de leur activité habituelle.

L'avantage d'une forme dirigée de comportement dans une situation de jeu réside aussi dans le fait que le régime transforme en sa faveur même les actions qui lui sont extorquées. L'émigration d'U.R.S.S. de juifs et de dissidents en est un exemple classique. Cette concession obtenue au début du jeu a ensuite servi au régime de moyen pour résoudre nombre de ses problèmes. Ainsi, cette concession a acquis l'apparence d'une action planifiée. Cette apparence n'est pas fortuite non plus. Toutes les actions de ce genre sont repensées *a posteriori* dans l'esprit de la Ligne directrice pour leur donner un aspect conforme au plan et aux conséquences prévues avec exactitude. C'est dans cet esprit que l'on a repensé l'événement le plus grandiose de la vie du régime — à savoir le processus même de son établissement. Toutes les actions sérieuses du régime prennent ici la forme d'un calcul énorme et méphistophélique, même si elles ne comportent pas un gramme d'intelligence ou si elles sont une surprise totale pour le régime. Ainsi, même les insuccès et les défaites sont repensés de manière à devenir des pas menant à une victoire quelconque due en fait à de tout autres raisons.

Et si la science peut être de quelque utilité pour résoudre les problèmes posés dans le monde contemporain par les relations entre les pays et les blocs, c'est peut-être avant tout dans sa contribution à la compréhension de cette Ligne directrice, de sa « psychologie », de ses vecteurs, c'est-à-dire à la compréhension de la nature du type de société qui participe au jeu mondial. Ce n'est déjà pas si mal de comprendre à qui on a affaire dans ce jeu et de ne se faire aucune illusion sur son partenaire. Cela permet à tout le moins de savoir que l'on n'est pas la victime de sa propre sottise, mais de l'esprit de suite borné et de la persévérance d'une Ligne directrice inhumaine appliquée par des imbéciles plus grands que vous-même.

(1) Avant la révolution, dans les cercles de jeu, tout tricheur découvert par ses partenaires était aussitôt assommé avec les chandeliers qui éclairaient les tables.



Le Canada du retour aux sources

(Suite de la première page.)

Les deux « groupes ethniques », comme l'on dirait aujourd'hui (« *J'ai trouvé là*, écrivait pour sa part lord Durham, *non une lutte de principe, mais de race* »), paralysent par leur mésentente le fonctionnement de la colonie dans l'ouest du pays (l'ancien Haut-Canada). On entend réclamer de plus en plus souvent une représentation proportionnelle de la population, afin de noyer les francophones, traités jusque-là sur un pied d'égalité. Proposition de nature à déclencher une guerre civile, mise en avant par les plus radicaux des « grit - libéraux », ancêtres des libéraux d'aujourd'hui. Le parti conservateur, qui voit le jour, lui aussi, à cette époque, a une position plus modérée et plus pragmatique. Il est mené par un jeune avocat, John A. Mac Donald, qui dominera la vie politique canadienne de 1854 à sa mort, en 1891.

Mac Donald est favorable à une coopération entre les « *races* », partisan de concessions profitables. « *Pour conquérir*, écrit-il en 1865, en reprenant le titre d'une pièce célèbre, *She stoop to conquer, l'Anglais du Bas-Canada* (où les Français sont majoritaires) *doit s'incliner. Il doit devenir l'ami des Français.* »

L'ogre américain

Ce n'est pas l'intention des « grits », et c'est pourtant eux qui proposeront les premiers une solution à l'impasse politique : le fédéralisme. La formule relancera la machine politique, faisant oublier, pour un temps, les problèmes posés par les Français. Car ceux-ci sont, dans l'immédiat, moins préoccupants que d'autres : les Américains. L'Ouest canadien commence à s'ouvrir. Sa conquête demandera une coordination des efforts et des investissements considérables. Elle promet la richesse et — chaque partie en est intimement convaincue — un accroissement de son pouvoir politique. Mais, d'abord et avant tout, il faut aller plus vite que les Américains ; ils ont déjà une bonne longueur d'avance dans la conquête de l'ouest du continent. Ils sont forts et déterminés.

C'est peut-être cela qui convainc Mac Donald — personnellement attaché au système législatif anglais — d'œuvrer lui aussi pour une solution fédéraliste. « *Si le Canada doit demeurer un pays distinct des Etats-Unis*, écrit-il alors, *nous devons veiller à ce qu'ils ne nous doublent pas sur nos arrières, légalement ou par la force, et nous coupent la route du Pacifique.* »

L'argument de la cohésion nécessaire pour prévenir l'expansionnisme américain rallia les Canadiens à l'idée d'un expédient où ils entraient pourtant pour si peu.

La mère patrie anglaise ne fut pas la plus difficile à convaincre. La défense des côtes canadiennes coûtait déjà très cher aux contribuables britanniques. Il y avait aussi un intérêt financier à confier à des « gens concernés » au premier chef la responsabilité de la marche vers l'ouest, celle du développement du pays sur lequel ils vivaient. Il y avait par-dessus tout l'ombre des Etats-Unis émancipés, les menaces que représentait leur force croissante. D'ailleurs, pour ne pas risquer d'indisposer la jeune République, Londres demandera qu'on appelle simplement le nouveau pays « dominion », plutôt que « royaume », auquel ils avaient pensé tout d'abord. A Londres, on est d'ailleurs souvent persuadé que l'Amérique du Nord finira probablement sous un seul drapeau et que le mieux que l'on puisse faire, c'est de veiller à préserver un transfert favorable aux affaires. Le « Canadien » Alexander Galt s'est rendu à Londres avec Mac Donald pour « *vendre son projet* » et constate qu'on accepte celui-ci pour des raisons qui l'humilient. « *Je ne peux me dissimuler*, écrit-il à un ami, *le fait qu'ils veulent se débarrasser de nous.* »

Les Français du Canada furent acquis à l'idée d'une autre manière. On fit de la « *survivance* » le mot d'ordre du jour et des Etats-Unis l'ogre menaçant. L'Eglise catholique était foncièrement antirépublicaine et donc antiaméricaine. Elle prit sa part de travail de persuasion. Montréal se trouvait au fait de sa puissance et comptait bien conserver l'avantage sur Toronto dans la conquête de l'Ouest. Une fédération ferait sans doute perdre à la province canadienne française l'égalité dans la représentation au niveau du gouvernement de la colonie, mais lui reconnaîtrait, en revanche, le contrôle de son système éducatif. Chacun, en outre, entendait bien signer avec une foule d'arrière-pensées et le souci d'assurer pour son gouvernement provincial le maximum de pouvoir et n'en concéder que le minimum au pouvoir central. C'est ce qu'exprimait on ne peut plus clairement un des défenseurs du projet confédératif au Québec, M. E. Taché, en disant : « *Si l'on parvenait à une union fédérale, cela équivaudrait à peu près à la suppression des provinces et le Bas-Canada réussirait par là à préserver son autonomie et toutes les institutions qui lui sont chères.* » Mis de côté, le problème posé par les francophones devait inévitablement resurgir.

Le vide au centre du système

Le dominion canadien vit le jour d'une façon aussi britanniquement informelle que possible. Rien qui ressemble, de près ou de loin, à une Assemblée constituante n'avait été mis sur pied. Les délégués qui se réunirent à Québec en 1864 pour adopter une résolution proposant l'« *union fédérale sous la couronne de Grande-Bretagne* » et ceux qui signèrent à Londres, en 1867, l'Acte d'Amérique du Nord britannique (A.A.N.B.) n'avaient pas été élus pour cela, mais se trouvaient être les représentants d'une coalition politique momentanée. La résolution de Québec, qui fut quand même un document de base pour la rédaction de l'A.A.N.B., avait été adoptée par la législature du Canada, mais repoussée par celle du Nouveau-Brunswick et jamais présentée aux élus de la Nouvelle-Ecosse.

Cette faiblesse de Constitution qui devait marquer le caractère du nouvel Etat était contenue plus encore dans les principes qui inspiraient sa conception que les défauts mêmes de l'A.A.N.B., document incomplet et vague. Il y avait un modèle politique que les Canadiens britanniques et catholiques rejetaient : la république. Il y avait un modèle de nation dont ils ne voulaient pas : une « union organique » telle qu'ils en voyaient naître une sous leurs yeux à travers l'œuvre des « pères fondateurs » américains et dans les conséquences dramatiques de la guerre de Sécession. Ils ne voulaient pas d'un Etat à la personnalité trop accusée parce qu'il n'était pas question pour eux de renier leur attachement à l'Angleterre.

Ils ne voulaient pas d'un Etat trop fortement centralisateur, pour deux raisons : d'une part, les Canadiens étaient, semble-t-il, à l'époque, plus individualistes ou libertaires que leurs voisins américains ; d'autre part, il était impossible de fondre deux peuples hier ennemis, l'un vaincu, l'autre vainqueur, en un seul.

D'où cette idée politique presque indéfinissable d'une association assez forte pour protéger les parties qui la forment, assez faible en même temps pour ne pas entraver leur épanouissement. C'est exactement la tâche qu'assigne M. Mac Donald au fédéralisme canadien. « *Nous devons*, écrit-il à cette époque, *avoir un gouvernement central fort, à l'intérieur duquel nous pourrons aménager une liberté constitutionnelle au contraire de ce qui se passe en démocratie* (il vise la démocratie américaine) *et être capable de protéger la minorité par le moyen de ce gouvernement central fort.* » On ne saurait être plus sincère et, à la limite, plus contradictoire.

Dans son ouvrage *The Pelican history of Canada*, l'historien Kenneth McNaught cite une phrase de lord Acton qui s'applique parfaitement au Canada et montre bien que le problème de la liberté dans ce cas a nécessairement privé le nouvel Etat d'une densité qui contribue d'ordinaire à la cohésion des systèmes politiques. « *Une grande démocratie*, soutenait lord Acton, *doit, ou bien sacrifier un gouvernement local à l'unité, ou bien préserver celui-ci par le fédéralisme... Une coexistence de plusieurs nations dans un même Etat est le test en même temps que le meilleur garant de la liberté en son sein.* »

La liberté accordée aux citoyens et aux « *peuples fondateurs* » l'était nécessairement au détriment du sentiment d'identité nationale canadienne. Aujourd'hui encore, et sans parler du phénomène québécois, de nombreuses populations de l'Ouest du pays, d'origine ukrainienne, allemande, ou de confession mennonite, n'hésitent pas à affirmer devant les caméras de télévision nationale qu'elles se reconnaissent d'abord dans leur identité ethnique ou religieuse, et seulement ensuite dans leur citoyenneté canadienne.

Par ces dispositions, l'Acte d'Amérique du Nord britannique est conforme aux volontés de ses rédacteurs, mais laisse par là-même quantité de problèmes irrésolus. L'A.A.N.B. donne au pouvoir central « *tous les grands sujets de législation* » et tous les pouvoirs qui ne sont pas autrement nommés dans le texte. En revanche, les provinces se voient concéder une liste limitative de prérogatives (routes, impôts directs, institutions locales, « *propriété et droit civil* », éducation).

La question de la répartition des pouvoirs entre Ottawa et les provinces n'a jamais cessé depuis lors d'être à l'ordre du jour. Imprécise à l'origine, elle le demeure aujourd'hui, et la soudaine richesse des provinces de l'Alberta ou du Saskatchewan les amène à contester le pouvoir central alors que le lent déclin des provinces dites maritimes, à l'Est, les rend plus que jamais dépendantes de l'argent d'Ottawa. Le premier ministre, M. Trudeau, est un chaud partisan du centralisme et d'un pouvoir fédéral qui fera, selon ses propres termes, « *dire non aux provinces* ». Très proche en cela des idées de MacDonald. Il voit dans cette autorité la seule façon de maintenir l'unité du pays et une coexistence fructueuse entre les deux nations qui l'animent.

Le lien anglais

Vide en son centre et dépendant de ce vide pour sa survie, le Canada a été handicapé en outre par son lien avec l'Angleterre, lequel n'est pas encore complètement rompu. A l'époque de la rédaction de l'A.A.N.B., on fit grand cas du caractère « *compact* » qu'aurait le fédéralisme canadien, signifiant par là qu'il s'agissait bien d'une réalité autonome et solide dotée d'une légitimité interne. C'était se payer de mots, car les provinces qui accouchèrent du dominion canadien ne disposaient d'aucune souveraineté réelle (à l'inverse de celle que s'étaient arrogée spontanément les Etats américains) et, logiquement, elles n'étaient pas capables de « déléguer » cette souveraineté qu'elles n'avaient pas à un gouvernement central. L'ensemble du projet canadien a donc été essentiellement concédé par la métropole, désireuse de faire face à une conjoncture délicate : la souveraineté canadienne est, par nature, fragmentaire, sinon en fait, du moins en droit.

Cette dépendance à l'égard de Londres a menacé, à plusieurs reprises, la fragile cohésion du dominion, particulièrement quand il s'est agi d'accepter ou de refuser l'aide militaire que la Grande-Bretagne réclamait. Pour les Canadiens anglais, il s'agissait tout au plus d'une demande d'un parent trop exigeant et trop égocentrique. Pour les Canadiens français, en revanche, cela équivalait, quoi qu'on en dise, à aller donner son sang sur des terres étrangères pour la seule satisfaction de la race des vainqueurs. Les prétentions de Londres dans ce domaine ont considérablement accéléré le développement du nationalisme canadien français. Le meilleur exemple à ce sujet est sans doute celui de la guerre des Boers, autour de 1899, qui fit d'Henri Bourassa le premier des « nationalistes québécois » du vingtième siècle.

Ce n'est qu'en 1909 qu'Ottawa créa son propre département des affaires extérieures. Encore ressemblait-il davantage à un club de gentlemen anglais qu'à un ministère. Ce n'est seulement qu'en 1964 que le pays eut son drapeau. Les dominions acquirent, en 1923, le droit de signer eux-mêmes leurs traités, et, en 1931, le statut britannique de Westminster leur accorda une autonomie complète. Pour assainir la nature constitutionnelle de l'Etat canadien, il faudrait « rapatrier » l'acte d'Amérique du Nord britannique, qui reste un document du Parlement britannique, et revoir cette Constitution, qui n'en est pas une.

Tel qu'il est, ce document ne satisfait pas le pouvoir central et encore moins les provinces ; si l'on y touche, il faudra l'amender. Et c'est là que les problèmes resurgiront, chacun s'efforçant de se tailler la meilleure place. Les projets de réforme et de rapatriement de cette Constitution se sont succédé depuis 1967 sous le gouvernement de Lester D. Pearson, et le premier ministre, M. Trudeau, en a fait l'élément-clé de sa campagne électorale pour le scrutin du 22 mai. Jusqu'ici, toutes les tentatives pour résoudre cette question, ont échoué.

L'histoire du Canada est donc celle de ses forces centrifuges, de sa périphérie puisque l'Etat n'a pas, à proprement parler, de centre. Tout l'art politique des premiers ministres canadiens a consisté à étouffer ou à ralentir l'expression des antagonismes. Il y a cent ans, le Canada voulait survivre contre les Américains. Aujourd'hui, il lui faut survivre parce qu'il est devenu le Canada, entité fragile par sa définition même mais qui pourrait — si une séparation du Québec ne la lance pas sur une nouvelle trajectoire — perdurer ainsi, instablement stable.

ALAIN-MARIE CARRON.

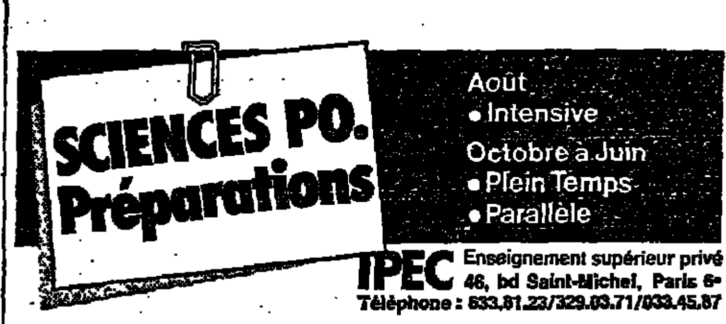
Prochain article :

PIERRE-ELLIOT TRUDEAU OU LA VOCATION DE NARCISSE









AMÉRIQUES

Salvador

Les négociations se poursuivent entre les révolutionnaires et les émissaires de Paris et de Caracas

Le Bloc révolutionnaire populaire (B.R.P.) a rejeté, mercredi 16 mai, l'offre de médiation faite par l'archevêque de San-Salvador, Mgr Oscar Arnulfo Romero, pour mettre fin à l'occupation des ambassades de France et du Venezuela dans la capitale. Dans une interview publiée dans un quotidien salvadorien, le prélat avait renouvelé sa demande au B.R.P. de cesser les occupations, estimant que le groupe révolutionnaire avait atteint ses objectifs : la libération de deux de ses dirigeants et le soutien de l'opinion.

Le Bloc révolutionnaire a précisé que des négociations directes se poursuivaient avec des émissaires spéciaux français et vénézuéliens. D'autre part, le gouvernement a menacé de suspendre les garanties constitutionnelles.

De nouvelles actions violentes ont eu lieu mercredi 16 mai. En début d'après-midi, un groupe de sympathisants du Bloc populaire révolutionnaire (B.R.P.) ont occupé une nouvelle église située dans le nord de la capitale, et trois cents personnes ont manifesté leur soutien au B.P.R. devant la cathédrale. Par ailleurs, un groupe des Forces populaires de libération (F.P.L.) a bloqué la route reliant Chalatenango, ville natale du président Romero, à Arcato, au nord de la capitale.

LE B.P.R. SE VEUT « UN MOUVEMENT DE MASSE »

« Nous ne sommes pas un mouvement terroriste. Le B.P.R. est au contraire un mouvement de masse », assure un membre de cette organisation, de passage à Paris. Il fait remarquer que les occupations de l'ambassade de France et de la cathédrale ne sont pas des actions isolées : *« Elles interviennent au moment où une forte mobilisation sociale a lieu au Salvador ; les grèves et manifestations actuelles prouvent bien le soutien que nous accorde le peuple salvadorien. »* Ce militant dit que le B.P.R. a indiqué sa *« volonté pacifique »*, faisant notamment savoir, dès le premier jour de l'occupation de l'ambassade, que *« la vie de l'ambassadeur n'était pas menacée »*. Il ajoute que les ambassades de France et du Costa-Rica ont été choisies *« parce qu'il s'agit d'ambassades de pays à forte tradition démocratique, dont on peut attendre une mobilisation de soutien au peuple salvadorien »*.

Il ne s'agirait donc pas, contrairement à ce qu'a affirmé M. Barrios, dirigeant communiste salvadorien, de protester contre l'aide financière, technique et militaire que la France apporte au Salvador. *« Le sens de cette action n'a été à aucun moment de dénoncer les relations franco-salvadoriennes »*, affirme le membre du B.P.R. Le seul objectif de l'opération est, selon lui, d'exiger la libération de cinq militants et responsables du mouvement et surtout d'attirer l'attention sur ce pays d'Amérique centrale où sévit la répression.

Celle-ci se manifeste surtout dans les campagnes, mais elle frappe aussi l'Eglise catholique. Selon le père dominicain Maurice Barth, qui appartient au Comité français de solidarité avec le peuple du Salvador (1), *« un quart des membres du clergé est victime de la répression parce qu'une large majorité de l'Eglise, avec, en tête, l'archevêque de la capitale, Mgr Romero, est aux côtés des luttes du peuple »*.

(1) Maurice Barth, 45 bis, rue de la Glacière, 75013 Paris.

● *Le syndicat C.F.D.T. du ministère des affaires étrangères* exprime dans un communiqué son inquiétude grandissante quant au sort des six agents — trois titulaires et trois non titulaires — détenus dans les locaux de l'mbassade de France à San-Salvador. Le syndicat s'élève contre « *l'indifférence de l'opinion publique* » et rappelle que « *la sécurité des agents des services diplomatiques et consulaires, catégorie particulièrement exposée de citoyens français à l'étranger, est une affaire aussi sérieuse que celle des policiers et des postiers en France* ». Le syndicat demande que « *la surveillance de la vie de ces six collègues passe avant toute autre considération* ».

Venezuela

● UN CENTRE DE TORTURES ET UN CIMETIÈRE CLANDESTINS utilisés par des agents de la police judiciaire ont été découverts par les autorités, a rapporté, mercredi 16 mai, la presse de Caracas. La découverte de ce centre a eu lieu dans le cadre de l'enquête contre un groupe d'agents de la police judiciaire emprisonnés, qui sont soupçonnés d'avoir assassiné l'avocat Ramon Carmona. — *(A.F.P.)*

● *L'UNESCO a décidé*, mercredi 16 mai, qu'il n'y aurait pas de fonds spécial d'aide aux réfugiés chiliens. Cette décision a mis fin à une longue controverse, entamée il y a un an par l'Union soviétique, qui avait suggéré la création de ce fonds au sein de l'organisation.

Le Chili a obtenu gain de cause au cours d'une vive discussion consécutive à la lecture du rapport présenté par le directeur nationale. La proposition soviétique a été implicitement rejetée avec l'adoption, par 23 voix contre 13 d'une résolution rappelant « *le universel de l'action menée par* 23 voix contre 13, d'une résolution *universel de l'action mené par l'UNESCO pour la défense des droits de l'homme* ».

États-Unis

La mort mystérieuse de Karen Silkwood

New-York (A.F.P.). — Trois femmes et trois hommes sont enfermés depuis le mardi 15 mai après-midi dans une salle du tribunal d'Oklahoma-City (Oklahoma), pour délibérer sur un dossier de contamination au plutonium particulièrement mystérieux, l'affaire Karen Silkwood.

Après dix semaines de débats, qui ont vu défiler une centaine de témoins, ils doivent décider dans quelle mesure cette ancienne laborantine d'une usine nucléaire a été contaminée au plutonium par la faute de ses employeurs, quelques semaines avant de mourir dans un accident de voiture inexpliqué, en novembre 1974. Cette thèse est du moins celle des plaignants — la famille de Karen — qui ont mis cinq ans à faire aboutir le dossier, et réclament 11,5 millions de dollars de dommages et intérêts.

La version de l'employeur, la société Kerr-McGee, est différente : Karen Silkwood, qui était une « espionne et une intrigante », s'est contaminée délibérément, en volant du plutonium dans l'usine. Karen Silkwood, âgée de vingt-huit ans à l'époque, était employée dans le laboratoire de l'usine de Crescente (Oklahoma) où l'on fabriquait des barres de combustible destinées aux centrales nucléaires. Début octobre 1974, elle apprenait qu'elle était contaminée par du plutonium, et atteinte d'un cancer généralisé. Quelques jours auparavant, elle avait porté plainte contre Kerr-McGee pour négligences graves dans la sécurité, et malfaçons dans la mise au point des barres de combustible.

Un rendez-vous avec un journaliste

De plus, elle avait rendez-vous avec un journaliste du New-York Times *le jour même de l'accident de voiture où elle devait trouver la mort, le 13 novembre 1974.*

S'est-elle endormie au volant avant d'aller s'écraser sur un talus, comme le soutient la défense, ou bien, comme l'affirme son syndicat, sa voiture a-t-elle été poussée hors de la chaussée par un autre véhicule, sur cette portion d'autoroute déserte, non loin de l'usine ? Une chose est certaine : aucun des documents qu'elle emportait avec elle, pour les remettre au journaliste, n'a été retrouvé.

Les deux parties ne sont d'accord que sur un point : l'appartement de Karen Silkwood a été contaminé par du plutonium renversé par quelqu'un, et du plutonium a été également versé dans des échantillons d'urine qu'elle voulait remettre à un laboratoire.

M. CARTER PROPOSERAIT AU CONGRÈS DE SUSPENDRE POUR UN AN LA LÉGISLATION RESTREIGNANT LES ÉCHANGES AVEC L'U.R.S.S.

Un mois avant sa rencontre avec M. Brejnev, le président Carter s'apprête à demander au Congrès de suspendre l'amendement Jackson-Vanik accroché en 1974 au « Trade Act » (loi sur le commerce extérieur) requis pour l'ouverture des négociations du GATT. Ce texte dénie à l'U.R.S.S. la clause de la nation la plus favorisée tant que Moscou n'aura pas fourni des assurances l'engageant à libéraliser la procédure d'émigration des juifs soviétiques. Or, pour l'administration américaine, cette émigration, qui avait pâti du contrecoup de l'amendement Jackson - Vanik, pourrait atteindre cinquante mille personnes cette année, soit le double d'il y a deux ans.

Un élément non négligeable de l'évolution des esprits au Congrès, sur lequel compte M. Carter pour normaliser, fût-ce à titre provisoire, les échanges commerciaux entre l'U.R.S.S. et les Etats-Unis, est le revirement d'un des deux signataires de l'amendement litigieux, le député démocrate de l'Ohio, Charles Vanik. En visite pour la troisième fois dans la capitale soviétique en avril dernier, M. Vanik s'est converti sans réserve à la détente, ce qui lui valu l'honneur d'un long entretien publié dans la *Pravda*. Approuvant chaleureusement, à l'unisson, a-t-il dit, des électeurs de sa circonscription, l'accord SALT 2, alors en passe d'être conclu, et se désolidarisant de l'« *odieux amendement* » — selon les termes de la *Pravda* — qui porte son nom, M. Vanik s'est vu félicité d'avoir eu le courage de « *reconnaître publiquement son erreur* ».

Le gouvernement Carter, fort de ce ralliement, abandonnerait l'idée de réclamer à l'U.R.S.S. un compte détaillé de l'émigration juive. De son côté, la communauté juive américaine considérerait que l'amendement Jackson-Vanik a fait son temps.

Pour la première fois

UNE FEMME EST ÉLUE PRÉSIDENTE DE L'INSTITUT DE TECHNOLOGIE DU MASSACHUSETTS

Cambridge (Massachusetts) *(A.F.P.)*. — Pour la première fois une femme a été élue au poste de président du corps professoral de l'institut de technologie du Massachusetts (M.I.T.), a annoncé mercredi 16 mai la prestigieuse université américaine. Mme Sheila Widnall, âgée de quarante ans et mère de deux enfants, est également le président de faculté le plus jeune jamais élu au M.I.T.

Mme Widnall, qui se décrit comme « *une féministe relativement radicale* », est l'un des quelque quatre-vingt-six membres féminins de la faculté du M.I.T. « *Nous croyons que c'est le pourcentage le plus important de l'ensemble des principales universités du pays, précise-t-elle, et nous en sommes plutôt fiers.* »

PROCHE-ORIENT

Iran

Allant à l'encontre des instructions de l'ayatollah Khomeiny

Le procureur de Téhéran estime que les « corrompus » doivent également être condamnés à mort

Téhéran *(A.F.P., A.P., Reuter)*. — L'ayatollah Khomeiny a donné l'ordre de « *ne plus tuer* » parce que la révolution iranienne est entrée dans une nouvelle phase, celle de la construction, a déclaré mercredi 16 mai le Conseil de la révolution. Dans un communiqué diffusé par la radio iranienne, le conseil de la révolution, qui détient les pouvoirs exécutif et législatif, rappelant l'instruction donnée lundi à tous les procureurs des tribunaux révolutionnaires de ne condamner à mort que les personnes responsables de meurtres ou de tortures, souligne que « *les mercenaires de l'ancien régime et les contre-révolutionnaires ne doivent pas penser que le moment est propice pour leurs complots. Tous ceux qui tenteront de porter atteinte aux fruits de la révolution continueront d'être sévèrement réprimés par les tribunaux révolutionnaires* », ajoute le texte.

Le procureur du tribunal révolutionnaire de Téhéran, l'ayatollah Azari Ghomi, allant apparemment à l'encontre des directives de l'imam Khomeiny, a estimé mercredi que les inculpés reconnus coupables de « *corruption sur terre* » pouvaient aussi être condamnés à mort par les tribunaux islamiques. L'accusation de « *corruption* », prise dans son sens large, a été portée contre presque tous ceux qui ont été jugés par les tribunaux islamiques depuis la révolution de février.

L'interprétation de l'ayatollah Ghomi semble avoir été retenue par le tribunal révolutionnaire de la ville de Khoy (Azerbaïdjan occidental), qui a fait fusiller mercredi l'ancien directeur de la SAVAK de la ville, reconnu coupable de « *corruption sur terre* » pour avoir créé des groupes armés de paysans et les avoir incités à s'en prendre aux manifestants anti-gouvernementaux.

Deux autres personnes ont d'autre part été exécutées à Meched, dont un juge d'instruction convaincu d'avoir « *injustement poursuivi et torturé des militants opposants au régime du chah* ».

Le quotidien du matin *Peygham Emrouz*, qui est publié dans la clandestinité, a critiqué mercredi les mesures prises contre la presse, affirmant qu'elles avaient « *porté une grave atteinte au prestige international du leader de la révolution iranienne* ». Le journal s'adressant au premier ministre l'a mis en garde contre les « *machinations fascistes et contre « cet autre pouvoir » dont l'ombre couvre le gouvernement tout entier* ».

Mercredi soir, des « *manifestants islamiques* » non identifiés, armés de couteaux et de bâtons, ont interrompu une pièce de théâtre de gauche jouée à l'université de Téhéran. Aux cris de « *le communisme est condamné. L'islam triomphe* », les assaillants ont frappé l'auteur de la pièce, M. Saïd Soltanpour, ainsi qu'un acteur et ont détruits les décors.

Liban

APRÈS LA DÉMISSION DE M. HOSS

Le président Sarkis tente de mettre sur pied un cabinet politique

De notre correspondant

Beyrouth. — Le premier ministre libanais, M. Sélim Hoss, a présenté, mercredi 16 mai, la démission de son gouvernement, qui a été acceptée par le président Sarkis (*le Monde* du 17 mai).

Formé le 9 décembre 1976, le cabinet Hoss est, dans l'histoire du Liban indépendant, celui qui aura eu la plus longue durée, en raison de l'impossibilité à trouver une solution de rechange. Dans sa lettre de démission, M. Hoss a particulièrement insisté sur la nécessité de sortir le pays de son « immobilisme », soulignant que son gouvernement n'avait pas été et ne semblait pas pouvoir être en mesure de le faire.

Trois perspectives s'ouvrent avec la démission de M. Hoss :

— La formation d'un cabinet politique comprenant les modérés des deux camps, qui ouvrirait la voie à une réconciliation intérieure. M. Hoss en serait lui-même le premier ministre, ce technocrate étant considéré aujourd'hui comme la personnalité la plus représentative de l'islam libanais ;

— En cas d'impossibilité, la formation d'un autre cabinet apolitique ;

— Le maintien du cabinet Hoss, comme cela avait déjà été le cas en mai 1978 après plus d'un mois d'infructueux essais pour former un gouvernement.

Malgré l'étroitesse de sa marge de manœuvre, le président Sarkis ne manque pas totalement d'atouts pour mettre sur pied un cabinet politique. Il dispose de l'appui apparemment sérieux de Damas, qui peut exercer des pressions efficaces sur tout ce qui n'est pas Front libanais. Il peut exploiter l'appétit de pouvoir que l'on constate envers et contre tout chez nombre d'hommes politiques libanais, notamment centristes, et l'extrême lassitude de l'opinion de tous bords.

Les obstacles sont cependant de taille. Le principal réside dans les interférences étrangères et la dépendance croissante de chacun des deux camps à l'égard d'Israël et de la Syrie. S'y ajoutent la difficulté de dégager un dénominateur commun politique entre les différentes parties protagonistes, l'accumulation de problèmes non résolus, le sentiment que le Liban traverse — pour longtemps — une phase de « crise bloquée » et la difficulté du dosage ministériel, surtout à l'intérieur de chacun des deux grands camps. Imun

LUCIEN GEORGE.

SELON LE « NEW YORK TIMES »

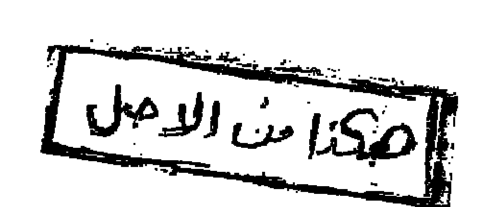
La France cherche à profiter du refroidissement des relations entre l'Arabie Saoudite et Washington

La participation des Palestiniens aux négociations sur l'autonomie « *n'est pas nécessaire* », a déclaré mercredi 16 mars le président Sadate. Le chef de l'Etat égyptien a précisé que les négociations qui doivent s'ouvrir le 25 mai, à Beersheba, portent uniquement sur l'établissement de l'autonomie et ne décideront pas de l'avenir (définitif) des Palestiniens.

Le président Sadate, qui s'adressait à la presse à l'issue d'un meeting populaire à Beheira, dans le delta du Nil, a indiqué que l'Egypte « *ne négociera pas au nom des Palestiniens et n'encourage personne à le faire* ».

Interrogé sur l'attitude de l'Arabie Saoudite, le président égyptien a affirmé qu'il n'avait pas été informé, jusqu'à présent, d'un éventuel refus de ce pays de financer la fourniture de cinquante F5E américains à l'Egypte. « *Si une telle décision me parvient*, a-t-il déclaré, *je demanderai au peuple américain et non au gouvernement ou au président Carter de financer ces appareils.* »

● AUX ETATS-UNIS, *le New York Times* a regretté, mercredi, dans un éditorial, que la France cherche à profiter du refroidissement des relations entre l'Arabie Saoudite et Washington. « *Si M. Sadate a raison, les Saoudiens manœuvrent actuellement — avec la France — en vue de se détacher d'une dépendance à l'égard des Etats-Unis, née de leur volonté d'acheter soixante chasseurs F5, qui devaient leur être livrés au début des années 1980* », écrit le quotidien. « *M. Sadate affirme que les Saoudiens, bien qu'ils s'en défendent, envisagent d'acheter à la place le Mirage 2000 français.* »



AFRIQUE

Maroc

Les diablotins sous les burnous

De notre envoyé spécial

Fès. — *Décidément ni le malaise économique et social, ni les migraines sahariennes, ni même le drame iranien ne peuvent affecter le calme olympien du roi Hassan II. Il l'a prouvé encore le mercredi 16 mai dans la conférence de presse qu'il a donnée à l'occasion de la réception de M. Charles-André Julien, auteur du monumental* le Maroc face aux impérialismes *(1). Après avoir rendu hommage à l'historien du Maghreb et au vieux militant de la décolonisation, le roi a, en effet, offert avec sa sérénité coutumière et son penchant pour la gouaille un véritable festival de formules à l'emporte-pièce.*

C'est surtout de la révolution iranienne qu'il a parlé, alors que nul n'osait évoquer la solitude dans laquelle doivent se trouver certaines monarchies. Hassan II a pris les devants, refusant de parler de révolution et préférant le mot de « révolte » pour un pays qui « n'est qu'une mosaïque ». Marquant bien la différence avec le Maroc, il a d'ailleurs observé que « c'était la seule monarchie qui se voulait laïque. Or, en islam, on ne peut gouverner ni avec le glaive seul ni avec le goupillon seul ». *Quant à la justice islamique, le roi refuse d'en parler en ces termes car il y a* « une justice tout court ». *Mais il rappelle au passage que, selon la loi musulmane, le justiciable a plus de garanties que dans tout autre système et que les droits de l'homme sont largement assurés.*

La sympathie pour l'ayatollah Khomeiny est visiblement absente et le chiisme est présenté par Hassan II de façon complaisante. Le réveil de l'islam lui paraît inquiétant non en soi-même, mais parce qu'il est exploité par une « troisième force », ni capitaliste ni communiste, qui s'entend bien à « mettre des diablotins dans les burnous ». Allusion à Kadhafi et à quelques autres, le roi est trop habile pour donner le nom des auteurs de cette vaste conspiration subversive contre l'islam. A ses yeux « les histoires de religion sont extrêmement dangereuse ».

Sur tous les problèmes, il répond avec adresse, esquivant, ne donnant son sentiment que sous une forme acceptable. La paix israélo-arabe et le jugement apporté sur l'ancien ami Sadate donnent lieu à une formule : « La paix peut cicatriser une blessure, mais on ne la pose pas à vif sur une plaie. »

Pour ce qui est du conflit avec le Polisario et son protecteur algérien, le roi verrouille l'avenir : la Mauritanie, « la pauvre, fait ce qu'elle peut », *dit-il en s'apitoyant. Les relations avec Alger seront difficiles* « tant que la disparité de nos régimes subsistera ». *Certes une entrevue était prévue avec Boumediène,* « un garçon sérieux », *mais son successeur ne se manifeste guère. Le roi est toujours prêt à le rencontrer étant entendu qu'il n'est pas question de transiger* « fût-ce pour un centimètre carré ».

Quant à la France, Hassan II, à la veille des élections européennes, l'appelle à « ne pas faire de strip-tease », c'est-à-dire à ne pas trop étaler ses divisions.

P.-J. FRANCESCHINI.

(1) Edition Jeune Afrique. Un compte rendu de cet ouvrage a été publié par *le Monde* du 14 décembre 1978.

Empire Centrafricain

Après les informations sur un massacre de jeunes

La France usera de son influence avec efficacité et discrétion pour défendre les droits de l'homme

déclare M. François-Poncet

Interrogé, mercredi 16 mai, au cours de la séance de l'Assemblée nationale consacrée aux questions d'actualité par M. Barnier, député R.P.R. de Savoie, au sujet de l'« *assassinat d'une centaine d'enfants dans l'empire centrafricain* » (*le Monde* du 15 mai), M. Jean François-Poncet, ministre des affaires étrangères, a fait la déclaration suivante :

« *Cette affaire est trop grave pour faire l'objet d'une exploitation politique ou partisane. Si les faits que vous avez rapportés étaient établis, ils ne pourraient que susciter l'indignation, non seulement en France, mais aussi en Afrique. Mais nous ne disposons actuellement que de témoignages contradictoires. Quand la lumière aura été faite en toute objectivité, la France, avec efficacité et discrétion, dans le respect de l'indépendance des Etats, usera de l'influence dont elle dispose pour défendre les droits de l'homme.* »

« *Notre politique à l'égard du tiers-monde et de l'Afrique doit être crédible et efficace,* a ajouté le ministre. *Son principe est celui de la coopération au bénéfice des peuples eux-mêmes, en vue d'assurer leur développement, ce qui est la meilleure façon de faire prévaloir les droits de l'homme.* »

D'autre part, M. Francis Palmero, sénateur des Alpes-Maritimes (Union centriste), demande au ministre des affaires étrangères, dans une question écrite, « *s'il est confirmé que la République centrafricaine a célébré l'« Année de l'enfance » par le massacre d'une centaine d'écoliers, et s'il ne conviendrait pas alors de reconsidérer les accords de coopération avec ce pays* ».

Un démenti de Bangui

M. Henri Maidou, premier ministre centrafricain, a démenti les informations diffusées par l'organisation Amnesty International.

Dans un communiqué lu sur les ondes de Radio-Bangui, M. Maidou a déclaré notamment : « *Si effectivement des arrestations ont dû être opérées au cours des manifestations d'étudiants et d'élèves, le 18 avril dernier, tous les jeunes gens de plus de seize ans ont été élargis deux jours plus tard sur ordre de Sa Majesté l'empereur Bokassa Ier. Il convient de noter que certains manifestants — cent quarante environ — s'étaient rendus dans la ville zaïroise de Zongo, en face de Bangui, pour échapper aux contrôles de police. Informé par les autorités zaïroises locales, le gouvernement centrafricain a invité les enfants à réintégrer leurs familles, ce qui fut fait, l'absence momentanée de ces enfants a ainsi pu faire croire à leur disparition.* »

[M. François-Poncet parle de « témoignages contradictoires ». Les témoignages que nous avons reçus sont, au contraire, concordants : ils confirment tous la réalité des massacres et ne divergent que sur le nombre exact de victimes. Est-ce une raison pour ne pas en tenir compte ? La condamnation de ces crimes exigerait-elle qu'un nombre minimum de victimes soit atteint ?]

Le Monde le débat européen

L'extrême droite rend publique la liste de l'Union française pour l'Eurodroite des patries

MM. Michel de Saint-Pierre, Jean-Louis Tixier-Vignancour (Parti des forces nouvelles) et Jean-Marie Le Pen (Front national) ont rendu publique, mercredi 16 mai, la liste des candidats de l'Union française pour l'Eurodroite des patries qu'ils conduiront. Trois places, toutefois, restent à pourvoir : les quatrième, huitième et neuvième, réservées en principe à des membres du Centre national des indépendants et paysans et à certaines associations de rapatriés. Protestant contre l' « inégalité scandaleuse de traitement » dont sont victimes les petites formations à cause du système électoral retenu pour l'élection européenne, M. Michel de Saint-Pierre a souhaité que celles-ci s'associent « pour une séri d'actions » et pour saisir le Conseil constitutionnel.

Le P.F.N. et le Front national se proposent d'organiser plusieurs meetings unitaires au cours de la campagne électorale, notamment à Marseille et à Lille, ainsi que le jeudi 7 juin au palais de la Mutualité, à Paris.

La liste de l'U.F.E.P. est composée de la façon suivante :

1. *M. Michel de Saint-Pierre*, écrivain, président de l'association CREDO ;
2. *M. Jean-Louis Tixier-Vignancour*, avocat, ancien député, ancien candidat à la présidence de la République (1965), porte-parole du P.F.N. ;
3. *M. Jean-Marie Le Pen*, ancien député, président du Front national ;
4. (A pourvoir) ;
5. *M. Pascal Gauchon*, professeur d'histoire, membre du bureau politique du P.F.N. ;
6. *Mme Brigitte Bourdier*, journaliste ;
7. *M. Alain Renault*, cadre juridique, secrétaire général du F.N. ;
8. (A pourvoir) ;
9. (A pourvoir) ;
10. *M. Joël Dupuy*, président du Comité de soutien à l'armée ;
11. *M. Jacques Tauran*, imprimeur, ancien membre du Conseil économique et social ;
12. *M. François d'Aulan*, directeur de société ;
13. *M. Bernard Quesnel*, administrateur à la DATAR, premier directeur général de l'A.N.P.E. ;
14. *M. Bernard Lefeuvre*, membre de la chambre de commerce de Picardie, membre de l'UNATI ;
15. *Abbé Jean Delay* ;
16. *M. Nemeth*, réfugié hongrois ;
17. *M. Henri David*, vice-président du F.N., membre de l'UNAM ;
18. *Général Félix Busson*, cadre de réserve, pharmacien ;
19. *Mme Germaine Burgaz*, mère de famille, responsable de Laissez-les vivre et de S.O.S. futures mères (Drôme) ;
20. *Mme Ghislaine Lauret-Desrue*, secrétaire de rédaction ;
21. *Mme Marie-France de Brem*, mère de famille ;
22. *M. Manlio Lariola*, ex-officier du R.E.P. ;
23. *Mme Claude Giraud*, directrice de « Monde et Vie » ;
24. *M. Jean-Pierre Blanc*, industriel ;
25. *Mme Gisèle Alata*, mère de famille ;
26. *M. Pierre Pauty*, directeur d'école ;
27. *M. Georges Condet*, fonctionnaire ;
28. *Mme Fuseau*, gérante de société ;
29. *M. Albert Frouard*, administrateur de l'URSSAF ;
30. *M. Isselin*, professeur de chirurgie ;
31. *M. Alain Jamet*, attaché de direction ;
32. *M. Alessandri*, cadre ;
33. M. Rocca, conseiller municipal de Villefranche-sur-Mer (Alpes-Maritimes) ;
34. *Mme Jacob Tristani* ;
35. *M. Pierre Bousquet*, directeur de société ;
36. *M. Dominique de Briel*, étudiant en pharmacie ;
37. *M. Franck Timmermans*, correspondancier ;
38. *M. Jean-François Lorber*, cadre supérieur ;
39. *M. Jean-Claude Waterlot*, agent de maîtrise de coopérative agricole ;
40. *M. Jean-Claude Serre*, kinésithérapeute, conseiller municipal des Trois-Moutiers (Vienne) ;
41. *Mme Martine Lehideux*, secrétaire de direction ;
42. *M. Jean-Pierre Brun*, libraire ;
43. *Mme Francine Commenge*, secrétaire ;
44. *M. Jean Vigneron*, cadre supérieur ;
45. *M. Charles-Albert Villard*, médecin ;
46. *M. Berthemy*, ingénieur ;
47. *M. Robert Blanchard*, cadre ;
48. *M. Paul Caire*, agriculteur ;
49. *M. Jean-Pierre Berberian*, employé S.N.C.F. ;
50. *M. Gilles Neret-Minet*, commissaire-priseur ;
51. *M. Yves Longuet*, vice-président et fondateur de l'UNAM ;
52. *M. Bernard Zeller*, ingénieur en armement ;
53. *M. Audras*, inséminateur ;
54. *M. Bellanger* ;
55. *M. Jacques Bompard*, chirurgien-dentiste ;
56. *Mme de la Serna*, mère de kfamille ;
57. *M. Jacques Ricard*, commerçant ;
58. *M. Denis de Bouteiller*, employé de banque ;
59. *M. Philippot*, kinésithérapeute ;
60. *M. Bernard Pouyer*, professeur à la faculté de Perpignan ;
61. *M. Serge de Becketch*, journaliste ;
62. *M. Guy Heyraud*, professeur à l'université de Caen ;
63. *M. Marries* ;
64. *M. Jean-Claude Potties*, ancien président du C.N.I. Jeunes de la région parisienne ;
65. *M. André Tissier* ;
66. *M. Robert Jobin*, chirurgien-dentiste ;
67. *Mme de Sancy*, mère de famille ;
68. *M. Colombier* ;
69. *Mme Jenny Cuignache*, mère *de famille* ;
70. *M. Chaballe*, comptable ;
71. *M. Edouard Serrières*, garagiste, ancien responsable R.P.R. de l'Isère-Nord, secrétaire de l'association Légime Défense de l'Isère ;
72. *M. Duportail*, imprimeur ;
73. *M. Bosio Gillet*, agent commercial en agriculture ;
74. *Mme Nicole Bourè*, directrice d'Initiative nationale ;
75. *M. André Delaporte*, professeur ;
76. *M. Jean-Claude Jacquard*, ingénieur en informatique ;
77. *M. Dominique Chaboche*, président de l'ARTAF ;
78. *M. Roger Palmieri*, avocat, ancien responsable C.D.R. ;
79. *M. Roland Gaucher*, journaliste ;
80. *M. François Brigneau*, éditorialiste de *Minute* ;
81. *M. Pierre Jonquères d'Oriola*, éleveur, médaille d'or aux Jeux olympiques de Mexico.

★ Le siège de l'Union française pour l'Eurodroite des patries est situé au 65, rue Saint-Honoré, à Paris (1er), tél. 296-62-57 et 296-62-66.

LA POLÉMIQUE SUR LES INTERVENTIONS TÉLÉVISÉES DE M. BARRE

M. Marc Lauriol (R.P.R.), président de la commission d'enquête sur l'information publique, créée par l'Assemblée nationale, estime, dans une lettre adressée au premier ministre, que *« l'équilibre des temps d'antenne peut seul assurer l'objectivité de la campagne »* pour les élections européennes.

Rappelant qu'il a déjà envoyé, le 9 mai, une lettre à ce sujet au président de la République (*le Monde* du 11 mai), le député des Yvelines indique notamment :

« A ce jour, la seule réponse à cette démarche réside dans l'annonce d'une nouvelle émission d'une heure, qui vous sera prochainement consacrée (...). Aucun temps de compensation au bénéfice des autres listes n'est annoncé, contrairement à ce que l'équité la plus élémentaire commanderait. » Il ajoute : *« J'ai le devoir de vous demander, au nom de la commission d'enquête et compte tenu de l'urgence, quelles démarches vous envisagez d'entreprendre en vue de procurer aux autres listes un temps compensateur de celui qui vous est accordé ? »*

Le président de la commission d'enquête a également écrit aux présidents de TF 1 et d'Antenne 2 concernant l'émission du 7 mai sur Antenne 2 et celle qui aura lieu le 22 mai sur TF 1.

Mercredi 16 mai, à l'Assemblée nationale, M. Fillioud (P.S., Drôme) s'est élevé une nouvelle fois contre les interventions du premier ministre à la télévision. *« Renoncerez-vous à apparaître sur le petit écran mardi ou prendrez-vous vos dispositions pour que les partisans des listes auxquelles vous n'êtes pas favorable disposent d'un temps de parole égal au vôtre ? »*, lui a-t-il demandé.

M. Barre a rappelé que c'est le conseil d'administration des chaînes qui fixe les programmes : *« Je ne modifierai pas mon attitude car je suis favorable à ce que la loi de 1974, votée par l'Assemblée, soit appliquée. Permettez-moi d'ajouter ceci : Comment pouvez-vous craindre que je persuade les Français puisque, selon vous, l'impact de mes prestations pâtit de l'impopularité qui m'accable ? »* Il a ajouté : *« Je ne souhaite qu'une chose. C'est que les orateurs de l'opposition apparaissent le plus souvent possible à la télévision. Leur apparition, nous l'avons vu, y produit d'excellents résultats ! »*

M. Mitterrand demande aux Français de ne pas manquer « le rendez-vous de l'Europe et du socialisme »

M. François Mitterrand a présidé mercredi soir 16 mai, à Paris, un meeting consacré au bilan de « cinq ans de giscardisme ». A cette occasion, le premier secrétaire du P.S. a répondu au discours prononcé à Hoerdt par M. Giscard d'Estaing. Il a qualifié de « piège » l'idée d'un référendum relatif à l'extension des compétences de l'Assemblée européenne. Il a également repoussé l'idée d'un « intergroupe » français à Strasbourg.

Prenant une nouvelle fois pour cible la « liste officielle », celle de Mme Veil, il n'a pas ménagé non plus le P.C.F., coupable, selon lui, « d'oublier ses leçons de socialisme ». Le premier secrétaire du P.S. a réitéré ses protestations contre le traitement de faveur consenti par la radio et la télévision à la liste de Mme Simone Veil, avant d'inviter les Français à ne pas manquer « le rendez-vous de l'Europe et du socialisme ».

Clôturant la réunion, M. François Mitterrand a dressé un bilan chiffré de cinq ans de « giscardisme », qu'il a résumé en un mot : *« du bluff ! »*. Il a regretté que *« l'opinion n'en sache rien »*, car la presse *« chante les mérites d'un premier ministre rigolard »*.

Evoquant les conditions dans lesquelles se déroule la précampagne électorale européenne, le premier secrétaire du P.S. a affirmé : *« Dès lors que la loi juge que l'égalité commence le 26 mai, allons-y pour l'inégalité d'ici là. Au-delà de la demi-heure légale accordée à chaque parti, le pouvoir, c'est le pouvoir ! Avec l'insolence des cuistres et la volonté de forcer les consciences des citoyens (...) Nous devons considérer le président de la République non pas, hélas ! comme celui qui dit ce que doit être le présent de la France, mais comme un militant politique partisan, représentant une fraction de l'opinion qui ne se situe même pas au tiers du pays. (...) La gauche est flouée. Valéry Giscard d'Estaing veut gagner à n'importe quel prix et s'éloigne de ce sens moral de la démocratie que nous avons la naïveté d'attendre de nos adversaires de droite. (...)*

» On se rapproche peu à peu d'un système qui porte un autre nom : le régime de l'arbitraire. Il porte un autre nom, mais je ne dirai rien de plus : Jacques Chirac s'en chargera. (...) Je ne conteste pas le droit à l'expression du premier ministre, mais puisqu'il est le principal soutien de Mme Veil, qu'il veuille bien inscrire son temps de parole dans le temps réservé à la liste officielle. »

Après avoir réaffirmé que les droits de l'opposition sont « bafoués » et que « *tout est biseauté* », M. Mitterrand a plaidé pour une « *Europe démocratique* ». En ce qui concerne l'élection de l'Assemblée européenne au suffrage universel, le chef de file des socialistes a demandé : *« Comment pourrait-on être, puisqu'il existe des pouvoirs européens, contre le fait qu'ils soient contrôlés par la volonté populaire ? Etonnante situation que celle des communistes qui en viennent à nier la réalité la plus simple de la démocratie. C'est peut-être là l'usage de vieux et de mauvais réflexes. »*

M. Mitterrand a rappelé que le souci du P.S. est de se servir de l' « *instrument* » qui existe pour bâtir une autre Europe, celle des travailleurs. Après avoir souligné que *« la France ne peut s'abolir dans une entité qui reste incertaine et qui peut rester longtemps encore inféconde »*, il a plaidé pour le maintien de la règle de l'unanimité de décision au sein des instances européennes pour garantir la France contre l'extension des pouvoirs de la future Assemblée. Quant à l'hypothèse d'un référendum sur ce point, évoquée par le chef de l'Etat, M. Mitterrand y a vu « *un piège supplémentaire* », car, dans ce domaine, il suffit au président de la République d'opposer son refus. *« Dire non, c'est facile; sauf pour certaines natures ! »*, a-t-il ajouté.

Il a qualifié de « gadget » la suggestion de M. Giscard d'Estaing de constituer un intergroupe des représentants français. Il a précisé : *« La France n'est pas dans la sélection de ses quatre-vingt-un représentants, elle est au Parlement français. Si les intérêts français sont en jeu, c'est au Parlement qu'il appartient de décider, et non à l'intergroupe giscardien. »*

Enfin, M. Mitterrand a évoqué l'influence du capitalisme multinational dans une « *Europe passive, où s'infiltrent tous les intérêts concurrents* ». Il a estimé que l'existence de l'Europe « *gêne* » le capitalisme multinational et que celle-ci aura besoin du socialisme. *« L'Europe sera socialiste ou elle ne se fera pas ! »*, a-t-il affirmé avant d'ajouter : *« C'est là l'erreur du P.C.F. qui n'a pas voulu se désolidariser des intérêts stratégiques d'une autre puissance. Le P.C.F. est contre l'Europe, alors qu'il devrait montrer du doigt le capitalisme multinational et le gouvernement français de la droite. Il a oublié ses leçons de socialisme. »* M. Mitterrand a conclu en incitant les Français à ne pas manquer *« le rendez-vous de l'Europe et du socialisme »*.

M. LAURENT FABIUS : notre dépendance n'a cessé de croître

Auparavant, M. Laurent Fabius avait présenté un rapport intitulé : *« Qu'ont-ils fait de la France en cinq ans ? »* Le porte-parole du P.S. a notamment souligné : *« Quel que soit le domaine économique et social abordé, c'est le royaume de la courte vue. Le président de la République est resté totalement prisonnier de schémas d'inspecteur des finances conservateur des années 50 (...) Tous talents additionnés, le premier fiscaliste, le premier économiste et les premiers financiers de France ont été totalement incapables de maîtriser la situation économique du pays. »*

En ce qui concerne la politique étrangère, M. Fabius a jugé que *« notre dépendance n'a cessé de croître »* et que, sur les droits de l'homme, sur le tiers-monde, sur l'Europe ou sur la paix *« M. Giscard d'Estaing n'a pas grand-chose à dire au monde »*.

Enfin, au nom du M.R.G., M. Maurice Faure, député du Lot, a centré son intervention autour de deux affirmations : *« Oui, nous sommes européens ; oui, nous voulons une autre politique pour l'Europe. »* Il a repris la formule du P.S. *« Rien que le traité de Rome, mais tout le traité de Rome »*, soulignant que *« des chapitres entiers »* de ce document sont restés *« en jachère »*. Il a conclu : *« Si ces chapitres étaient utilisés, nous pourrions aller au-delà, vers le monétaire et, pourquoi pas, vers le politique. »* — J.-M. C.

M. EDGAR FAURE PROPOSE UN « CONTRAT SOCIAL EUROPÉEN »

M. Edgar Faure, député du Doubs, candidat sur la liste de Mme Veil, a présenté, jeudi 17 mai, un projet de « *manifeste pour un contrat social européen* ». Il estime que, *« en se dotant d'une institution parlementaire authentique, la Communauté reconnaît que ses finalités ne sont pas seulement économiques mais sociales »* Selon M. E. Faure, il *« ne suffit pas, pour atteindre le plein emploi, d'augmenter le taux de croissance.* Il propose *« le financement d'un certain quantum de charges sociales pour une taxe additionnelle du type T.V.A. »*.

L'ancien président de l'Assemblée pense, à propos de la réduction du temps de travail, qu'il n'est *« pas possible ni toujours souhaitable de descendre au niveau des trente-cinq heures par une mesure générale et immédiate »*, sauf pour les tâches pénibles et monotones. Il propose enfin la création d'un fonds européen de l'emploi.

A LA RADIO ET LA TÉLÉVISION

JEUDI 17 MAI

— Un débat sur l'Europe est animé par *MM. Michel Debré*, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Réunion, et *Jean-Pierre Chevènement*, membre du secrétariat national du P.S., sur France-Inter, à 19 h. 15.

— Le magazine «L'événement» a pour invités *MM. Jacques Chirac*, président du R.P.R., maire de Paris, *Georges Marchais*, secrétaire général du P.C., *François Mitterrand*, premier secrétaire du P.S. (sous réserve), et *Mme Simone Veil*, ministre de la santé et de la famille, et pour sujet les élections européennes, sur TF 1 et R.T.L. à 20 h. 30.

VENDREDI 18 MAI

— *Mme Huguette Bouchardeau*, secrétaire nationale du P.S.U., est l'invitée du journal d'Antenne 2, à 13 heures.

— *M. Raymond Barre*, premier ministre, répond aux questions des journalistes de R.M.C., en direct de Lyon, à 18 h. 45.

— Un débat sur les élections européennes met face à face *MM. Michel Debré*, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Réunion, et *Pierre Mauroy*, membre du bureau exécutif du P.S., maire de Lille, sur TF 1 et R.T.L., à 20 h. 35.

● *M. Maxime Gremetz*, membre du secrétariat du P.C.F., a déclaré jeudi 17 mai au cours du « Petit-Déjeuner » de France-Inter que, en proposant que les élus français à l'Assemblée européenne créent un « intergroupe français », M. Giscard d'Estaing s'était adressé *« à tous, sauf au parti communiste »*. Les autres partis, a dit M. Gremetz, *« sont d'accord pour mettre en cause les intérêts de la France et les intérêts des travailleurs »*.

M. Debré : le droit et les faits

M. Michel Debré, présidant mercredi 16 mai un meeting à Aix-en-Provence, a notamment déclaré :

« Le président de la République a rappelé les verrous qui doivent mettre les Français à l'abri des surprises d'une Assemblée déchaînée et débordante. Il est tout à fait clair qu'en droit ces verrous existent. Mais le droit ne suffit pas. Il y a les faits. »

« *Supposons*, a expliqué M. Debré, *que l'Assemblée vote une motion demandant à la France d'appliquer la délibération de la Cour de justice européenne déclarant que le plutonium, tout comme des carottes ou des poireaux, doit circuler librement dans le Marché commun. Autrement dit, une motion interdisant à notre pays — puissance nucléaire — de contrôler l'usage que peuvent en faire ses clients, en fait — pour dire les choses comme elles sont — l'Allemagne. Le gouvernement refuse, continue de refuser, comme le fait présentement notre ministre des affaires étrangères, et quelques mois plus tard la France, on peut l'imaginer, fait appel à la solidarité communautaire pour un prêt ou une modification tarifaire. On nous accorde cette solidarité à une condition, que nous nous inclinions et acceptions la motion. Accepter cette condition n'exige aucun vote et aucun verrou n'empêchera un gouvernement de céder. »*

L'ancien premier ministre, hôte mercredi matin à Bruxelles de l'Union de la presse économique et financière européenne, a estimé que *« les Etats européens avaient des intérêts communs mais qu'ils avaient également des intérêts divergents : ainsi l'Allemagne de l'Ouest désire toujours la réunification avec la R.D.A., la Grande-Bretagne veut maintenir ses liens privilégiés avec les Etats-Unis et la France veut devenir une puissance nucléaire. »*

Pour M. Debré, la future Assemblée européenne ne devrait constituer que *« les états généraux des nations, sans pouvoir législatif, qui ne se réuniraient qu'une ou deux fois par an pour de brèves sessions »*.

M. CHRISTIAN BONNET CONFIRME L'HEURE DE CLOTURE DU SCRUTIN

M. Maujouan du Gasset (U.D.F., Loire-Atlantique) a demandé, mercredi 16 mai, à l'Assemblée nationale, s'il n'était pas possible, pour les élections européennes, de ne clore le scrutin à 22 heures que dans les grandes communes, étant donné les complications que cela entraînera, à son avis, dans les communes les plus petites. M. Bonnet, ministre de l'Intérieur, a rappelé que les articles L. 65 et R. 63 du code électoral disposent qu'il est procédé au dépouillement dès la clôture du scrutin. « *Il ne saurait donc être question*, a-t-il déclaré, *de « geler » les urnes jusqu'au dimanche 22 heures, comme cela se fera dans les pays qui voteront le jeudi.* » Les bureaux de vote devront par conséquent rester ouverts en France jusqu'à 22 heures.

Répondant à une question similaire de M. Sergheraert (N.I., Nord), M. Bonnet a conclu : *« Nous sommes astreints à respecter nos engagements internationaux. »*

M. BERNARD LEGRAND CONDUIRA LA LISTE COMMUNE DE « RÉGIONS - EUROPE » ET DES FÉDÉRALISTES

Les animateurs de la liste Régions-Europe et les dirigeants du Rassemblement européen ont confirmé, mercredi 16 mai, l'accord de principe qu'ils avaient conclu le 10 mai pour la constitution d'une liste commune regroupant les régionalistes, certains militants écologistes et les partisans d'une Europe fédérale (*le Monde* du 12 mai).

Le Rassemblement européen aura vingt-sept représentants, dont trois parmi les dix premiers candidats, sur cette liste qui conservera l'intitulé Régions-Europe, mais portera désormais un sous-titre : *« Union pour une Europe fédérale, régionale, écologique »*.

Cette liste commune sera conduite par M. Bernard Legrand, sénateur de la Loire-Atlantique (gauche démocratique), qui figurait déjà parmi les candidats de Régions-Europe, et qui succède, à ce poste de leader, à M. Jean-Edern Hallier. Celui-ci occupera la troisième place tandis que M. Rainer Wunen-Burger, président du Rassemblement européen, y sera en deuxième position.

[M. Wunen-Burger, âgé de trente-six ans, d'origine alsacienne, économiste de formation, est responsable de marketing dans une société de la région parisienne. Président du Parti européen, il a fondé le Rassemblement européen en décembre 1978 afin de regrouper les fédéralistes.]

UN RAPPORT DU P.S. SUR LA PÉNÉTRATION ÉTRANGÈRE DANS L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Aux deux rapports présentés par le P.S. sur la pollution de l'eau et la politique européenne du développement, que nous avons analysés hier (*le Monde* du 17 mai), s'ajoute un rapport que M. Mitterrand a rendu public mardi. Ce troisième volume est consacré à la pénétration étrangère dans l'économie française. Après un constat assez sévère de la situation actuelle, qui se caractérise par une dépendance croissante de l'économie vis-à-vis de l'étranger — et notamment des Etats-Unis, — tant en ce qui concerne les produits de base (énergie, produits agricoles, etc.) que l'industrie, la recherche et l'innovation technologique, le rapport critique sévèrement la stratégie actuelle du gouvernement.

L'objectif du pouvoir, lit-on, est *« d'adapter l'économie française au fonctionnement actuel du capitalisme mondial »*. Ses principales conséquences sont, outre la montée du chômage, une politique de restructuration industrielle qui reste sous la dépendance du capital international (le rapport cite les exemples de l'informatique, de l'électronique, du téléphone et de la sidérurgie), ainsi qu'une fragilité extrême de l'équilibre des échanges extérieurs.

Après avoir expliqué les dangers d'une stratégie d'autarcie, le rapport propose une stratégie socialiste fondée sur *« la double nécessité de planifier le développement (...) et de favoriser la coopération économique internationale »*.

Cette stratégie passerait notamment par la création d'un *« pôle dominant dans l'économie »*, regroupant le secteur public et nationalisé, et la planification démocratique, ainsi que par un certain nombre d'actions sectorielles (énergie, agriculture, forêt, sidérurgie, machines-outils, etc.).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Le Monde

politique

LES ATTRIBUTIONS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Les sénateurs entament la grande réforme promise depuis longtemps

Le Sénat a entamé jeudi matin 17 mai l'examen du projet de loi pour le développement des responsabilités des collectivités locales. Ce texte important, fruit d'une lente maturation, restera en discussion devant la Haute Assemblée jusqu'à la clôture de la session de printemps, et l'Assemblée nationale ne s'en saisira que l'an prochain au terme d'un nouveau mûrissement. Le groupe communiste a demandé le report, après le scrutin du 10 juin, de ce débat.

Pour les sénateurs, dont le collège électoral est composé d'élus locaux et qui sont eux-mêmes, le plus souvent, Conseillers généraux, municipaux ou maires, ce débat est essentiel, puisqu'il met en question le fonctionnement de la démocratie locale qu'ils représentent au Parlement et qu'il doit donner une vive impulsion à une entreprise de décentralisation souvent prônée mais plus rarement mise en œuvre.

Prédécesseur de M. Alain Poher à la tête de l'Association des maires de France, le rapporteur de la commission des lois est M. Lionel de Tinguy, sénateur de Vendée (Union centriste), ancien député M.R.P., ancien conseiller d'Etat. En trois mois, il a fait adopter par sa commission 285 amendements destinés, les uns à rendre plus compréhensible le texte initial du gouvernement, les autres visant à pousser plus loin la logique des transferts d'attribution de l'Etat aux communes ou départements. Plus audacieuse donc que le conseil des ministres, la commission des lois n'a pas voulu, néanmoins, risquer des chocs en retour par une évolution trop brusquée. Approuvé par son président, M. Léon Jozeau-Marigné, sénateur de la Manche (R.I.), le rapporteur a évoqué la tradition centralisatrice, capétienne et jacobine, de la France, pour dire devant la presse : « *Nous voulons renverser la vapeur, tout doucement* ».

M. Lionel de Tinguy approuve, pour l'essentiel, les orientations générales du texte gouvernemental, tout en soulignant, néanmoins, que ce projet de loi, malgré son ampleur, pèche par ses limites. Ses réserves concernent peu, toutefois, les mesures envisagées dans les domaines des structures et des institutions locales abordés avec une grande prudence par le gouvernement. Adoptant les dispositions prévues pour développer la coopération intercommunale, la commission préconise la création de syndicats communaux « *à géographie variable* », lesquels, ayant plusieurs attributions, ne grouperaient pas nécessairement toutes les communes qui les composeraient pour chacune de ses attributions. En revanche, la commission, se fondant sur l'article 72 de la Constitution (1), refuse la partie du dernier article du projet de loi (art. 152) visant à autoriser le transfert aux électeurs de certains pouvoirs de décision par la procédure du référendum communal. La consultation des électeurs ne doit être qu'« *une demande d'avis* » et « *ne peut décharger les élus de la responsabilité de la décision finale* ». Les modifications les plus importantes souhaitées par la commissin portent sur les dispositions relatives aux libertés locales et aux transferts d'attributions.

Le rapporteur approuve le remplacement des subventions par la dotation globale d'équipement, mais il demande que les communes puissent disposer en toute liberté des sommes qu'elles recevront. Il réclame également que le motant de la dotation globale d'équipement soit indexé sur celui de la dotation globale de fonctionement, c'est-à-dire, en fait, sur le montant du produit de la T.V.A.

Comme le gouvernement, la commission pense qu'il faut instituer une rémunération suffisante pour permettre aux maires des grandes villes d'exercer leur mandat à temps plein. Mais elle souhaite que ce système s'applique à tous les maires des villes de plus de trente mille habitants, alors que le projet de loi le limite aux maires des villes de plus de cent mille habitants.

Un essai de deux ans

La commission prend acte que le texte gouvernemental donne satisfaction, *grosso modo*, à certaines revendications des élus locaux pour ce qui concerne notamment les transferts de charges en matière de justice, police et urbanisme. En revanche, elle n'accepte pas l'ensemble des transferts financiers proposés en matière d'aide sociale tant qu'au préalable ne sera pas révisée la répartition des charges actuelles entre l'Etat et les collectivités locales.

La commission estime, en outre, que le projet de loi laisse entendre qu'à l'avenir les départements devront supporter seuls la totalité des dépenses de transports scolaire. « *Ce qui doit être modifié*, indique-t-elle, *c'est la participation de l'Etat, qui devrait être portée en 1980 ou 1981 à 100 % de la dépense actuellement subventionnée par l'Etat.* »

De même, M. de Tinguy demande que l'Etat assume seul la charge financière du logement des instituteurs.

Enfin, il estime que chaque maire doit être libre d'accepter ou de refuser la responsabilité d'instruire et de délivrer le permis de construire. Il propose, d'autre part, que les plans d'occupation des sols (POS) soient élaborés sous l'autorité des communes elles-mêmes et, d'une façon générale, que celles-ci aient la maîtrise de toutes les opérations d'aménagement urbain.

En conclusion, le rapport de M. de Tinguy propose d'ajouter au projet de loi un titre additionnel comportant de nombreuses suggestions nouvelles, la plus importante de celles-ci recommandant que les dispositions de la loi fassent « *l'objet d'un réexamen complet avant le 1er juillet 1983 sur rapport détaillé et propositions éventuelles du gouvernement* ».

(1) L'article 72 de la Constitution stipule notamment que les collectivités territoriales « *s'administrent librement par des conseils élus et dans les conditions prévues par la loi* ».

M. CRÉPEAU DEMANDE L'EXCLUSION DU M.R.G. DU PRÉSIDENT DU CONSEIL GÉNÉRAL DU TARN

Le Mouvement des radicaux de gauche a engagé une procédure d'exclusion contre M. Louis Brives, maire de Cuq-Toulza. Ce dernier avait été à la présidence du conseil général du Tarn grâce aux voix de la majorité, contre le candidat socialiste, M. André Billoux (*le Monde* du 30 mars).

M. Michel Crépeau, président du M.R.G., a précisé mardi 15 mai qu'il a demandé à M. Brives de quitter de lui-même le Mouvement, et que, devant son refus, il a « *immédiatement saisi de son cas la commission statutairement compétente aux fins d'exclusion* ». M. Crépeau a demandé à cette instance « *de se prononcer avec le maximum de célérité pour permettre la saisine du comité directeur du M.R.G.* »

En agissant ainsi, le chef de file des radicaux de gauche donne l'assurance au P.S. que son mouvement respecte les engagements pris, notamment lorsqu'a été conclu l'accord permettant l'insertion de candidats du M.R.G. sur la liste socialiste.

POLITIQUE

Le Sénat veut protéger les droits acquis des pensionnés militaires

Répondant, mercredi 16 mai, au Sénat, à une série de questions orales de MM. SCHWINT (P.S., Doubs), CLUZEL (Union centriste, Allier), TOUZET (Gauche dém., Indre) et LEFORT (P.C., Seine-Saint-Denis), concernant les pensions militaires d'invalidité (intégration éventuelle dans les revenus imposables, relèvement du niveau des expertises médicales, interdiction de tout cumul avec un traitement de fonctionnaire), M. PLANTIER a tenu des propos rassurants. Il ne s'agit, a-t-il répondu en substance, que de lutter contre certains abus.

Le secrétaire d'Etat a confirmé qu'il n'avait pas l'intention de proposer la fiscalisation des pensions et qu'il ne serait pas touché au statut des déportés. A l'origine de ces questions, un rapport confidentiel de MM. Levandowsky et Vial, soulignant notamment que mille six cents pensions dépassaient 10 000 francs par mois et cent quarante 20 000 francs.

Ont également pris la parole MM. MERCIER (Gauche démocratique, Rhône), BOYER (R.I., Loiret), BOILEAU (Union centriste, Meurthe-et-Moselle), TALON (R.P.R., Territoire de Belfort) et MERIC (P.S., Haute-Garonne). Tous ces orateurs ont demandé que soient intégralement maintenus les droits et avantages acquis par les pensionnés militaires.

Le pont d'Oléron et les péages

Les sénateurs ont voté un texte de circonstance concernant les péages sur les autoroutes de liaison ; texte de circonstance, a reconnu lui-même le ministre des transports, M. LE THEULE, car il est né d'une décision du Conseil d'Etat annulant l'arrêté préfectoral qui fixait le tarif des péages sur le pont d'Oléron.

Ce texte vise à éviter que l'exploitant ne puisse se voir réclamer les sommes déjà perçues et qu'un usager récalcitrant ne puisse être condamné alors que le péage n'était pas régulièrement perçu. Il proclame la nécessité et la légitimité des péages et établit une formule proche de la concession. Les sénateurs ont tenu à ce que les conseils généraux soient consultés.

Preuve testimoniale

Le Sénat a adopté à la fin de sa séance une proposition de loi due à l'initiative de M. THYRAUD (R.I., Loir-et-Cher) fixant notamment à 5 000 francs (au lieu de 50 francs dans le code civil en vigueur) le seuil à partir duquel la preuve écrite est imposée. Quand l'objet du litige n'excédera pas ce seuil, la preuve par témoin sera admise. M. RUDLOFF (Un. centr., Bas-Rhin), rapporteur de la commission des lois, avait proposé le seuil de 10 000 francs. Il a été abaissé à 5 000 francs par un amendement du gouvernement. — A. G.

La réforme des finances locales à l'Assemblée nationale

Simulations...

Que n'a-t-on lu sur la crise du parlementarisme ! Que n'a-t-on entendu sur l'effacement, sur l'impuissance d'un Parlement voué à n'être qu'une chambre d'enregistrement docile des décisions de l'exécutif ! Aussi, le débat qui se déroule actuellement au Palais-Bourbon sur la réforme de la fiscalité directe locale permet-il de corriger le tir.

D'abord il offre le spectacle, réconfortant sur le plan de l'institution parlementaire, de députés qui, échaudés par le vote précipité de projets gouvernementaux insuffisamment élaborés, entendent désormais, avant de se prononcer, être totalement éclairés sur les conséquences de leur choix. D'où la volonté des élus de tester, par exemple, les réformes qui seront éventuellement adoptées par le Parlement en matière de fiscalité locale.

Ainsi la commission spéciale, présidée par M. Aurillac (R.P.R.), avait-elle décidé que la nouvelle assiette de la taxe professionnelle qu'elle proposait n'entrerait pas en vigueur avant une application « à blanc » sur un nombre significatif de départements. M. Vivien (R.P.R.), président de la commission des finances, ayant jugé les amendements relatifs à l'organisation d'une simulation irrecevables en vertu de l'article 40 de la Constitution (1), la discussion n'a pu s'engager mercredi à l'Assemblée, les députés ne pouvant obtenir du gouvernement qu'il reprenne à son compte ces amendements.

Le laborieux enfantement de ce débat montre ensuite que si les députés parviennent trop rarement à imposer des textes d'origine parlementaire, il est également très difficile pour le gouvernement de leur imposer un projet de loi dont, pour des raisons diverses, ils ne souhaitent pas la discussion. De rappels au règlement en suspensions de séance, d'exceptions d'irrecevabilité en questions préalables pour finir par un renvoi en commission, ils disposent, en effet, d'un arsenal dissuasif des plus efficaces. A défaut d'être encore des tombeurs de ministères, les députés peuvent être aujourd'hui de redoutables tombeurs de textes.

Ici intervient la dimension politique du débat actuel. Proclamant tout haut, en séance publique, ce qui se disait tout bas dans les couloirs, M. Dubedout (P.S.) a constaté que le groupe R.P.R., dans son ensemble, ne souhaitait pas que cette loi soit votée avant les élections européennes dans la mesure où elle pourrait mécontenter certains assujettis à la taxe professionnelle... De là à affirmer que le R.P.R. ne faisait que simuler une passion subite pour les simulations, il n'y avait qu'un pas que certains n'hésitaient pas à franchir, hors de l'hémicycle, en expliquant que ce groupe entendait à tout prix obtenir le report du débat, au moins au-delà du 10 juin.

Y parviendra-t-il ? Réunie mercredi en fin d'après-midi, la conférence des présidents a maintenu à son ordre du jour de jeudi la discussion du projet de loi. Et M. Papon, ministre du budget, entendait bien pouvoir s'exprimer à la tribune afin de dénoncer, notamment, « les procès d'intention » qui lui sont faits.

Restent quelques indices qui augurent mal de la suite du débat. Ainsi distribuait-on mercredi soir le programme « éventuel » de travail de l'Assemblée. Et un communiqué du ministre délégué à la condition féminine daté du 16 mai annonçait que Mme Monique Pelletier défendrait jeudi à 15 heures au Palais-Bourbon un projet relatif à la suppression des limites d'âge d'accès aux emplois de la fonction publique pour certaines catégories de femmes. Prémonition, prévoyance ou intuition féminine ?

PATRICK FRANCÈS.

(1) L'article 40 stipule que les propositions et amendements formulés par les membres du Parlement ne sont pas recevables lorsque leur adoption aurait pour conséquence soit une diminution des ressources publiques, soit la création ou l'aggravation d'une charge publique.

M. VIVIEN OPPOSÉ AU PROJET DE LOI SUR LES PARTICIPATIONS DE L'ÉTAT DANS DEUX SOCIÉTÉS AÉRONAUTIQUES

Le président de la commission des finances de l'Assemblée nationale, M. Robert-André Vivien (R.P.R.), s'est opposé mercredi 16 mai, au vote du projet de loi portant création d'un organisme public de gestion des parts de l'Etat dans les sociétés aéronautiques SNIAS et Avions Marcel Dassault-Bréguet Aviation (*le Monde* du 17 mai). Ce texte du gouvernement, dont « *la limpidité n'est pas la vertu cardinale* », a dit M. Vivien, « *ne saurait, dans son principe, comme dans ses modalités, être retenu* ». En effet, a-t-il rappelé, le projet met en présence deux entreprises, dont « *l'une est prospère et dont les résultats financiers sont remarquables, tandis que l'autre est lourdement déficitaire puisque, au cours des dernières années, la SNIAS a perdu régulièrement environ un demi-milliard par an* ». « *Il est pour le moins tentant*, a ajouté M. Vivien, *de faire financer le déficit de l'une par le talent et la productivité de l'autre (...) même si ce n'est pas une des intentions exprimées par les auteurs du projet* ».

Après que M. Vivien eut opposé aux demandes d'audition qui avaient été formulées les contraintes d'un calendrier très chargé de la commission, la suite de l'examen pour avis du projet de loi a été renvoyé au 23 mai.

Pour sa part, la commission de la défense de l'Assemblée nationale, réunie sous la présidence du général Marcel Bigeard, a entendu M. Yvon Bourges, ministre de la défense, sur ce texte. A l'issue de cette réunion, il a été admis que la rédaction du projet de loi serait remaniée avant que celui-ci soit présenté à nouveau à l'Assemblée nationale.

● *La commission des lois de l'Assemblée nationale* a adopté, mercredi 16 mai, sur la proposition de son président, M. Jean Foyer (R.P.R.), une exception d'irrecevabilité contre la proposition de loi de M. Joël Le Tac (R.P.R.), tendant à réglementer la prostitution. M. Foyer a invoqué l'article 55 de la Constitution, qui attribue aux traités et accords « *une autorité supérieure à celle des lois* », et il a rappelé que la France a ratifié, en 1960, la convention des Nations unies sur la répression de la traite des personnes humaines, qui fait obligation aux Etats signataires de punir ceux qui favorisent l'exercice de la prostitution.

LE COMMUNIQUÉ DU CONSEIL DES MINISTRES

Le conseil des ministre s'est réuni, mercredi 16 mai 1979, au palais de l'Elysée, sous la présidence de M. Giscard d'Estaing. Au terme de ses travaux, le communiqué suivant a été publié :

● **LES MINISTRES DU COMMERCE DE LA C.E.E.**

Le ministre du commerce et de l'artisanat a rendu compte de la réunion des ministres du commerce de la Communauté européenne qui s'est tenue à Paris, le 11 mai, sous sa présidence.

Cette réunion, qui était la première de ce genre, a marqué l'intérêt des gouvernements européens pour le secteur du commerce, lequel représente, dans la Communauté, treize millions de travailleurs, soit 12 % de la population active.

Les ministres ont souhaité que les travaux menés sous l'égide de la commission en matière de commerce soient poursuivis, notamment pour ce qui concerne les statistiques et les échanges d'informations. Ils sont convenus cependant que le commerce intérieur ne devait pas donner lieu à des réglementations communautaires uniformes, chaque pays devant conserver les structures commerciales qui correspondent aux aspirations et aux habitudes de sa population.

Ils ont souligné que l'existence de petites et moyennes entreprises commerciales constitue un trait caractéristique de l'économie européenne. Le maintien de ce tissu commercial est essentiel pour l'animation des villes, la desserte de la population des zones rurales et la satisfaction des différentes catégories de consommateurs. Ils ont affirmé, en conclusion, la nécessité du pluralisme et de l'équilibre des différentes formes de commerce en Europe.

● **VISITES DU MINISTRE DE LA DÉFENSE**

A la suite du voyage effectué à la Martinique et à la Guadeloupe, le ministre de la défense a donné des informations sur l'état, l'équipement et l'activité des forces armées aux Antilles, et notamment les conditions dans lesquelles s'y effectue le service militaire adapté.

Il a par ailleurs rendu compte des entretiens qu'il a eus, la semaine dernière à Belgrade, où il s'est rendu en visite officielle à l'invitation du ministre de la défense yougoslave.

● **L'AMÉNAGEMENT DE LA DURÉE DU TRAVAIL**

Le ministre du travail et de la participation a fait une communication sur le conseil des ministres du travail des Communautés européennes, dont il a assuré la présidence à Bruxelles le 15 mai.

Des accords ont pu intervenir sur un certain nombre de textes renforçant la protection des travailleurs au sein de la Communauté. Les ministres ont, d'autre part, constaté leur accord sur les procédures visant à améliorer la concertation entre partenaires sociaux au niveau communautaire.

En ce qui concerne l'aménagement de la durée du travail, le conseil a pu fixer un certain nombre d'orientations positives à la Commission. Celle-ci est désormais en mesure de poursuivre ses travaux et d'élaborer un cadre communautaire permettant d'aborder cette question en associant étroitement les partenaires sociaux.

Des propositions concernant notamment la durée annuelle du travail, la limitation de sheures supplémentaires, la formation, le travail, la limitation des heures mules nouvelles de retraite, le travail en continu par équipe, pourraient être soumises à la décision des prochains conseils.

● **LES CONSÉQUENCES DE LA SITUATION PÉTROLIÈRE**

Le ministre de l'économie a rendu compte de la réunion du 14 mai du conseil des ministres, de l'économie et des finances de la Communauté.

Ce conseil a abordé plusieurs problèmes qui feront l'objet d'un nouvel examen en juin avant d'être soumis au Conseil européen : renforcement de la coordination des politiques économiques des Etats membres, convergence des réalisations économiques, conséquences économiques de la situation pétrolière.

Il a procédé à un premier échange de vues sur les conséquences économiques de l'aménagement du temps de travail. Il a souligné à la fois l'intérêt de cette question du point de vue du progrès social et la nécessité de tenir le plus grand compte des effets des mesures éventuelles, notamment sur la compétitivité et donc l'emploi.

Le conseil a enfin arrêté les dispositions permettant la mise en œuvre effective d'un nouvel instrument financier pour le financement d'investissements d'intérêt général. La Communauté pourra ainsi, au cours des prochains mois, accorder des prêts d'un montant global de 500 millions d'unités de compte à des investissements d'intérêt général, notamment dans le domaine de l'énergie et des infrastructures.

● **LA CONFÉRENCE FRANCO-AFRICAINE DE K'GALI**

Le ministre des affaires étrangères a rendu compte des travaux de la réunion ministérielle préparatoire de la sixième conférence franco-africaine, qui ont eu lieu du 24 au 26 avril dans la capitale du Rwanda. Les bonnes conditions politiques et techniques dans lesquelles s'est déroulée cette réunion préparatoire permettent d'espérer que la prochaine conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, qui se tiendra les 21 et 22 mai à Kigali, verra se développer la concertation entre tous les pays participants. Il apparaît, en effet, que l'esprit des conférences franco-africaines répond à la préoccupation croissante des Etats africains, soucieux de développer leurs relations de coopération et de solidarité entre eux comme avec la France et les autres pays européens.

● **LE BUDGET DE 1980**

Le conseil des ministres a arrêté, sur la proposition du ministre du budget, les plafonds de dépenses du projet de loi de finances pour 1980.

● **LE COMMERCE ET LE DÉVELOPPEMENT**

Le ministre de l'économie a rendu compte du voyage qu'il a effectué à Manille à l'occasion de l'ouverture de la cinquième session de la Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement.

En sa double qualité de président du conseil des ministres de la Communauté économique européenne et de la délégation française, le ministre a réaffirmé à Manille la volonté de l'Europe et de la France de sauvegarder la liberté des échanges, de contribuer à la stabilité monétaire internationale et de maintenir et accroître le flux des transferts publics et privés vers les pays en développement. Il a également lancé un appel pour qu'une meilleure coopération internationale s'instaure en vue d'aider plus efficacement les pays les plus pauvres dans la voie du développement.

● **LA « VITRINE DE LA FRANCE » SUR LE RHIN**

Le président de la République a exprimé sa gratitude pour l'accueil chaleureux de la population alsacienne et de ses élus, qui atteste la qualité de la vie démocratique dans les deux départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin.

Il a demandé au gouvernement de continuer à appuyer activement les efforts entrepris sur place pour compléter l'équipement et pour soutenir le développement économique d'une région qui doit être considérée comme la « vitrine de la France » sur le Rhin.

● *M. Francis Boot*, placé sur sa demande en position de préfet hors cadre, reprend ses fonctions de préfet des Pyrénées-Orientales, sur proposition du ministre de l'intérieur.

Le conseil des ministres a décidé la dissolution du conseil municipal de Guer (Morbihan).



Le Monde

société

JUSTICE

LES TRAFICS SUR LES MÉTAUX

M. Charles Lascorz a été écroué

Sous le coup d'un mandat d'arrêt décerné le 10 mai, M. Charles Lascorz s'est constitué prisonnier, mercredi 16 mai après-midi, auprès de M. Georges Latève, juge d'instruction au tribunal de Paris. « Cerveau » présumé d'une importante escroquerie par le biais d'un système de fausses factures sur les métaux non ferreux, M. Lascorz était en fuite depuis le 7 mai (« le Monde » des 10, 11 et 13-14 mai). Assurant avoir la conscience tranquille et être en mesure de se justifier aisément avec l'assistance de son défenseur, M. Lascorz a été inculpé d'escroquerie, d'infraction à la législation sur les chèques, de faux et usage, et de recel. Placé sous mandat de dépôt, M. Lascorz est défendu par Mᵉ Pierre Lemarchand.

La pyramide de la ferraille

Dès 1976, semble-t-il, M. Charles Lascorz, dit « Charly », avait compris tout le parti qu'il pouvait tirer d'une insertion dans l'univers professionnel des récupérateurs de métaux non ferreux et de la ferraille. Son nom, cependant, entaché par le scandale de l'ETEC (1), l'obligea à la discrétion. C'est ainsi que, pour satisfaire ses desseins, « Charly », dit aussi « le Rocambole du SAC », conçut la création de deux sociétés d'apparence respectable — la S.C.P.S. et la S.A.R.L. Fritsch — dont la gérance fut confiée, contre salaire, à deux hommes de paille. « Charly » parachève son système en s'associant à un professionnel de la ferraille, M. Michel Coëncas, aujourd'hui inculpé et incarcéré.

A coup sûr, le choix de M. Coëncas dut s'avérer utile. Car il faut, c'est l'évidence, un homme du métier pour comprendre une profession dont l'organisation générale fait penser à une pyramide. A la base, quelque huit mille « ramasseurs » récupèrent tout et n'importe quoi, les ferrailles et les métaux, certes, mais aussi les plastiques, les papiers et les peaux de lapin. Au-dessus, de deux à trois mille demi-grossistes font un premier tri. Ce sont les premiers intermédiaires qui disposent, la plupart du temps, d'un « chantier » (dépôt). En montant d'un cran, on trouve les grossistes. Une vingtaine pour la France, dont cinq ont une dimension à l'échelle d'une région entière. A ce stade, les ferrailleurs ont une spécialité. Ce sont des industriels. Les uns ne font que de la ferraille, les autres des métaux non ferreux. Au sommet de la pyramide, les quatre « grands » : Sica-Worms, filiale de Creusot-Loire, la Compagnie française des ferrailles, le groupe Otto Lazare et Vidal et Champredonde.

Ces « grands » achètent aux « moyens », qui achètent eux-mêmes aux « petits ». Mais parfois, sans que l'on comprenne très bien, le processus est inversé. Les « grands » revendent alors aux « moyens », les « moyens » aux « petits ». Rien n'est simple dans cette profession où l'on conteste les prix souvent avec un demi-sourire et parfois une grande prudence. Aussi n'est-ce apparemment que par le biais de fournisseurs attitrés, moins méfiants, que la S.C.P.S. et la S.A.R.L. Fritsch ont pu livrer des lots aux usines de Tréfimétaux.

Des milliers de documents

Il reste que des sociétés auront été moins méfiantes. M. Coëncas, associé de « Charly », considéré par certains comme un profes- les « petits » qui travaillent sans T.V.A., comme cela est admis, les sociétés fictives, enfin ! Le marché, à vrai dire, ne manque pas de chausse-trapes. A la direction des achats de métaux de Tréfimétaux, important acheteur de métaux cuivreux de récupération, filiale du groupe Péchiney Ugine Kuhlmann, on indique ainsi qu'un fichier des fournisseurs potentiels ou non, est tenu de manière suivie et que l'on refuse, ou l'on supporte sans broncher une mauvaise « image de marque ».

On sait bien que les fausses factures existent. Pour les excuser, les ferrailleurs évoquent « *les tentations et les mauvaises habitudes* » prises. Ainsi, les lots de ferraille achetés sans facture aux industriels par les récupérateurs, sont « à deux faces », avait ainsi acheté, au terme d'une curieuse opération, de la marchandise à la SICA-Worms (*le Monde* daté 13-14 mai). SICA-Worms, pour sa part, avait acquis à plusieurs reprises des matériaux auprès de la S.C.P.S.

L'ampleur des opérations dirigées en sous-main par M. Lascorz, et dont on ne peut avoir aujourd'hui qu'une vision partielle, devrait apparaître au cours de l'instruction confiée à M. Georges Latève, magistrat au tribunal de Paris. Des milliers de documents — notamment des avis de réception de lots de métaux — ont été saisis, le 8 mai, dans des usines et des sociétés disséminées à travers toute la France. L'enquête, du reste, semble avoir débuté il y a de longs mois et s'être, en cours de route, quelque peu enlisée. Ainsi la S.A.R.L. Fritsch avait-elle été l'objet d'un contrôle fiscal en décembre 1977 sans que rien apparaisse de ses activités. La direction nationale des enquêtes fiscales avait saisi, en juillet 1978, des documents au siège social de SICA-Worms. Exemples parmi d'autres...

Le tandem Lascorz - Coëncas, lui, continuait son entreprise de fraude fiscale. Il prévoyait même la création de deux nouvelles sociétés pour remplacer la S.C.P.S. et la S.A.R.L. Fritsch, trop « mangées ».

LAURENT GREILSAMER.

(1) Principal animateur d'une société d'études techniques et commerciales spécialisée dans le racket, M. Lascorz avait été inculpé en 1971 pour trafic d'influence, chantage, extorsion de titres et de signatures. Il avait été détenu du 23 janvier 1972 au 2 avril 1973. Voir notamment *le Monde* du 14 décembre 1971 et du 22 juillet 1972.

LES SUITES JUDICIAIRES DES MANIFESTATIONS DU 23 MARS ET DU 1ᵉʳ MAI

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a décidé, mercredi 16 mai, le maintien en détention de M. Pierre Lamy, vingt-huit ans, agent hospitalier, accusé d'avoir donné des coups de pied à un gendarme qui a eu le nez fracturé lors des incidents qui ont marqué la manifestation des sidérurgistes le 23 mars à Paris. Ecroué depuis le 12 avril, M. Lamy conteste les faits.

La chambre d'accusation a décidé, d'autre part, de faire incarcérer M. Alain Mahé, dix-neuf ans, vacataire de la Ville de Paris, accusé d'avoir, après la dislocation de la manifestation du 1ᵉʳ mai, jeté une bouteille à un policier, ce qu'il nie. Inculpé le 3 mai de violences à agent et de port d'armes, M. Mahé avait été laissé en liberté par M. Alain Vernier, premier juge d'instruction.

Interpellations à Toulouse

Une information a été ouverte contre X... après les six attentats commis dans la nuit du 1ᵉʳ au 2 mai contre deux commissariats parisiens, une agence de la banque Rothschild, la direction des douanes de la rue de la Tour-des-Dames (9ᵉ), une agence de l'E.D.F. et un garage rue Caulaincourt (18ᵉ). Ces attentats avaient été revendiqués par une « *coordination d'actions révolutionnaires* » (*le Monde* du 3 mai).

Une vingtaine de personnes ont été interpellées à Toulouse et dans sa banlieue, mercredi 16 mai, dans le cadre de l'information contre X... ouverte par M. Jean-Pierre Selmes, juge d'instruction au tribunal de Toulouse, après les six attentats commis du 30 avril au 2 mai (*le Monde* du 3 mai). Aucune de ces personnes, qui appartiendraient à divers groupes anarchistes, ne sera déférée devant le parquet.

AU TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE TOULOUSE

« Le Meilleur » poursuivi en diffamation par les dirigeants de « la Dépêche du Midi »

De notre correspondant régional

Toulouse. — Les juges de la sixième chambre correctionnelle de Toulouse devront dire le 23 mai si M. Alain Ayache, directeur général de l'hebdomadaire *le Meilleur*, a diffamé dans ses éditions toulousaines Mme Evelyne Baylet, P.-D.G. du quotidien *la Dépêche du Midi*, présidente du conseil général de Tarn-et-Garonne, et son fils, M. Jean-Michel Baylet, directeur du même journal, député de Tarn-et-Garonne, maire de Valence-d'Agen et vice-président du M.R.G.

La lecture, le 16 mai, des motifs d'inculpation par le président, M. Jean-Pierre Pech, a déclenché quelques sourires dans la salle. Dans *le Meilleur*, quatre semaines avant les élections législatives de 1978, et trois semaines après, M. Ayache et ses collaborateurs ont publié des portraits au vitriol de la famille Baylet, accusée d'avoir « *fait main basse sur toute une région* ». Pour *le Meilleur*, par exemple, « *la directrice de* la Dépêche *se prend pour Louis XIV* ». Les accusations du même genre se succèdent pendant vingt minutes.

Mme Baylet et son fils, par l'intermédiaire de leurs conseils, évaluent le prix de la réparation à 100 000 francs chacun, le tout devant aller à un comité pour la lutte contre le cancer. L'avocat général, sans chiffrer le dommage subi, demande une forte sanction.

M. Ayache, présent à la barre, prétend défendre la liberté de la presse : « *Je sais que je serai condamné* [le président fait remarquer que le tribunal ne le sait pas lui-même], *mais si c'était à refaire, je recommencerais, car les plaignants ne peuvent admettre la moindre concurrence dans leur fief. On se croirait au Moyen Age. Je devais par exemple assister à une soirée dansante organisée par les diffuseurs de presse de la région. J'en ai été empêché sous la pression des Baylet.* »

Un de ses défenseurs, Mᵉ Charles Lipman, soutient que les excès de la presse sont parfois les garants d'une bonne démocratie, et qu'il faut tenir compte du contexte politique, celui d'une campagne électorale.

Un autre défenseur, Mᵉ Georges Boyer, préfère l'ironie. On rit dans les rangs du public, et aussi à la barre ; le tribunal lui-même sourit. L'avocat de M. Ayache remonte au Petit Père Combes, à Clemenceau, à Jaurès, à Briand, dont le père, selon Léon Daudet, était un « *affreux maquereau* », mais qui n'a jamais poursuivi le dirigeant de *l'Action française*. « *Aujourd'hui, la vertueuse* Dépêche *s'attaque au galopin Ayache, qui est venu lui chercher noise sur sa seigneurie.* » De nos jours, un homme public doit-il accepter d'être brocardé, même si le style n'est pas celui de Voltaire ou de Zola ? Le tribunal s'est donné huit jours pour le dire.

LÉO PALACIO.

● *Le tribunal correctionnel de Toulouse* s'est déclaré incompétent, le mercredi 16 mai, dans l'affaire Ali Abdou, du nom de ce Français musulman torturé par le gérant et par deux consommateurs du Bar des arènes, à Toulouse, dans la nuit du 7 au 8 octobre 1978 (*le Monde* du 14 octobre 1978 et du 11 mai). A condition que la chambre d'accusation suive le tribunal, MM. Hervé Auguste, Michel Pujol et Thierry Neveu comparaîtront devant une cour d'assises. Thierry Neveu, absent à l'audience le 9 mai, a fait l'objet d'un mandat d'arrêt.

Le tribunal a, d'autre part, condamné Hervé Auguste, le gérant du bar, accusé d'avoir tiré des coups de feu le 12 mai 1978 contre des militants d'extrême gauche, alors qu'il collait des affiches annonçant un congrès d'extrême droite, à un an d'emprisonnement et 3 000 F de dommages et intérêts.

● *Un terrassier de Clamart (Hauts-de-Seine), M. Karim El Kafi*, a été déféré au parquet de Nanterre, mercredi 16 mai, pour avoir organisé le suicide de son amie, Mme Monique Dubois, quarante-huit ans, après lui avoir fait le serment de mourir avec elle. Mme Dubois a été retrouvée morte à son domicile, 39, rue Bonnelais, à Clamart, et le médecin a conclu aussitôt à un suicide par absorption massive de barbituriques. L'enquête menée par les policiers du commissariat de Clamart vient de révéler que M. Karim El Kafi, un Algérien de trente et un ans, a falsifié des ordonnances médicales pour acheter des médicaments en grande quantité.

● *Un militaire de la base aérienne de Cognac (Charente)* a été trouvé mort, mardi soir 15 mai, tué d'une balle dans la tête. Le jeune soldat, qui assurait une garde dans la nuit, a été découvert vers 23 heures par un camarade venu le relever. On ignore dans quelles circonstances il a trouvé la mort.

Interpellations et pillage au Marché aux puces

La préfecture de police ordonne une enquête

Le préfet de police de Paris, M. Pierre Somveille, a invité, mercredi 16 mai, les personnes témoins d'une intervention des gardiens de la paix, dimanche 13 mai, après-midi, au Marché aux puces de la porte de Clignancourt, à Paris, à se faire connaître « *sans délai* » à la direction de l'Inspection générale des services (la « police des polices »), 9, boulevard du Palais, chargée de l'enquête officielle.

Se référant aux témoignages publiés par certains journaux, le préfet de police a toutefois déclaré : « *Il apparaît que les commentaires prêtés aux fonctionnaires de police sont dénués de fondements. Quoi qu'il en soit, l'enquête se poursuit.* » De son côté, M. Bernard Derosier, député (P.S.) du Nord, a déposé une question écrite au ministre de l'intérieur pour que soient communiqués les résultats de l'enquête.

Des agents de police parisiens ont-ils laissé piller par la foule les bibelots de trois camelots d'un marché aux puces ? Plusieurs témoins — dont un journaliste — affirment avoir assisté, dimanche 13 mai, à une bien étrange scène de rue : comme des dizaines de vendeurs improvisés, trois immigrés avaient installé leur marchandise — des bibelots africains — sur un trottoir de la porte de Clignancourt, à Paris. Arrivent, vers 13 h. 30, dans un car, plusieurs agents de police du dix-huitième arrondissement. Ils interpellent les trois hommes avant que ceux-ci n'aient eu le temps de ramasser leurs objets.

S'adressant aux témoins de la scène, un policier aurait alors invité l'assistance à « *se servir* ». Des dizaines de mains se seraient tendues vers le sol. « *Vous pouvez y aller, c'est gratuit.* » Une femme aurait cependant cherché à rendre une couverture à son propriétaire qui était déjà monté dans le car. Un autre policier aurait alors jeté la couverture en s'exclamant : « *On ne va pas aussi ramasser leurs puces !* ».

La version que donne de cette scène la préfecture de police est différente. L'équipe de police effectuait, selon la version officielle, des contrôles de routine comme chaque week-end, à la demande des différentes associations de défense des commerçants du Marché aux puces de Clignancourt, lassés de voir cette concurrence sauvage fleurir à leur côté. Vers 13 h. 30, ce dimanche, un policier aurait été contraint de lâcher les objets saisis qu'il tenait dans ses bras afin de rattraper l'une des personnes interpellées qui tentait de s'échapper. Plusieurs personnes se seraient alors baissées pour ramasser les bibelots, sans toutefois y avoir été conviées par l'un ou l'autre des policiers.

Le R.P.R. critique le garde des sceaux

La commission justice du Rassemblement pour la République (R.P.R.) se dit « *étonnée* » par les propos du garde des sceaux, invitant les avocats à respecter une « *obligation de réserve* » dans le discours qu'il a prononcé, vendredi 11 mai, au congrès de la Confédération syndicale des avocats, à Perpignan (*le Monde* daté 13-14 mai).

« *L'obligation de réserve*, indique le R.P.R., *appartient légitimement au statut des fonctionnaires que sont les magistrats. La mission des avocats est de protéger l'individu contre l'arbitraire, qu'il soit flagrant ou qu'il soit sournois. Cette mission n'est limitée que par le respect dû aux institutions. Il ne peut y avoir de réserve à l'égard du scandale qu'est l'injustice quand elle existe. La compétence des avocats, en progrès constant, grâce à leurs instances professionnelles, en fait les seuls véritables recours des citoyens.* »

● *Les locaux de l'Office international de protections* (O.I.P.) situés 5, rue Boutard, à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine) ont été partiellement détruits par un incendie d'origine criminelle, mardi 15 mai, vers 1 h. 30. Un jerrican vide ayant contenu de l'essence a été retrouvé dans un des bureaux de cette société chargée de former des gardes du corps pour les P.-D. G. et les personnalités (*le Monde* du 24 septembre 1978). Un second a été découvert sur le trottoir. La Brigade territoriale de Nanterre a été chargée de l'enquête.

Quarante « conciliateurs » pour l'Essonne et la Seine-et-Marne

M. Jean Vassogne, premier président de la cour d'appel de Paris, a présidé le 10 mai au palais de justice de Melun la mise en place des premiers conciliateurs nommés en région parisienne. L'expérience lancée dans quatre départements pilotes (Gironde, Alpes-Maritimes, Loire-Atlantique et Haute-Marne) il y a près d'un an et demi doit normalement s'étendre au reste du pays.

« *Votre rôle est essentiel*, a déclaré M. Vassogne aux quarante conciliateurs présents (trente pour la Seine-et-Marne et dix pour l'Essonne), *avec la disparition des juges de paix et les transformations sociologiques qui ont amenuisé la fonction conciliatrice des notables locaux (médecins, notaires, etc.), le besoin se fait sentir de retrouver un personnage auquel on pourrait s'adresser, en cas de petit litige.* »

Les conciliateurs de la région parisienne ne sont pas, comme on semblait le penser à l'origine, des retraités de l'administration. Les professions les plus variées sont représentées : cadres, instituteurs, chefs d'entreprise, mères de famille...

● *Un attentat a été commis dimanche soir 13 mai* contre une succursale de l'Agence nationale pour l'emploi, 239, rue de Belleville, à Paris (19ᵉ). Deux bouteilles de gaz ont été jetées à travers la vitrine. L'une d'elles a pris feu provoquant un début d'incendie.



MÉDECINE

POUR ÉVITER UN CONFLIT ENTRE MÉDECINS ET SÉCURITÉ SOCIALE

Le docteur Jacques Monier, président de la C.S.M.F. souhaite la création d'une « magistrature sociale »

Va-t-on assister à un durcissement du conflit entre syndicats médicaux et caisses d'assurance-maladie ? Les négociations sur l'évolution des honoraires en 1979 se sont terminées sans accord. Les caisses proposent un relèvement des honoraires en deux temps (juin et octobre), de 5,59 % auxquels s'ajoutent le rattrapage de février 1979 — au titre de 1978 — soit 2,8 % — et une majoration provisionnelle de 1,52 %, le 1er janvier 1980. Le principal syndicat — la Confédération des syndicats médicaux (C.S.M.F.) — estime que depuis 1977 les honoraires ont pris un retard de 3 % par rapport aux prix et demande que la majoration de janvier 1980 intervienne dès 1979. La C.S.M.F. rencontrera vendredi 18 l'autre syndicat — la Fédération des médecins de France — afin d'obtenir son appui à la demande de réunion d'une commission de conciliation constituant une sorte de « magistrature sociale » dont elle souhaite la création. Pour la caisse des salariés, cette formule « parait dangereuse parce qu'elle conduit à politiser les échéances tarifaires ». *Pour M. Monier, président de la C.S.M.F., qui explique ci-dessous sa position, une grève administrative est à prévoir si une conciliation n'est pas tentée.*

« S'agit-il d'un conflit sur les tarifs ? C'est à la fois vrai et inexact » nous déclare le docteur Monier, président de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.). *« Les médecins français,* ajoute-t-il, *sont comme les autres citoyens amenés à défendre leur vie familiale et leur pouvoir d'achat, mais ils le font aussi avec le souci que ces préoccupations ne jouent pas au détriment de la qualité des soins qu'ils apportent à leurs malades.*

» La médecine a changé et les rapports avec la Sécurité sociale aussi. Durant des années, jusqu'en 1970, les accords négociés avec les caisses d'assurance-maladie portaient essentiellement sur les honoraires. Depuis, les discussions avec les caisses portent aussi sur le coût de la santé, la responsabilité du médecin, en matière économique et sur les tableaux statistiques d'activité que nous avons mis en place. Nous l'avons fait avec la volonté de construire un modèle français de la médecine qui soit original et compétitif par rapport aux autres systèmes européens.

— Aujourd'hui, il y a pourtant un conflit sur les honoraires ?

— Bien sûr, il y a actuellement un problème à propos de la fixation des honoraires pour 1979 et cela dans un contexte économique difficile. Mais il faut savoir que nous avons subi un plan Barre bien avant l'arrivée de celui-ci à Matignon. Nous avons accepté ces plans et nous les avons subis comme d'autres. Mais le conflit actuel vient de ce que les caisses nous proposent des majorations qui intègrent au titre de 1979 des rattrapages pour l'année précédente. » Et les conseillers du Dr Monier de citer des chiffres : *« En 1977 et en 1978, les honoraires, en niveau, ont augmenté de 15,38 % et les prix de 19,1 %. En février 1979, un apurement (+ 2,8 %) a porté la majoration des honoraires à 18,4 %. Or, pour 1979, les caisses proposent 5,59 % et, selon les moments, elles parlent d'une augmentation en niveau de 8,38 % ou de 9,58 % en masse, mais en intégrant la majoration de février ; quels que soient les calculs, sur trois ans, il manque 3 % par rapport aux prix.*

— Cette évolution met-elle en dangers les cabinets médicaux ?

— Le pouvoir d'achat des médecins depuis plusieurs années a, sans doute possible, diminué. Mais il y a plus grave. L'erreur des caisses est de raisonner en comparant évolution des honoraires et des prix en moyenne, sans prendre en compte celle des coûts. Or, pour tous les médecins qui travaillent en groupe et pour les spécialistes, les coûts de gestion (salaires des employés, chauffage, essence, plateau technique) ont progressé à un rythme plus élevé que le coût de la vie.

» Nous ne prétendons pas imposer notre point de vue. Les médecins ont, dans le passé, bénéficié d'une forte consommation alors que les effectifs de praticiens étaient réduits. Mais, là encore, les temps ont changé. Ce que nous voulons, c'est une négociation franche, dossiers en main, et non pas en deux réunions formelles qui sont autant de monologues. Et ce qui manque à cette procédure de discussion, c'est l'obligation, en cas d'échec, d'appliquer une autre méthode de consultation. C'est la raison pour laquelle, nous inspirant des systèmes de négociations pour les conventions collectives, nous avons demandé à Mme Veil de mettre en place une commission de conciliation. Et nous souhaitons que cet appel débouche sur la création d'une sorte de magistrature sociale.

— Serez-vous prêt à accepter qu'une plus forte majoration des honoraires soit accompagnée d'une limitation des actes médicaux ?

— Nous ne demandons à bénéficier d'aucune rente de situation. Si nous défendons le système libéral, c'est pour maintenir la qualité de la médecine. Nous sommes ouverts à toute discussion qui apporterait des garanties incontestables à la permanence de la qualité de la médecine » et le docteur Monier insiste sur le problème essentiel qui est, à ses yeux, de *« savoir comment le médecin peut rester libre et indépendant, dans le colloque singulier avec le malade, quand on lui demande de dire toujours oui aux pouvoirs.*

— Faute de conciliation, la C.S.M.F. entrera-t-elle en guerre ?

— Je trouve que le conflit actuel est inepte, parce que je suis persuadé qu'après une analyse raisonnable des problèmes on pourrait trouver une solution même transitoire. Sinon, le bureau de la C.S.M.F. prendra, le 30 mai, des dispositions, en utilisant les ripostes classiques, telles que la grève administrative dans les commissions médicales sur les tableaux d'activité. »

(Propos recueillis par Jean-Pierre DUMONT.)

AÉRONAUTIQUE

● *Le conseil de surveillance d'Airbus Industrie* vient de nommer M. George Warde directeur commercial de la société, et M. Adam Brown, directeur des ventes. M. Warde, cinquante-sept ans, étai tvenu à Airbus Industrie en 1975 comme directeur des services clients, puis avait été nommé en 1977 président des filiales nord-américaines de la société et était responsable de la commercialisation et de la vente des appareils Airbus en Amérique du Nord. M. Brown, trente-huit ans, est chez Airbus Industrie depuis 1973, après avoir travaillé pendant onze ans chez Hawker Siddeley comme nigénieur des ventes.

ÉDUCATION

DES PROFESSEURS DE LANGUES MANIFESTENT CONTRE LA « RÉFORME PELLETIER »

Quelque deux cents professeurs de langues, auxquels s'étaient joints des maitres auxiliaires, maîtres d'internat et surveillants d'externat menacés de licenciement, ont manifesté mercredi 16 mai à Paris près du ministère de l'éducation, rue de Bellechasse, pour protester contre *« les projets Pelletier » (le Monde* du 19 avril). Réunis au sein d'une *« assemblée de délégués d'établissements pour la défense des langues vivantes »*, les enseignants — représentant une centaine d'établissements de la région parisienne — ont mandaté une délégation qui a été reçue au cabinet de M. Jacques Pelletier, secrétaire d'Etat à l'éducation. La délégation a demandé l'abandon de toutes les mesures envisagées pour réformer l'enseignement des langues, et notamment les expériences qui doivent commencer dès la rentrée prochaine.

Les manifestants ont regretté l'absence du Syndicat national de l'enseignement de second degré (SNES), qui a préféré appeler à la grève le 17 mai.

RÉUNI EN CONGRÈS A LYON

Le Syndicat national de l'éducation physique décide de poursuivre son « harcèlement » contre le « plan Soisson »

De notre correspondant régional

Lyon. — Personne ne s'étonnera que le « plan Soisson » et ses conséquences aient été au cœur des débats du congrès du Syndicat national de l'éducation physique (SNEP-FEN), dont les cent vingt-neuf délégués se sont réunis à Lyon du 13 au 16 mai (1). Depuis plusieurs mois, en effet, les professeurs syndiqués se dressent contre une politique qualifiée par eux de « désastreuse » qui tendrait, sous le couvert du redéploiement, à réduire les heures d'enseignement de gymnastique et à accroître le chômage dans la profession.

Le 13 octobre dernier, à l'appel de leurs syndicats, le SNEP et le SNEEPS, près de vingt mille d'entre eux avaient manifesté à Paris. Sept mois plus tard, malgré les résultats très modestes obtenus — ils ont tout de même *« arraché »*, selon eux, la création de quatre cents postes au certificat d'aptitude au professorat d'éducation physique et sportive (CAPEPS), alors que le budget 1979 n'en prévoyait pas, — ils n'abandonnent pas, comme l'a fait, d'après eux, la Fédération de l'éducation nationale.

Le SNEP a décidé de poursuivre son « harcèlement » contre le ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs pour obtenir le retrait des mesures figurant dans son plan de relance : le 28 mai, rassemblement à Paris et devant toutes les directions régionales de la jeunesse et des sports des professeurs qui ont demandé leur mutation — ils seraient près de trois mille dans ce cas — et des maîtres auxiliaires et étudiants que le plan condamne au chômage. Le 3 juin, à l'occasion des championnats de France d'athlétisme, manifestation au stade Charléty. Le 13 juin enfin, lors des assises nationales du sport scolaire et universitaire, les délégations départementales *« les plus massives possibles »* se rencontreront à Paris.

Le SPNEP propose une plate-forme de revendications qu'il espère voir prise en compte par les autres syndicats dans la perspective de *« sauver à la fois l'éducation physique et l'animation sportive scolaire et universitaire »*. Cette place-forme demande notamment le rétablissement des trois heures d'éducation physique dans toutes les classes des premier et deuxième cycles (le nombre d'élèves qui n'ont pas du tout de gymnastique s'élevait à cinq cent mille en 1977-1978, selon certaines estimations) ; le rétablissement des trois heures d'animation sportive le mercredi ; l'abandon des heures supplémentaires ; la création de cinq mille à six mille postes dans les deux prochaines années.

Un nouveau secrétaire général, M. Jacques Rouyer, a été élu, en remplacement de M. Marcel Berge, qui est resté à la tête du syndicat pendant huit ans. La tendance Unité et Action (animée par les communistes) a obtenu 71,22 % des mandats sur la motion d'orientation et 64,8 % sur le rapport d'activité, soit une baisse respective de 3,8 % et de 6 %. Les autres tendances ont obtenu sur la motion d'orientation : Unité, Indépendance et Démocratie (U.I.D.) : 9,86 % (moins 1,8 %), tendance du Manifeste : 11,64 % (plus 3,5 %) et Ecole émancipée : 7,26 % (plus 1 %).

BERNARD ÉLIE.

(1) Le SNEP groupe environ huit mille cinq cents des quinze mille professeurs d'éducation physique.

LE DÉBAT SUR LE NUCLÉAIRE

Bonn est résolu à maintenir son projet d'usine de retraitement

(Suite de la première page.)

Cela n'empêche pas que des polémiques aussi vigoureuses qu'inattendues aient eu lieu sur ce sujet. Le chef de file des chrétiens-démocrates au Landtag de Hanovre a jugé bon en effet de soutenir que l'énergie nucléaire serait comme toutes les autres un *« don de Dieu »*. L'un de ses collègues a d'ailleurs fourni une citation biblique à l'appui de cette thèse, ce qui a bien entendu provoqué de très vives réactions dans le camp social-démocrate où l'on a dénoncé cette *« justification théologique »* en demandant si la bombe atomique serait, elle aussi, un don divin.

La déclaration solennelle du gouvernement de la Basse-Saxe est remarquable dans la mesure où elle considère que toutes les conditions de sécurité pourraient être respectées à Gorleben. Tout d'abord en ce qui concerne la « poubelle » atomique, M. Albrecht soutient que les dômes de sel sous le site de Gorleben sont restés stables depuis cent millions d'années et n'auraient même pas été affectés par la séparation des continents américain et européen.

Le véritable problème serait donc celui du retraitement des déchets. M. Albrecht reconnaît qu'une certaine radioactivité s'échappera inévitablement de l'usine prévue. Mais, selon les meilleurs spécialistes, les dégagements radioactifs en temps normal seraient bien inférieurs à toutes les limites permises. Pour la population de la République fédérale, ce rayonnement serait cinq fois moindre que celui causé par les examens aux rayons X. Même les calculs des adversaires les plus résolus du projet suggéreraient seulement que le nombre des cas de cancer pourraient augmenter de 0,06 %.

Aucune urgence

Les précautions à prendre pour prévenir des accidents seraient certes très coûteuses. M. Albrecht n'en estime pas moins que la sécurité des travailleurs à Gorleben pourrait être garantie aussi bien que dans n'importe quelle autre industrie. Quant à la population dans son ensemble, elle serait exposée à deux risques : la guerre et le terrorisme.

En ce qui concerne un conflit international, la thèse du gouvernement de Hanovre est que l'« ennemi » ne pourrait pas se permettre de mettre en péril une usine située à Gorleben, où les vents d'ouest prédominants menaceraient avant tout la R.D.A. Encore M. Albrecht n'exclut-il pas totalement que des terroristes puissent mettre la main sur du plutonium. Mais, a-t-il ajouté : *« Il n'y a pas de vie sans risques. »*

De toutes ces considérations le ministre-président de la Basse-Saxe n'en a pas moins conclu qu'il s'oppose à la construction de l'usine de retraitement. Selon lui, il n'y a aucune urgence. La récupération du plutonium n'aurait un sens, à l'entendre, qu'à partir du moment — une dizaine d'années au moins — où la technique du surrégénérateur en construction à Kalkar sur les bords du Rhin aura été mise à l'épreuve.

L'objection essentielle toutefois serait qu'il convient de convaincre une population encore très réticente. C'est ici qu'interviennent les considérations purement politiques. M. Albrecht a dénoncé sans ambages le *« double jeu »* des sociaux-démocrates et des libéraux. Leurs dirigeants à Bonn restent, en effet, convaincus que le centre de Gorleben doit être réalisé, tandis que leurs représentants sur place s'efforcent de renverser le gouvernement chrétien-démocrate du Land parce que celui-ci voudrait, somme toute, appliquer la politique nucléaire du chancelier Schmidt. Tel est en tout cas le conflit qui se précisait depuis des mois et qui vient d'éclater au grand jour : la C.D.U. n'entend pas être éliminée du pouvoir parce qu'elle serait seule à prendre la responsabilité du programme nucléaire de la République fédérale d'Allemagne. L'équilibre entre les partis est tel aujourd'hui que dans les Länder, comme sur le plan fédéral, les quelque 2 ou 3 % des voix venant des critiques du nucléaire décident du sort de presque chaque élection. De ce point de vue, les écologistes ouest-allemands, même s'ils n'ont pas enregistré jusqu'ici de succès directs, peuvent s'enorgueillir d'avoir, avec la suspension du projet de Gorleben, porté un coup sérieux au développement de la politique nucléaire de la R.F.A.

JEAN WETZ.

UNE MISE AU POINT DU QUAI D'ORSAY

Le ministère des affaires étrangères a fait, le 16 mai, une mise au point au sujet d'un article publié par l'*International Herald Tribune*. Selon le journal américain de Paris, une querelle aurait éclaté entre Paris et Bonn au sujet de garanties demandées par la France sur l'usage que ferait l'Allemagne du plutonium issu du retraitement à la Hague de combustible nucléaire allemand.

Le porte-parol edu Quai d'Orsay a fait la déclaration suivante :

« Premièrement, il n'y a pas de querelle franco-allemande sur le plutonium. Les deux gouvernements sont l'un et l'autre d'accord pour considérer que le plutonium est une matière trop sensible pour que les règles qui président à sa circulation soient définies par les entreprises elles-mêmes, dans ce cas d'espèce les compagnies d'électricité allemandes et la Cogema (1).

» 2) Les deux gouvernements ont donc décidé de fixer en commun les modalités de retour du plutonium.

» 3) Cet accord, qui existe depuis le mois de février (2), a été conclu il y a une quinzaine de jours.

» 4) A aucun moment de cette discussion essentiellement technique, les experts français n'ont contesté le droit du client allemand de récupérer le plutonium issu du retraitement des combustibles venus d'Allemagne. »

(1) La Cogema (Compagnie générale des matières nucléaires) est une filiale industrielle et commerciale du Commissariat français à l'énergie atomique (C. E. A.).

(2) *Le Monde* du 24 février.

Le retraitement civil dans le monde

L'usine de retraitement des combustibles irradiés de Gorleben (Basse-Saxe), si elle est construite un jour, devait être la troisième du groupement européen United Reprocessors. Cette association, créée en 1971, regroupe les moyens anglais de la British Nuclear Fuels (B.N.F.L.), ceux, allemands, de la Deutsche Gesellschaft für Wiederaufarbeitung von Brennstoffen (D.W.K.), et ceux, enfin, de la Compagnie générale pour les matières nucléaires (COGEMA), filiale du Commissariat à l'énergie atomique français.

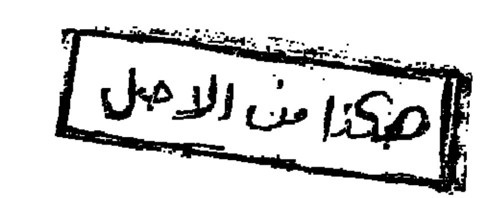
Actuellement, tout est figé en Allemagne, et les travaux qui avaient commencé sur le site de Gorleben, où l'on projetait de construire un centre intégré de stockage des déchets et de retraitement des combustibles irradiés, sont au point mort. Dès mars de cette année, les autorités avaient, en effet, lancé une campagne de forages (environ 400) destinée à obtenir des informations sur la nature hydrogéologique du sous-sol où doit être créé le cimetière souterrain de déchets. Les travaux devaient durer de dix-huit mois à deux ans. L'Allemagne devait y entreposer chaque année, dans une formation de sel, les 160 mètres cubes de déchets à très haute activité, et les 14 000 mètres cubes de déchets à basse et moyenne activité produits par l'usine de retraitement des combustibles irradiés d'une capacité de 1 400 tonnes par an, et dont la mise en service était prévue pour 1991-1992. A défaut, ce cimetière pourra toujours recevoir les déchets issus du retraitement à La Hague (France) des combustibles nucléaires allemands.

Bien que la construction de Gorleben soit désormais au point mort, les Allemands continuent leurs expériences sur le retraitement au centre expérimental de Karlsruhe (W.A.K.), où une unité de 35 tonnes par an est installée. Il est d'ailleurs prévu d'y retraiter, cette année, 20 tonnes de combustibles.

Pour le moment, en Europe, seule la France fait du retraitement à une plus large échelle dans son usine de La Hague (*le Monde* du 4 mai). Sa capacité, encore limitée (400 tonnes par an), devrait être progressivement portée à 800 tonnes en 1984, puis à 1 600 tonnes et 2 400 tonnes avec l'adjonction de deux nouveaux ateliers (UP-3A et UP-3B), dont l'entrée en service devrait intervenir fin 1985 pour le premier, et en 1988-1990 pour le second. A ce jour, l'usine de La Hague n'a retraité, au cours de quatre campagnes, que 110 tonnes de combustibles. De nombreux contrats ont été signés avec le Japon (1 600 tonnes), la Suède (700 tonnes), l'Allemagne (environ 2 000 tonnes), la Belgique, la Suisse, la Hollande. Selon M. Claude Ayçoberry, de la COGEMA, ce sont près de 6 000 tonnes de combustibles en provenance d'une trentaine de clients européens et japonais qui devraient être retraitées entre la mi-1980 et la mi-1990 à l'usine UP-3A de La Hague.

La Grande-Bretagne est, elle aussi, dans la course. La B.N.F.L. vient, en effet, de mettre la dernière main aux plans de son usine de Windscale (Thorp-I) d'une capacité de 1 200 tonnes par an, dont la construction a été autorisée après une enquête publique qui a duré plus de trois mois ; sa mise en service devrait intervenir en 1987. Dans le même temps, les Japonais s'apprêtent à continuer leurs expériences dans l'unité pilote de 200 tonnes que les Français leur ont construit à Tokai-Mura. Arrêté en août 1978 à la suite d'un incident, cet atelier, qui a déjà retraité une vingtaine de tonnes de combustibles irradiés, devrait être remis en service dans le courant du dernier trimestre de cette année. Dans le même temps, les Américains, conformément à la politique de non-prolifération du président Carter, ne font rien dans le domaine du retraitement civil, bien qu'ils disposent d'une usine de 1 500 tonnes complètement achevée, et toujours « sous cocon » à Barnwell (Caroline-du-Sud).

JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU.



Le Monde

culture

Cinéma

LE TRENTE-DEUXIÈME FESTIVAL DE CANNES

L'univers énigmatique de Miklos Jancso

Présentés pour la première fois en février dernier, à Budapest, devant un aéropage international, ces deux premiers volets de ce qui s'annonce comme une trilogie, *Rhapsodie hongroise* et *Allegro Barbaro*, avaient provoqué des réactions extrêmes dans l'admiration comme dans le rejet. La première attitude est parfaitement représentée dans le dernier numéro de la revue *Positif* (mai 1979). Avec des moyens considérables, un budget de 2 millions de dollars et l'appui inconditionnel des autorités hongroises, Miklos Jancso a réalisé le grand film épique qui résume un peu son travail antérieur, et marque peut-être un bond dans une nouvelle direction.

⁂

Une fois n'est pas coutume, une figure centrale, celle d'Istvan Zsadanyi (brillamment interprété par Gyorgy Cserhalmi), sert de fil conducteur : Miklos Jancso et son habituel collaborateur, Gyula Hernadi, se sont inspirés d'un personnage qui a réellement existé, un certain André Bajcsy-Zsilinszky, petit propriétaire terrien. Il tue, à la veille de la première guerre mondiale, le chef du parti paysan. Mobilisé comme capitaine de hussards et très populaire parmi ses hommes ; il participe, en 1919, à la chute de l'éphémère République des conseils, puis soutient le régime de l'amiral Horthy. Mais ses convictions évoluent, il se retrouve de plus en plus solidaire des paysans, de leur lutte pour un avenir décent. Pendant la seconde guerre mondiale, il entre dans la Résistance et meurt, pendu par les nazis à Noël 1944 (cette partie fera l'objet d'un troisième film).

De ce destin « exemplaire », Gyula Hernadi et Miklos Jancso ont gardé le noyau idéologique, la lutte, dans un cerveau d'homme de droite, de conceptions contradictoires, l'éloignement progressif de sa classe, la solidarité totale avec la classe paysanne, exprimée chorégraphiquement à la fin du deuxième film. Le premier volet, *Rhapsodie hongroise*, oppose, sur un ton presque réaliste, à travers la stylisation des marches groupées, des chants, des danses, la belle époque de l'empire austro-hongrois, une élégance raffinée qui sert de paravent à un nationalisme sourcilleux, et la revendication permanente des paysans. En quelque cent minutes, avec un panache mais aussi avec une ironie qui maintient le regard du spectateur limpide comme l'eau du fleuve toujours présent Jancso trace un raccourci de vingt ans d'histoire, annonce la *révolution nécessaire*.

⁂

Avec *Allegro Barbaro*, plus concentré, d'un style radicalement différent — et c'est peut-être abusif de proposer les deux films à la suite, surtout dans les conditions particulièrement désastreuses de la présentation à la presse, à Cannes, dans une salle surchauffée, le mépris des artistes n'a jamais été si loin, — Miklos Jancso « décolle » du réel, nous projette dans la vision historique de cet avenir radieux mais douloureux qui verra un jour la naissance du communisme. Le cinéaste retrouve des accents à la Dovjenko pour montrer le peuple, les jeunes hommes, les jeunes femmes parfois nues, s'enfoncer dans le fleuve en deux grandes lignes sinueuses.

Ici encore, Miklos Jancso évite toute redondance, récrit l'histoire à travers le rite. Jaillies de sa seule imagination, ces deux premières parties ordonnent des souvenirs, le monde que le metteur en scène, adolescent, a entrevu à la veille de la seconde guerre mondiale, et le combat mené alors pour aller au peuple. *Rhapsodie hongroise* et *Allegro Barbaro* ne transmettent aucun message, sinon une étonnante fidélité à soi-même, à sa jeunesse, au *rêve révolutionnaire*.

Plus encore que dans les films précédents, Jancso nous rappelle, à sa manière *inimitable*, que tout est jeu, et que pourtant ce jeu engage toute notre vie, tout notre avenir. Certes, son travail est peu défendable si on le juge à l'aune du récit classique, des strictes correspondances politiques. L'artiste nous parle inlassablement d'un pays aimé, conditionné par la violence tout au cours de sa dramatique histoire. Il essaie de prendre le fascisme à la gorge, de renverser l'usage de la violence. Avec, en contrepoint, à n'en plus finir, l'immensité de la nature, et la beauté de la femme, rachat du monde. La révolution ne sera-t-elle jamais qu'un rêve ?

LOUIS MARCORELLES.

Illustrations australiennes

Décidément, on regrette qu'Yves Yersin ou Fassbinder ne figurent pas dans la compétition. Le film australien, *Ma brillante carrière*, ne s'imposait pas, il aurait dû céder sa place et rejoindre les rangs (honorables) de la section « Un certain regard ». S'il avait été présenté lundi, on aurait dit : quelle chance, un peu de fraîcheur sympathique. Mais maintenant on ne le trouve pas digne d'être là, on a tendance à le trouver lent. A repérer ses défauts, alors qu'on aurait pu s'abandonner à ses qualités.

Ma brillante carrière, premier long métrage de Gillian Armstrong, est adapté d'un roman écrit à la fin du siècle dernier. Il ressemble à ce que les jeunes filles lisaient dans les années 1910 et 1920, histoires d'amours sages où les héroïnes avaient parfois de la personnalité. Il se trouve que la Sybilla du film en a, et préfère son indépendance au mariage. Quelle est cette « carrière » qu'elle choisit plutôt que la vie à deux, on n'en sait trop rien, son prétendant est bien aimable, et d'ailleurs, ils s'aiment.

On veut bien croire cependant à ce semblant de revendication féministe car la réalisatrice, qui défend l'illustration jolie et non la démonstration logique, a du talent. Elle a par exemple un humour pas méchant qui épingle les expressions de physionomie sur le visage des acteurs, bien choisis et bien dirigés. Judy Davis, dans le rôle de la gamine rebelle, a une bonne frimousse (même si elle est en réalité un peu vieille pour ça) et son apprentissage de la coquetterie, de la société et des sentiments, puis des duretés de ce bas monde, ne manque pas de gaîté.

CLAIRE DEVARRIEUX.

DÉMISSION DE MAURICE DELBEZ directeur des études à l'IDHEC

Nommé directeur des études à l'Institut des hautes études cinématographiques à l'automne dernier (*le Monde* du 7 novembre 1978), M. Maurice Delbez vient de donner sa démission. Il estime n'avoir pas eu *« la possibilité d'appliquer et encore moins de préciser les orientations pédagogiques définies par le conseil pédagogique de l'IDHEC »*. M. Maurice Delbez avait succédé à M. Louis Daquin, qui avait pris sa retraite début 1978, après avoir occupé la fonction de directeur des études pendant huit ans.

Théâtre

« Mephisto » par le Théâtre du Soleil

La farce des mortelles erreurs

Décorée d'une fresque allégorique à laquelle fait face un grillage donnant sur un espace aride, la Cartoucherie, baignée d'or sombre et de rouges chauds, se transforme en salon à la Marienbad, immense, rouvert après cinquante ans d'oubli. Saut dans le temps pour retrouver les années 30, l'Allemagne : le Théâtre du Soleil présente son dernier spectacle, *Mephisto*, d'après le roman de Klaus Mann (*le Monde* du 22 mars). Un événement attendu. La première a été reculée à plusieurs reprises, et on sait non seulement à Paris, mais en France, en Europe, qu'Ariane Mnouchkine et son équipe expriment des opinions nettes et réfléchies sur des problèmes qui inquiètent les consciences et donnent à chacune de leurs créations l'importance du plaisir.

Le roman a fourni sa trame et quelques noms dont les comédiens ont recherché les clefs, mariant la fiction, la réalité et leur imagination. Les comportements des personnages, leurs rapports entre eux et à l'histoire, se sont élaborés à partir d'un travail d'ensemble. Pourtant il ne s'agit pas comme habituellement d'une écriture collective. Le texte est dû à Ariane Mnouchkine, qui l'a modifié tout au long des répétitions. Un texte d'abord et avant tout fonctionnel.

La responsabilité des intellectuels

On arrive finalement assez loin du roman, non publié en Allemagne. Klaus Mann règle des comptes personnels et centre son récit sur un acteur fameux qu'il nomme Hendrik Höfgen et qui, d'abord sympathisant communiste, se laisse glisser dans le courant du pouvoir, devient la vedette favorite de Goering et des nazis. Portrait schématique d'un carriériste possédé par son art, faible et même lâche, pervers, inconscient. Il sait provoquer la chance et se protéger en jouant de son charme puéril. En face de lui, un autre acteur, communiste sincère, dont le modèle est Hans Otto, qui fut effectivement arrêté et torturé à mort par la Gestapo.

Sous les traits de Jean-Claude Bourbault — qui, par une douceur attentive, un air de pureté, une fermeté mêlée de timidité, évite de se définir en héros exemplaire, — il devient le point central du spectacle. Son rôle est développé, il est chargé de faire naître les questions sur l'action politique, la lutte à l'intérieur d'un pays, à l'intérieur d'un parti malgré son aveuglement et ses erreurs tactiques. Sur le théâtre militant, ses limites, les pièges de la naïveté, de la complaisance à l'égard du « divertissement ». Toutes ces questions sur l'engagement et les responsabilités des intellectuels se posent en une série de longs champs-contrechamps sur deux scènes face à face, le public étant assis au milieu.

L'une, l'officielle, fermée par un cadre surchargé de moulures et de cariatides, est éclairée par deux lustres dignes de l'Opéra. L'autre, nue avec des toiles peintes, un cadre dégagé formé de figures bariolées à la manière des manèges de foire, représente le cabaret politique. Devant, scintillent deux boules démesurées. Là, les comédiens clowns essaient de dénoncer les mécanismes de l'oppression et montrent leur difficulté à le faire, et c'est une vraie merveille. Le Théâtre du Soleil est incomparable dans ce style de jeu, il y fait passer ce qu'il veut. De même Christian Colin, nouveau venu qui a longtemps travaillé Bernard Sobel. Il joue Klaus Mann, et un clown époustouflant dans un sketch sur Hitler en prison.

La scène officielle est le domaine de la bourgeoisie. Les mêmes questions y sont posées, les attitudes diffèrent. On voit le petit peuple désemparé, humilié, victime du chômage et de l'inflation, embrigadé par l'idéologie populiste des nazis. On voit le directeur (Yves Gourvil), social-démocrate attaqué sur sa droite et sur sa gauche, et qui trouve sa solution dans le suicide — une très belle scène. On voit les grands bourgeois, artistes, libéraux, confiants en leur supériorité. Ils se font une gloire de leur désinvolture, de leur lucidité amère, méprisent l'esprit revanchard des affamés, raillent la démagogie grossière des discours hitlériens. Et ils se réveillent brutalement, désarmés, anéantis. Ils croient à la toute-puissance de la raison, et c'est l'absurde horreur qui a pris le pouvoir.

Une société en perdition

Parmi eux se faufile Hendrik Höfgen (Gérard Hardy), petit-bourgeois fasciné par les grands, odieux envers les perdants. Son innocence égarée est émouvante, mais le poids de l'ambition lui fait défaut. Comme un enfant, il joue à copier les autres avec une gaucherie aux limites de la caricature. A l'exception de Joséphine Derenne (la sœur de Klaus Mann), d'Anne Demeyer (la femme juive), qui ont une vraie épaisseur humaine ; de Georges Bonnaud, qui dessine en pantin ridicule mais inquiétant son personnage d'auteur et dignitaire nazi, les comédiens semblent embarrassés. Il est vrai qu'ils choisissent la difficulté en refusant tout effet spectaculaire. Ils ne parviennent pas, comme dans *l'Age d'or*, à recréer leur environnement par leurs attitudes. Avec un minimum d'accessoires, ils piétinent sur ce plateau minable, noyé au milieu de richesses décoratives inutiles. Habitués comme nous les sommes au cinéma, il nous manque de « voir » l'atmosphère trouble d'une société en perdition.

C'est la faiblesse de cette partie et en même temps son intérêt : les comédiens s'extirpent d'une légende qui les enferme, celle de leur spectacle-miracle, *1789*. Ils annoncent quelque chose d'autre, encore inabouti, mais prometteur, mais passionnant, qui serait comme de donner une dimension épique à du théâtre de Boulevard.

La qualité rare du Théâtre du Soleil tient avant tout à sa noblesse généreuse, à son authenticité. Elle tient à sa manière de trancher dans le vif, de dégager des vérités simples, laissant aux spectateurs le soin de les articuler aux complexités de leur situation réelle. *Mephisto* est un appel pressant, anxieux, à la vigilance, au combat pour le retour à la morale politique. *Mephisto* clame que se tromper d'ennemi est mortel. On ne peut pas rester indifférent.

COLETTE GODARD.

★ Cartoucherie de Vincennes, Théâtre du Soleil, 20 heures.

■ La représentation à l'Opéra de Paris de « l'Enfant et les sortilèges » et « Œdipus rex », prévue pour ce jeudi 17 mai, est annulée, à la suite du mot d'ordre de grève lancé par la C.F.D.T. dans la fonction publique. Le Syndicat national des professions artistiques et culturelles (C.F.D.T.) précise que la grève sera suspendue dès que les négociations seront entamées sur des bases sérieuses. Les billets seront remboursés aux guichets du théâtre ou par correspondance, jusqu'au 4 juin ou validés pour une date ultérieure, qui pourrait être le 21 juin.

■ Il Teatrino, petite salle située 15, rue du Maine, se consacre depuis 1977, sous la direction d'Attilio Maggiulli, à la diffusion en français d'un théâtre italien classique ou contemporain peu connu. Après l'Aretin, Gramsci, Sciascia entre autres, il annonce à partir du 18 mai, à 21 heures, une pièce, inédite en France, de Goldoni, « l'Epouse prudente », dans la mise en scène d'Attilio Maggiulli.

La saison prochaine aura lieu un festival du théâtre de cour à la Renaissance italienne avec « la Lena » de l'Arioste, « Il Frate » de Lasca et « Crysis » du pape Pie II.

■ Le grand prix de la ville de Mulhouse sera attribué cette année à un cinéaste né ou domicilié dans le Haut-Rhin, le Bas-Rhin ou le Territoire de Belfort, ou à une équipe de réalisateurs dont les deux tiers des membres remplissent les mêmes conditions de naissance ou de domiciliation. Les candidatures devront être adressées à la mairie de Mulhouse avant le 1er juin. Le lauréat recevra un prix de 5 000 francs.

Festivals

Rencontres de travailleurs immigrés

Ce n'est pas un hasard si se tiennent, en même temps, tant de festivals d'immigrés en France. Dans le même mois, et pour n'en citer que quelques-uns (parmi les plus importants), on a vu à la fois se terminer le grand « cycle » (commencé il y a huit mois) sur la « culture arabo-musulmane » à la Maison de la culture de Nanterre et la Quinzaine des migrants de Créteil (colloques, cinéma, musique, théâtre, du 20 avril au 6 mai).

Le Festival d'immigrés de Saint-Martin-d'Hères (près de Grenoble) qui a commencé le 6 mai se poursuit jusqu'au 25. Samedi 12 s'est tenu à Paris le gala d'ouverture du Quatrième Festival des travailleurs immigrés, qui prend cette année une dimension européenne. Les journées « portes ouvertes » du foyer de Garches (les 19 et 20 mai), les « deux jours » du M.R.A.P. (mêmes dates à l'Hippodrome de Paris), le Festival de musique du Maghreb (le 20 mai, encore à la Halle aux vins à Toulouse, avec le groupe marocain Nass el Ghiwane), l'Africafête (le 26 mai à la Mutualité à Paris), le Festival de musique et chants berbères (le 16 juin à l'Hippodrome de Paris)... on ne peut plus les signaler tous.

Un signe

Ce n'est pas un hasard, et c'est un signe. Créé en 1975 dans une petite paroisse de Suresnes, à l'initiative de la M.T.I. (Maison des travailleurs immigrés), le Premier Festival des travailleurs immigrés annonçait en réalité (de manière furtive) l'explosion future d'une revendication qui est devenue depuis un fait acquis. En partie du moins. Car, si l'on peut parler d'une certaine victoire sur le plan culturel (il existe une expression spécifique de l'immigration et le droit de s'exprimer dans sa langue est à peu près reconnu aujourd'hui dans les domaines de la musique, du cinéma, du théâtre), la situation générale des travailleurs immigrés ne cesse de se dégrader en France comme en Europe.

« Droit à la différence », « droit de choisir le moment de retourner dans nos pays », « droit d'association », pouvait-on lire sur les banderoles à l'intérieur du grand chapiteau où se sont produits pendant dix heures samedi une vingtaine de musiciens représentant presque autant de pays. Derrière les chants, les danses, on sentait une inquiétude, un sentiment concret de menace. *« Le gouvernement français a fait partir en 1978 cent soixante personnes par jour, soit à peu près soixante mille travailleurs immigrés en un an »*, ont dit les responsables de la Maison des travailleurs immigrés, en dressant le tableau de la situation des immigrés en Europe. Le Festival, cette année, ne sera pas tout à fait une fête (même militante), il doit permettre d'étaler sur la place publique les *« revendications propres à douze millions d'étrangers »*. Il se tiendra jusqu'au 4 juin dans une quarantaine de villes et, fait nouveau, dans six pays d'Europe. Des « caravanes » (avec des comédiens, des musiciens, etc.) partiront de Hollande, de Belgique, d'Allemagne, pour assister au gala de clôture, les 3 et 4 juin à Strasbourg. Y sera présentée une « charte de l'immigration en Europe » (axée essentiellement sur les droits). — C. H.

★ Rens. : Maison des travailleurs immigrés, 16, rue de Montreuil, 75011 Paris (tél. 372-75-85).

JEAN-PIERRE ANGREMY EST NOMMÉ DIRECTEUR DU THÉATRE ET DES SPECTACLES

Sur proposition du ministre de la culture et de la communication, le conseil des ministres a nommé M. Jean-Pierre Angremy à la direction du théâtre et des spectacles (nos dernières éditions du 17 mai). Cette direction nouvelle, qui résulte de la réorganisation du ministère, remplace la direction du théâtre et des maisons de la culture, dont le titulaire, M. Guy Brajot, a été nommé directeur de l'administration générale (*le Monde* du 22 mars).

[Né en 1937 à Angoulême, Jean-Pierre Angremy suit après l'ENA une carrière diplomatique aux Etats-Unis, à Oran, à Pékin, à Londres, où il était depuis 1975 conseiller culturel auprès de l'ambassade de France. En 1972, il avait occupé le poste de directeur adjoint au président-directeur général de l'O.R.T.F. chargé de l'harmonisation des programmes. Sous son pseudonyme Pierre-Jean Remy, il écrit une trentaine d'essais, de poèmes, de pièces, de romans. *Le Sac du palais d'été* lui vaut, en 1971, le prix Renaudot. Il est notamment l'auteur d'*Une mort sale* (1973), *Mémoires secrètes pour servir à l'histoire de ce siècle* (1974), *Callas, une vie* (1978), et dernièrement *les Nouvelles Aventures du chevalier de la Barre*.]

Musique

« LA DAME DE PIQUE », à Lausanne

Dans le cycle d'opéras russes donné par le Kirov de Leningrad au Festival de Lausanne, la représentation de la Dame de pique *est incontestablement plus vivante que celle de* la Khovantchina *; les artistes soviétiques se sentent probablement plus libres dans un drame romantique et subjectif que dans une fresque historique, où l'on doit respecter les principes d'un réalisme qui prend les apparences d'une doctrine officielle.*

Mais le moyen aussi de résister à une musique aussi captivante et tumultueuse que celle de Tchaïkovski, qui fait craquer les moules de la respectabilité et du conformisme ! C'est d'ailleurs un peu le sujet de la Dame de pique *où la passion furieuse du jeu qui dévore Hermann, entraînant Lisa dans son abîme, est un brûlot dans la société policée de la Russie impériale. Le compositeur tire un effet saisissant du contraste des styles entre une musique équilibrée, pleine de lumières, classique, avec en particulier cette longue pastorale du deuxième acte où il pastiche non sans grâce Mozart et Grétry, et la musique haletante, sombre, romantique, de ses héros fatals.*

Rythmes affolés d'un cœur battant la chamade, clarinettes et bassons qui tournoient, hantés par les maléfices, airs qui montent en torsades passionnées et retombent accablés de pessimisme, flots noirs de la Neva brassés par le tumulte inexorable de la Destinée — dans cette œuvre, Tchaïkovski a vraiment fouillé au plus profond des ténèbres de l'âme.

Cela transparaît fort bien dans l'interprétation de Juri Termikanov, qui, s'il « militarise » quelque peu les charmes délicats de la pastorale et n'atteint pas à la souplesse intuitive et visionnaire de Rostropovitch dans un magnifique enregistrement, donne cependant à la partition son mouvement dramatique et sa tension nerveuse insoutenables.

Les principaux protagonistes jouent également avec une émotion et une fougue qui dépassent ce que leurs attitudes peuvent avoir de conventionnel : Nikolaï Maiboroda, ténor au timbre assombri qui convient parfaitement à Hermann, malgré quelques difficultés dans l'aigu, Larissa Chevtchenko, à la voix légère, un peu mince et dure, mais qui incarne une Lisa touchante et pleine de vaillance, et Irina Bogatcheva, très à l'aise dans le rôle de la « Vénus moscovite » devenue la terrible « Dame de pique », où son beau timbre grave s'épanouit, bien qu'elle ait quelque mal à se vieillir ainsi.

Tous les chanteurs chevronnés et les chœurs du Kirov font bonne figure dans cette représentation où le décorateur s'est complu à reproduire minutieusement les lieux et surtout les costumes d'une époque brillante et révolue, pour le grand plaisir des spectateurs lausannois enchantés par leur festival.

JACQUES LONCHAMPT.

SPECTACLES

DANS LES COULISSES DU CINÉMA FRANÇAIS

Distribution : quand le détaillant se fait grossiste...

En dix ans, le cinéma français a perdu la moitié de sa clientèle et le nombre de films produits... a doublé. Aussi la tâche du producteur devient-elle de plus en plus acrobatique : comment déceler à l'avance les projets qui permettront de réaliser de « gros coups » — ou qui seront simplement rentables ? (« Le Monde » du 15 et du 16 mai).

Le grossiste, c'est bien connu, n'a jamais eu bonne presse. Qui n'a, un jour, vitupéré ce profiteur, planté entre la marchandise et le marché pour empocher un octroi abusif ? Le cinéma n'échappe pas à la règle : le distributeur, charnière entre film et salle, s'y plaint, dépité, d'être bien mal aimé... et trop mal rétribué.

« On nous présente comme de vulgaires intermédiaires. Au pire, comme des petits margoulins juste bons à distribuer des bobines. Presque des inutiles..., s'indigne M. Bernard Harispuru, patron de l'une des grandes sociétés de la place. *Eh, bien non ! Dans le processus de création, dans le montage financier de l'affaire, nous sommes une pièce essentielle et nous le resterons... »*

Promoteur, à moitié créateur : financier, presque banquier ; courtier et coursier...

Il n'est rien de moins, le distributeur : un touche à tout en somme. On sait son importance dans la production : sans lui et la garantie de recettes qu'il accorde, bien des films — et surtout les plus chers — ne verraient pas le jour (*le Monde* du 16 avril). On connaît moins peut-être ses fonctions propres, plus austères, banales mais non moins cruciales pour la carrière du film.

Une arme redoutable

Mandataire du producteur, le distributeur doit « vendre » le produit au mieux de leurs intérêts communs, contrôler la recette, assurer sa remontée dans les meilleurs délais et la répartir entre ayants droit et créanciers. Messageries et comptabilité justifient une commission d'environ 15 % prélevée sur la partie de la recette qui revient au film. Mais cette commission est largement augmentée, pour compenser les risques encourus, lorsqu'il y a eu garantie d'une recette minima. Le distributeur avance, en outre, les fonds pour l'édition (tirage des copies) et la promotion (publicité...) qu'il récupérera sur la « part producteur »... à condition que la recette remonte jusque là !

Face à l'exploitant, d'abord soucieux de la rentabilité de ses fauteuils, le distributeur défend les intérêts du film dans la négociation des taux de location et le choix des salles les mieux adaptées au « produit » traité.

Tout cela... en théorie. Car le pouvoir du distributeur, sa marge

par DOMINIQUE POUCHIN

de manœuvre, sont aujourd'hui largement remis en cause. Une réglementation, d'abord, stipule que le contrat de location ne devient effectif que trois jours après la première séance : arme redoutable aux mains de l'exploitant qui peut toujours retirer le film si ses banquettes restent trop vides et saura en brandir la menace pour tirer le prix de la location... à la baisse.

Mais c'est surtout l'effondrement de la fréquentation qui, en bouleversant les données du marché, a modifié en profondeur la structure même de la distribution et son rôle, tant en amont (production) qu'en aval (diffusion).

● LA STRUCTURE : *« Il n'y a plus de place en France pour deux cents distributeurs »*, affirme M. Nicolas Seydoux, P.-D.G. de Gaumont. De fait, le rétrécissement du marché a entraîné une concentration croissante des activités de la branche. Hormis les cinq filiales des « majors » américaines — qui réalisent à elles seules un tiers du chiffre d'affaires global — on ne compte plus que quatre grandes sociétés nationales disposant d'agences en province (voir tableau). Sept autres exercent à Paris et passent des accords commerciaux avec des entreprises régionales. Ces onze sociétés françaises totalisent 44 % du chiffre d'affaires. Derrière elles survit tant bien que mal, un essaim d'indépendants : 35 art et essai (4 % du chiffre d'affaires) et 63 divers, le plus souvent spécialisés dans un type de produit (karaté, pornographie...), qui réalisent 12 % du chiffre d'affaires.

● LE ROLE EN AMONT : seules les grandes sociétés ont la surface financière suffisante pour intervenir de façon déterminante dans la production. Mais ce financement s'est concentré sur les « grosses opérations », suivant et accentuant l'évolution qui creuse le fossé entre les « locomotives » et la cohorte des « petits budgets ». Cette tendance se trouve renforcée par les écarts considérables de traitement publicitaire : la seule « promotion » d'un *« Flic ou Voyou »* suffirait à produire *« Diabolo menthe »* ! L'édition, elle aussi, coûte de plus en plus cher : l'exploitation rapide et extensive des films, par la généralisation des salles d'exclusivité, implique une multiplication du nombre des copies.

Comment s'étonner, dès lors, que certains producteurs — surtout les « petits » — brûlent d'instruire le procès de la distribution. « Ils » privilégient systématiquement, dans leurs rapports avec l'exploitation, les films qu'ils ont financés. « Ils » jouent discrètement des « ristournes » que leur accordent les laboratoires ou les agences de publicité avec lesquels ils traitent pour « faire de l'argent » sur le dos du producteur qui, lui, bien sûr, devra payer les factures de copies et de promotion au tarif « déclaré ». Et *last but not least*, « ils » ne serviraient plus à grand-chose, sinon à faire écran, depuis que l'avènement des grands circuits a fait de l'exploitation la seule véritable garantie de diffusion.

● LE ROLE EN AVAL : *« Dans les discussions contractuelles (...), ce sont les grands circuits qui sont en position de force et peuvent imposer leur loi »*, admet M. Gilbert Grégoire, délégué général de la Fédération nationale des distributeurs. En fait, seules les filiales françaises des « majors » américaines ont préservé tout leur pouvoir de négociation : elles, au moins, disposent de films, déjà souvent plus qu'amortis outre-Atlantique, et que les exploitants s'arrachent volontiers : qui, mieux que *Superman* ou M. Travolta, peut assurer... la file du samedi soir !

Les Américains, plus habiles que bons princes, préfèrent répartir la manne que de faire des jaloux. Sauf exceptions (voir encadré)... La tactique est simple et éprouvée : *« Voilà nos films*, dit en substance au début de l'année le Parisien de la Warner ou de C.I.C. à chacun des circuits. *Choisissez et proposez vos conditions... »* Sur la liste, quelques « hits » et un wagon de sous-produits. En règle générale, chacun aura sa belle affiche... à condition, bien sûr, de prendre sa part du reste.

De quoi, assurément, faire pâlir d'envie l' « indépendant » français. Mais n'est-ce pas là une espèce qui se fait rare ? Un coup d'œil sur le classement, en ne tenant compte que des Français. Premier : Gaumont. Deuxième : A.M.L.F., étroitement lié à Pathé..., dont les salles sont exploitées en commun avec Gaumont. Quatrième : Parafrance, le plus petit des grands circuits. Reste C.C.F.C., classée troisième, la société de M. Harispuru : « *Oui*, assure-t-il, *c'est notre force de ne pas être exploitant. Nous, au moins, personne ne peut nous soupçonner de sacrifier l'intérêt du film à celui de la salle. Quand Gaumont-distributeur discute avec Gaumont-salles, le résultat, c'est évident, ne se fera jamais... au détriment de Gaumont.* » Faut-il ajouter que, ces derniers temps, M. Harispuru donne une « *légère priorité* » au circuit de l'U.G.C. ? « *Mais à des conditions draconiennes*, s'empresse-t-il de souligner, *jamais au détriment du film.* »

De fait, l'essentiel de la distribution est aujourd'hui aux mains des circuits de salles, satellisée par une exploitation de plus en plus concentrée. Apre destin de l'intermédiaire quand le détaillant est devenu grossiste à la place du grossiste...

Prochain article :

L'EXPLOITATION

Le palmarès des distributeurs

Ce tableau donne le classement des principaux distributeurs en 1978, dans l'ordre des chiffres d'affaires réalisés. On y a ajouté, pour chacun, le film record de l'année et sa recette nette pour le distributeur. Les sociétés françaises sont indiquées en caractères italiques.

1. *GAUMONT* : 141 millions — *Diabolo menthe* 16 millions ;
2. C.I.C. 128 millions — *la Fièvre du samedi soir* 19 millions ;
3. WARNER-COLUMBIA : 91 millions — *Rencontres du troisième type* 18,4 millions ;
4. *A.M.L.F.* : 83,2 millions — *l'Animal* 17,7 millions ;
5. *C.C.F.C.* : 65,2 millions — *Tendre poulet* 9,55 millions ;
6. WALT DISNEY : 59,4 millions — *Bernard et Bianca* 27 millions ;
7. 20th CENTURY FOX : 50,1 millions — *la Guerre des étoiles* 20,7 millions ;
8. ARTISTES ASSOCIES : 49,4 millions — *l'Espion qui m'aimait* 17,9 millions ;
9. *PARAFRANCE* : 36,8 millions — *Emmanuelle 2* 10 millions.

Il convient de préciser que A.M.L.F., très lié à Pathé, voit la quasi-totalité de ses films programmés dans les salles du groupe Gaumont-Pathé..., qui diffuse également, par accord préférentiel, le portefeuille de la Fox.

● ERRATUM : une « coquille » a rendu incompréhensible une partie de l'article consacré à la « production » dans *le Monde* daté du 16 avril. Il y était question de la « nébuleuse du cinéma d'auteurs » et non, bien sûr, du cinéma d' « amateurs ».

La bataille pour James Bond et Woody Allen

« Un scandale, gronde M. Jo Siritzky, patron de Parafrance, le troisième circuit français d'exploitation. *En quarante ans de cinéma, je n'ai jamais vu ça. Ils veulent nous écraser... Pour eux, tout est bon, même l'intimidation et le dénigrement... »* La colère ne s'essouffle pas. « Ils », « eux »... c'est le concurrent, le plus gros des concurrents : Gaumont et Pathé, les deux vieilles maisons qui, en mariant leurs salles, dominent aujourd'hui le marché.

L'objet du litige, tout au moins d'une partie, est déjà collé au mur, entre le bureau Empire et le canapé de cuir : *« Moonraker... Maintenant l'espace appartient à James Bond »*, dit l'affiche. 007 chez les extra-terrestres, c'est à coup sûr plus payant, sur tous les continents, que le « gendarme », en balade lui aussi du côté des planètes, mais dont le bout de ciel est décalqué sur l'Hexagone et quelques cantons alentour... Oui, qui a « Bond » est assuré de remplir ses caisses, à la rentrée des classes ou au Nouvel An. Or « Bond » est pour Parafrance : ainsi en a décidé son distributeur, les Artistes associés.

Ire de la concurrence. *« Inconcevable »*, explique-t-on chez Gaumont. Les Artistes — comme d'habitude et comme toutes les « majors » — ont, en début d'année, donné la liste des films qu'ils allaient distribuer. Un seul « gros coup » : James Bond. Le reste est nettement moins bon. Pour respecter les bons usages, Gaumont propose donc de diviser en trois le gâteau et les miettes : *« Un bout pour nous, un bout pour U.G.C., un bout pour Parafrance. »*

Roulé dans la farine

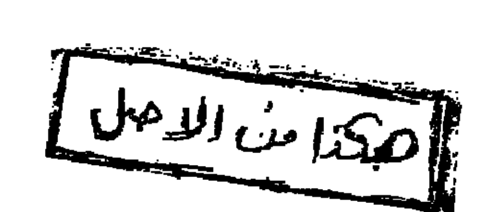
Las ! Toute règle, surtout quand elle n'est pas écrite, souffre des exceptions. La société américaine donnera le film à M. Siritzky (qui a déjà programmé le précédent). Gaumont, déçu mais non désespéré, demande au moins un petit geste, *« histoire de ne pas perdre la face »* : dix salles pour *Moonraker*, seulement dix à Paris et en province. En apparence, les Artistes acceptent : *« Non, inacceptable,* répond la grande maison, *ils nous laissaient les plus mauvais postes. »* Entre Gaumont et le distributeur américain, on est alors au bord de la rupture.

Court entracte puis coup de théâtre. Après James Bond, voilà Woody Allen et son *Manhattan*. Un seul et même distributeur : les Artistes associés. Mais *Manhattan* est une surprise : il n'était pas sur la liste au début de l'année. Qu'à cela ne tienne, Gaumont y voit une belle occasion pour arranger cette triste affaire et réconcilier tout le monde. Coup de fil aux Artistes : « Gardez James Bond, *je vous prends Woody Allen et deux séries B en prime... »*

Deuxième hélas ! *Manhattan* est déjà pris. Traité... avec Parafrance ! Consternation chez Gaumont : *« On s'est fait rouler dans la farine... »* Mais, cette fois, on se fâche : M. Vercel, l'homme de Pathé dans le groupement d'intérêt économique (G.I.E.) qui réunit les salles des deux sociétés, envoie un télex au distributeur. *Pour menacer de porter plainte pour refus de vente et dénigrer mes salles »*, affirme M. Siritzky. *« Seulement pour demander les explications d'un tel favoritisme »*, réplique-t-on au G.I.E., où l'on susurre que, en préférant le voisin, *« les Artistes vont perdre entre 2 et 4 millions de recettes sur leurs deux films... »*.

Pour les dirigeants de Parafrance, tout cela n'est qu'intimidation et concurrence sauvage. *« La rage de voir un film leur échapper les a fait sortir de leurs gonds. Ils ne peuvent tout de même pas tout prendre. Faut-il, maintenant, chaque fois qu'un distributeur me donne un film, que je demande la permission aux messieurs de chez Gaumont ? »* fulmine M. Siritzky, d'ordinaire réservé... Mais pourquoi tant de tapage ? Le P.D.G. de Parafrance a son hypothèse. *« Ils croyaient avoir trusté Cannes,* explique-t-il. *Ils y ont la moitié de la sélection et sont aussi présents dans les manifestations annexes. Puis, tout d'un coup,* Manhattan *est sorti à New-York. Un triomphe : la « une » de* Time Magazine... *Mieux, on décide au dernier moment de le programmer à Cannes, hors compétition. Pour Gaumont, le Festival risquait d'être un pétard mouillé. Alors, ils ont voulu* Manhattan *en plus... »*

Rien de tel que la confrontation pour stimuler, pense M. Siritzki. En une soirée, le jour même où il eut connaissance du fameux télex, il a signé « en distribution » les prochains films de Claude Sautet, de Bertrand Blier, d'Alain Corneau, de Bertrand Tavernier et de Pierre Granier-Deferre. Est-ce suffisant ? *« Le film est roi,* affirme-t-il, *jamais il n'a eu tant de valeur... à condition d'être américain ! »*



SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra, 19 h. 30 : l'Enfant et les Sortilèges ; Œdipe roi
Comédie-Française, 20 h. 30 : les Trois Sœurs.
Chaillot, Grand Théâtre, 20 h. 30 : La tour Eiffel qui tue. — Gémier, 20 h. 30 : les Deux Orphelines.
Odéon, 20 h. 30 : l'Atelier.
T.E.P., 20 h. : Wives ; le Second Souffle (films).
Petit T.E.P., 20 h. 30 : C. Escoudé et J.-C. Capon.
Centre Pompidou, 19 h. : Revue parlée (groupe Space) ; 20 h. 30 : 4 litres 12 in concerto.

Les salles municipales

Châtelet, 20 h. 30 : Rose de Noël.
Théâtre de la Ville, 18 h. 30 : Christa Ludwig ; 20 h. 30 : Ballet Rambert.

Les autres salles

Aire libre, 20 h. 45 : Délire à deux ; 22 h. : Madame le Rabbin.
Antoine, 20 h. 30 : le Pont japonais.
Arts-Hébertot, 20 h. 45 : Mon père avait raison.
Athénée, I, 20 h. 30 : Avec ou sans arbres. — II, 20 h. 30 : le Roi Lear.
Biothéâtre, 20 h. 30 : Trois visages.
Cartoucherie de Vincennes, Théâtre de l'Aquarium, 20 h. 30 : Pépé. — Théâtre de la Tempête, 20 h. 30 : la Fille d'Occitanie. — Théâtre du Soleil, 20 h. : Méphisto. — Atelier du Chaudron, 20 h. 30 : le Chant du diamant cassé.
Centre culturel du XVIIe, 20 h. 45 : l'Ile des esclaves.
Cité internationale, la Resserre, 20 h. 30 : Tango.
Comédie des Champs-Elysées, 20 h. 30 : le Tour du monde en quatre-vingts jours.
Edouard-VII, 20 h. 30 : le Navire Night.
Essaïon, I, 20 h. 30 : Autour de Mortin ; 22 h. : le Silence et puis la nuit. — II, 22 h. : Au bois de mon cœur.
Fontaine, 21 h. : Je te le dis, Jeanne, c'est pas une vie...
Forum des Halles, 20 h. 30 : l'Enterrement du patron.
Gymnase, 21 h. : Coluche.
Huchette, 20 h. 30 : la Cantatrice chauve ; la Leçon.
Lucernaire, Théâtre noir, 18 h. 30 : Une heure avec Baudelaire ; 20 h. 30 : Façades ; 22 h. 30 : Sade, dix nouvelles. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : la Voix humaine ; 20 h. 30 : la Baignoire ; 22 h. 15 : Etoile rouge.
Madeleine, 20 h. 30 : le Préféré.
Mathurins, 20 h. 45 : Oui.
Michel, 21 h. 15 : Duos sur canapé.
Michodière, 21 h. : Une case de vide.
Nouveautés, 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid.
Oblique, 18 h. 30 : Yes, peut-être ; 20 h. 30 : Macadam quatre étoiles (dernière) ; 22 h. : la Liberté d'être fou.
Œuvre, 21 h. : les Aiguilleurs.
Orsay, I, 20 h. 30 : Diderot à corps perdu. — II, 20 h. 30 : Harold et Maude.
Palais-Royal, 20 h. 30 : le Tout pour le tout.
Plaisance, 20 h. 30 : la Vie secrète de Walter Mitty.
Plateau Saint-Merri, 20 h. 30 : la Foire aux patrons.
Poche-Montparnasse, 21 h. : le Premier.
Porte-Saint-Martin, 20 h. 30 : Raisin.
Renaissance, 20 h. 45 : la Perle des Antilles.
Saint-Georges, 20 h. 45 : Attention ! fragile.
Studio des Champs-Elysées, 20 h. 45 : Grand' peur et misère du IIIe Reich.
Théâtre Adyar, 20 h. 45 : les Enfants.
Théâtre d'Edgar, 20 h. 45 : les Belges.
Théâtre du Marais, 20 h. 10 : Arlequin superstar.
Théâtre-en-Rond, 21 h. : Sylvie Joly.
Théâtre 13, 20 h. 30 : Jacques le Fataliste.
Tristan-Bernard, 20 h. 30 : l'Avocat du diable.
Variétés, 20 h. 30 : la Cage aux folles.
Le 28-Rue-Dunois, 20 h. 30 : la Vie en pièces.

Les chansonniers

Caveau de la République, 21 h. : P.-J. Vaillard, Garcimore.
Deux-Anes, 21 h. : Madame Rose est au parfum.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin, 20 h. 30 : Chris et Laure ; 21 h. 45 : Spectacle Prévert ; 23 h. : 20, rue Jacob.
Blancs-Manteaux, I, 20 h. 30 : Tu viens, on s'en va ; 21 h. 30 : Au niveau du chou ; 22 h. 30 : A. Valardy.
Café d'Edgar, I, 20 h. 30 : Signé Francis Blanche ; 22 h. : Popeck. — II, 22 h. 30 : le Roi de Sodome.
Café de la Gare, 20 h. 30 : Roger, Roger et Roger ; 22 h. 15 : la Dame au slip rouge.
Coupe-Chou, 20 h. 30 : le Petit Prince ; 22 h. : le Tour du monde en quatre-vingts jours ; 23 h. 15 : Raoul, je t'aime.
Cour des Miracles, 21 h. : M. Morelli ; 22 h. R. Magdane.
Dix-Heures, 20 h. : les Etoiles ; 21 h. 15 : Clovis ; 22 h. 30 : Tchouk tchouk nougah.
Fanal, 21 h. 15 : le Président.
Les Petits-Pavés, 21 h. 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. 30 : J. Aveline.
Point-Virgule, 20 h. 15 : le Client ; 21 h. 30 : Magnifique ; 22 h. 30 : Alors, heureuse ?
Les Quatre-Cents-Coups, 20 h. 30 : Venez nombreux ; 21 h. 30 : R. Mirmont, M. Dalba ; 22 h. 30 : l'Eau en poudre.
Le Sélénite, I, 20 h. 30 : Céline hit ; 22 h. : Y a d' la joie. — II, 21 h. : Rétro Saint-Germain-des-Prés ; 22 h. 30 : Salut Paname.
La Soupap, 20 h. : Chansons de femmes ; 21 h. 15 : Tavika.
La Tanière, 22 h. 30 : P. Garnier.

Les théâtres de banlieue

Bagneux, Théâtre V.-Hugo, 21 h. : Groupe chorégraphique de Paris.
Bures-sur-Yvette, M.J.C., 21 h. : la Célestine.
Chelles, C.C., 20 h. 30 : la Fête en plein air.
Choisy, Théâtre P.-Eluard, 21 h. : J. Beaucarne.
Courbevoie, Maison pour tous, 20 h. 30 : Arlequin, valet de deux maîtres.
Ivry, Théâtre, 20 h. 30 : Zina.
Nanterre, Théâtre des Amandiers, 20 h. 30 : Genserie.
Neuilly, Athlétic, 21 h. 30 : El Lobo, cante y alma popular.
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe, 20 h. 30 : Lar Lubovitch Dance Company.
Saint-Gratien, Office culturel, 21 h. : les Sioux.
Le Vésinet, CAL, 21 h. : la Nuit et le Moment.
Vincennes, Théâtre Daniel-Sorano, 20 h. 45 : M. Gelliot, L. Poulain (Spohr, Ravel, Rossini...).
Villepreux, Théâtre du Val-de-Gally, 21 h. : V. Munarriz.
Vitry, Théâtre J.-Vilar, 21 h. : le Printemps des saltimbanques.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Jeudi 17 mai

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Trio Novalis (Schumann, Brahms, Berg...) ; 21 h. : E. Magnan, B. Eidi (Bach, Beethoven, œuvres contemporaines).
Salle Pleyel, 21 h. : E. Heidsieck, piano (Beethoven).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : N. Magaloff (Chopin).
Radio-France, studio 105, 20 h. 30 : Ensemble la Maurache, sol. E. Chojnacka (Gesualdo, Halffter, Ligeti...).
Salle Chopin-Pleyel, 20 h. 30 : L. Burguet, P. Desvignes (Haydn, Schumann, Brahms...).
Salle Cortot, 20 h. 45 : Ensemble national français (Manen, Meranger...) ; S. Irba, A. Duchênes, P. Mari (Mari) ; Ensemble choral P. Dourson (Archangelski, Dourson, Fauré).
Salle Gaveau, 21 h. : R. Petrossian (Scarlatti, Schubert, Chopin).
Sorbonne, grand amphi, 20 h. 30 : Orchestre de l'université Paris-Sorbonne, dir. G. Grimbert (Haendel).
Forum des Halles, 20 h. 30 : Introspection (opéra de chambre).
Hôtel Saint-Aignan, 21 h. : A. Bat Shalom, S. Marendaz (Schubert, Fauré, Duparc...).
Sainte-Chapelle, 21 h. : Ensemble d'archets français, dir. J.-C. Gonzales, sol. A. Bernard (Bach, Haendel, Gluck, Mozart).
Eglise des Blancs-Manteaux, 20 h. 30 : E. Mattifa, J.-C. Velin, M. Dintrich (Vivaldi, Haydn, Leclair...).
Eglise Saint-Louis des Invalides, 21 h. : B. Verlet, G. Fumet (Bach).
Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h. : Groupe Ayacucho, Chorale Cantarel.
Eglise Saint-Roch, 20 h. 45 : Ensemble français de musique de chambre, dir. P. Ferraris, Chœur Haendel, chorale Joie et Chant (Haendel).

La danse

Orsay, 18 h. 30 : Danse-poème de l'Inde.
Bouffes-du-Nord, 20 h. 30 : le G.R.T.O.P.
Palais des congrès, 20 h. 30 : Ballet du Bolchoï (Isadora, Roméo et Juliette).
Théâtre de la Piscine, 20 h. 30 : Watercress Compagnie.
Cité internationale, Grand Théâtre, 20 h. 30 : Folkwang Tanz Studio d'Essen.
Studio Chandon, 21 h. : Trois instants qui se suivent.



cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

Chaillot, Vingt-cinq ans de cinéma italien, 16 h. : la Couronne de fer, d'A. Blasetti ; 18 h. : Christ interdit, de C. Malaparte ; 20 h. : le Séducteur, de F. Rossi ; 22 h. : Morire gratis, de S. Franchina.
Beaubourg, 15 h. et 21 h. : Les grands muets de l'école française ; 17 h. et 19 h., Rétrospective de Joris Ivens (17 h. : Borinage, Nouvelle Terre, Power and the Land ; 19 h. : Terre d'Espagne, Notre front russe).

Les exclusivités

AMERICAN COLLEGE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Murat, 16e (651-99-75).
ASHANTI (A., v.o.) : Mercury, 8e (225-75-90) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LES BELLES MANIERES (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).
LE BOIS DE BOULEAUX (Pol., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
LA CAGE AUX FOLLES (Fr.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
CALIFORNIA HOTEL (A., v.o.) : U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45).
LE CANDIDAT COCO LA FLEUR (Ant.) : Palais-des-Arts, 3e (272-62-98).
CAUSE TOUJOURS, TU M'INTERESSES (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Tourelles, 20e (636-51-98).
CLAUDE FRANÇOIS (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Paris, 8e (359-53-99) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Madeleine, 8e (073-56-03), en soirée ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUP DE SIROCCO (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Madeleine, 8e (073-56-03) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LE COUP DU SINGE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
LE COUTEAU DANS LA TETE (All., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
DEUX BONNES PATES (It., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (246-66-44).
DOUX, DUR ET DINGUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
L'ECHIQUIER DE LA PASSION (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LES EGOUTS DU PARADIS (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18).
ET LA TENDRESSE ? BORDEL (Fr.) : Capri, 2e (508-11-69), Impérial, 2e (742-72-52), Balzac, 8e (561-10-60), Marignan (8e) (359-92-82), Parnassien, 14e (329-83-11), Calypso, 17e (380-10-68).
L'ETRANGE AMOUR DE MANIA BECKER (Suéd., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
FLIC OU VOYOU (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70), Ambassade, 8e (359-19-08), Français, 9e (770-33-88), Diderot, 12e (343-19-29), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
GAMIN (Col., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
GIBIER DE PASSAGE (All., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
GOLDORAK (Jap., v.f.) : Madeleine, 8e (073-56-03), en mat., Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).
LA GRANDE ATTAQUE DU TRAIN D'OR (A.), v.o. : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
HAIR (A.), v.o. : Quartier latin, 5e (326-84-65) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Ely- 8e (359-04-67) ; Gaumont Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Wepler, 18e (387-50-70).
HARDCORE (A.) (**), v.o. : Saint-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Cambronne, 15e (734-42-96).
LES HEROINES DU MAL (Fr.) (**) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Balzac, 8e (561-10-60).
L'HOMME EN COLERE (Fr.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Ternes, 17e (380-10-41).
L'HYPOTHESE DU TABLEAU VOLE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99) ; Action République, 11e (805-51-33).
INTERIEURS (A.) v.o. : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).
JE TE TIENS, TU ME TIENS... PAR LA BARBICHETTE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA MADRIGUERA (la Tanière) (Esp.), v.o. : la Clef, 5e (337-90-90).
LE MAITRE-NAGEUR (Fr.) : Biarritz, 8e (723-69-23).
MELODY IN LOVE (A., v.o.) (**) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32), Maxéville, 9e (770-72-86), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02), Images, 18e (522-37-41), Lord-Byron, 8e (225-04-22).
MESSIDOR (Suis.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.o.) (*) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62), Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10), Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00).
MOLIERE (Fr.) : Bilboquet, 6e (222-87-23).
MORT SUR LE NIL (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90).
PARTITION INACHEVEE POUR PIANO MECANIQUE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62-25).
PATRICK (Aust., v.o.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Eldorado, 10e (208-18-76), Cambronne, 15e (734-42-96), Murat, 16e (651-99-75).
PERCEVAL LE GALLOIS (Fr.) : Panthéon, 5e (033-15-04).
LA PLUS BELLE SOIREE DE MA VIE (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
LA PROF JOUE ET GAGNE (A., v.o.) : France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33), Fauvette, 13e (331-56-86), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
QUINTET (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
REBECCA (Rééd., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Parnassien, 14e (329-83-11).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
RETOUR A LA BIEN-AIMEE (Fr.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenue-Montparnasse, 14e (544-25-02).
ROBERTE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).
SERIE NOIRE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Murat, 16e (651-99-75).
LE SKIEUR DE L'EVEREST (Can.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Espace Gaîté, 14e (320-99-34).
LES SŒURS BRONTE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (033-35-40) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Wepler, 18e 387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).



CAMEL MILD, LA CAMEL DOUCE.
(0,86 mg de nicotine et 9,7 mg de goudrons).

SPECTACLES

Les films nouveaux

FEMME ENTRE CHIEN ET LOUP, film belge d'André Delvaux : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; Parnassien, 14e (329-83-11).

LES MOISSONS DU CIEL, film américain de Terrence Malick : v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; v.f. : Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).

LES FEMMES DE 30 ANS, film américain de George Kaczender : v.o. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-City, 8e (225-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LA TAVERNE DE L'ENFER, film américain de Sylvester Stallone : v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Omnia, 2e (233-39-36) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

J'SUIS PAS UN DUR, MAIS ÇA VIENDRA, film français de Jacques Besnard : Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Napoléon, 17e (380-41-46) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

ROCK AND ROLL, film italien de V. de Sisti : v.o. : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

INSPECTEUR BULLDOZER, film italien de F. Steno : Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Moulin Rouge, 18e (606-34-25).

LE SOUFFLE DE LA TEMPETE (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassien, 14e (329-83-11) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

S.O.S. CONCORDE (It., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).

S.O.S. JAGUAR CASSE-GUEULE (It., v.f.) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LE TEMPS DES VACANCES (Fr.), Paris, 8e (359-53-99).

TORRE BELA (Port., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Action-République, 11e (805-51-33).

LES 39 MARCHES (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

UN BALCON EN FORET (Fr.) : Epée-de-Bois, 5e (337-57-47) H sp.

UN ET UN (Suéd., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Studio Cujas, 5e (033-89-22) ; Olympic, 14e (542-67-42).

UN JOUET DANGEREUX (It., v.o.) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45).

UN JOUR SUR LA PLAGE (Angl., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

UTOPIA (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86) ; Lucernaire, 6e (544-57-34) H Sp.

LA VENGEANCE D'UN ACTEUR (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LA VILLE A PRENDRE (Fr.) : St-Séverin, 5e (033-50-91).

VIVA EL PRESIDENTE (Mex., v.o.) : Epée de bois, 5e (337-57-47).

LE VOLEUR DE BAGDAD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

VUES D'ICI (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90).

VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (A., v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00).

VOYAGE AVEC ANITA (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).

ZOO ZERO (Fr.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; la Clef, 5e (337-90-90) ; Grands Augustins, 6e (633-22-13) ; Olympic, 14e (542-67-42).

ARAN (Fr.) : Saint-André-des-Arts 6e (326-48-18), 12 h. et 13 h.

BLUE COLLAR (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), 12 h.

LA CLEPSYDRE (Pol., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 16 h.

LA CHANSON DE ROLAND (Fr.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), sam. 17 h.

DEHORS, DEDANS (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-55), 14 h. 30.

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60), 22 h. ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

L'ETAT SAUVAGE (A., v.f.) : Les Tourelles, 20e (636-51-98), mar. 21 h.

FAMILY LIFE (Ang., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.)

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

GIRL FRIENDS (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf dim.)

IF (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 12 h. 30 (sf dim.).

J'IRAI COMME UN CHEVAL FOU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34), 12 h., 24 h.

LOLA (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.)

MASCULIN-FEMININ (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 12 h.

LA MONTAGNE SACREE (Mex., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99), 22 h. 15.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 10 h., 12 h., 24 h.

LA PRINCESSE ET LE PETIT POIS (sov., v.f.) : Cosmos, 6e (548-62-25), mer., sam., dim. mat.

LE PRIVE (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), 24 h.

REMEMBER MY NAME (A., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf sam., dim.)

ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Acacias, 17e (754-97-83), ven., sam., 24 h.

LA TENDRESSE DES LOUPS (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h. (sf. sam., dim.).

Les séances spéciales

ALERTEZ LES BEBES (Fr.) : Le Marais, 3e (278-47-86), 14 h.

RADIO-TÉLÉVISION

VU

Ozawa, les yeux ouverts ou fermés

Un concert de l'Orchestre national, à l'heure de la plus grande écoute sur TF 1, pour lutter contre une finale de football, quelle promotion pour la musique, mercredi soir ! Le beau visage de Seiji Ozawa, ce sourire mystérieux de bouddha, cette émotion qui guide la battue méticuleuse, ces gestes souples qui donnent rendez-vous à la musique, on ne les avait jamais vus ainsi de face pour tenter de saisir comment s'exerce l'envoûtement de ce chef sur ses musiciens.

Mais cette vision, en harmonie avec l'œuvre et son mouvement, était sans cesse rompue par les images en tous genres de l'orchestre qui, elles, n'avaient guère de rapport avec l'essence même de la musique. La réalisation d'Yves-André Hubert n'était ni meilleure ni pire qu'une autre : mais, que faire pour filmer l'immatériel, sinon l'accrocher à ses outils de production et en offrir la sempiternelle leçon d'initiation, qui permettait de repérer le son du hautbois, du cor anglais ou du trombonne ? Pourtant, ce découpage visuel, cette suite d'images discontinue, n'ont rien à « voir » avec l'audition globalisante de la musique.

Impossible de rêver en suivant ce documentaire sur la curieuse usine humaine qu'est un orchestre : la caméra s'attache aux cheveux blonds de l'une, à la moustache noire ou à la calvitie de l'autre ; les rythmes les plus subtils ou endiablés, les mélodies les plus émues se traduisent par des clés qui s'abaissent, des pistons qui s'enfoncent, des joues qui se gonflent, au mieux l'ardeur des archets qui vont et viennent sur des cordes, les visages passent trop vite pour n'être pas anonymes, et des images singulières de tel ou tel pupitre qui, le plus souvent, contredisent le caractère « symphonique » du discours où les sons se superposent et se mêlent.

Pour revenir à la musique, entendre la somptuosité intérieure de Roméo et Juliette, de Tchaïkovski se lever dans l'âme d'Ozawa, percevoir le grand lyrisme d'un orchestre national plus raffiné que jamais dans la Symphonie du Nouveau Monde, de Dvorak, il fallait fermer les yeux (ou son poste), et se confier à France-Musique. Car la musique est un château intérieur. La télévision a d'autres royaumes pour le rêve. — J. L.

JEUDI 17 MAI

CHAINE I : TF 1

20 h., Journal.
20 h. 35, Magazine : Spécial événement (Les élections européennes) (voir page 10).
22 h. 5, Feuilleton : La lumière des justes, d'après l'œuvre de H. Troyat, réal. : Y. Andreï, avec C. Nobel, A. Haider, J. Rispal, H. Janatsch.
Dans un camp sibérien, Sophie retrouve son époux.
23 h. 5, Ciné première.
23 h. 35, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h., Journal.
20 h. 35, Il était un musicien... M. Liszt, de Claude Chabrol.
La cinquantaine, glorieux, couvert de femmes, Franz Liszt décide de se rapprocher de Dieu et d'entrer dans les ordres mineurs.
21 h. 5, FILM : LES DEUX ANGLAISES ET LE CONTINENT, de F. Truffaut (1971), avec J.-P. Léaud, K. Markham, S. Tendeter, M. Mansart, P. Leotard, I. Tunc, S. Marriott.
Pendant une vingtaine d'années — au début de ce siècle — un Français, vivant en dilettante, entretient une relation amicale, amoureuse et tendre avec deux Anglaises, deux sœurs, l'une affranchie, l'autre puritaine.
Adaptation fidèle du deuxième roman de Henri-Pierre Roché, ou la situation de Jules et Jim inversée. La pudeur, la sensibilité, la délicatesse de Truffaut.
22 h. 55, Courte échelle pour grand écran.
En direct du Festival de Cannes, l'émission est consacrée à la sélection « Perspective du cinéma français 1979 », qui présente les œuvres de jeunes réalisateurs.
23 h. 20, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : THOMAS L'IMPOSTEUR, de G. Franju (1965), avec E. Riva, F. Rouleau, R. Varte, S. Dares, J. Servais, M. Vitold, E. Dhermitte. (N. Rediffusion.)
22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : J. Topart lit « le Dernier Voyage de Thétis », de J. Mariotti ; 19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la médecine : Recherches en biologie de base et protection de l'enfant.
20 h., Nouveau répertoire : « L'âne qui joue de la lyre », de K. Chanska ; 22 h. 15, Disques ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le Festival du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

19 h. 5, Jazz pour un kiosque ;
20 h., En direct de Genève : « la Force du destin », de Verdi. Avec M. Arroyo, soprano, G. Giacomini, ténor, M. Manuguerra, baryton, et les chœurs du Grand Théâtre de Genève, dir. P.-A. Gaillard et l'Orchestre de la Suisse romande, dir. G. Patane ; 0 h. 30, Ouvert la nuit : Marlboro, une communauté musicale aux U.S.A.

VENDREDI 18 MAI

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h., Journal ; 13 h. 50, Vivre son âge ; 14 h. 5, Emissions pédagogiques ; 18 h., TF 4 ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, C'est arrivé un jour ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 45, Les inconnus de 19 h. 45 ; 20 h., Journal.
20 h. 30, Elections européennes : Face à face (en liaison avec R.T.L.), par P. Duhamel et A. Balou, avec MM. Michel Debré (député R.P.R. de la Réunion, ancien ministre) et Pierre Mauroy (membre du bureau exécutif du P.S. et maire de Lille).
21 h. 35, Retransmission théâtrale : Un bateau pour Lipaïa, d'A. Arbuzov, adaptation P. Quentin, mise en scène Y. Bureau. Avec : E. Feuillère et G. Tréjan.
Feutrée et violente, comme ces atmosphères de Tchékhov, la curieuse douceur de cette maison de « retraite » où deux sexagénaires s'observent. Puis s'aiment. Edwige Feuillère et Guy Tréjan, parfaits, ont fait durant des mois salle comble aux Champs-Elysées, avec ces rêves évanouis, et leur tendresse pudique. Retransmission dont il faut se féliciter.
23 h. 25, Journal.

CHAINE II : A 2

12 h., Quoi de neuf ? ; 12 h. 15, Série : Cécilia, médecin de campagne ; 12 h. 45, Journal ; 13 h. 20, Magazine : Page spéciale ; 13 h. 50, Feuilleton : Bonjour Paris ; 14 h., Aujourd'hui, madame (Les sacrements religieux aujourd'hui) ; 15 h., Feuilleton : La jeunesse de Garibaldi ; 16 h., Magazine : Delta (en direct du Festival de Cannes) ; 17 h. 25, Fenêtre sur... créateurs de costumes ; 17 h. 55, Récré A 2 ; 18 h. 35, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club ; 20 h., Journal.
20 h. 35, Feuilleton : Une fille seule (dernier épisode).
21 h. 35, Magazine littéraire : Apostrophes (Crimes et Châtiments).
Avec Mmes J. Ambre (Je ne me tairai jamais) ; T. Levy (le Désir de punir) ; MM. A. Dubrieu (le Désert de l'iguane) ; R. Ikor (Sans haine et sans colère) ; J. Ullmann (Mémoires d'un président de cour d'assises).
22 h. 50, Journal.
22 h. 55, Ciné-club, FILM (cycle Hitchcock) : LE FAUX COUPABLE, d'A. Hitchcock (1957), avec H. Fonda, V. Miles, A. Quayle, H. J. Stone, C. Cooper, E. Minciotti. (N. Rediffusion.)
Un musicien new-yorkais, honnête et banal, est reconnu comme l'auteur d'une série de vols, à cause d'une ressemblance avec le vrai coupable. Il ne parvient pas à prouver son innocence.
Hitchcock s'est inspiré d'un fait divers authentique pour conter un calvaire moral, le désastre d'une vie prise à un piège « kafkaïen ». Occasion pour Henry Fonda d'un rôle poignant.

CHAINE III : FR 3

18 h. 30, Pour les jeunes ; 18 h. 55, Tribune libre : Parti communiste français ; 19 h. 10, Journal ; 19 h. 20, Emissions régionales ; 19 h. 55, Dessin animé ; 20 h., Les jeux.
20 h. 30, V 3 — Le nouveau vendredi. L'Europe, par M. Ulmann.
De la Bretagne au Bade-Wurtemberg. Une enquête sur le « sentiment européen » : l'idée d'appartenir à la même confédération est-elle entrée dans les mentalités ?
21 h. 30, Variétés : De misaine et d'artimon, de M. Le Page, réal. D. Collet.
Sur le quai d'un petit port de pêche, tandis que se prépare le lancement d'un bateau, trois vieux marins rêvent du temps où ils s'embarquaient vers des aventures lointaines. Un voyage avec escale sous forme de chansons.
22 h. 25, Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Bonnes nouvelles, grands comédiens : D. Gence lit « les Anciens Elèves », de H. Thomas ; 19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : la surveillance du sol.
20 h., Médicale : La dépression nerveuse ; 21 h. 30, Black and blue ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : le Festival du film à Cannes.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Kiosque ; 18 h. 30, Café-théâtre pour un kiosque ; 19 h., Jazz.
20 h., Des notes sur la guitare : de Valderrabano ; Dowland, de Visée, Weiss ; 21 h. 20, Echanges franco-allemands... : Lontano », pour grand orchestre (Ligeti), « Concerto pour violon en mi mineur opus 64 » (Mendelssohn), « Symphonie n° 7 en la majeur, opus 92 » (Beethoven), par l'Orchestre symphonique de Sarrebruck, dir. H. Wakasugi. Avec S. Accardo, violon ; 23 h. 15, Ouvert la nuit : Marlboro.

LE TRAVAIL REPREND A LA S.F.P.

● Le travail a repris ce jeudi 17 mai à la S.F.P., après des mouvements de grève de quarante-huit heures dans les ateliers de décoration et de vingt-quatre heures dans l'ensemble des secteurs de la production. Déclenchés par la C.G.T., puis par les autres syndicats, ces mouvements pourraient reprendre de façon sectorielle la semaine prochaine « si, selon la C.G.T., *la direction ne faisait pas de propositions plus précises et conformes à la réalité en ce qui concerne la reconversion des personnels licenciés* ».



Le Monde DES LIVRES

Le dilemme de Gaëtan Picon

● *Écrire le monde ou le transformer ?*

LE retour de Gaëtan Picon ne s'opère pas seulement à travers des rééditions, celle de son *Proust (1963)* et des deux tomes, fondus en un seul, de *l'Usage de la lecture* (1961), non plus qu'à travers l'exposition qui illustre au centre Beaubourg son action comme directeur des Arts et lettres de *1959* à 1966. Un recueil de textes posthumes le fait resurgir devant nous, approfondissant la connaissance et le souvenir que nous avions de lui.

A première vue le recueil paraît hétéroclite, il est étendu sur une longue durée et composé à rebours de la chronologie. Il s'ouvre sur la parole la plus récente, ces entretiens que Gaëtan Picon avait donnés en 1975, juste un an avant sa mort, à Mme Celia Minard, pour France-Culture. Ils n'avaient pas été revus par l'auteur, on n'a pas voulu les revoir. Ils s'en ressentent et déçoivent quand on en attend tout de suite un portrait éclairant cette personnalité qui reste somme toute assez mystérieuse. Survol d'une vie, d'une œuvre, ils avaient certes leur place en ouverture. Et ce qu'ils révèlent d'emblée, c'est la droiture de cet esprit, à la fois altier et modeste par zèle envers la vérité. Mais on apprécie mieux leur apport de clarté, une fois fait le tour du livre.

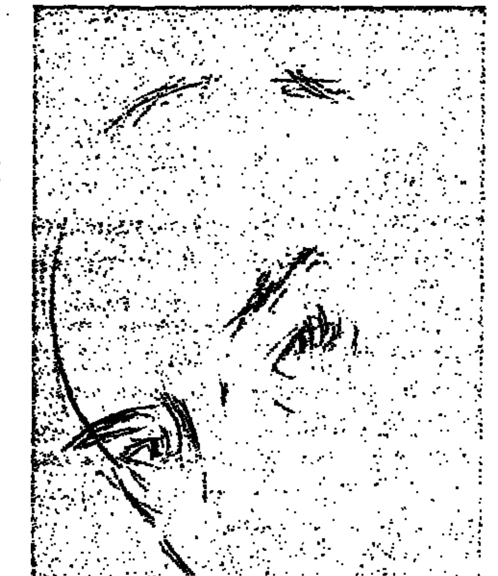
Celui-ci se ferme sur un copieux essai de jeunesse qui donne son titre au recueil, *la Vérité et les Mythes*, élaboré pendant la guerre en même temps que le premier ouvrage consacré à Malraux. Il était prêt à être publié quand son auteur le reprit, le jugeant intempestif, a-t-il confié à Mme Minard, *« parce que tout à coup la couleur des choses avait brutalement changé »*. Mais il fut soigneusement gardé dans les tiroirs comme un texte auquel on tient : c'était, en des heures sombres, le premier combat avec l'Ange de cet homme tenté par tant de voies, la connaissance et l'action, le classicisme et la modernité, la démocratie et l'élitisme... Beaucoup d'autres devaient suivre livrés tantôt sur le terrain critique pour l'impossible quête d'une esthétique (*l'Ecrivain et son ombre* ne reçut jamais son second volet), tantôt à la recherche d'une création personnelle qui n'advint que tardivement.

Entre ces deux extrêmes que trente années séparent, une conférence de 1972, mais très écrite, sur ce qu'est justement *Ecrire*, avènement d'un ordre tout à fait différent de celui de la vie et défini par une litanie d'aspirations contradictoires... Enfin, en son cœur, le joyau du recueil, ces quarante pages intitulées *les Jardins du Luxembourg en mai 1968* écrites dans le « chaud » des événements sur lesquels, avec malaise, elles s'interrogent. Prêtes, elles aussi, pour une publication dans *l'Ephémère*, qui n'eut pas d'autre suite que l'éclatement du comité de rédaction de la revue, d'où Gaëtan Picon se retira.

Si éloignés qu'ils soient d'âge et de genre, ces textes font apparaître chez leur auteur une permanence là où l'on s'attendrait le moins à la trouver, non pas dans le domaine de l'art et de la littérature, mais dans celui de la politique qui n'a cessé d'être pour lui une tentation, un espoir, une désillusion et un conflit intime.

Gaëtan Picon se plaint ici de ne pouvoir écrire sur l'« événement ». « *Jamais*, dit-il, *mes textes politiques n'ont vu le jour.* » Les voici enfin. Parlant du premier, *la Vérité et les Mythes*, dans ses *Entretiens* il déclare : « *C'était un livre qui allait sans doute trop loin dans le sens d'une orthodoxie politico-marxiste.* » Mais c'est pour affirmer en même temps : « *Je ne suis pas du tout un libéral, au sens que je suis prêt à retrancher beaucoup de ma liberté pour un système non seulement juste mais excitant, exaltant.* » A vingt-cinq ans, l'ancien étudiant antifasciste qui allait se retrouver dans le maquis F.T.P. du Dorat jugeait nécessaire, pour soulever cette ferveur, l'adhésion à un mythe, seul moteur de l'action et s'employait à peindre l'image de l'homme prométhéen capable de pousser la société vers toujours plus de justice et plus de liberté.

Ce désir de transformation constante, il ne l'a jamais abandonné, mais les années qui



(Dessin de BAZAINE.)

fuyaient sans apporter de changement l'ont peu à peu débouté de l'espoir. Gaëtan Picon est un homme qu'a blessé la « déception historique ». On la voit nettement à l'œuvre dans ce recueil auquel elle communique une force dramatique. Tandis que *la Vérité et les Mythes* éclate d'optimisme et de foi, des *Jardins du Luxembourg* se dégage comme une inquiétude amère. Les événements de mai avaient fait resurgir la promesse. Mais le monde chimérique qu'ils concevaient ne pouvait combler l'attente de Gaëtan Picon. « *La société me paraissait devoir être transformée — non remplacée molécule par molécule comme un appareil dans lequel on ferait le vide pour le remplir d'un gaz ou d'une substance étrangère — par le nouvel ordre dont la justification était de communiquer ce dont nous avions le privilège.* » Or de cet héritage, de cette continuité du temps où l'être puise la conscience de son identité, les insurgés de mai ne voulaient pas...

JACQUELINE PIATIER.

(Lire la suite page 22.)

La voix de Jean Rhys

Comme nous l'avons annoncé dans notre numéro du 17 mai, la romancière anglaise Jean Rhys est morte le 14 mai à l'âge de quatre-vingt-quatre ans. Elle n'avait été traduite en France qu'après sa redécouverte par l'Angleterre en 1966.

UN seul mot pour résumer son œuvre : la solitude, ce « mal dont nul ne saurait guérir », comme l'écrivait René Crevel. C'est bien ce mouvement froid qui, de livre en livre, pousse ses héroïnes à la dérive dans le climat urbain de l'entre-deux-guerres, à Londres, à Paris — à Paris surtout. Vigiles crispés du temps qui passe, amantes blessées, fragiles figures de la nostalgie, du souvenir, témoins cyniques de leur propre détresse.

Le ton d'une confidence

Elles forment ainsi une cohorte errante, allant d'hôtels miteux sur qui se lèvent les fameux petits matins gris du désenchantement à l'atmosphère électrisée des cafés de Montparnasse où elles se repoudrent fébrilement le nez, jettent des rires nerveux, avalent des fines, écoutent sans entendre, regardent sans voir, espèrent quand même — un regard, un sourire, une chance de bonheur — avant de repartir au hasard des rues, guettant avec effroi leurs reflets dans une vitre, en fuite sous le regard des passants.

Parfois, un homme est avec l'une d'elles, dans la chambre, le café, le restaurant, la rue. Il dit ce qu'elle sait déjà, s'abuse sur ce qui est, accuse maladroitement ce qui n'est plus, se tait sur ce qui compte, ce qu'on attend de lui. Echanges en contretemps, au rythme d'une conversation courtoise, entre silences et faux-semblants et que vient rompre parfois un geste brutal, un mot de trop, le définitif brisant enfin une indifférence maquillée de sollicitude.

Il peut y avoir d'autres décors : la villa d'une banlieue anglaise, un couloir de métro, le salon d'un parent, la pièce où une mère agonise et même un climat exotique et lointain, celui par exemple de la *Prisonnière des Sargasses* (Denoël 1971), où l'écrivain ressuscitait sa propre enfance dans les Antilles britanniques. La forme et la couleur peuvent ainsi varier, mais le « message », différemment modulé, ne change pas. Il exprime un exil : par rapport à la jeunesse en fuite, à un échec sentimental, à l'incompréhension sournoise ou moqueuse des autres. Un exil de l'intérieur.

Ainsi, de *Bonjour minuit*, publié il y a presque dix ans (1969) dans la collection des « Lettres nouvelles », à *Quai des Grands-Augustins* (Denoël 1979), paru cette année, nous avons découvert les différents moments d'une sensibilité féminine malheureuse, ses foucades, ses effrois, ses rages, ses dérisions. Ses itinéraires qui zigzaguent entre recherche d'amour, besoin d'argent, entre espoirs trompés ou simple malchance, dans le même temps que s'imposait, à chaque fois plus convaincante, la voix ferme, exacte, subtilement nuancée, de Jean Rhys.

Car c'est bien de « voix » qu'il faut parler à propos de l'écriture particulière de cet auteur. Le ton même est celui d'une confidence, on peut d'abord l'écouter distraitement, croyant d'avance connaître le fin mot de l'histoire — bah ! la romance d'une femme qui a souffert... — et puis, peu à peu, on prête de plus en plus l'oreille, et finalement on se laisse gagner tout entier parce que les mots font leur chemin avec une incroyable sûreté, jusqu'à ce qui reste en nous de disponible au désenchantement et à l'incompréhension qui font une vie. C'est alors que Jean Rhys a superbement gagné la partie — une partie que perdent toujours ses personnages.

C'est Ford Madox Ford, le poète, qui aurait encouragé les premiers écrits de Jean Rhys dans les années 20. « Dès que vous avez un doute, coupez ! » lui recommandait-il.

Un art elliptique

Excellent conseil qui n'a pas brimé un talent mais l'a, au contraire, aiguisé. On n'en peut douter en reconnaissant chez Jean Rhys un art elliptique, aux résonances souvent tchékoviennes, dont certains échos font parfois penser aux échanges énigmatiques et inaboutis d'une Marguerite Duras, mais cela reste un art très personnel.

Peut-être, en ces temps de revendication féminine, les histoires de l'écrivain peuvent-elles provoquer quelques malaises, voire des agacements. Comment, ces femmes passives instruments de leurs propres malheurs !... Mais on ne peut s'y tromper, quelle que soit l'importance accordée au thème sentimental, c'est finalement l'exploration d'un monde implacable qui nous est livrée. Il n'y a pas un mot de trop, pas d'effets gratuits ou de complaisances larmoyantes dans ce voyage au pays de la détresse féminine. Il y a plus même : une sévère, une cruelle accusation de l'homme, de son égoïsme, de sa muflerie.

La vie de Jean Rhys a largement contribué à l'élaboration de son œuvre. L'enfance sous les tropiques, la vie de « chorus-girl » dans un music-hall médiocre, la découverte du Paris des Années folles, de sa bohème et de ses montparnos, l'apprentissage des hommes aussi... Il y a écho de tout cela dans son œuvre nourrie au plus vif d'une sensibilité que l'on devine irrémédiablement blessée. Mais il y a aussi et surtout bien autre chose : l'aboutissement d'une étonnante maîtrise d'écriture, un monde original aux facettes cruelles où l'accumulation des petits faits vrais dessine des destins prenants, une intelligence du cœur, un humour qui, s'il reste la politesse du désespoir, est aussi, en la circonstance, la grâce d'un écrivain.

PIERRE KYRIA.

Retour à Marcel Schwob

● ***Trois volumes nous invitent à redécouvrir l'auteur du* Livre de Monelle.**

QUEL est-il ce sphinx de l'intelligence posé à tous les carrefours de la fin du siècle dernier ? Ce « *gros rat un peu pelé* », ainsi que le désigne aimablement Goncourt, né à Chaville en 1867, Champenois par sa mère, juif par son père, mort à Paris en 1905 ? Assurément un contemporain capital, que l'on rencontre aux détours des chemins, du côté de Jules Renard ou de Léautaud, de Gide ou de Daudet, de Gourmont ou de la jeune Colette, qui est encore Mme Willy mais lui donne du « mon Schwob » et du « gentil » avec des grâces gamines, tout en s'enquérant de Moreno (Marguerite), qu'il a épousée en 1900, légalisant une liaison qui lui a fait écrire : « *Je suis entièrement à la discrétion de Marguerite Moreno, et elle peut faire de moi ce qu'il lui plaît, même me tuer.* » Ce n'est pas elle qui le tuera, mais une maladie tenace, compliquée et mystérieuse, qui fit de ses dernières années un calvaire, le rendit méchant, après l'avoir atteint, pense-t-on, dans sa virilité même. Pauvre Moreno.

Un sphinx, assurément, qui semble être dans tous les secrets, connaît tout, pose des énigmes, rend des oracles et promène alentour des yeux à facettes de libellule pour tout capter et tout réfléchir au travers d'une prodigieuse érudition. Un homme qui excite l'esprit, éveille l'imagination, répand les connaissances dans le même temps qu'il échappe, par le jeu subtil de son intelligence et les effets d'une culture. Rémy de Gourmont, à qui on ne la fait pas en la matière, parle du « génie » de Schwob comme d'« *une sorte de simplicité effroyablement complexe* ». Elle donnera, en effet, fascination et vertige à ses contemporains. Le *Journal* de Léautaud porte une trace fervente de cette influence, et celui de Jules Renard également.

P. K.

(Lire la suite page 22.)

Courchay, Guégan, Sevran

VITE

LES écrivains français, demandez à l'étranger, qu'est-ce qu'ils lambinent ! Pour une idée neuve ou une scène forte, jamais moins de deux cent vingt-huit pages de sauce ! Autour du bouquet, que d'asparagus ! Et sérieux comme des papes, avec ça ! Le pays et l'époque font terriblement traînards, pompeux...

Faisaient. C'est en train de changer. La nouvelle génération ne s'enferme plus au grenier du château pour récrire Proust. Elle court le monde sac au dos et lit l'anglais, école de vitesse. Elle sait de reste que les romans meurent, chez le libraire du moins, en trois mois. Pourquoi mettre davantage à les pondre ? Bourrer, au sens d'« à fond la caisse » et non de « remplir » : telle est la devise des plus vifs, neveux mal léchés de l'oncle Morand.

Claude Courchay en est. On le constate ici même dans ses comptes rendus éclectiques et électriques. On l'a vu avec les confidences-caracoles de *la Soupe chinoise, les Matins célibataires, Avec des cœurs acharnés*. Routard, rouleur de mécanique, mais prisonnier de soi, en fait, et penaud.

LES Américains sont de grand enfants : cela ne veut rien dire. C'est pour dire quelque chose, le lieu commun qui évite d'aller à l'essentiel, ce guêpier. Comme beaucoup de jeunes qui trouvent ça plus digne que chômeur, le narrateur clochardise. Cette fois, dans le cinéma porno. Vers les Halles, il aide les ouvreuses. Pas fameux pour la frustration où vivent tous les « pré-clodos » dans son genre ; mais la « chose » lui manque-t-elle vraiment ? Ce qu'il aime, avec « Too Much » la camée, Frisette la fille d'alcoolo, Mireille la femme de taulard, c'est causer destin. Quand le cinéma cochon aura fait place à une pizza-merguez, — la loi du marché culturel ! — il s'intéressera aussi bien aux manchots des îles Kerguelen. Mieux même : avec une espèce de fringale documentaire. Tout plutôt que de regarder en face son propre cas ! Ou du moins d'en avoir l'air. Car au tréfonds, rien ne le passionne autant.

S'il ne se sent utile à rien ni personne, et s'il en souffre, c'est croit-il d'abord la faute à la société, qui ne lui a donné ni place ni but depuis que l'ont lâché Dieu, Pétain et le parti. Mais il n'est pas dupe des tirades à la

par Bertrand Poirot-Delpech

mode sur la ruine des valeurs. Il sait que les valeurs sont faites pour être en crise. Leur notion même ne surgit que si elles sont menacées.

IL est conscient d'aider l'époque à l'écraser. De lui-même il refuse de se fixer, change et manque d'envies. Les choses lui arrivent sans l'atteindre. Choisir l'assomme. Sentir l'écœure. Voyez-le avec les femmes. Au couple, même éphémère, il préfère une bonne « Pléiade ». La passion littéraire ne suffit pas à expliquer ce choix. Le sexe, il l'avoue, le dégoûte, l'ennuie.

Pas besoin d'être orfèvre pour subodorer, derrière de tels symptômes, une névrose à couper au couteau. Le narrateur subodore tellement, et le freudisme est tellement dans l'air, qu'il parle lui-même de complexe d'Œdipe mal liquidé. Faute de père, toute son enfance serait à revivre sur un divan. Il s'en laisse convaincre, durant un week-end normand, par une amie rousse.

Craignons cette idée de rousse ! La quête touffue du papa enfui ou enfoui, on l'a vraiment trop écrite. Sa plume risque d'y perdre ses ailes. Ce serait dommage. La vitesse qu'il défend comme critique, Courchay l'illustre en écrivain. Cela ne remplace pas les finesses d'une syntaxe ourlée, on reste dans la confidence sur le zinc, le raccourci pour escale de « charter » ; mais les temps s'y prêtent. On pense à un Miller qui, au lieu de passer des *Jours tranquilles à Clichy*, avant guerre, les coulerait aujourd'hui du côté de « Boboure ».

Le contraire des batailles napoléoniennes que livre la rhétorique française à propos de la moindre idée ou du moindre émoi. La preuve que le plaisir d'écrire et de lire peut aussi s'apparenter à celui de la flânerie nez au vent, sans autre but que de shooter, au passage, dans ses pensées, ces capsules de bière...

GUÉGAN, aussi, déambule, et vite. Cela faisait le charme brusque de *la Rage au cœur, les Irréguliers, Technicolor, Père et Fils*. Dans *Beau soleil*, la rapidité n'est pas effet de l'art mais nécessité. Sans le détachement dont elle donne l'illusion, le livre deviendrait intolérable.

Deux des pires drames d'une vie, en effet, s'y conjuguent : la mort d'une mère, suivie de peu par celle d'un ami, le meilleur. Par une sorte de substitution pudique, Guégan évoque, au lieu de la mère disparue, une tante arménienne, folle de cinéma comme il va le devenir, et jetée à l'asile par les siens, en 1937, pour avoir fauté contre la morale familiale. Le détail a son importance : *Beau soleil* tourne autour des tabous, de leur caractère à la fois insupportable et indispensable. N'est-ce pas d'eux que l'ami, Julien, est mort lui aussi ?

Les apparences sont sauves. Officiellement, c'est un cancer du foie qui va tuer. Le condamné en perçoit les progrès avec une acuité qui rappelle celle d'Artaud et qui, comme chez le poète, épouvante. On dirait que la douleur libère l'esprit par la suspicion qu'elle enseigne — c'est de Nietzsche. Ajoutez à cela que Julien est médecin, psychanalyste. L'enquête que l'auteur mène sur lui après sa mort, il l'a précédée. C'est un de ces êtres lucides et frémissants dont on se dit, rien qu'à croiser leur regard en feu, qu'ils n'auront jamais la sagesse requise pour vieillir.

(Lire la suite page 22.)



la vie littéraire

Un dictionnaire pour les écrivains de l'Ouest

« Une région qui ne s'appuie pas sur les valeurs de sa culture est une région morte. » Partant de ce principe, un jeune érudit manceau vient de réaliser un dictionnaire bio-bibliographique des écrivains actuellement vivants, nés ou habitant dans les pays de l'Ouest. Le premier tome, qui sortira en septembre, concernera les auteurs de Normandie, du Maine, de l'Anjou, de la région Poitou-Charentes et de Vendée ; le second, prévu pour avril 1980, sera réservé aux écrivains bretons. Les poètes, romanciers et essayistes de dix-neuf départements seront ainsi rassemblés dans un dictionnaire qui voit le jour au moment où l'Association des écrivains de l'Ouest, qui le patronne, fête son quart de siècle.

Aucun recensement de cette nature n'a jamais été fait pour une autre partie de la France. On ne peut qu'espérer voir imitée une initiative aussi originale qu'utile. L'œuvre, en effet, se présente comme une encyclopédie des talents et des richesses littéraires suscités ou exaltés par le terroir. Sans faire, du régionalisme, un « nationalisme » agressif, aussi dangereux que l'autre, il est bon, en réaction contre le centralisme culturel, souvent stérilisant, de mettre en évidence les formes de sensibilité qui se développent à partir de telles ou telles racines, et quel enrichissement spécifique elles apportent au patrimoine commun. — G. G.-A.

D'une idée faire un livre

Le contexte dans lequel on énonce quelque chose agit sur le sens de cet énoncé. Par exemple, la phrase : « Il vaut mieux donner que recevoir » dans la bouche d'un prêtre prend une signification différente selon qu'elle est prononcée dans un sermon ordinaire ou au cours de la bénédiction d'un boxeur s'apprêtant à combattre... Si l'on admet cette thèse, que François Récanati étale laborieusement par une montagne de références savantes, on s'épargnera peut-être la lecture de son copieux ouvrage (*la Transparence et l'énonciation pour introduire à la pragmatique*, le Seuil, coll. « l'Ordre philosophique », 285 p., 59 F.). Pourquoi donc, se demandera-t-on peut-être, l'auteur ne s'est-il pas contenté d'énoncer son idée dans un article plus bref, ou même dans un aphorisme ? Précisément pour la raison qu'il développe dans son livre... — M. T.

Les ruptures de la vie de chaque jour

Les éditions Hachette lancent une nouvelle collection « Les travaux et les jours », animée par Marie-Françoise Hans et Gilles Lapouge. Cette série voudrait accomplir, pour le temps que nous vivons, un travail analogue à celui que poursuit, pour les périodes historiques, la (célèbre) collection « La vie quotidienne ».

Des journalistes, des écrivains, des romanciers tenteront de mesurer les métamorphoses et les permanences, les ruptures et les incertitudes de la vie de chaque jour. Les deux premiers titres paraîtront le 23 mai : *l'Emprise. Des enfants entre nous*, par René Scherer, et *Vous avez remarqué, les nuits sont de plus en plus courtes*, par Pascal Dupont. Suivront, à l'automne, d'autres titres : *les Femmes et l'amour homosexuel*, de Nella Nobili et Edith Zha, *Esquisse pour une jeune fille*, de Marie-Françoise Hans ainsi qu'un livre de Pierre-Louis Rey sur le football.

Retour à Vienne

Carl E. Schorske est l'un des meilleurs historiens américains ; ses études pénétrantes sur l'Empire austro-hongrois l'ont rendu justement célèbre. Aussi la revue *Actes de la recherche en sciences sociales* (mars-avril 1979, 30 F) a-t-elle été bien inspirée en publiant son article sur le déclin du libéralisme politique à Vienne et sur le cosmopolitisme esthétique et pessimiste de la *Jung Wien* qui lui a succédé. Carl E. Schorske observe incidemment que Freud fut l'un des rares créateurs de sa génération à avoir conservé la foi de son père : son judaïsme réfléchi, son libéralisme de principe, son rationalisme. A ce propos, signalons également le numéro spécial que la revue américaine *The Psychoanalytic Review* (Vol. 65, Numéro 1) a consacré à la psychanalyse et à son terreau d'origine : Vienne. — R. J.

vient de paraître

Romans

BERNARD NOEL : *Le 19 octobre 1977.* — Ce jour-là, l'auteur découvrit une photographie dans un livre : tout ce qui en découla, tout ce qui fait la vie. Par l'auteur du *Château de Cène.* (Flammarion, 155 p., 38 F.)

PIERRE GABRIEL : *Une vie pour rien.* — Un homme qui meurt revoit sa vie. (Editeurs français réunis, 220 p., 39 F.). Du même auteur paraît un recueil de poèmes, intitulé *Lumière natale*, chez Rougerie. (130 p., 30 F.)

DIANE DE MARGERIE : *l'Arbre de Jessé.* — Une femme, que sa fille va quitter, s'interroge sur son propre passé dans un lieu élu — ici, la cathédrale de Chartres. (Flammarion, 224 p., 45 F.)

CHRISTIAN GUILLET : *l'Adoration perpétuelle.* — A la croisée des chemins et des tentations : l'homme de la quarantaine, cet âge « ingrat ». (Flammarion, 232 p., 50 F.)

ANTOINE AUDOUARD : *le Voyage au Liban.* — A la rencontre de Claire et du drame libanais. (Gallimard, 165 p., 39 F.)

GABRIELLE MARQUET : *la Poupée phonographe.* — Histoire d'un insidieux chantage et d'une jeune femme amoureuse, trop imprudente. (Flammarion, 186 p., 36 F.)

MICHEL DEL CASTILLO : *Les cyprès meurent en Italie.* — Un metteur en scène à succès qui connut une enfance pauvre est conduit, à la suite d'une rencontre, à remettre sa vie en question. (Julliard, 315 p., 48 F.)

Récit

FERNAND LEGROS : *Fausses Histoires d'un faux marchand de tableaux.* — Fausses ou prétendues telles, des histoires sur le monde de l'art, de Lutèce à Caracas. (Albin Michel, 271 p., 45 F.)

Contes

Les Mabinogion. — Onze contes bardiques gallois traduits par Joseph Loth qui s'insèrent dans la littérature médiévale de l'Occident. (Presses d'aujourd'hui, 288 p., 47 F.)

Lettres étrangères

ERICA JONG : *Amour Racine.* — Ce sont les poèmes qui ont révélé au public américain l'auteur du *Complexe d'Icare* et de *la Planche de salut*, publiés chez Laffont. Traduit de l'anglais par Georges Belmont et Hortense Chabrier. (Seghers, 160 p., 32 F.)

HALLDOR K. LAXNESS : *la Cloche d'Islande.* — L'histoire du « vouloir-vivre » des Islandais du XVIIIe siècle. L'auteur, né en 1902, a reçu le prix Nobel de littérature en 1955. Introduction et traduction de Régis Boyer. (Aubier-Montaigne, 510 p., 69 F.)

FEDERICO DE ROBERTO : *les Princes de Francalanza.* — Le grand roman d'un écrivain sicilien né à Naples en 1866 et mort en 1927. Traduit de l'italien par Henriette Valot. (Denoël, 624 p., 59 F.)

Texte

JEAN GUICHARD-MEILI : *l'Avant-Sommeil.* — Entre la réflexion et le songe, un recueil de notations, d'aphorismes et d'apologues, par le lauréat du prix Max-Jacob 1975 pour ses *Récits abrégés.* Avec onze gravures d'Henri Goetz. (Coprah éditions, 1, rue Chérubini, 75002 Paris, tél. 296-88-67, 96 p., 49 F.)

Spiritualité

COLLECTIF : *Kabbalistes chrétiens.* — Publié dans *les Cahiers de l'hermétisme*, cet ouvrage collectif étudie le courant de pensée que représente la Kabbale chrétienne. (Albin Michel, 314 p., 69 F.)

Chronique

RENE ANDRIEU : *Choses dites.* — Les éditoriaux du rédacteur en chef de *l'Humanité* publiés dans son journal de 1958 à 1978. Préface d'André Wurmser. (Editions sociales, 508 p., 60 F.)

Documents

FRANÇOISE PARTURIER : *la Lettre d'Irlande.* — Autour de six lettres que le général lui adressa, et, après une enquête en Irlande, F. Parturier sur les traces de de Gaulle. (Albin Michel, 155 p., 35 F.)

Témoignages

PATRICK SEGAL : *Viens la mort, on va danser.* — Privé de l'usage de ses jambes en 1972, l'auteur de *L'homme qui marchait dans sa tête*, livre sa découverte du monde et des autres. (Flammarion, 240 p., 48 F.)

Société

RAYMOND DE LA PRADELLE : *Aux frontières de l'injustice.* — Nourri de faits et de souvenirs, le livre serein d'une personnalité du barreau sur le fonctionnement de la justice et les rapports entre les pouvoirs judiciaires et les pouvoirs politiques. (Albin Michel, 270 p., 49 F.)

THIERRY LEVY : *le Désir de punir.* — Un essai sur « le privilège pénal », par un jeune et brillant avocat. (Fayard, 260 p., 39 F.)

Histoire

PIERRE DOCKES : *la Libération médiévale.* — La fin de l'esclavage et du servage, vue par un économiste. (Flammarion, 320 p., 75 F.)

MAURICE AGULHON : *Marianne au combat.* — L'imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880. (Flammarion, 250 p., 75 F.)

en bref

● LES « CLASSIQUES INTERDITS », c'est le nom d'une petite bibliothèque de l'érotisme que lancent les éditions Jean-Claude Lattès. Soixante volumes prévus (15 F chacun), puisés à travers la littérature de tous les siècles. Des préfaces originales. Trois premiers titres sortis : « le Satiricon », de Pétrone (préf. du docteur Swang) ; « Ingénue Saxancour » (préf. de Gilbert Lely, qui justifie l'« aménagement » qu'il a fait subir au roman) ; « la Maison Philibert », de Jean Lorrain (préf. de Jean Chalon), qui vient compléter les rééditions de cet écrivain présentées par Hubert Juin en 10/18.

● LE PRIX DE LA JEUNE EDITION A JEAN-CLAUDE SIMOENS. — Au cours des journées du Livre et de l'Edition, organisées les 10 et 11 mai par le Centre d'enseignement supérieur des affaires, un jury, présidé par Marcel Jullian et composé d'étudiants de l'Ecole des hautes études commerciales et de l'Institut supérieur des affaires, a décerné un prix de la jeune édition à Jean-Claude Simoens. Ce prix récompense un éditeur, choisi parmi les maisons créées il y a moins d dix ans, pour « la qualité et la constance de sa politique éditoriale ». Le jury a, d'autre part, mentionné les éditions Ipomée pour la « qualité exceptionnelle des ouvrages publié dans le domaine de la poésie et de la jeunesse ».

● LE TROISIEME PRIX MERIDIEN, attribué par des écrivains et des représentants politiques de gauche, a été décerné à Maurice Chavardès pour son roman « le Partage » (Albin Michel).

● UNE ASSOCIATION, LES AMIS D'EMMANUEL BERL, vient d'être créée. Elle est constituée par Mme Mireille Berl, Bertrand de Jouvenel, François Mitterrand, Jean d'Ormesson, Patrick Modiano, Pierre Nora, Claude et Robert Gallimard. Elle a pour but essentiel de perpétuer par tous les moyens moraux et matériels le souvenir d'Emmanuel Berl et particulièrement de publier des « Cahiers » où seront rassemblés des rééditions, des écrits posthumes, de la correspondance, des témoignages et des études sur l'œuvre. La présidence en est assurée par Jean d'Ormesson, de l'Académie française, assisté par Patrick Modiano, vice-président.

Les demandes d'adhésion sont à envoyer à M. Robert Gallimard, secrétariat des Amis d'Emmanuel Berl, 17, rue de l'Université, 75007 Paris.

● UN GROUPE PARISIEN DE L'ACADEMIE DE POESIE DE SAINT-CEZAIRE. — Le samedi 12 mai, à la Maison du spectateur-A.M.S., au Bec fin, 6, rue Thérèse, le Groupe parisien de l'académie de poésie de Saint-Cézaire (Alpes-Maritimes) a été installé par M. Armand Lanote, ancien conseiller municipal de Paris, délégué général du MAS (Moulin à spectacles de Saint-Cézaire fondé par le maire, Marcel Andréis, dont l'académie est une section). Maurice Mercier, directeur artistique de la Maison du spectateur et du MAS, est allé « à la découverte » de Guillaume Apollinaire et a défini, se référant au grand poète, l'esprit de cette académie. Des poèmes des membres ont été lus par Marie Bizet (qui reprend son tour de chant et de poésie, le 30 mai, à 22 h., au Bec fin), Lolla Maddalena, responsable-animatrice du groupe, Anny Brochet et Maurice Mercier. Dès le samedi 13 octobre, réunion tous les mois, au Bec fin, du groupe parisien. (Pour tout renseignement et inscription, écrire, en joignant une enveloppe timbrée, MAS, hôtel de ville de Saint-Cézaire-sur-Siagne, 06780.)

● MASQUES, revue des homosexualités, vient de faire paraître son premier numéro (le numéro : 20 F ; diffusion : Alternative ; renseignements : Masques c/o Librairi Anima, 3, rue Ravign n, 75018 Paris). Animée par un collectif d'homosexuels et de lesbiennes, cette revue trimestrielle se veut un lieu de débats et de recherches. Parmi les collaborateurs de ce numéro : Dominique Fernandez, Jocelyne François, Geneviève Pastre. On note en particulier des entretiens avec Daniel Guérin, Marc Croissant, Guy Hocquenghem, ainsi qu'une rubrique intitulée : « Les habits neufs de l'oppression ».

● LE PREMIER VOLUME DES CAHIERS « OBSIDIANE » est consacré au poète libanais Salah Stétié. Avec des textes inédits de celui-ci, on y trouve des poèmes et des commentaires d'Henri Thomas, Georges Shehadé, Eugène Guillevic, Alain Bosquet, Pierre Torreilles, André Pieyre de Mandiargues, Jacques Berque, André Miquel et Michel Deguy, entre autres. (50, rue des Abbesses, 75018 Paris, 25 F.)

● PRECISIONS : « le Monde des livres » du 20 avril 1979 a annoncé la publication du n° 2 des « Cahiers Ivan Tourguéniev, Pauline Viardot, Maria Malibran » et un colloque en septembre 1979 sur la peine de mort dans la pensée philosophique et littéraire autour du récit de Tourguéniev, « l'Exécution de Tropmann ». L'Association des amis d'Ivan Tourguéniev, Pauline Viardot et Maria Malibran précise qu'elle est seule éditrice de ces « Cahiers » et organisatrice de ce colloque. Siège social : 187, rue de Courcelles, 75017 Paris.

— « Les Lettres russiennes », de Strube de Piermont, présentées par le professeur Corrado Rosso, dont nous avons fait état dans « le Monde des livres » du 27 avril dernier, sont diffusées en France et dans les pays francophones par la librairie A.G. Nizet, 3 bis, place de la Sorbonne, 75005 Paris, au prix de 48,15 F.

en poche

Sur l'ironie

« Il est des natures rêveuses qui... ne peuvent vaincre la pesanteur de leurs propres émotions ni l'attardement pathétique de leur cœur. » Cette phrase, qui pourrait être le début d'un beau roman, donne au lecteur un aperçu du style de Vladimir Jankélévitch, dans son essai sur l'ironie, qu'on vient de rééditer. On trouve, en lisant cet ouvrage, un grand plaisir, car un ton chaleureux s'y marie avec l'esprit de finesse, et l'agilité de la pensée.

L'auteur voit l'ironie comme *« un sourire de l'esprit »* : elle *« badine avec le monde »*, le considère *« avec désinvolture »*, et nous venge de nos terreurs. Elle rend moins pressante et moins pesante l'action des puissances qui nous entourent, et nous conduit à regarder comme provisoires des malheurs que nous pensions définitifs. Toutefois, il ne suffit pas d'être ironique avec le monde ; il faut également se moquer de soi : de son visage, de ses sentiments, de ses opinions... Savoir tourner en dérision des idées que nous avons coutume d'exalter, mais qui *« ne sont peut-être qu'un malentendu [de notre] corps »*.

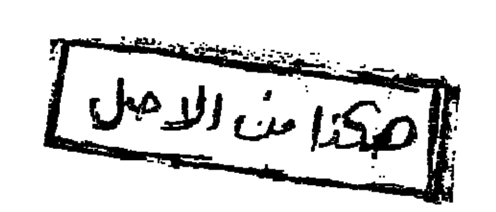
L'auteur se montre le plus brillant et le plus attachant, lorsqu'il évoque cette ironie particulière qui nous empêche de croire nos passions absolues, car elle nous rappelle leur inconstance et leur fragilité. *« Le jour même où le sentiment se déclare,* écrit Jankélévitch, *nous prenons nos dispositions pour n'être pas surpris par son déclin »* ; ou encore : *« L'ironie devance toujours le désespoir. »* Elle nous protège *« contre les déchirements de l'extrémisme sentimental »*, car elle rend moins présomptueuses nos passions. Elle concourt, aussi, à modérer nos émotions. Elle nous déconseille de nous abandonner à nos colères comme à nos enthousiasmes ; elle invite une part de nous-même à se tenir en retrait.

L'ironie, cette *« gaieté un peu mélancolique »*, nous enseigne la diplomatie dans la conduite de nos passions et de nos émotions, mais elle en amoindrit la ferveur. *« Hélas !,* écrit Jankélévitch, *pourquoi ne peut-on à la fois être raisonnable et ardent ? »*

FRANÇOIS BOTT.

★ L'IRONIE, de Vladimir Jankélévitch. Collection « Champs ». Flammarion, 186 p., 12 F.

Parmi les rééditions : *Discours. Derniers vers*, de Ronsard (Introduction et notes d'Yvonne Bellenger, Garnier-Flammarion) ; *Une histoire française*, roman de François Nourissier (Le livre de poche).



récits

L'ALGÉRIE ET LA MÉMOIRE

Les séquelles d'un combat douteux

● *Un recueil de témoignages et un roman sur les appelés.*

IL y a deux ans, Jean-Pierre Vittori avait publié un livre passionnant, *Nous, les appelés d'Algérie* (1), élaboré d'après des témoignages. L'ouvrage lui valut une imposante correspondance qui lui a inspiré une œuvre de fiction, *Un moment d'inattention*, dans laquelle un « ancien » découvre, vingt ans après, combien le conflit a pesé sur sa vie.

Simultanément, sort un ouvrage de Dimitri Davidenko intitulé *Chouf !* (ce qui signifie en langue arabe « regarde », « guette » ou « reste en éveil ») et conçu, lui aussi, à partir de témoignages. Il en publie une dizaine, assez représentatifs semble-t-il, de ce que fut la réalité quotidienne des humbles protagonistes du conflit.

Comme J.-P. Vittori, D. Davidenko a été frappé par le silence enveloppant la dramatique expérience des deux millions de jeunes gens qui connurent le conflit. Ceux qui eurent vingt ans à l'époque ne partirent certes pas en chantant et la fleur au fusil, mais comment expliquer qu'ils en revinrent pour la plupart silencieux sinon par une sorte de refoulement collectif. Des millions de muets crurent faire un sort à une « sale guerre » en la repoussant dans l'oubli.

Dans les replis de la mémoire imprévisible, la mauvaise conscience veille. Un incident dérisoire, une parole en l'air ou un verre de trop provoquent tout à coup la mise au jour et à nu des souvenirs douloureux, des images tragiques et des morts oubliés : les bouches s'ouvrent.

Le contingent ? une légende...

Ce qu'elles disent est encore dur à entendre, dix-sept ans après la guerre. « *Il y avait des intelligences dans les trois armes*, dit celui-ci, *des cultivés, des instruits, des penseurs. Eux, ils étaient dangereux : ils nous ont transformés en troupes d'occupation dans un pays inconnu.* » Cette référence à une armée d'occupation revient souvent dans les témoignages et s'accompagne de dénonciations — précisément : de constatations — de sévices, « d'exactions », de tortures, de viols, de meurtres, considérés en leur temps comme des « bavures » inévitables, inhérentes à la lutte contre la guérilla. Ce fut aussi le fait d'appelés...

« *J'ai eu la chance de ne pas avoir trop de remords*, dit cet autre. *Je m'en suis sorti plutôt « bien ». Si on m'avait attaqué, j'aurais tiré. Voilà pourquoi je me refuse à porter des jugements de valeur : je suis persuadé que j'aurais tiré et j'en suis marqué...* » La plupart ressentent un sentiment diffus de culpabilité. Ce qu'ils firent ou ne firent pas, ils l'attribuent à une « mise en condition », à un engrenage implacable. A une France « molle », aveulie, empêtrée dans le racisme et le bourrage de crâne, et qui maintenant encore, ne veut rien entendre : « *Nous fûmes niés dès notre retour au sein de la Mère Patrie. Nous n'avons jamais existé : le contingent en Algérie, c'est une légende.* »

Un héros fatigué

Celui-ci, de retour en France, participa à un réseau d'aide au F.L.N. et ne regrette rien : « *Pour moi, cet apprentissage est acquis à jamais comme on apprend à monter à vélo : je sais monter à vélo, maintenant...* » « *Avec la guerre d'Algérie*, dit-il, *on pouvait faire un diagnostic précis de la maladie et de son remède.* » Aujourd'hui, « *soigneusement canalisées et réglées de manière fort civile : une violence douce, une dilution totale du conflit permanent* ». « *Je dois dire*, avoue cet autre, *que pendant des années, je suis resté... je ne sais pas... traumatisé, c'est un bien grand mot... si, en fait. Je ne voyais plus du tout les gens comme je les voyais avant de partir.* » « *Et puis je me suis marié, j'ai eu un enfant. J'ai acheté un pavillon, je l'ai remis en état... les soucis, le boulot : ça s'est estompé.* » Mais il a presque tous les livres qui traitent de la guerre d'Algérie sur laquelle — comme les autres — il a choisi de se taire.

Une certitude chez ces « exclus de l'Histoire », qui n'ont pas su « mater la veuve Clio » : on ne les y reprendra plus... Un excellent document.

Dans son roman, *Un moment d'inattention*, J.-P. Vittori met justement en scène un ancien d'A.F.N. : Georges Berthier, la quarantaine, marié et père de deux enfants. Quotidiennement, il emprunte en voiture le même trajet qui le conduit à son bureau exercer un métier sans attrait. Jusqu'au *jour où*, par faute d'attention à un carrefour, il renverse et blesse gravement un cyclomotoriste algérien. La soudaineté du choc et la nationalité de la victime lui remettent en mémoire un passé qu'il croyait aboli. Il se rend compte que son « séjour » en Algérie a façonné son attitude et ses réactions, explique d'étranges silences et, en partie, l'incompréhension de son épouse. Après une violente dispute, sa femme le chasse définitivement. Il retourne dans son ancien village pour faire le point. Il rencontre ceux de sa génération, qui partirent en Algérie comme lui et une femme qu'il aima à vingt ans. Peu à peu, il recompose « sa » guerre et l'événement qui le marqua à jamais : après une opération, il a, de sang-froid, tué un prisonnier...

Chacun, muré dans sa propre existence, ne pourra l'aider : à lui d'apprendre seul à vivre l'avenir incertain du meurtrier qu'il a été.

Malgré la générosité des intentions de l'auteur, il faut bien avouer que ce roman n'est guère convaincant. Les personnages, créés à partir de stéréotypes, manquent d'épaisseur, de crédibilité. La démarche du héros aussi mériterait plus de clarté. Pourtant, la scène excellente de la rupture entre Georges Berthier et sa femme vaudrait la lecture de ce roman « *populaire et populiste, (qui) touchera comme un film ou une dramatique de télévision* », comme dit curieusement le prière d'insérer de l'éditeur...

BERNARD ALLIOT.

★ CHOUF !, de Dimitri Davidenko, Encre Editions, 223 p., 45 F.
★ UN MOMENT D'INATTENTION, de Jean-Pierre Vittori, Stock, 260 p., 40 F.

(1) Stock. Voir *le Monde* du 26 août 1977.

L'exil et le royaume de Virginie Buisson

● *La guerre vécue par une adolescente.*

LE 13 septembre 1962, une jeune fille descend d'une Caravelle. Elle est en France, elle a froid. Elle vient de quitter un pays de lumière, un pays de tragédie, où elle était allée vivre, sept ans plus tôt, avec son père, sa mère, ses frères. Alors, elle n'était qu'une gamine d'une dizaine d'années. La jeune fille s'appelle Virginie Buisson, le pays a nom Algérie.

De retour en France, Virginie Buisson va essayer d'apprendre à vivre, à faire les gestes humbles du quotidien, renouvelés chaque jour. Elle va se marier, avoir des enfants. Les Français ont tourné la page. Ils ont tant à faire : bagnole, week-end, télé, réfrigérateur, résidence secondaire... Mais Virginie a une mémoire, une mémoire de sang, encombrée de cris douloureux, de corps déchiquetés, de visages ravagés par la peur, l'angoisse, de ruines fumantes, de belles matinées solaires empuanties par l'odeur de la charogne. Elle marche dans les rues avec son secret. Il n'y a personne pour bercer la jeune fille malade de mémoire qui croit devenir folle. Quinze années vont passer. La souffrance demeure, lancinante, dans la tête, au creux de la poitrine, dans le ventre, les poignets.

Un jour, sans trop bien savoir, Virginie Buisson griffonne quelques feuillets. Elle respire un peu mieux. Alors, elle continue. Les feuillets s'ajoutent aux feuillets. Puis elle met un point final, et va, inquiète, porter son manuscrit aux Editions de la Pensée sauvage, qui décident de publier ce petit livre de deuil et de clarté. Ce livre c'est *l'Algérie ou la mort des autres*, une centaine de pages qu'on ne peut plus oublier après lecture.

C'est d'abord, bien sûr, la guerre d'Algérie vue, perçue par les yeux, l'esprit de la fille du gendarme muté dans la « province française ». Au revoir la Meuse, et Sedan, et les brumes glissant le long du fleuve entre les herbes glacées ! Bonjour Soleil ! La famille se retrouve à Bir-Rabalou.

A dix ou onze ans, la guerre ne peut tuer l'exaltation du dépaysement. Virginie découvre l'Algérie : les femmes en voiles accroupies autour du *canoum*, la cuisson des galettes, les hommes silencieux, les ânes chargés de paniers, les colons qui essaient de faire comme si rien de grave ne se passait, l'école et les premières petites camarades, les garçons dont les regards commencent à interroger concrètement un jeune être en pleine croissance. C'est presque le paradis. Mais, régulièrement, la guerre rappelle qu'elle est là, partout présente, dans les individus et dans le paysage. Des soldats campent à Bir-Rabalou ; des « fellaghas », ou simplement des suspects, enchaînés, sont parqués dans des caves, d'où très vite s'élèvent des hurlements de douleur. On éloigne la petite fille. Un jeune soldat lui sourit, tripote ses nattes, elle oublie tout. Elle a le cœur battant.

Des amours brèves, pudiques et fiévreuses en même temps traversent ce livre. Au bout du chemin, au moment qui préfigure l'exil, il y aura Jacques, Jacques qui mourra en portant secours à un gosse assassiné par des tueurs de l'« Algérie française ». Virginie se retrouve les mains vides.

Ce qu'on aime dans le récit autobiographique de Virginie Buisson, c'est cette fusion réussie du drame collectif et de l'aventure individuelle d'une fillette, qui devient, saison après saison, une adolescente fragile, meurtrie. C'est aussi cette pudeur dans l'évocation de l'horreur. Quelques notations suffisent à révéler la réalité cruelle : les gens déchirés entre plaisir d'être et inquiétude mortelle, le père blessé par ce qu'il voit et sait, la mère qui fait vaillamment son ouvrage, soignant les uns et les autres, rebelles et « forces de l'ordre ».

Ce qu'on aime, encore, c'est la sensualité vive que les mots de l'écrivain ressuscitent. Virginie Buisson, qui écrit à coups de petites phrases haletantes, laconiques, a retrouvé ses yeux de gamine audacieuse pour raconter une Algérie charnelle, pulpeuse, parfumée, une terre d'arbres, de pierres, de racines, de ciel.

Virginie a écrit un livre-exorcisme. Par-delà *l'exil*, et grâce aux pouvoirs de l'écriture, elle a, d'une certaine façon, reconquis le *royaume*.

ANDRÉ LAUDE.

★ L'ALGERIE OU LA MORT DES AUTRES, de Virginie Buisson. La Pensée sauvage, 110 pages, 29 F.

Les « butineries » de Jean Chalon

Jean Chalon procède comme les abeilles. Il butine, il volette de fleur en fleur. Il a la démarche paresseuse, apparemment zigzagante des vrais travailleurs, ceux qui savent où trouver leur miel. Et comme les abeilles encore, discipliné comme elles, il ramène à la ruche le pollen qu'il a glané.

Cela donne ce livre de notes, d'impressions, d'émotions, de croquis et de souvenirs qui se savoure comme une gelée royale et, souhaitons-le, reconstituant comme elle.

Comme les abeilles également, Jean Chalon a la nostalgie des champs de lavande où il a erré enfant, des arbres qui furent ses amis, des oiseaux qui furent ses frères. S'il rêve d'être chat, c'est pour s'engourdir au soleil.

Enfermé dans la volière parisienne, il s'y alanguit, y sent ses ailes se ternir, mais sans pour autant renoncer à sa fonction butineuse...

Et cela va, dans un ordre désinvolte d'alphabet, d'un amour fatigué à un bonheur qui renaît, d'un écureuil à une hirondelle, d'un métro à un nuage, d'une ombre à un orage, d'un regard à une rose, d'un silence à un soleil.

Mais où la plume de Jean Chalon aime se reposer, comme l'abeille se pose, c'est sur les épaules de ceux et celles qu'il a fréquentés, qu'il a aimés, qu'il a admirés : Marthe Bibesco, Coco Chanel, Lola Florès, Louise de Vilmorin, Anaïs Nin. Les portraits qu'il en trace paraissent écrits à l'encre d'émotions, tout nimbés de la rosée des sentiments, imprégnés de ces qualités rares que sont l'affection sincère et la reconnaissance de la mémoire. Ce sont des miniatures à porter en accroche-cœur.

S'il arrive à cette plume de piquer, c'est, comme l'abeille encore, par inadvertance, ou par crainte, ou pour mieux prélever les sucs, ou, comme l'embaumeur, pour mieux en préserver le souvenir.

PAUL MORELLE.

★ L'AVENIR EST A CEUX QUI S'AIMENT, OU L'ALPHABET DES SENTIMENTS, de Jean Chalon. Stock, 229 pages, 40 francs.

VITE

(Suite de la page 19.)

TOUTE folie est familiale, et toute famille repose sur un crime. Le « je » de Courchay manquait d'un père : le « moi » de Julien en avait un de trop. Patron de médecine, il a pris en main la maladie du fils — et les pieux mensonges, — après avoir régné sur son éducation, régenté sa sexualité et mal compris son orientation vers la psychanalyse, cette *« maladie qui se prend pour son remède »*. Tout cela, bien entendu, sans le vouloir, pour le bien de l'enfant, comme on a interné, naguère, la tante arménienne de Guégan. Toujours cette morale, provisoire par essence et dont on ne se passe pas sans malheurs !

Julien a plus que vibré, en 1968. Il a cru venu le temps où les singularités tiendraient en échec le groupe. Il a flirté avec ses tendances profondes, tâté de l'excentricité. Mais il a fallu intérioriser cette révolte, tout comme l'auteur a dû rentrer son projet de film télévisé sur « Mai » et, récemment, cesser l'expérience vivifiante du Sagittaire. Les pères veillent.

Tout cela est dit sans l'être, avec le surcroît de pudeur qu'inspirent les fraternités meurtries et les espoirs saccagés. La vérité d'un être, de ses prédispositions psychosomatiques, des tabous civilisateurs, et de toute mort, est là ; mine de rien. Eloge, là encore, de l'ellipse, pour l'expression des idées comme des sentiments. L'instant saisi au vol vaut mieux que la raison, lourde charrue sans grâce. *« L'attention tue tout ce qu'elle touche »*, dit Dubuffet. Et Jules Romains — je cite de mémoire : *« On n'a de chance de penser juste que si on ne le fait pas exprès. »*

par Bertrand Poirot-Delpech

A ce peloton d'« hommes pressés », le jeune Pascal Sevran pourrait bien se joindre un jour. Par paradoxe, on dirait le père de Courchay... dont il est le cadet de douze années (né en 1945 contre 1933). C'est qu'avec Modiano, Orsenna, Josselin et quelques autres, il a subi la fascination des années 30-40. On les comprend. Avec le recul, comme la suite paraît morne !

Le malheur veut que cet âge d'or des artistes ait été beaucoup raconté. Pas un faux départ de Gide, pas une brouille de Cocteau, pas un meeting de Malraux, qui n'aient été recoupés par douze sources différentes.

Les débutants nés après-guerre en sont réduits à camper entre les lignes de ces souvenirs, en squatters. Fort de ses recherches sur le music-hall, dont il a publié une histoire, Pascal Sevran joue à récrire, en sexagénaire, *le Sabbat* de Sachs — reparu ces jours-ci dans « l'Imaginaire » de Gallimard, — à inventer des rencontres avec Mistinguett, Berl, Drieu, Cocteau et Rina Ketty.

Rapide, *le Passé supplémentaire* l'est presque trop, comme par crainte de déranger. Ses phrases ne dépassent pas quelques mots, et ses paragraphes, quelques lignes. Un plan de livre, plus qu'un livre. Mais une promesse. La fantaisie et la séduction sont au rendez-vous. Il ne reste plus à l'auteur qu'à casser les statues, au lieu de leur dessiner des moustaches.

Ce sera dur. La société de spectacle fait de nous des « fans » obligés. Changer de pièce et de distribution ? Vous n'y pensez pas !

★ **LES AMERICAINS SONT DE GRANDS ENFANTS, de Claude Courchay, Flammarion, 200 p., 40 F.**

★ **BEAU SOLEIL, de Gérard Guégan, Grasset, 248 p., 45 F.**

★ **LE PASSE SUPPLEMENTAIRE, de Pascal Sevran, Orban, 190 p., 42 F.**

Critiques

Retour à Marcel Schwob

(Suite de la page 19.)

Dès le début de leur rencontre, l'auteur de *Poil de Carotte* note le mystère : « *C'est un journaliste du genre savant et de l'espèce rare, un travailleur qui veut des choses, croit à des choses, méprise des choses : un indéchiffré encore pour moi.* » L'« indéchiffré » deviendra l'un des meilleurs amis de Renard, mais les deux hommes finiront par se brouiller, et Renard ne sera plus qu'agacé quand on lui vantera l'intelligence de celui qu'il appellera un « pion savant », un « vieux Primitif », une « vieille fille ».

Marcel Schwob, c'est un conteur et, singulièrement, un conteur attiré par le fantastique, le crime, la pègre, le surnaturel ; son sens du mystère s'enveloppe dans le climat propre au symbolisme ou renvoie à l'effroi psychologique, à la terreur, au réalisme dédoublé qui naît de la folie ou du crime : on comprend que Jean Lorrain lui ait dédié l'une de ces effrayantes *Histoires de masques*. C'est aussi un philologue passionné par le Moyen Age, Rabelais et surtout Villon à qui il consacrera des textes importants après de savantes recherches, mais sans pouvoir mener à bien le grand livre dont il rêvait. « *Aucune compagnie spirituelle*, note à ce propos Léautaud, *ne lui plaisait davantage que celle des écrivains et du bas peuple du quinzième siècle, poètes faméliques, égoutiers de fossés, meneurs de hutin, clercs errants et mendiants, écorcheurs et coquillards, maquerelles et fenestrières, tout ce monde de tripot, de crime et de vagabondage, bigarré au possible, dont il connaissait tous les noms, tout le vocabulaire et toutes les attitudes.* »

Mais Schwob, c'est encore un grand amateur de civilisation et de littératures étrangères ; il a été ce que sera plus tard un Valery Larbaud : un découvreur, un initiateur, un intercesseur. Il traduira Hamlet et *Moll Flanders*, aidera à faire connaître en France Meredith et Stevenson ; passionné par ce dernier, il gagnera même les mers australes pour accomplir un pèlerinage sur sa tombe. Et puis on pourrait aussi bien évoquer le Schwob brillant *journaliste* — codirecteur avec Mendès du supplément littéraire de *l'Echo de Paris*, — le philosophe, le lyrique, l'esthète à la curiosité toujours en éveil et dont les livres, comme le souligne Gourmont, donnent « *à réfléchir après ce qu'ils ont plu par l'imprévu des tons, des mots, des faces, des rues, des vies, des morts, des attitudes* ».

Un art de l'unique

Poursuivant son exploration de la littérature de la fin du dix-neuvième siècle qu'il nous aide ainsi utilement à redécouvrir, de Jean Lorrain à Octave Mirbeau ou à Hughes Rebell, Christian Bourgois nous offre, en trois volumes au format de poche de la collection « 10/18 » l'essentiel de l'œuvre de Marcel Schwob.

On pourra ainsi prendre rendez-vous avec le conteur de *Cœur double*, chez qui on a relevé une influence de Poe, Twain ou Stevenson, ou avec celui du *Roi au masque d'or* plus nettement marqué par le symbolisme. On entrera dans le délicat *Livre de Monelle*, inspiré à l'écrivain par sa liaison avec une petite ouvrière qui mourra tuberculeuse : son aspect de fable coupée de paraboles l'a fait souvent mettre en parallèle avec *les Nourritures terrestres* qu'il semble annoncer avec moins d'audace. On découvrira l'essayiste au travers des études rassemblées dans *Spicilège* et l'éblouissant biographe qu'il fut dans les *Vies imaginaires*, saisissant au travers de tableautins individuels l'essence même d'une époque — rien ne l'exprime mieux, peut-être, que ce livre qui passe souvent pour son chef-d'œuvre. Et les récits qui composent *la Croisade des enfants* jetteront là-dessus les clairs et touchants accords d'une juvénile ardeur sur la route du mysticisme et du sacrifice. D'autres textes encore...

Le génie de Marcel Schwob ? Il se résume peut-être dans cette formule lancée comme un appel et un signe annonciateur des « révoltes » de la sensibilité moderne : « *L'art est à l'opposé des idées générales, ne décrit que l'individuel, ne désire que l'unique. Il ne classe pas; il déclasse.* »

PIERRE KYRIA.

★ **Trois volumes d'œuvres de Marcel Schwob dans la collection « 10/18 », préfacés par Hubert Juin : CŒUR DOUBLE ; MIMES, 315 p., 17 F ; LE ROI AU MASQUE D'OR ; VIES IMAGINAIRES ; LA CROISADE DES ENFANTS, 318 p., 17 F ; LE LIVRE DE MONELLE ; SPICILEGE ; L'ETOILE DE BOIS ; IL LIBRO DELLA MIA MEMORIA, 314 p., 17 F.**

Le dilemme de Gaëtan Picon

(Suite de la page 19.)

C'est pourquoi ce beau texte tendu à l'extrême, parce qu'il est pris entre une fascination et une paralysie, met en scène, sans doute symboliquement, la brusque révélation d'un hiatus. Un homme parle avec une jeune femme dans la lumière qui inonde le Luxembourg et soudain sa phrase reste en suspens, la communication ne passe plus. « *Je venais de voir comme non présents ces lieux où j'étais venu reprendre pied dans le présent.* » Se mettent alors à graviter autour de cet instant le récent refus d'un voyage à Cuba, le souvenir d'un voyage en Tchécoslovaquie dont l'allégresse fût sans lendemain, enfin le lancinant conflit entre la participation à l'Histoire, sinon pour la faire, du moins pour l'écrire, et la vision contemplative du monde, tel qu'il nous est « donné ».

Les Jardins du Luxembourg mêle dans une expression toujours imagée l'instrospection philosophique et politique à d'admirables moments où sont saisis dans leur réalité concrète le paysage, le soleil, les arbres, l'effervescence humaine des journées de mai. Libéré de la sécheresse notionnelle et de l'éloquence un peu ronflante qui affectent *la Vérité et les Mythes*, ce texte difficile et secret appartient à la veine de la création pure chez Gaëtan Picon. Ecrit d'ailleurs entre *Un champ de solitude* qui l'inaugure et *l'Œil double*, et plus proche, dans sa démarche proustienne, du premier que du second, il donne une idée de ce qu'aurait pu être l'œuvre qu'il méditait quand la mort l'a surpris. *La Règle du jeu* de Michel Leiris le hantait. « *Ce que je voudrais, c'est faire tenir dans une sorte de cercle tout ce qui éclate, tout ce qui a éclaté sous mes yeux dans la rencontre d'une conscience et du monde.* » L'intensité, la poésie des *Jardins du Luxembourg*, font encore plus regretter qu'il n'ait pu l'accomplir.

JACQUELINE PIATIER.

★ **LA VERITE ET LES MYTHES, de Gaëtan Picon, Mercure de France, 266 p., 69 F. Chez le même éditeur la réédition du « Proust » et de « l'Usage de la lecture », 576 p., 90 F.**

Correspondance

JEAN-PAUL WEBER ET LA CRITIQUE

Nous avons reçu cette lettre de M. Jean-Paul Weber, professeur à la City University de New-York, à la suite de notre étude : Où en est la critique littéraire ? *(« le Monde » du 27 avril).*

Le jugement porté dans l'article intitulé « Une bruyante querelle (1) » sur ma place dans la querelle de la nouvelle critique prétend être informatif (*« rappelons brièvement les péripéties... »*). Mais votre collaborateur a-t-il relu *Nouvelle critique ou nouvelle imposture ?* Il y aurait vu que Picard consacre soixante-seize pages à Barthes et douze seulement à Jean-Paul Weber ; que Barthes y apparaît comme *« l'égarement d'une systématisation galopante »* et *« l'excès d'inconsistance satisfaite »* (p. 58) ; qu'enfin ma position secondaire dans ce livre très sérieux ne pouvait amener à m'y prendre comme *« tête de Turc »*.

D'autre part, votre collaborateur devrait avoir relu aussi *Néocritique et paléocritique* avant de poser pour son compte que *« Jean-Paul Weber (y) achève de sombrer dans le ridicule »*. Ainsi, je suis mort et bien mort. Aussi mon nom ne figure-t-il nulle part dans la « Topographie des chapelles » de la même page.

Je veux seulement vous signaler que, depuis cette « mort » en 1966, la critique thématique que je représente a été très appréciée dans de nombreuses publications, en Angleterre et aux U.S.A., au Canada, en Belgique, et en Italie, et que j'ai reçu des témoignages enthousiastes de professeurs non seulement des U.S.A., mais aussi de la Sorbonne. Et c'est un professeur de la Sorbonne, M. Jean Fabre, qui m'a confié avant son décès la rédaction d'un livre sur *l'Evolution de la nouvelle critique*, livre actuellement en cours d'achèvement.

D'autre part, les éditeurs n'ont pas semblé s'apercevoir que j'avais « sombré ». Gallimard a édité ma thèse de doctorat (1961), et mon second livre en 1964. Ma *Psychologie de l'Art*, de 1958, en est à sa quatrième édition aux P.U.F., et a été traduite en anglais, espagnol, et serbocroate ; enfin, Nizet a édité en 1970 mon *Stendhal : les structures de l'œuvre et du destin*.

(1) « *Si l'adversaire est Barthes, le terrain d'affrontement Racine, la tête de Turc est J.-P. Weber, qui réplique par un pamphlet où il achève de sombrer dans le ridicule :* Néocritique et Paléocritique *(Pauvert, 1966).* »

FRANÇOISE REISS : L'HISTOIRE LITTÉRAIRE OUBLIÉE

D'autre part, Mme Françoise Reiss, membre du comité de direction du Syndicat des critiques littéraires nous envoie les remarques suivantes :

La critique littéraire actuelle n'est pas seulement ce byzantinisme justement dénoncé dans vos colonnes, « qui investit l'édition et une partie de la presse » —après avoir été récupéré par l'Université. Il ne s'agit là que de la dimension structurale ou analytique, démesurément enflée. Il existe aussi, heureusement, la dimension d'histoire littéraire profondément renouvelée par les sciences de l'homme, assez grande pour se défendre elle-même à l'aide de la *Revue d'histoire littéraire de la France* et de nombreuses personnalités, que domine l'autorité souriante, humaniste et incontestée de P. G. Castex.

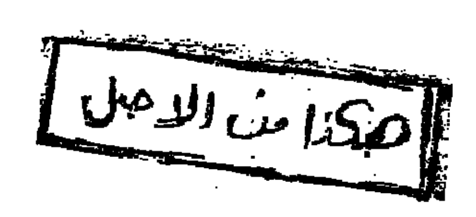
Quant à la critique existentielle, *l'Idiot de la famille* de Jean-Paul Sartre, monstrueux et génial, n'en est pas le seul monument. Il est une autre œuvre, achevée quatorze ans auparavant, plus maîtrisée, plus magistrale, plus exemplaire : *La jeunesse d'André Gide* de Jean Delay, qui a illustré la psychobiographie. A remarquer d'ailleurs plusieurs points de convergence entre la « psychanalyse existentielle » de Sartre et la psycho-biographie » de Delay — et une commune référence à Sainte-Beuve.

Parmi les autres représentants d'une critique existentielle que vous ne pouviez tous citer, rappelons au moins Raphaël Molho et son édition critique des *Cahiers* de Sainte-Beuve ; le Guy Michaud du *Visage intérieur* ; Dominique Fernandez pour *l'Arbre jusqu'aux racines* et les maîtres de l'école de critique de Genève, édités le plus souvent chez José Corti.

ET JOSÉ CORTI ?

C'est aussi l'omission de José Corti dans notre « Topographie des chapelles » que déplore M. Bernard Lortholory, maître-assistant à la Sorbonne, qui précise : qu'il est l'éditeur de Gaston Bachelard, d'Albert Béguin, de Charles Mauron, de Georges Poulet, de Marcel Raymond et de Jean Rousset, pour ne nommer que les plus célèbres parmi les critiques qui figuraient au catalogue.

Cette omission constitue une petite injustice envers un éditeur que son goût et sa perspicacité mettent au-dessus du lot.



هكذا من الاصل

ANNIVERSAIRE

Francis Ponge

Né à Montpellier le 27 mars 1899, Francis Ponge a des origines huguenotes et cévenoles. Il passa son enfance à Avignon avant d'aller grandir à Caen, la ville natale de Malherbe. Après avoir commencé des études universitaires qu'un mutisme délibéré aux examens oraux interrompit, il entra en littérature avec une ambition qui visait tout autre chose qu'une carrière parisienne. Son premier ouvrage, « Douze petits écrits », publié grâce à Jean Paulhan et à Jacques Rivière, en 1926, fut signalé par B. Groethuysen, le premier des nombreux philosophes attirés par cette œuvre singulière. Tout en écrivant les textes qui entreront peu à peu dans divers recueils, Francis Ponge connut de grandes difficultés matérielles.

Durant l'occupation, pendant qu'il menait, sous diverses formes, une activité de résistant en zone sud, fut publié, en 1942, son livre le plus célèbre, « le Parti pris des choses ». Deux ans plus tard, Sartre, alerté par Camus, écrivit un important essai à l'éloge d'un écrivain qui refusa longtemps le nom de poète par mépris de la sentimentalité ou du vague rêve narcissique qu'on lui associe trop souvent depuis le romantisme.

Dès son retour à Paris, en 1944, Francis Ponge noua des liens avec des peintres et des sculpteurs, Braque, Picasso, Fautrier, Dubuffet, Giacometti et beaucoup d'autres, sur lesquels il écrivit des textes qui ne sont pas fondamentalement différents de ceux du « Parti pris ». Toute l'œuvre développe une poétique qui est aussi un art de vivre.

« La Nouvelle Revue française » publia en 1956 un hommage à Francis Ponge, que des romancier du nouveau roman reconnurent également, avant les jeunes animateurs de la revue « Tel Quel ». Cependant, en 1974, le noyau qui restait à la direction de « Tel Quel » fut sévèrement dénoncé par Francis Ponge dans un petit libelle. De nombreux voyages, lectures, traductions, prix internationaux à l'étranger, aux U.S.A. notamment, un colloque à Cerisy-la-Salle en 1975, une place d'honneur dans les manifestations littéraires et artistiques qui marquèrent l'inauguration du Centre Pompidou à Beaubourg, en 1977, ont élargi encore une notoriété, qui ne va pas sans méprises sur le projet littéraire de Ponge, sa filiation épicurienne, la spécificité de son écriture. Et pourtant, selon la juste formule de Jean Paulhan, Francis Ponge a toujours dit ce qu'il faisait et fait ce qu'il disait. — M. S.

Comment le lire ?

Lire Ponge, quel que soit le sujet qu'il aborde — galet, poème de Malherbe ou tableau de Braque, — provoque chez le lecteur, jeune ou vieux, sensible aux figures du monde et au pouvoir du langage, un phénomène bien connu qui anime le soufflet des poumons, fait battre le pouls, active les petits réseaux électroniques du cerveau. L'on comprend que les enfants, au même titre que les écrivains, se sentent proches d'un auteur que l'on savoure d'emblée et qui suscite l'envie de participer à ce bel affrontement — danse et corps à corps — avec notre univers et la langue française.

L'humour inimitable de la nature

L'œuvre considérable de Ponge, dont les trois volumes du *Grand Recueil* forment la constellation centrale, n'est pas d'un abord difficile : le texte se met et nous met de plain-pied avec le monde des choses et de l'art. Et parce que cette langue est habitée par l'humour inimitable de la nature, toujours prête à se parodier et à se contredire, il semble parfois que son caractère simple et immédiat se colore de naïveté. D'ailleurs, les constructions subtiles de la raison pure ou des théologies, cette œuvre les récuse comme les ridicules prétentions d'un anthropomorphisme volontairement aveugle.

Le travail de Ponge s'appuie sur quelques simples et solides certitudes : le monde est présent dans sa diversité inépuisable qui provoque et fortifie notre sensibilité et notre goût ; le langage est offert dans ses possibilités graphiques, phoniques, sémantiques ou étymologiques qui nous permettent d'édifier des sortes de monuments relativement semblables aux réalités de l'univers. De même qu'il est dans la nature et contient la nature — ses minéraux, ses océans, l'histoire organique, par exemple, — l'homme est dans le langage et contient le langage. Les concepts antinomiques d'extériorité et d'intériorité appliqués à cette « sécrétion » humaine (le langage) risquent de poser de faux problèmes et de compliquer les relations. Pour un écrivain, et Ponge nous en donne la certitude, l'envers se met sans cesse à l'endroit, l'endroit à l'envers et la présence très incarnée de l'écriture pongienne, dans sa mobilité capricante, enlève le lecteur et lui épargne de se demander si la nature est un songe ou s'il pense en Dieu.

A chaque reprise du texte, ce lecteur, comme avec un télescope dont la puissance augmente, peut apercevoir de nouveaux éléments, qui rapprochent de plus en plus le système verbal, agencé sous ses yeux, du fonctionnement de la nature. Mais attention à la malice de ces artistes prétendument simples et naïfs. « Tous les sens qu'y trouvera le lecteur sont prévus, et jamais il ne les trouvera tous, et l'auteur lui en peut indiquer, colin-maillard cérébral, d'inattendus, postérieurs et contradictoires » : ce qu'écrivit Alfred Jarry pour le « Linteau » des *Minutes de sable mémorial*, Francis Ponge peut le contresigner.

Depuis *la Rage de l'expression*, l'écrivain a mis sur la table, dans plusieurs de ses ouvrages, les étapes et les états de leur élaboration. Le texte tourne devant nos yeux, dans sa genèse complexe, à la recherche d'une idéale exactitude et densité. Ainsi sont éclairés le choc initial, les dons de la route, le but visé et, à propos d'une crevette ou d'une figue, sont exprimées chaque fois la poétique et l'éthique d'un immense *De varietate rerum*.

Lire Ponge, c'est donc rencontrer un homme-langage qui présente l'univers non dans sa confusion panique ou mystique avec les mirages de l'identification, mais dans ses particularités, ses différences complémentaires et irréductibles. En cours de route, on ne fermera pas les yeux sur les abîmes, les gouffres en nous et hors de nous. Ponge n'oublie pas que nous vivons sur une poudrière et nous engage à ne pas jouer la folie alors que nous sommes naturellement fous. Il importe que l'homme ne devienne pas une maladie de la nature, mais trouve quelques mœurs d'équilibre, par exemple à travers la pratique d'un art.

Dans la lignée d'Horace et de La Fontaine

Cette voix, à l'époque latine, s'appelait Horace, fils de Lucrèce et petit-fils d'Epicure. Au dix-septième siècle, sous le nom de La Fontaine, elle chantait un *Hymne à la volupté*, tout en mettant en proverbes sans illusions l'expérience du temps. Au vingtième siècle, elle se nomme Francis Ponge pour prendre le parti des choses contre l'imposture du langage autoritaire ou métaphysicien, et le parti de la langue contre les borborygmes vociférés ou le silence éternel des espaces infinis. Et si l'on peut ranger Ponge parmi les classiques, c'est à cause d'une plénitude, d'une fermeté, qui opposent à l'inévitable triomphe de la mort l'humble perpétuation du brin d'herbe et des inscriptions sur les pierres tombales.

MARCEL SPADA.

APPRENDRE A VOIR

— 1899. C'est bien sûr par hasard, mais rien n'empêche de transformer ce hasard en devoir, que Francis Ponge est né en cette fin du dix-neuvième siècle où se saisir de Lautréamont et de Mallarmé, au seuil de ce vingtième siècle à répétitions : l'annonçant, le surplombant, l'informant en quelque sorte. Et le traversant de ses mots, de son mutisme (*« Le monde muet est notre seule patrie »*), tandis que, autour de lui, ça gueulait de toutes parts, cris et bombes mêlés, de sorte que les paroles, violentées, prostituées, rendaient tous leurs sens en une nausée de duperie niaise et terrorisante. De quoi être tenté de se taire, en avance de quelques décennies sur le destin du globe. Mais non, justement ! S'il doit survivre quelque chose de la catastrophe, ce sera un mot, un texte, un livre, plus ancien que toute mémoire, plus durable que tout airain. Je crois bien que ce sera du Francis Ponge.

Qui est-il ? Un classique qui révolutionne. Lisible par tous, pour tous, pour peu qu'on consente à aimer la langue maternelle à d'autres fins que purement utilitaires. Si l'on veut savoir ce qu'est la langue française, c'est à lui qu'il faut aller en demander des leçons. La vie de l'homme, c'est aussi la pratique de la langue. Les détracteurs de la civilisation du livre n'ont pas raison : le retour au monde se fait par le détour du verbe : *« L'amour des mots est donc en quelque façon nécessaire à la jouissance des choses »*, nous rappelle Ponge.

Si, comme je le crois, toute oppression commence et se perpétue avec la corruption du vocabulaire, Ponge est notre révolutionnaire. Un scandaleux silence a souvent accueilli ses œuvres. Je sais pourquoi : elles disent, pour notre jouissance, des choses inouïes, des choses qui sont à ce point à portée de notre perception qu'elles crèvent les yeux et demeurent inaperçues, ou occultées. Le lecteur du *Savon* procède à une toilette si intense de son intellect qu'il se découvre avec des raisons neuves de vivre et qu'il ne peut qu'adopter sur son environnement naturel et social un point de vue *radical*. Décrassés ses yeux, décrassés les vocables, décrassé le monde : l'exploitation de la chose par l'homme, celle de l'homme par lui-même, on ne peut plus les souffrir après la lecture du *Parti pris des choses* ou de *la Rage de l'expression*.

Les fabuleuses contrées

On ne peut plus accepter que se continue la réalité que dénonce Georges Darien dans *l'Ennemi du peuple* (15-30 novembre 1903) : *« Le nombre des êtres humains qui traversent l'existence sans jamais rien voir ou rien entendre (pour citer deux cas) est prodigieux. L'abominable lutte pour la vie, qui concentre sur la poursuite du pain quotidien toutes les énergies de l'homme, lui arrache la possibilité, non seulement de songer à l'éducation de ses sens, mais même d'en faire usage. »*

Voir, vivre et dire ces fabuleuses contrées où l'on a rendez-vous avec un peu d'humus, un puits de nuit interstellaire, un lézard sur le mur de la préhistoire, des hirondelles acharnées à signer l'azur, « le soleil placé en abîme », le pré de la naissance, de la parole et de la mort, des vocables, des résonances, le grand lyrisme de la raison à plus haut prix, des escargots, des galets, des asparagus, des bulles de savon, une figue, la formule d'une figue, l'atelier d'un peintre, les sculptures d'un autre, une table en cours d'exécution textuelle.

Mallarmé rêvait d'écrire *le Livre*. *Le Livre* est pongien. Car Ponge est cet écrivain qui, en produisant son texte, produit aussi les raisons de son texte, l'histoire de son texte, le fond de néant sur lequel surgit son texte. Voir l'extraordinaire *Fabrique du pré*.

Chaque texte de Ponge est une raison de vivre.

Chaque texte de Ponge est une raison de partir vers ses propres raisons de vivre. Et d'écrire.

SERGE KOSTER.

Principaux recueils

L'œuvre de Ponge, dispersée en des publications diverses (éditions de luxe ou ordinaires de textes séparés ou partiellement regroupés), a été réunie sous les titres suivants :

— *Le Grand Recueil*, Gallimard, trois tomes. I. *Lyres*, 189 p. II. *Méthodes*, 307 p. III. *Pièces*, 219 p.

— *Pour un Malherbe*, Gallimard, 1965, 335 p.

— *Tome premier*, Gallimard, 1965, 617 p.

— *Le Savon*, Gallimard, 1967, 136 p.

— *Le Nouveau Recueil* (textes composés après 1959), Gallimard, 1967, 238 p.

— *La Fabrique du pré*, Skira (Genève), collect. « Les sentiers de la création », 1971, 272 p., illustr.

— *L'Atelier contemporain*, Gallimard, 1977, 366 p.

— *Comment une figue de paroles et pourquoi*, Flammarion, collect. « Digraphe », 1977, 213 p.

EDITIONS DE POCHE

— Dans la collection « Poésie » (Gallimard) ont été publiés *le Parti pris des choses*, précédé de *Douze Petits Poèmes* et suivis de *Proêmes* (1967), et *la Rage de l'expression* (1976).

— Dans la collection « Idées » (Gallimard) a été publié *Méthodes* (1971).

A CONSULTER

— *Entretiens de Francis Ponge avec Philippe Sollers*, Gallimard, Le Seuil, 1970, 198 p.

— *Francis Ponge*, étude de Marcel Spada, choix de textes, Seghers, 1970, 192 p. (réédité en 1979).

— *Colloque de Cerisy*, « 10/18 », 1977, 433 p.

PETITE

« LES PLAISIRS DE LA PORTE »

Les rois ne touchent pas aux portes.

Ils ne connaissent pas ce bonheur : pousser devant soi avec douceur ou rudesse l'un de ces grands panneaux familiers, se retourner vers lui pour le remettre en place — tenir dans ses bras une porte.

...Le bonheur d'empoigner au ventre par son nœud de porcelaine l'un de ces hauts obstacles d'une pièce ; ce corps à corps rapide par lequel un instant la marche retenue, l'œil s'ouvre et le corps tout entier s'accommode à son nouvel appartement.

D'une main amicale il la retient encore, avant de la repousser décidément et s'enclore — ce dont le déclic du ressort puissant mais bien huilé agréablement l'assure. »

Extrait de *Le Parti pris des choses.*

« LES FAÇONS DU REGARD »

Il est une occupation à chaque instant en réserve à l'homme : c'est le regard-de-telle-sorte-qu'on-le-parle, la remarque de ce qui l'entoure et de son propre état au milieu de ce qui l'entoure.

Il reconnaîtra aussitôt l'importance de chaque chose, et la muette supplication, les muettes instances qu'elles font qu'on les parle, à leur valeur, et pour elles-mêmes — en dehors de leur valeur habituelle de signification, — sans choix et pourtant avec mesure, mais quelle mesure : la leur propre.

Extrait de *Proêmes* (1927).

LA NUIT

La nuit, c'est le trésor de l'algie et de la pie.

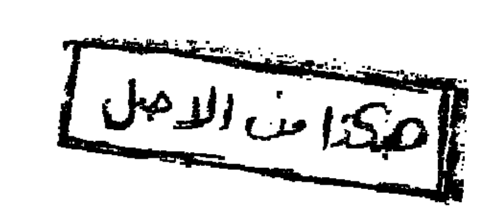
Tandis que jacasse Jocaste, Cassandre laisse brûler son sucre et Locuste y verse goutte à goutte le souci aigu du poison.

Telles sont les femelles d'Horus, l'épervier d'Egypte, qui s'absente à tire-d'aile du ciel, envahi aussitôt par mille étoiles.

Les chariots effrénés renversent leurs cheveux, les quatre fers en l'air.

Sous la pression des lèvres du jeune Hercule, le sein de Junon crache la Voie Lactée.

Extrait de *le Soleil placé en abîme* in *le Grand Recueil*.



un classique qui révolutionne

Commenté par lui-même

Le courage et la « vertu » consistent à trouver un art de vivre

Au mas des Vergers, entre Grasse et Vence, Francis Ponge, dans la verdeur de ses quatre-vingts ans, a répondu à quelques questions avec ce souci de précision et d'exactitude qui donne à son interlocuteur l'impression d'assister à une patiente traque du langage, un pourchas de la vérité intime qui prend corps dans les mots. Voici quelques-unes de ses réponses.

« Longtemps, Francis Ponge, vous vous êtes défié de la parole orale et on a souvent insisté sur le caractère élaboré de votre écriture. Mais vous semblez faire une grande part à la spontanéité, un peu à la manière des surréalistes, n'est-ce pas ?

— Oui, bien sûr... C'est-à-dire qu'à l'encontre des surréalistes — d'ailleurs c'est sensible quand je parle et qu'on m'écoute, — les scrupules viennent en même temps que les audaces; et, que j'hésite ou que je rectifie au fur et à mesure mon expression orale, cela ressemble finalement à mon travail d'écriture.

— Et pour les surréalistes, au contraire, la spontanéité était infaillible. Ce n'est pas votre pensée.

— Ce n'est pas du tout ma pensée. Je sais très bien que lorsqu'on fait de l'écriture automatique, on ne fait que dégorger ce que l'on a lu la veille. Ce qui est intéressant dans le phénomène de l'homme qui parle, c'est que tout se passe corporellement : il y a une mimique, il y a des gestes, le corps est présent, à chaque instant. Il s'agit, dans l'écriture, de faire de même, que tout se passe à l'intérieur du corps et s'exprime de cette façon-là. J'ai dit parfois que mon porte-plume m'apparaissait comme un organe supplémentaire, comme à bout de bras la trace qui vient du fond, c'est-à-dire de l'Eros qui fait parler.

— Et comment lisez-vous un texte ?

— Mot à mot, signe après signe. Il faut dire que j'ai été correcteur pour gagner un peu d'argent et que j'ai donc été obligé de lire signe après signe, mot après mot. Je crois que c'est vraiment la seule façon de lire, de vraiment lire chaque mot, chaque espace entre les mots... Et c'est pour cela d'ailleurs que je ne peux lire que très lentement — et que je peux aussi, très vite, juger de l'intérêt d'un texte, pour moi, sur quelques phrases. Mais il y a des textes qu'il faut lire mot à mot, lettre à lettre et que, par ailleurs, il faut lire très vite. Il y a des textes qu'il faut soumettre à ces deux lectures, c'est très important, parce qu'il y a des choses qui vous apparaissent à l'intérieur même d'une lecture rapide.

— Vous avez répété que vous ne saviez pas ce qu'était la poésie, mais que vous saviez ce qu'était une figue. Qu'est-ce que c'est : savoir la figue ?

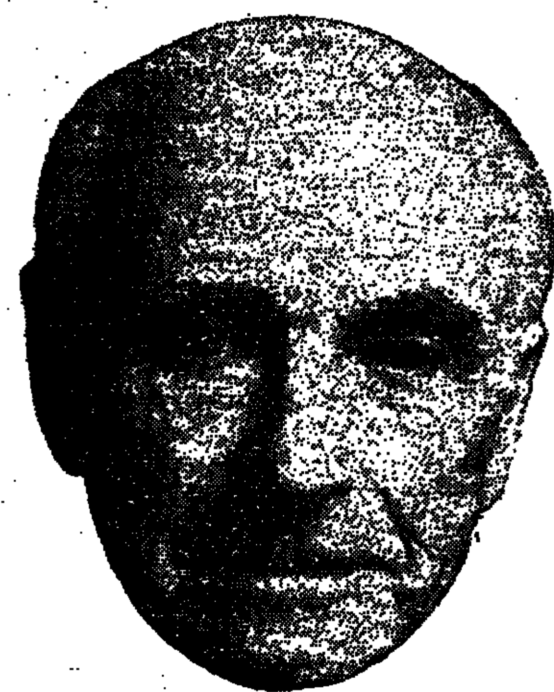
— Une figue, c'est évidemment un objet que nous distinguons dans le monde extérieur, et c'est un mot. Mais à cet objet qui provoque des sensations qui, chez une personne sensible, sont relativement variées et assez éprouvantes, en même temps assez ravissantes, il est possible d'appliquer d'autres mots, ceux auxquels ce qu'on appelle maintenant les connotations, les associations d'idées, si vous voulez, habituelles, communes, conduisent régulièrement.

Une figue, c'est donc un objet du monde extérieur qui produit des émotions, des sensations et des associations d'idées que l'on poursuit avec la volonté de les exprimer, même si ces associations sont particulièrement subjectives, partiales et tout à fait personnelles et arbitraires. Comme c'est mon bon plaisir de les mettre à jour, de les écrire, c'est quelque chose qui me permettra de modifier mon idée de la figue, mon idée du langage.

Et il se trouve que cette façon de goûter vraiment une figue sèche sera aussi l'occasion d'une certaine idée de la poésie. Traiter le langage comme je traite la figue, c'est-à-dire de façon incisive, grâce à la résistance et non-résistance ou élasticité des mots, de la parole, me permet d'arriver à quelque chose de savoureux. La figue est une façon d'être qui correspond à une éthique et un art poétique.

— Comment vous situez-vous par rapport au courant surréaliste ou aux poètes de notre temps ?

— Il est certain que j'étais fort intéressé par les questions que se posaient les surréalistes, et que je me posais aussi. Il y a un phénomène d'époque, bien sûr, et aussi d'âge. Je pense que la jeunesse est toujours surréaliste, il y aura toujours des lecteurs pour le surréalisme, dans le sens où les jeunes sont anarchistes et contestataires. En même temps, je me posais les mêmes questions que Paulhan, par exemple sur la primauté, le caractère sacré de la parole, du langage. Mais j'étais très différent dans la mesure où j'éprouvais un certain recul devant l'activité spectaculaire des surréalistes, en représentation sur des tréteaux, gesticulant et se donnant en spectacle pour tout



Photographie d'E. Boubat

nier, etc. Ça vient aussi probablement de mes origines, qui sont très proches d'une certaine retenue, réserve et presque austérité protestante ou cathare, ou très proches des Romains du temps de Caton.

— C'est donc ce qui resterait du calvinisme de votre enfance ?

— Oui, du calvinisme qui n'est qu'une forme de ce que l'on appelait la vertu romaine, des vieux Romains, et qui est exactement la même chose.

— Et qui ne serait nullement incompatible avec le matérialisme au sens épicurien ?

— Bien sûr... Je n'ai jamais bien compris l'histoire du Jardin d'Epicure. Epicure m'a toujours semblé, surtout à travers Lucrèce, quelqu'un qui était très sévère, sobre...

— Une sagesse qui serait plus stoïcienne que libertine ?

— Certainement. Je pense que l'Invocation à Vénus est quelque chose de positif, ce n'est pas du tout un appel au dévergondage.

— Il y a donc une question que l'on a envie de vous poser, comme à tout octogénaire : où en est l'homme et votre idée de l'homme — est-ce l'âge de la sagesse ?

— Oui, je pense au mot de Lucrèce : la *sapientia*, c'est-à-dire quelque chose qui n'est pas du tout une sagesse dans le sens où l'on dit : « C'est un enfant sage », mais une connaissance *munita*, fortifiée, dans sa forteresse. Dans le texte de Lucrèce, c'est cela : un renforcement des convictions profondes, des goûts profonds, retrouver l'authenticité, j'ose dire, « ethnique ».

— C'est une découverte du grand âge ou seulement une confirmation ?

— C'est certainement une confirmation. Dès l'enfance, j'étais déjà sûr de ce que je préférais et qu'à partir d'une certaine latitude géographique j'étais au cœur de mes critères, que la moindre cabane pour garer les outils dans un champ de Provence ou du Languedoc était comme une espèce de temple.

— Et arrivez-vous à votre âge sans aucun sentiment de lassitude, sans être désabusé sur certains aspects de la vie et du monde ?

— Il est évident qu'on ne peut être complètement optimiste; ce serait idiot, étant donné que nous savons très bien où nous allons, et que la présence du tragique, de la mort, le fait que la mort et la vie sont imbriquées, que la vie n'est qu'une tiédeur de 37°C, très proche de la mort..., oui, malgré un pessimisme profond que l'on ne peut pas ne pas avoir, le courage et la « vertu », au sens profond du mot, consistent simplement à vouloir vivre et à trouver les moyens de vivre, c'est-à-dire un art de vivre, une éthique. »

Propos recueillis par
M. S.

Raconté par la crevette

Mais Ponge vu par la crevette, raconté par la crevette ? L'écriture de la crevette au sujet de Ponge ? de Francis ? (la crevette n'a pas de prénom).

Si nous parlons tant, si nous écrivons tant, si nous jouons autant la crevette, c'est que précisément nous ne savons pas comment la crevette se voit, nous voit. Mais nous voulons le vivre.

Sommes-nous donc tous des romanciers ? Des dramaturges ? A partir de certaines données qui nous paraissent incontestables, nous *imaginons*, nous construisons la vie de la crevette.

Anthropomorphisme ? Sans doute. Et comment faire autrement (dans quelle mesure, la science elle-même...) ? Et alors ?

Nous sommes, n'est-ce pas Francis, de la même matière que la crevette, faits des mêmes corps simples et de leurs combinaisons (hydrogène, azote, titane, soufre, carbone, etc.). Nous sommes devenus un peu différents, plus sensibles au journalisme écrit (pour le journalisme parlé, nous ne savons pas : les potins intercrevettes, c'est précisément ce que nous essayons de percevoir). Et pourquoi est-ce que ce serait impossible ? Encore une fois, nous sommes faits pareil, presque pareil. On se comprend. Avec un chien, c'est manifeste.

La même matière, les mêmes vibrations, tremblements, les mêmes sensations : le froid, le chaud, la faim, l'obstacle de la paroi...

Nous avons donc certainement en commun la vie physiologique. Et la poésie, n'est-elle pas, en définitive, la mise en mots de cette vie-là ?

La mise en mots, donc l'insertion dans ce qu'il y a en nous de plus nous-même, presque plus que la vie physiologique. La mise en mots, en mots écrits sur une invisible portée, de ce que nous percevons (pas facile !) de ce qui se passe dans nos tissus, dans leurs communications téléphoniques urbaines et inter, dans leurs jeux et leurs bagarres électroniques.

Et c'est là que Francis est maître. Qui sait mieux que lui écouter-voir ? Mine de rien (pas toujours). Quel agent secret !

Et ses rapports sont les meilleurs. Pas une bavure, certes. On y est. Il a su faire de la langue un langage qui est à la fois le sien et celui de tout ce (de tous ceux) qu'il apprivoise. Il ne tire pas trop sur la sensible, selon l'expression de Léon-Paul Fargue, et pourtant c'est du tout-vivant. C'est, si j'ose dire, minéral-humain.

Ça pourrait être triste. Mais non. Ponge, c'est la jubilation d'être parmi tout ça et de consacrer son temps à rendre palpable ce qui se passe dans ce monde, indécodable autrement.

EUGÈNE GUILLEVIC.

L'école du mot

Ponge m'enseigne moins les choses universelles ou infimes (le vent, le cageot) qu'un certain pouvoir d'ordonner un petit nombre de vocables comme s'ils préexistaient au mouvement infini du langage, lui échappaient aucunement. Sa grandeur est d'avoir voulu s'établir à l'intérieur de l'obstacle sémantique, d'en avoir fait sa redoute, et de s'y être montré apte à la construction d'une œuvre sans faille sur la base étroite du dictionnaire.

Un dictionnaire qui, à chaque ligne, renvoie cependant à une seule bande de la réalité, ne produit de seconde en seconde qu'un son ; qui nous donne de discerner ainsi, dans le caractère global de sa pure insuffisance, la constante preuve de notre rattachement au paradis d'une communication plus haute. Et c'est en effet pour le poète un bonheur paradoxal que de sentir les substantifs lui manquer dès qu'il peint les actives nuances du ciel ; de ne pas être en droit de recourir à la métaphore manifestement trop précise du « bois de charpente » bas latin, *materiamen*, s'il lui faut descendre sous les facettes d'un grain de sable.

Reste que l'école du mot — un « mot », *mutum*, dont on a écrit qu'il nous rapproche, par une bizarrerie d'origine, des animaux, des grognements qui leur appartiennent, — que l'acceptation du mot dans sa physique se révèle utile à l'artisan ; que l'intérêt nous commande, dans un tout premier temps, de nous laisser séduire à l'ordre clos d'une fausse unité ponctuelle (pour accéder, sans frein, à une manière de théologie de la phrase, et de la plénitude expressive). Il y a là, en cette école-là, des contraintes parmi les meilleures.

PIERRE OSTER SOUSSOUEV.

VITRINE

« L'OBJET C'EST LA POETIQUE »

... L'homme, le plus souvent, n'étreint que ses émanations, ses fantômes. Tels sont les objets subjectifs.

Il ne fait que valser avec eux, chantant tous la même chanson ; puis s'envole avec eux ou s'abîme.

Il nous faut donc choisir des objets véritables, objectant indéfiniment à nos désirs. Des objets que nous rechoisissions chaque jour, et non comme notre décor, notre cadre ; plutôt comme nos spectateurs, nos juges ; pour n'en être, bien sûr, ni les danseurs ni les pitres.

Enfin, notre secret conseil.

Et ainsi composer notre temple domestique :

Chacun de nous, tant que nous sommes, connaît bien, le suppose, sa Beauté.

Elle se tient au centre, jamais atteinte.

Tout en ordre autour d'elle.

Elle, intacte.

Fontaine de notre patio.

Extrait de
L'objet, c'est la poétique
in *le Grand Recueil*.

LA FIGUE

Ainsi avez-vous pu, comme moi, rencontrer dans la campagne, au creux d'une région bocagère, quelque église ou chapelle romane, comme un fruit tombé.

Bâtie sans beaucoup de façons, l'herbe, le Temps, l'oubli, l'ont rendue extérieurement presque informe : mais parfois, le portail ouvert, un autel rutilant luit au fond.

La moindre figue sèche, la pauvre gourde, à la fois rustique et baroque, certes, ressemble fort à cela, à ceci près, pourtant, qu'elle me paraît beaucoup plus sainte encore ; quelque chose, si vous voulez — dans le même genre, bien que d'une modestie inégalable, — comme une petite idole, dans notre sensibilité, d'une réussite à tous égards plus certaine : incomparablement plus ancienne et moins inactuelle à la fois.

Si je désespère, bien sûr, d'en tout dire,

Si mon esprit, avec joie, la restitue bientôt à mon corps,

Ce ne soit donc pas sans lui avoir rendu, au passage, le bref culte à ma façon qui lui revient,

Ni plus ni moins intéressé qu'il ne faut.

Extrait de
la Figue (sèche)
in *le Grand Recueil*.

histoire

L'ALSACE AU XXe SIÈCLE

La plupart des histoires provinciales — bretonne, corse, provençale — mènent à un rétrécissement de perspective, généralement à une histoire centrée sur un fond local, paysan et rural.

L'histoire de l'Alsace contemporaine produit très exactement l'effet inverse d'un élargissement. L'étude de cette province martyre, enjeu et champ de bataille, nous fait entrer d'un coup dans l'histoire des deux nations les plus agitées d'Europe occidentale, la France et l'Allemagne. Les régimes politiques coiffant la société alsacienne s'appellent successivement, depuis le milieu du dix-neuvième siècle, Second Empire (1852-1870), IIe Reich (1871-1918), IIIe République (1918-1940), IIIe Reich (1940-1945), IVe République (1946-1958), Ve République. Les confusions politiques respectives des *histoires* française et allemande se combinent, pour faire de la trajectoire alsacienne un inextricable fouillis institutionnel.

L'Alsace a vécu les conflits internes du IIe Reich, la révolution allemande de 1918, avec le *soviet* de Strasbourg, les tensions religieuses et scolaires de la IIIe République, la *Gleichschaltung* (mise au pas) nationale-socialiste, et enfin, au bout du voyage, l'apaisement européen, plus sensible et vital là que partout ailleurs. Elle a vu, entre 1870 et 1914, la montée du S.P.D. (parti social-démocrate allemand), entre 1918 et 1970, le déclin de la S.F.I.O. et, depuis 1972, une nouvelle poussée du nouveau parti socialiste.

Dédoublement

L'Alsace de 1900 à nos jours, ouvrage collectif pas toujours très synthétique, mais objectif, précis, serein, apparaît immédiatement indispensable à qui veut réfléchir sur l'histoire incroyablement complexe de cette province française.

De ce livre, on tire l'impression générale que le problème de l'Alsace ne fut pas simplement celui, classique, d'une personnalité provinciale réprimée par une culture nationale, mais celui d'un dédoublement culturel plus vaste et profond. Car, vers 1870, l'Alsace est française *et* germanique, plutôt qu'« alsacienne ». Le développement d'un sentiment et d'un mouvement autonomistes, amorcé pendant la période d'intégration forcée au IIe Reich allemand, prolongé par les erreurs centralisatrices et anticléricales des gouvernements français après 1918, n'était pas plus naturel que le rattachement absolu à tel ou tel pays, à telle ou telle culture.

L'Alsace est une petite province comprenant, vers 1870, à peine plus d'un million d'habitants. Sa bourgeoisie et ses élites culturelles se sentent alors incontestablement françaises. Mais sa base rurale pratique un dialecte germanique et ne comprend pas la langue de Paris. A l'ambivalence culturelle se superpose une division religieuse : la région compte un bon quart de protestants, surtout concentrés au nord, dans le Bas-Rhin. Comment tirer une personnalité, une tradition, une identité de cette hétérogénéité fondamentale ?

Aujourd'hui encore, certains traits considérés comme spécifiquement alsaciens sont loin d'être des traditions pluriséculaires. Ainsi, le très fort sentiment religieux et l'orientation à droite du pays sur le plan politique. Vers 1870, l'Alsace n'est pas considérée comme une région spécialement religieuse. C'est l'exode vers la France des élites bourgeoises et laïques qui entraîne une reprise en main des populations par le clergé, seule institution stable entre 1870 et 1945.



— Vraie figure germanique, c'pas, cette jeune Alsacienne ?



(Caricature du début du siècle.)

— Hein ? Chère amie, quelle grâce française dans cette allure...

Attraction culturelle

Parallèlement, le conservatisme alsacien exprime sans doute un réflexe défensif de la part d'une population trop secouée par les crises du vingtième siècle. Au seizième siècle, comme l'ensemble de l'Allemagne du Sud et de la vallée du Rhin, l'Alsace était une zone révolutionnaire. Vers 1910, le S.P.D. y était normalement puissant. Aujourd'hui, au terme de trente ans de paix et de prospérité, réémerge sans difficulté un socialisme libéral, débarrassé des traditions anticléricales de la S.F.I.O.

L'expérience du nazisme semble avoir mis un point final à l'ambivalence culturelle alsacienne. Elle a fait des erreurs centralisatrices françaises des plaisanteries par comparaison à la brève mais authentique expérience totalitaire de l'Alsace entre 1940 et 1945. *Plus subtilement*, la liquidation par le nazisme de la très brillante culture allemande des années 1870-1933 a affaibli la force d'attraction intellectuelle de la sphère germanique.

Sur le plan économique, la République fédérale actuelle pèse très lourd en Alsace (pas plus que la Suisse cependant), mais la francisation linguistique se poursuit à un rythme rapide. Un signe ne trompe pas. Les journaux *underground* d'extrême gauche se choisissent des titres en dialecte, rappelant les vieilles traditions révolutionnaires alsaciennes — *Büdderlläde, Uss'm Follik, Klapperstein,* — mais sont écrits en français pour l'essentiel.

EMMANUEL TODD.

★ L'ALSACE DE 1900 A NOS JOURS, de Robert Heitz, Philippe Dollinger et collaborateurs. Privat, 399 pages, 145 F.

Gilbert Dreyfus, KLM 62238

● *Un médecin français dans l'univers concentrationnaire.*

COMME André Lacaze publiant *le Tunnel* plus de trente ans après sa déportation, Gilbert Dreyfus, rescapé de Mauthausen et d'Ebensee, aujourd'hui membre de l'Académie de médecine, s'est lui aussi délivré de ses souvenirs avec *Cimetières sans tombeaux*. Il serait vain de comparer davantage les deux livres. Le premier, conçu autour d'un personnage qui, pour avoir existé, n'en fait pas moins figure de héros, a pu se lire comme un roman. Le second s'apparente au témoignage très simple, très linéaire, dépouillé de tout artifice littéraire, et, si l'on peut risquer ce mot s'agissant de l'œuvre d'un médecin, très clinique. Qu'importe au reste la manière en ce domaine. Tout ne sera jamais assez dit ou même redit des réalités d'un système contre lequel la seule arme ne pouvait être que la volonté de persévérer dans la résistance chacun à sa place, de continuer un combat pour la survie, quitte peut-être à y sombrer.

Si Mme Simone Veil, forte, elle aussi, de souvenirs qui ne peuvent s'abolir, a pu déplorer aux « Dossiers de l'écran » que la fameuse série *Holocauste* présentât de façon « *trop idyllique* » la vie dans les camps nazis, voilà, apporté par Gilbert Dreyfus et à point nommé le correctif nécessaire. « *Dans les camps de concentration*, écrit-il, *se juxtaposent deux catégories de détenus, la catégorie des esclaves et la catégorie des maîtres, entre lesquelles il n'existe pour ainsi dire pas d'intermédiaire.* »

Le contrat des kapos

Les maîtres, ce sont les doyens de baraques *(Blockältester)* et les kapos, privilégiés qui ne doivent leurs privilèges qu'à la bassesse à laquelle ils ont consenti vis-à-vis des nazis et à la rigueur sans faille dont, du même coup, ils ont accepté de faire preuve contre les « esclaves ». Tel est leur contrat dans ce monde clos et infernal. « *Les nazis*, note encore Gilbert Dreyfus, *avaient escompté que nous nous martyriserions entre nous. Ils ont pleinement réussi dans cette entreprise.* » Dès lors, les dirigeants SS peuvent rester dans la coulisse.

Ainsi ont « tourné » tous les camps. Cette loi, comment y échapper ? Comment en limiter les effets, qui n'épargnent personne ? Le kapo frappe et tue pour préserver son privilège de kapo. Ceux qu'il frappe et peut tuer cherchent à lui échapper, mais du même coup ne s'épargnent pas toujours mutuellement dans cette quête éperdue d'un répit. Gilbert Dreyfus fut de cette réalité un témoin privilégié. Arrêté en France comme résistant sous le pseudonyme de Gilbert Debrise, il allait devenir, au *Konzentrazionen Lager* de Mauthausen (K.L.M.), puis au commando d'Ebensee, le matricule 62238, mais aussi médecin-chef d'un block sanitaire. Très vite, il mesura à la fois l'importance de sa tâche et en même temps l'impuissance à laquelle il était condamné. Comment lutter, ruser, faire face sans se renier, quand tout à la fois les moyens sont dérisoires et les malades des agonisants ? Le livre dit ce combat pour tenter de sauver des compagnons à bout de vie. Ils sont là parmi nous, parmi vous, ces décharnés aux yeux de fièvre, suppliants et dérisoires dans leurs supplications. Ils se débattent dans la sanie, dans la dysenterie, avec leurs abcès, leurs phlegmons, leur odeur de famine, leur souffle de coma.

Orchestre et danse

Cependant, le camp vit autour, avec ses personnages, ses mœurs, son langage, ses trafics, ses fureurs et ses accalmies. L'espoir alterné avec la déprime, l'ennui avec l'exaltation. On s'habituerait à tout. On tue, on étrangle, on cogne, on casse des membres. Mais l'orchestre du jour joue une java et, ce soir-là, on dansera. Et puis de nouveau on mourra sur la place d'appel, à la carrière, partout. Double visage des bourreaux, double visage du système. Le crématoire assure la permanence.

Passé la libération, Gilbert Dreyfus sera prié, un an plus tard, de revenir à Munich. Les Américains ont besoin de témoins contre les bourreaux retrouvés, SS ou détenus. De ce qu'il voit et entend alors naîtra le temps des amertumes et des désillusions. Mais dans sa mémoire, rien n'est enfoui. Le poème qu'il écrivait là-bas, en cachette, et qui avec d'autres achève ce tour du souvenir, résonne encore mieux aujourd'hui :

« *Grand silence des ossuaires*
où par moments
de ces mille corps sans suaires
monte encore un gémissement. »

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

★ CIMETIERES SANS TOMBEAUX, de Gilbert Dreyfus (Gilbert Debrise). Plon, 221 p., 38 F.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	128 F	235 F	343 F	450 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	228 F	435 F	643 F	850 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	155 F	290 F	425 P	560 F
II. — SUISSE - TUNISIE	203 F	385 F	568 F	750 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

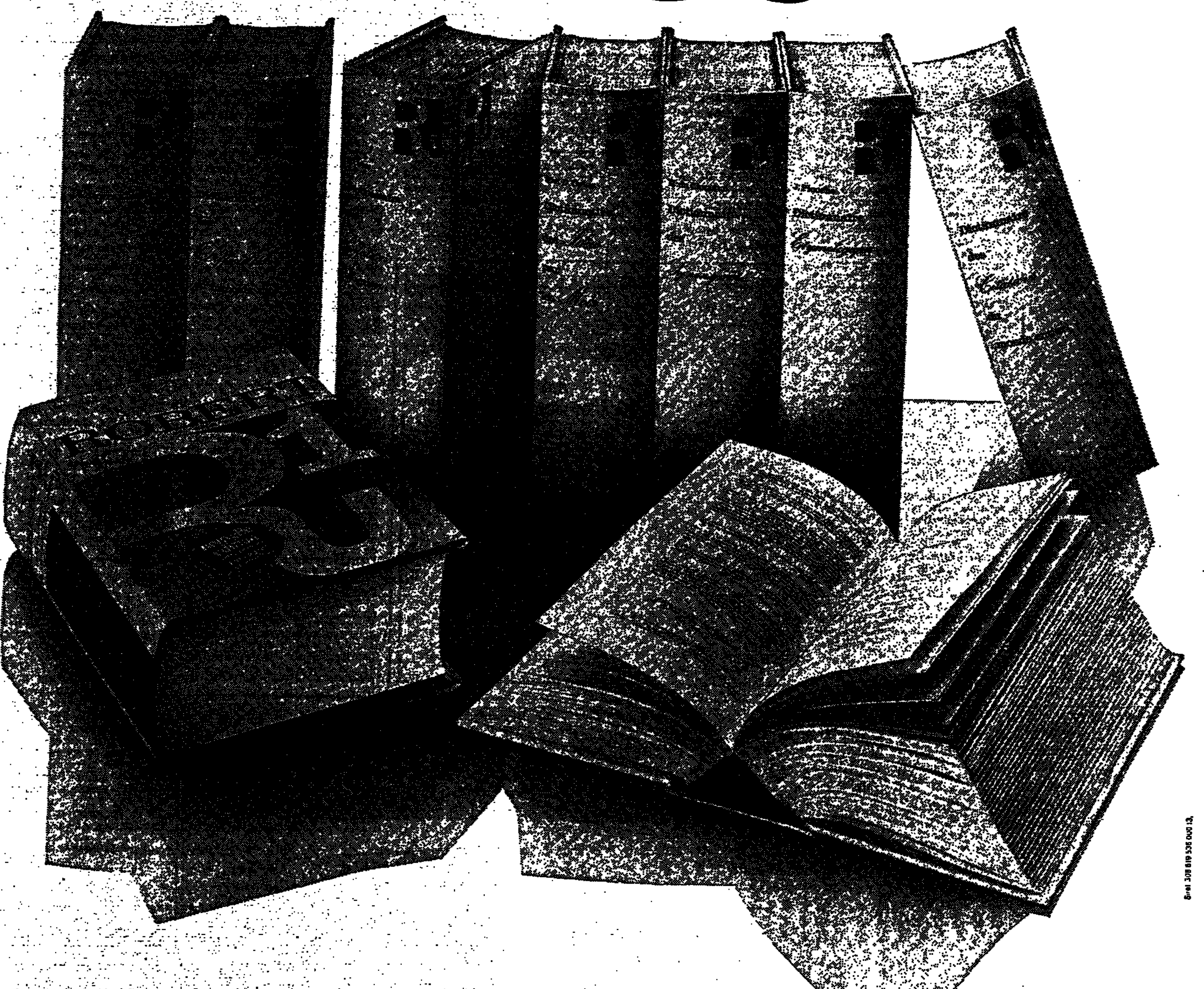
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Autour du Petit Robert une collection de guides du langage.



les usuels du **Robert**

Les mots dans les cultures.
P. Oster : Citations françaises.
Citations du monde entier.
A. Rey et S. Chantreau : Expressions et locutions.

Les mots et leur mode d'emploi.
J.-P. Colin : Difficultés du français.
H. Bertaud du Chazeau : Synonymes.
D. et D. Delas : Idées par les mots.

Histoire et formation des mots.
J. Picoche : Etymologie.
P. Gilbert : Mots contemporains.

En vente en librairie

8 aide-mémoire pour s'exprimer, mieux écrire, comprendre, découvrir et citer.

littérature étrangère

Thomas Sanchez dans le « barrio » de Los Angeles

● *Avec les « zazous » mexicains.*

LOS ANGELES. Le barrio. Un quart de million de Mexicains américains. Certains nés en Californie, d'autres illégalement venus du Mexique en quête de travail. La plupart au chômage. Rues encombrées d'oisifs. Partout des bars-flippers, juke-boxes, Goodman, Sinatra, accords de guitares mexicaines.

Nous sommes en 1943, un an après Pearl-Harbor : atmosphère de guerre, racisme anti-japonais aigu, xénophobie latente. Les marins se comportent en troupe d'occupation et quêtent le plaisir avant de partir pour le front. Le quartier est sillonné par les jeeps de la police maritime. Alertes. Sirènes. Girophares. Coups de feu.

Les « zoots » sont la version mexicaine des zazous français de la même époque ou des Portoricains des gangs de *West Side Story* à New-York. Vestes-sacs, jaune et vert chartreuse, aux larges épaules, qui tombent au-dessous du genou. Pantalons d'un vert et d'un mauve flamboyant aux revers collés à la cheville sur des chaussures cirées, trop grandes. Matraques cachées dans le pantalon, près du sexe. Leurs compagnes sont vêtues de noir — les « veuves ».

Ces métèques souvent incapables de parler correctement l'américain, ces exclus qui affirment maladroitement leur identité dans un pays hostile, ces déclassés qui évoquent les Indiens washos dont Thomas Sanchez avait magistralement décrit la condition dans *Rabbit Boss* (1) — ces « zoots » sont la proie idéale des mouches de toute profession, de toute classe, de toute religion, de toute idéologie qui s'abattent sur eux.

Il y a les militaires qui veulent bouffer du « zoot ». Scène inoubliable que la descente des marins dans un cinéma du barrio. On se précipite sur tout ce qui a l'air mexicain. On arrache les chapeaux. On déchire les vestes et les pantalons. On met en pièce les sous-vêtements. On coupe les cheveux avec les ciseaux que l'on a apportés intentionnellement. On matraque. On piétine. On embarque dans des paniers à salade. La ratonnade à l'américaine.

Les mouches...

Il y a l'Office de la production de guerre qui interdit les costumes « zoots » sous prétexte qu'ils vont à l'encontre de l'effort de guerre. Il y a les sectes religieuses qui cherchent à se faire une clientèle parmi ces assoiffés de justice. La « Mankind Incorporated » dénonce les « maîtres cachés » et leurs manipulations : Roosevelt, Churchill, Hitler, pas de différence entre les usines de la Ruhr et celles de Detroit. Tout n'est pas faux dans cette analyse schématique. On recourt au nationalisme mexicain pour introduire la drogue dans le barrio et imposer l'ordre de la dépendance.

Pour les représentants de la commission des activités anti-américaines et son exécutif, le F.B.I., les premiers sont des communistes, les seconds des fascistes. Cocos, fachos — même combat. Il faut sauver la démocratie américaine. Délation, provocation, répression. Le processus n'a rien de fictif. Sanchez et ses frères de combat savent que la réalité dépasse la fiction.

Oscar Fuss est un agent du sénateur Kinney, président de la commission des activités anti-américaines. Au début, c'est le « bon Américain » qui infiltre le barrio pour trouver la chaîne de la drogue et traquer les Rouges. Puis il découvre à quoi sert le barrio : prendre au piège la main-d'œuvre à bon marché, les migrants, ceux qui acceptent de piocher dans les champs brûlants de l'été, les désespérés qui ne rêvent que de travailler en usine, aux salaires les plus bas, dans des conditions d'existence inhumaines. Alors, il se révolte contre son patron qui exige la mort de Kathleen La Rue, responsable locale de « Mankind Incorporated » qu'il sait incapable de trahison et dont il est tombé amoureux alors qu'il l'espionnait...

... et les hommes

Kathleen La Rue. Chevelure rouge. Belle dans sa maigreur mortelle. Asthmatique — vivant sa maladie comme si elle portait un revolver à la tempe. Prêtresse ascétique comme en connaît l'Amérique, de Mc Aimé Semple McPherson à Jim Jones. Personnage ambigu, contradictoire, multiple. En tout cas, plus proche des Mexicains américains que les patriotes officiels. Amoureuse de Fuss.

Un grand roman d'amour, de guerre, de politique. Un *Adieu aux armes* à la fois plus désabusé et plus lucide. Sanchez est un Hemingway qui veut en finir avec les prétextes, les idéologies. Les dernières paroles de son personnage sont aussi les siennes : *« J'en ai assez des idéologies ! A quoi servent-elles, si elles détruisent les gens ? »*

PIERRE DOMMERGUES.

★ MEURTRES A LOS ANGELES, de Mianas Sanchez. Traduit de l'anglais par Daniel Mauroc. Le Seuil, 256 p., 42 F.

(1) Le Seuil. Voir « Le Monde des livres » du 24 février 1978.

Rencontre avec Pa Kin

Un romancier chinois

L'écrivain chinois Pa Kin, probablement l'un des plus grands romanciers vivants aujourd'hui, vient de faire une visite officieuse en France à la tête d'une délégation d'écrivains et de critiques chinois, au moment où sort son roman « Famille » (1).

Pendant tout son séjour, Pa Kin a été soumis à rude épreuve : pour ce vieux monsieur tranquille, aujourd'hui âgé de soixante-quinze ans, ç'a été un feu roulant de repas officiels, d'interviews, de visites et de rencontres. Avec beaucoup de bonne volonté — et beaucoup de retenue aussi, — Pa Kin s'est prêté à toutes les attentions, souvent envahissantes, qu'on a eues pour lui. Le surlendemain de son arrivée, Pierre-Jean Remy l'a rencontré dans son hôtel de la rue de La Trémoille, tout près de l'ambassade de Chine. Par le truchement de deux traducteurs, Pa Kin a accepté de répondre très librement à toutes les questions de Pierre-Jean Remy. L'entretien a duré une

« Pourquoi êtes-vous venu en France en 1927 ? Selon vos biographies officielles, il s'agissait pour vous de poursuivre des études économiques.

— A cette époque, beaucoup de jeunes Chinois cherchaient une issue pour pouvoir sauver leur patrie. Vous le savez, le premier ministre Chou En-lai, Deng Xiaoping, sont venus en France pour étudier et pour travailler dans le même temps. Bien sûr, on passait quelquefois des examens ; moi-même j'en ai passé un, mais je n'ai pas réussi. Ce que je cherchais en réalité, c'était la vérité. Et c'est pour cela que je suis venu en France, à mes propres frais. Au départ, bien sûr, mon but était en principe de faire des études d'économie. Pendant le premier mois de mon séjour, j'ai également étudié le français à l'Alliance française. Mais, tout de suite, j'ai appris que ma famille était ruinée, et comme elle ne pouvait plus m'envoyer d'argent pour payer les frais de mes études, j'ai cessé d'apprendre sérieusement la langue. Ensuite, ma santé a commencé à s'affaiblir et un médecin m'a conseillé de me reposer. Je suis donc parti à Château-Thierry, où, dans un collège, d'autres étudiants chinois apprenaient eux aussi le français. Mais là-bas, comme à Paris, j'étais dans une solitude totale. A Paris, il me suffisait d'entendre les sonneries des cloches de Notre-Dame pour ressentir cette solitude. C'est à ce moment-là, et peut-être pour exprimer cette solitude, que j'ai pris la première fois la plume pour écrire un roman. Chaque heure de Notre-Dame sonnait si longuement que je ne pouvais pas dormir. Alors j'écrivais. Aussi je peux bien dire que c'est en France, à cause de mon voyage en France, que j'ai appris à écrire des romans.

— Mais pourquoi la France, et pas l'Angleterre, ou l'Union soviétique ?

— D'abord parce que la France était un pays plus ouvert que les autres aux étudiants chinois. Et il y en avait beaucoup, je vous l'ai dit. Ensuite, parce que le coût de la vie y était moins cher qu'ailleurs ! Mais surtout, la France était alors une terre d'asile pour tellement d'exilés... Les révolutionnaires de tous genres venaient en France pour y vivre.

Les problèmes des intellectuels

— Y avait-il alors des liens politiques précis entre ces différents étudiants chinois en France ? J'imagine qu'il y avait des communistes, des socialistes, des anarchistes : qui rencontriez-vous surtout ?

— Je n'avais pratiquement de contacts qu'avec les Chinois. Parmi eux, j'avais un camarade, je me souviens qu'il s'appelait Wu. C'était un anarchiste. Plus tard, il a été chassé de France... Le peu de français que je connaissais ne me permettait pas de prendre contact avec des intellectuels français. Mais, en revanche, j'avais beaucoup d'amis français. Qui n'étaient pas des intellectuels.

— Et pendant cette période, quels écrivains étrangers ont eu pour vous une réelle importance ?

— Des écrivains russes. Au premier chef Tourgueniev, Tolstoï et, dans l'œuvre de Tolstoï, essentiellement *Résurrection*, qui joue un grand rôle dans la construction même de mon livre *Famille*. Mais peut-être que le texte de Tolstoï qui m'a en fin de compte le plus touché, c'est la très longue lettre qu'il a écrite à Romain Rolland. Romain Rolland n'avait alors que vingt-deux ans et Tolstoï lui a longuement expliqué que le but de l'art était de participer à l'unité de l'humanité. Ces mots mêmes m'ont beaucoup influencé.

» Parmi les Français, Maupassant et Zola sont, tout le monde le sait, très connus et très lus en Chine. Mais il n'y a pas que Maupassant et Zola pour moi. Je dois également citer Hugo et Jean-Jacques Rousseau. C'est pourquoi je me réjouis que l'un de mes éditeurs français m'ait récemment offert les œuvres de Rousseau et celles d'Emile Zola dans la collection de la Pléiade...

— Et Proust ? Est-ce que Proust aurait pu avoir une influence sinon sur vous, du moins sur certains écrivains de votre génération ?

— Non, Proust n'a guère eu d'influence. Tout au plus peut on citer Sun Sse Hua qui connaissait très bien Gide. Sun Sse Hua avait le projet de traduire Proust. Mais il n'a pu le mener à bien. Je vous signale toutefois que les éditions de littérature populaire en Chine ont, à l'heure actuelle, l'intention de procéder à une édition du *Temps perdu*. D'une façon générale, si l'on compare la situation de la Chine à celle du Japon, il y a très peu d'ouvrages étrangers traduits chez nous.

— Quels ont été vos liens avec les grands écrivains chinois que nous connaissons en Occident, et en particulier avec les écrivains communistes ?

— Au cours des années 30, j'ai été très proche de beaucoup d'écrivains communistes, mais j'ai fait ma carrière tout seul, indépendamment des communistes. J'estimais surtout Lu Xun, Lao She et Mao Dun. Je voulais surtout suivre la voie qui avait été celle de Lu Xun. Il faisait pour moi figure de maître à penser.

— Outre Mao Dun et de Lu Xun, quels sont les autres écrivains chinois qui, selon vous, devraient être connus et traduits en Occident ?

— Les œuvres de Li Dien, qui est un réaliste et qui décrit lui aussi la vie de la province de Sczechwan. Et celles de Cha Din, qui a le même âge que moi et qui est directeur de l'Institut de la recherche littéraire chinois. Mais, pour le moment, Cha Din est en très mauvaise santé et ne travaille guère. Parmi les plus jeunes, il faudrait sûrement citer Yao Mo, qui a écrit *Chansons de la jeunesse*, et Liang Ding, l'auteur des *Annales d'un rouge*.

— Comment vit à l'heure actuelle un écrivain en Chine ? Peut-il vivre seulement de ses droits d'auteur ?

— Non. A l'heure actuelle en Chine, très peu d'écrivains, sinon aucun, peuvent vivre de leurs seuls droits d'auteur. Sous l'ancien régime, il n'y en avait que trois. C'étaient Lu Xun, Mao Dun et moi. Tous les autres étaient obligés de faire d'autres métiers. En ce qui me concerne, aujourd'hui encore, ce sont mes droits d'auteur qui me font vivre. Parce que j'ai publié beaucoup : plusieurs dizaines de livres ! Mais, aujourd'hui, les droits d'auteur sont beaucoup moins élevés qu'autrefois. Les écrivains sont des salariés de l'Etat, il n'est donc plus question de droits d'auteur. Mais le salaire suffit à subvenir aux besoins. Ce système aboutit à cela : tandis qu'au Japon un écrivain doit publier un livre par an s'il veut pouvoir subsister, en Chine, au contraire, un écrivain peut très bien ne rien écrire pendant dix ans et manger parfaitement à sa faim. On raconte, en manière de boutade, que pour vivre confortablement à Hongkong, il faut écrire huit mille caractères par jour ! Vous voyez qu'ici la situation est tout à fait différente !

— Je voudrais maintenant vous parler de la révolution culturelle au sens le plus

Pa Kin
à Paris

heure. Le système un peu lourd qui consiste à traduire questions et réponses a parfois empêché le dialogue de s'établir aussi vivement qu'on l'eût souhaité. Toutefois, Pa Kin, qui a résidé en France à la fin des années 20, semblait de temps en temps parfaitement comprendre, avant même qu'elles soient traduites, les questions qui lui étaient posées...

(1) Voir l'article de Pierre-Jean Remy dans « Le Monde des livres » du 6 avril 1979.



précis du mot. Lorsque l'idée en a été lancée, en 1966, n'aurait-on pas pu imaginer une révolution positive, limitée au seul domaine de la culture, et qui aurait seulement abouti à une démocratisation de la culture, puisque celle-ci, même dans la Chine d'après la révolution, demeurait encore l'apanage d'une certaine élite ?

— Seul l'avenir pourra dire à quoi a réellement abouti la révolution culturelle. Un seul point est, pour le moment, certain : c'est que Lin Piao d'abord, et la « bande des quatre » ensuite ont eu une action essentiellement destructrice. Dans cette mesure, on pourrait dire qu'il y a eu sabotage de la révolution culturelle.

— Peut-on imaginer aujourd'hui une résurrection de la culture traditionnelle chinoise, telle qu'elle s'est exprimée par exemple dans l'opéra de Pékin, mais qui serait débarrassée de son contexte de classe ?

— Si l'on supprime le contenu décadent et périmé des formes artistiques anciennes, celles-ci peuvent garder leur raison d'être à condition, bien entendu, d'être aimées par le peuple. Lors de la réédition de *Famille*, j'ai écrit une postface au livre expliquant que celui-ci était maintenant pour moi quelque chose de dépassé. Il avait accompli son rôle historique dans le déroulement de la révolution et c'était fini. Mais quand j'ai voulu publier de nouveau cette même postface dans le *Ta Kung Pao* de Hongkong, je me suis aperçu que ce n'était pas vrai. Mon livre n'est pas du tout dépassé et il n'a pas fini d'accomplir sa mission. Il doit continuer à jouer un rôle dans la révolution, car le féodalisme existe toujours en Chine. Ou du moins les influences féodales. Si la « bande des quatre » a joué un rôle aussi important et aussi terrifiant dans la vie du peuple chinois, il n'y a pas de raison pour qu'un écrivain comme moi ne joue pas lui aussi un rôle.

— Quelle a été votre vie pendant cette période d'oppression ? On m'a raconté entre autres choses qu'on avait pris la clef de votre bibliothèque et qu'on ne vous permettait pas de lire vos livres...

— Bien entendu, je n'ai jamais été battu, mais j'ai connu de véritables tortures morales. On m'a forcé à avouer ce que l'on appelait mes crimes, à me renier moi-même. Dans les premiers temps, comme tous les autres, j'ai avoué mes fautes. Peut-être étais-je influencé par la tendance de gauche. C'est vrai qu'à ce moment-là, franchement, je croyais que ce que j'avais écrit était mauvais. Je n'étais ni paysan ni ouvrier, j'habitais une très grande maison avec un jardin, et je me disais que je bénéficiais de privilèges exorbitants. Et j'étais très sincère. En conséquence, on a bloqué tous les fonds que je pouvais avoir en banque, ne me permettant plus que de tirer chaque mois une somme infime qui me permettait tout juste de survivre. Et puis, pendant deux ans et demi, on m'a envoyé à la campagne. Je cultivais des légumes ! Heureusement qu'à cette époque-là ma santé était meilleure qu'elle n'est aujourd'hui. Mais c'est ma femme qui a été victime de toutes ces persécutions. Elle est morte d'un cancer, parce qu'elle n'a pas été soignée. Et tout cela à cause de moi, parce que je portais l'étiquette de réactionnaire.

— L'un des thèmes majeurs de votre œuvre, au moins dans les trois volumes qui ont été traduits en France, est la souffrance de la femme dans la société chinoise traditionnelle, puis le combat pour son émancipation, voire pour sa libération. Sur ce point, Famille, *aussi bien que* Nuit glacée, *renferment quelques-uns des plus beaux portraits de femmes souffrantes ou de femmes en lutte que l'on ait pu lire dans toute la littérature du vingtième siècle.*

— Deux éléments m'ont beaucoup influencé en ce domaine. Tout d'abord, les grands romans de la Chine traditionnelle, ces énormes romans de chevalerie dans lesquels on voit des femmes-héroïnes accomplir d'extraordinaires exploits. Et puis les romans russes dans lesquels les femmes jouent très souvent un rôle positif et révolutionnaire.

— Dans Famille, *les personnages féminins, tous opprimés, meurent faute de soins ou se suicident, tandis que dans* Nuit glacée *l'héroïne décide d'agir pour elle-même en abandonnant un mari trop faible pour réagir aux événements.*

— Dans *Nuit glacée*, le personnage masculin est totalement désespéré et il admet parfaitement que sa femme trouve une forme d'espoir, même si cet espoir consiste à le quitter. Mais ce n'est pas un personnage entièrement négatif. *Nuit glacée* traite de l'oppression du régime de Tchiang Kaï-chek. La seule issue possible est la victoire dans la lutte antijaponaise. Le héros masculin tient le coup jusqu'à cette victoire. Ce n'est qu'à ce moment-là qu'il meurt. Dans *Nuit glacée*, l'homme comme la femme sont sur un pied d'égalité : tous les deux sont victimes d'un régime et d'un système. Mais en aucun cas le mari ne traite sa femme en objet.

— Est-ce que, pour vous, tout livre, toute écriture est un acte politique ?

— J'éprouve moi-même beaucoup de contradictions lorsque je cherche à formuler ma pensée. D'ailleurs, mes romans, et singulièrement *Famille*, traduisent mes contradictions personnelles. Chacune de mes œuvres reflète les sentiments que j'éprouvais à l'époque où je l'ai écrite.

— Quelles sont vos préoccupations littéraires actuelles ? Sur quoi travaillez-vous en ce moment ?

— A l'heure actuelle on me distribue très généreusement les honneurs. Je suis un homme très occupé. Mais ce que je souhaite avant tout, c'est finir deux romans sur lesquels je travaille, et aussi la traduction de Herzen que j'ai entreprise. Et puis, je suis très occupé par la rédaction de cinq volumes d'autobiographie et de mémoires que je voudrais appeler *Mes pensées*. Quant à mes deux romans, ils traitent de la vie des intellectuels pendant la révolution culturelle et sous le règne de la « bande des quatre ».

— Mais tous vos livres, au moins tous ceux que j'ai lus, ne parlent en fin de compte que des problèmes des intellectuels ?

— Effectivement, la majorité de mon œuvre littéraire traite des problèmes des intellectuels, parce que c'est ce que je connais le mieux : le monde des intellectuels chinois. Lorsque je parle d'eux, j'ai le sentiment de réussir ce que je fais, ce qui n'est pas toujours le cas lorsque je traite d'autres catégories sociales sur lesquelles j'ai aussi écrit, par exemple les mineurs. Avant de clore cet entretien, je voudrais encore ajouter ceci : je crois que de tous les écrivains chinois, je suis probablement celui qui a été le plus influencé par la littérature occidentale. »

Propos recueillis par
PIERRE-JEAN REMY.

ŒUVRES TRADUITES EN FRANÇAIS

NUIT GLACEE. Préface d'Etiemble. Trad. du chinois par M. J. Lalitte. Gallimard, 1978, 328 p., 49 F.

LE JARDIN DU REPOS. Trad. du chinois par N. N. Chapuis, Roger Darrobers, Bai Ysegui et Robert Ruhlmann. Laffont, collect. « Pavillons », 1979, 240 p., 49 F.

FAMILLE. Trad. du chinois par Li Che-houi et Jacqueline Alezaïs. Flammarion - Eibel, 1979, 416 p., 58 F.

SPORTS

FOOTBALL

Barcelone enfin couronné

C'est le club de football de Barcelone, vainqueur par 4 à 3 du Fortuna de Dusseldorf, en finale de la Coupe d'Europe des clubs vainqueurs de coupe, qui a remporté, mercredi 16 mai, à Bâle, le premier des trois titres décernés chaque année par l'Union européenne des associations de football.

Superstitieux comme peuvent l'être certains footballeurs latins, les joueurs barcelonais avaient remarqué que leur club s'était déjà qualifié deux fois pour les finales européennes, toutes deux disputées en Suisse, et qu'il avait chaque fois été battu par 3 buts à 2. Ainsi, en 1961, après avoir réussi l'exploit d'être les premiers à éliminer le Real Madrid de la Coupe européenne des clubs champions, Kubala, Kocics, Suarez et leurs coéquipiers avaient échoué à Berne face au Benfica de Lisbonne, après avoir tiré sept fois sur les poteaux de but. Huit ans plus tard, c'est sur ce terrain de Bâle que Joachim Rife, le nouvel entraîneur catalan, encore joueur à cette époque, et l'ailier droit Reixac avaient été battus par le Slovan de Bratislava en finale de cette même Coupe d'Europe des vainqueurs de coupe. On comprend dès lors, sans l'excuser, la nervosité excessive des Barcelonais se remémorant à la mi-temps les deux buts de Sanchez (5e minute) et d'Ascensi (35e minute), mais surtout le pénalty manqué par Reixac (12e minute) et les deux fautes du gardien Artola exploitées par Thomas Allof (6e minute) et Seel (42e minute).

Sixième du championnat d'Espagne et éliminé en quart de finale de la Coupe d'Espagne, le C.F. Barcelone avait, en effet, impérativement besoin d'une victoire dans cette Coupe des clubs vainqueurs de Coupe pour redonner confiance à ses quatre-vingt mille supporters abonnés à l'année et s'assurer une vingt-troisième participation à une épreuve européenne la saison prochaine. Le club catalan, qui doit payer au fisc espagnol un arriéré de 60 millions de pesetas (4 millions de francs) pour les impôts de Johan Cruijff et qui vient de recruter pour 70 millions de pesetas (4 650 000 francs) la vedette danoise de Moenchengladbach Allan Simonsen pour succéder à Johan Neeskens, ne peut plus se passer des rentrées financières de cette épreuve européenne, qui lui a rapporté cette année encore plus de 250 millions de pesetas (16 millions 625 000 francs).

Pour mettre tous les atouts de son côté et attirer à Bâle quelque vingt-cinq mille supporters, le club n'avait d'ailleurs pas hésité à joindre aux quinze vols charters et aux quatre trains spéciaux quelque deux cents cars, proposant le déplacement pour 4 000 pesetas (265 francs).

Cela explique le gigantesque déploiement de drapeaux sang et or de la Catalogne ou bleu et grenat aux couleurs du club provoqué par les deux buts de Reixac (102e minute) et de Krankl (111e minute), qui, malgré un ultime sursaut de Seel (114e minute), donnaient au club de football de Barcelone sa première couronne européenne. Au-delà du succès d'un soir, c'était en effet la première consécration pour ce club ambitieux, trop longtemps cantonné, au plan national ou continental, dans l'ombre de son grand rival castillan, le Real Madrid.

GÉRARD ALBOUY.

La représentation de la Chine au C.I.O.

PÉKIN LANCE UN AVERTISSEMENT A WASHINGTON

Plus d'un mois après que le Comité international olympique (C.I.O.) eut décidé de réadmettre la Chine populaire en son sein, sans exclure Taiwan, mais en laissant en suspens la question des drapeaux et des hymnes (*le Monde* du 10 avril), Pékin vient de réagir brutalement.

Au cours d'une conférence de presse, M. Song Zhong, secrétaire général de la Fédération chinoise des sports, a demandé au C.I.O. de convoquer une session plénière extraordinaire ou de recourir à tout autre moyen pour régler le problème de la représentation chinoise au sein du mouvement olympique avant février 1980, c'est-à-dire avant les Jeux olympiques d'hiver de Lake-Placid. Au cas où aucune solution n'aurait été trouvée à cette date, M. Song Zhong a déclaré, en se plaçant dans la perspective de la normalisation des relations sino-américaines, que « *cela constituera un grave problème politique et non plus seulement une question sportive* ». Le même avertissement a été adressé à Moscou pour les Jeux d'été.

M. Song Zhong a rappelé la position chinoise en faveur d'une représentation « *à titre transitoire* » de Taiwan sous le nom de « *comité olympique chinois de Taiwan* » au sein du C.I.O. Cette représentation subordonnée au comité olympique chinois ne devrait utiliser ni le nom, ni l'hymne national, ni le drapeau de la République de Chine.

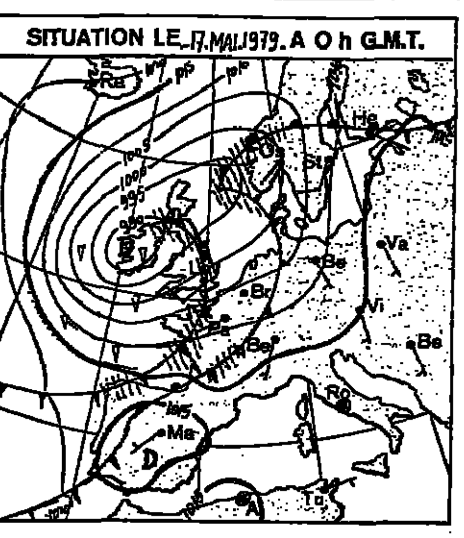
AUTOMOBILISME. — *La Fédération suédoise du sport automobile a informé la Fédération internationale du sport automobile (FISA) qu'elle était contrainte d'annuler le Grand Prix de Suède (17 juin), faute de pouvoir assurer son organisation financière. Le championnat du monde de Formule 1 sera donc disputé sur quinze grands prix au lieu de seize.*

BASKET. — *L'équipe de France masculine a bien débuté au tournoi d'Athènes, qualificatif pour le championnat d'Europe, en battant, mercredi 16 mai, la Pologne par 75 à 69.*

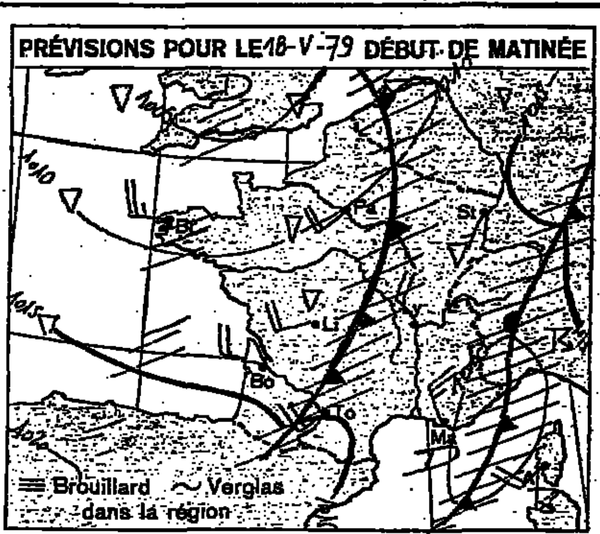
AUJOURD'HUI

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 MAI 1979 A 0 h G.M.T.



PRÉVISIONS POUR LE 18-V-79 DÉBUT DE MATINÉE



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm) — Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas — Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds — Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le jeudi 17 mai à 0 heure et le vendredi 18 mai à 24 heures :

La perturbation pluvio-orageuse, accompagnée d'une baisse sensible des températures, qui avait déjà traversé une grande partie de la France jeudi matin, achèvera de traverser le sud et l'est du pays. Le temps instable et plus frais qui lui fait suite se généralisera sur le pays, mais commencera à s'atténuer le soir dans l'Ouest.

Vendredi, le temps sera encore très nuageux sur la moitié sud-est de notre pays, avec des pluies ou des averses parfois orageuses, ce qui n'exclura pas quelques éclaircies locales.

Sur la moitié nord-ouest, le temps sera plus variable, les éclaircies alternant avec des passages nuageux accompagnés d'averses. Ces dernières tendront à devenir moins nombreuses le soir sur l'extrême Ouest.

Les vents, de sud-ouest à ouest, seront modérés et irréguliers, mais parfois assez forts sur les côtes.

Jeudi 17 mai, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 007,1 millibars, soit 755,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 mai ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 20 et 8 degrés ; Biarritz, 14 et 12 ; Bordeaux, 16 et 12 ; Brest, 13 et 8 ; Caen, 23 (max.) ; Cherbourg, 16 et 8 ; Clermont-Ferrand, 28 (max.) ; Dijon, 26 et 14 ; Grenoble, 28 (max.) ; Lille, 27 et 10 ; Lyon, 25 et 13 ; Marseille, 24 et 15 ; Nancy, 26 et 14 ; Nantes, 15 et 8 ; Nice, 21 et 13 ; Paris-Le Bourget, 27 et 11 ; Pau, 17 et 12 ; Perpignan, 23 et 12 ; Rennes, 17 (max.) ; Strasbourg, 27 et 15 ; Tours, 22 et 11 ; Toulouse, 20 et 12.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 26 et 12 degrés ; Amsterdam, 28 et 10 ; Athènes, 21 et 13 ; Berlin, 27 et 15 ; Bonn, 28 et 14 ; Bruxelles, 28 et 11 ; Le Caire, 29 et 16 ; îles Canaries, 25 et 18 ; Copenhague, 22 et 11 ; Genève, 25 et 12 ; Lisbonne, 22 et 12 ; Londres, 23 et 9 ; Madrid, 29 et 12 ; Moscou, 28 et 14 ; Palma-de-Majorque, 24 et 9 ; Rome, 24 et 10 ; Stockholm, 24 et 11.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du jeudi 17 mai 1979 :

DES DECRETS

- Portant dissolution de conseils municipaux ;
- Relatif aux conditions de nomination et d'avancement dans les emplois de direction de la Caisse nationale militaire de sécurité sociale ;
- Modifiant le décret n° 75-1216 du 24 décembre 1975 relatif au statut des personnels de l'Etablissement public de diffusion ;
- Modifiant le décret n° 75-1352 du 21 décembre 1975 relatif au statut du personnel de l'Institut national de l'audiovisuel ;
- Approuvant des modifications aux statuts d'associations et d'une fondation (établissements d'utilité publique).

DES DECISIONS

- Portant homologation de machines dangereuses et de dispositifs de sécurité pour ces machines.

Concours

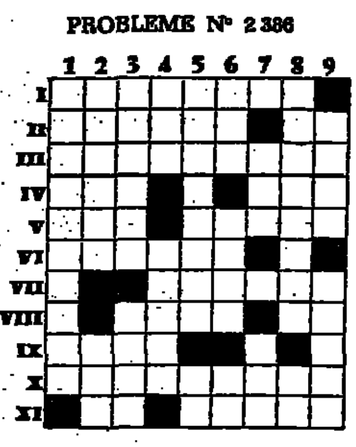
● *P.M.I.* — Un concours sur titres est ouvert pour le recrutement de deux médecins à plein temps du service départemental de protection maternelle et infantile :

— De la Seine-Saint-Denis : adresser les candidatures à la direction départementale des affaires sanitaires et sociales de la Seine-Saint-Denis, 124, rue Carnot, 93007 Bobigny (bureau 205) ;

— De l'Yonne : les candidatures sont à adresser à la D.D.A.S.S. de l'Yonne (service du personnel), 11 *bis*, rue du 4-Septembre, 89000 Auxerre.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 386



HORIZONTALEMENT

I. On y trouve la liste des lots. — II. Un mot qui invite à ne pas se presser ; Evoque un astre. — III. A poils. — IV. Est plus bavard qu'une lavandière ; Trou dans un mur. — V. Bandes d'étoffe ; N'ont pas le droit de circuler en France. — VI. Invitation à s'adresser au patron. — VII. Dans les vignes du Languedoc. — VIII. Sorte de cliché quand il est commun ; Mot d'enfant. — IX. Nom de bahut, en Angleterre. — X. Qui risquent donc de lourdes peines. — XI. Lettres pour une police ; Sorte de théorie.

VERTICALEMENT

1. Nom qu'on peut donner à des sortes de tables. — 2. Traiter comme un dieu ; Pour la troisième fois. — 3. Fit traduire la bible ; Qui évoque donc le roi Philippe. — 4. Cesse d'être tendre quant il devient ingrat ; Se donnent par poignées. — 5. Ce qu'on peut appeler un joli travail ; Bout de bois. — 6. Avant l'heure ; Fit un mauvais marché ; Avalé comme de la blanquette. — 7. Ne paraissait pas toujours très viril ; Inélégant quand il est faux. — 8. Fournit une occasion de passer de la pommade ; Pour lier. — 9. Nom qu'on peut donner à des arbres ; Piège pour une vieille.

Solution du problème n° 2 385

Horizontalement

I. Impudique. — II. Nain. — III. Tirelires. — IV. Etiré. — V. Obus ; Ecot. — VI. Eue ; An. — VII. Vêtements. — VIII. Trame. — IX. Blé ; Nissa. — X. Larmes ; EV. — XI. Es ; Aréole.

Verticalement

1. Introuvable. — 2. Mai ; Las. — 3. Pirouetter. — 4. Une ; Suer ; Ma. — 5. Lé ; Emaner. — 6. Imite ; Emise. — 7. Ricanes. — 8. Useront ; Sel. — 9. Set ; Suave.

GUY BROUTY.

loterie nationale

Liste officielle DES SOMMES A PAYER, TOUS CUMULS COMPRIS, AUX BILLETS ENTIERS

TRANCHE DE MAI DES SIGNES DU ZODIAQUE
TIRAGE DU 16 MAI 1979

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER
1	4 931	cancer	F. 7 000
		autres signes	700
	7 751	scorpion	7 000
		autres signes	700
	2 741	balance	10 000
		autres signes	1 000
2	242	tous signes	300
	3 512	lion	7 000
		autres signes	700
	5 072	verseau	10 000
		autres signes	1 000
	01 202	sagittaire	100 000
		autres signes	10 000
3	53	tous signes	150
	63	tous signes	150
	8 563	taureau	7 150
		autres signes	850
	00 303	scorpion	100 000
		autres signes	10 000
	31 813	vierge	100 000
		autres signes	10 000
4	4	tous signes	70
	7 164	gémeaux	10 070
		autres signes	1 070
	8 494	capricorne	10 070
		autres signes	1 070
	9 804	poissons	10 070
		autres signes	1 070
	14 984	verseau	100 070
		autres signes	10 070
5	005	tous signes	300
	5 385	balance	7 000
		autres signes	700
	03 215	cancer	100 000
		autres signes	10 000
	12 925	gémeaux	100 000
		autres signes	10 000
6	6	tous signes	70
	06	tous signes	220
	96	tous signes	220
	766	tous signes	370
	0 716	sagittaire	7 070
		autres signes	770

TERMINAISON	FINALES et NUMEROS	SIGNES DU ZODIAQUE	SOMMES A PAYER
6	2 576	vierge	F. 7 070
		autres signes	770
	6 696	poissons	7 220
		autres signes	920
	1 526	scorpion	10 070
		autres signes	1 070
	6 356	lion	10 070
		autres signes	1 070
	9 986	cancer	10 070
		autres signes	1 070
7	107	tous signes	300
	2 797	vierge	10 000
		autres signes	1 000
	00 087	capricorne	100 000
		autres signes	10 000
	03 807	balance	100 000
		autres signes	10 000
●	20 097	bélier	100 000
		autres signes	10 000
8	868	tous signes	300
	4 938	verseau	7 000
		autres signes	700
	28 288	poissons	100 000
		autres signes	10 000
	37 868	taureau	100 000
		autres signes	10 000
9	28 069	sagittaire	3 000 000
		autres signes	100 000
0	390	tous signes	300
	2 510	capricorne	7 000
		autres signes	700
	6 710	bélier	7 000
		autres signes	700
	7 510	gémeaux	7 000
		autres signes	700
	0 140	taureau	10 000
		autres signes	1 000
	5 360	bélier	10 000
		autres signes	1 000
	7 070	sagittaire	10 000
		autres signes	1 000
	06 980	lion	100 000
		autres signes	10 000

PROCHAIN TIRAGE : TRANCHE DES OISEAUX
LE 23 MAI 1979 à AIRVAULT (Deux-Sèvres)

LOTO TIRAGE No 20

1 3 23 27 37 41 — numéro complémentaire 33

PROCHAIN TIRAGE LE 23 MAI 1979 . VALIDATION JUSQU'AU 22 MAI APRES-MIDI

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	48,00	54,09
DEMANDES D'EMPLOI	11,00	12,93
IMMOBILIER	32,00	37,63
AUTOMOBILES	32,00	37,63
AGENDA	32,00	37,63
PROP. COMM. CAPITAUX	85,00	99,96

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	27,00	31,75
DEMANDES D'EMPLOI	6,00	7,05
IMMOBILIER	21,00	24,69
AUTOMOBILES	21,00	24,69
AGENDA	21,00	24,69

offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi



emplois internationaux

Direction et Contrôle des Grands Travaux
recrute pour la
COTE-D'IVOIRE

INGÉNIEURS
hautement qualifiés
et expérimentés en
CONTROLE
permanent d'importantes
opérations de
BATIMENT

Adresser demande manuscrite avec C.V. dét., photo et prétent. à : D.C.G.T.X., 04 B.P. 945, Abidjan 04, Côte-d'Ivoire.
Tél. (225) 31-15-73 ou 31-10-69.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF
D'UN TRES IMPT CHANTIER DE BARRAGE
AU NIGERIA

Ce poste de haut niveau comporte la responsabilité de la comptabilité générale, des services généraux, de la logistique et de l'intendance, de la cité, de l'école et de l'hôpital, de la gestion du personnel.

Le candidat, diplômé d'Etudes Supérieures, devra avoir une expérience professionnelle d'au moins 8 ans et avoir vécu au moins 2 ans sur un grand chantier en zone anglophone.

Envoyer curriculum vitae détaillé à M. CHAUVIN, Responsable des Relations Humaines CAMPENON BERNARD CETRA, 92/98, boulevard Victor-Hugo. — 92115 CLICHY.

SCAT
TRAVAIL TEMPORAIRE
recherche pour chantier durée un an en SYRIE
OPÉRATEUR
station traitement des eaux pour surveillance.

Envoyer C.V., rue Pierre-Cot, Z.I. Nord, B.P. 182, 71105 CHALON-SUR-SAONE Cédex.
Téléphone : (85) 46-20-56

E.S.T.E.
recrute dans l'immédiat

— DES MONTEURS DE GRUES TOUS TYPES
— 15 ANS D'EXPÉRIENCE

Avantages :
- — Salaire intéressant.
- — Transport assuré.
- — Situation stable et d'avenir.
- — Nombreux avantages sociaux.
- — Cadre de travail agréable.

Ecrire ou se présenter à :
E.S.T.E. Zone Industrielle de Chaâb Ersas, 4e km route de Batna, Constantine (Algérie), muni des références professionnelles.

Recherchons TRADUCTEUR (TRICE) d'expression française, connaissant parfaitement l'allemand et l'anglais.
Adresser C.V. à Union Internationale des Transports Publics, 19, av. de l'Uruguay, 1050 Bruxelles, Belgique.

Le nouveau Bistro de Paris, dans le centre de Rotterdam en Hollande, cherche un cuisinier-cuisinière (français et italien) et un chef de salle. De préférence célibataire. Les problèmes de logement peuvent être réglés sur place. Pour information : Taveerne Shalom, Westersingel 28, Rotterdam, Holland. Tél. 19.3110363394 ou 19.3110159777.

emplois internationaux

Cette classification permet aux sociétés nationales ou internationales de faire publier pour leur siège ou leurs établissements situés hors de France leurs appels d'offres d'emplois.

SOCIETE INTERNATIONALE D'ENGINEERING
dans le cadre de son développement
RECHERCHE

INGÉNIEUR COMMERCIAL EXPORTATION
Responsable de l'acquisition et de la négociation de contrats d'équipements et d'usines clés en mains.
DIPLÔMES GRANDES ÉCOLES INGÉNIEURS EXIGÉS.
Age minimum 30 ans.
Anglais courant indispensable.
DISPONIBILITÉ RAPIDE SOUHAITABLE

Adresser C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous n°627 M à ZENITH PUBLICITÉ - 36, Av. Hoche 75008 Paris.

ZÉNITH PUBLICITÉ

URGENT
1re D'ATELIER HAUTE COUTURE
Haut niveau, qualifiée, salaire élevé.
Ecrire avec C.V., sous no 7.208 PARFRANCE, 4, rue Robert-Estienne, 75008 Paris

---

IMPORTANTE AGENCE BANQUE POPULAIRE PARIS 15e
recherche pour renforcer son équipe commerciale
JEUNE ATTACHÉ COMMERCIAL
dynamique, motivé par la vente, ayant un bon niveau généra. (bac) ou formation bancaire brevet professionnel en cours. Une première expérience commerciale ou de démarches sera appréciée. charges sera apréciée. Le candidat sera formé en agence, il prospectera UNE CLIENTELE P.M.E.
Env. C.V., photo et prétent., à no 11.838, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

MAISON D'ÉDITION
Jouissant d'une bonne notoriété
recherche en FREELANCE
DIRECTEURS de COLLECTIONS
pour promouvoir et lancer de nouvelles collections dans les domaines suivants :
- — économie et gestion,
- — la jeunesse,
- — la femme et la famille,
- — les loisirs et l'écologie,
- — la vulgarisation générale,
- — l'autoformation et l'initiation professionnelle,
- — les dictionnaires techniques.

Réponses sous n° 798.714 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS, avec curriculum vitae et photo.
Discrétion assurée.

---

banque privée
PARIS 9ème
équipée d'un matériel CII–H.B. série 66
recherche
- •PROGRAMMEUR débutant
- •PROGRAMMEUR confirmé
- •2 PREPARATEURS-TECHNICIENS D'EXPLOITATION
- •PROGRAMMEUR SYSTEME DÉBUTANT

Envoyer c.v., photo et prétentions no 75.002, PUBLICITÉ ROGER BLEY 101, rue Réaumur, 75002 PARIS.

VOUS AVEZ
une solide expérience (2 ans +) d'analyse et de programmation d'applications de gestion
VOUS AVEZ
une bonne connaissance de la comptabilité (acquise de préférence en Cabinet)
VOUS AVEZ
un diplôme d'Enseignement Supérieur (SUP de CO, DECS ou équivalent)

un IMPORTANT Cabinet de COMMISSAIRES AUX COMPTES recherche le
RESPONSABLE
(environ 30 ans)
de son département AUDIT et ORGANISATION INFORMATIQUE.
REMUNERATION INTERESSANTE
Ecrire avec C.V. et photo (indispensable) à Mlle Eliane MECHE 217, rue Saint-Honoré - 75001 PARIS
Téléphone : 260-38-68

Centre médico-chirurgical de VILLIERS-SAINT-DENIS, 02310 CHARLY 80 km est de Paris
recherche
ATTACHÉ DE DIRECTION
- — 30 ans environ, niveau supérieur (D.E.C.S. ou I.C.G.) souhaité ;
- — possédant connaissances juridiques (droit privé et social, et informatique) ;
- — ayant une expérience des relations sociales et administratives, si poss. en milieu hospitalier ;
- — conditions intéressantes, logement possible.

Ecrire au Médecin Directeur avec C.V., prétentions et photo. Téléph. : (23) 82-01-40.

RÉGIE PUBLICITÉ PRESSE
recherche
JEUNE FEMME
PROFESSIONNELLE DE LA VENTE
Formation économique pour vendre des titres féminins auprès d'ANNONCEURS TEXTILE de HAUT NIVEAU.
Tél. : 720-16-57

IMPORTANT HOLDING FRANÇAIS DE RÉPUTATION INTERNATIONALE
CHAMPS-ELYSEES
recherche
UNE ATTACHÉE DE DIRECTION
POUR ASSISTER LE DIRECTEUR PLANIFICATION, FINANCES, CONTROLE DE GESTION.
30 ans minimum
B.T.S.S. - Niveau licence
Parfaite bilingue anglais
(conversation, correspondance, sténo-dactylo).
- — possédant au moins 5 ans d'expérience dans une société similaire à vocation export ;
- — discrétion à toute épreuve ;
- — courtoisie, diplomatie ;
- — excellent standing.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo (ret.) sous référence no 1278 à :
Centre de Psychologie et d'Efficience 17, rue des acacias, 75017 Paris

---

SOCIÉTÉ COMPOSANTS, banlieue OUEST
recherche
1) AGENTS TECHNIQUES
BAC - BTS - DUT ELECTROMECANICIEN
2) AGENTS TECHNIQUES
BAC - BT - DUT ELECTROMECANICIEN
Connaissances Hyperfréquences
3) DESSINATEURS ÉLECTRO-MÉCANICIENS
MECANIQUE DE PRECISION - Niveau IV et V
Restaurant d'entreprise
Ecrire à n° 11.853 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01.

---

emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIETE DE BIENS D'EQUIPEMENT
recherche pour sa Division Moteurs Electriques
INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORTATION
(SUPELEC, I.E.G., etc...)
ayant profil d'ingénieur d'affaires pour prise en charge de marchés à l'exportation.
Ce poste conviendrait à un ingénieur de 30 ans minimum.
Expérience technico-commerciale souhaitée et orientation vers les servomoteurs et asservissement.
Anglais indispensable. Allemand souhaité.
Résidence DIJON, avec déplacements France et étranger.
Adresser C.V., photo et prétentions sous No 11.702 CONTESSE Publicité 20, Avenue Opéra 75040 PARIS Cedex 01, qui transm.

S.A. CEDRO (import/export toutes viandes) accueille le
DIRECTEUR
de sa nouvelle UNITE D'ABATTAGE BOVINS.
Une opportunité qui concerne un professionnel de la viande - capable de maîtriser parfaitement la production (abattoir + découpe et désossage).
COORDONNER LES ACHATS — ASSURER LA VENTE de ses produits —
Gérer et ANIMER son outil pour lui donner la dynamique et le punch de la société mère.
S.A. CEDRO Dol de Bretagne
Ecrire Réf. 361, CV manuscrit + photo + rémunération actuelle au
CEIP 29 CONSEIL D'ENTREPRISES 5, avenue du Lycée 29210 MORLAIX

Recherchons 2 MONITEURS DE VOILE B.E.E.S. ou C.A.E.V. et permis fluvial, de maintenant à fin juillet, possib. fin septembre. Env. C.V. détail. à Régie départ. du lac des Settons, 58230 Montsauche. T. (86) 84-51-98, après 18 heures.

Foyers de Jeunes Travailleurs cherchent 2 animateurs socio-culturels, diplômés, libres début juillet. L.A.F.R.A., 128, rue de Saint-André, 85000 La Roche-sur-Yon.

MUTUELLE DE L'INDRE
Sté d'assurances Châteauroux recherche
CADRE
bonnes connaissances gestion entreprise et expérience pratique analyse et programmation pour mise en œuvre avec SSCI système informatique à temps réel sur mini-ordinateur. Possib. ultérieure de responsabilité gestion générale.
Adr. C.V., lettre manuscrite et prét., B.P. 137, Châteauroux.

ASSOCIATION SCIENTIFIQUE assurant formation organisation et conseil EN MILIEU HOSPITALIER recherche
JEUNE HOMME
Format. biochimie, physiologie ou bactériologie. (Quelques années médecine ou pharmacie possible). Passionné par format. d'adultes pour poste responsabilité. PARIS ET PROVINCE
Env. C.V., photo et prétentions à ASSEHA, B.P. 18, 95210 Saint-Gratien.

Importante organisation de Sécurité sélectionnée pour période d'été
200 AGENTS DE SURVEILLANCE
travail jour ou nuit. Paris et toutes banlieues.
Proposons : contrat de travail pour 1 ou plusieurs mois de juin à septembre 1979. Nombreux avantages sociaux. Envoyer C.V. et dates de disponibilité sous No 50.857 à RUSH Publicité, 84, rue d'Hauteville, 75010 PARIS qui transmettra.

Petite société de PONTOISE recherche
INGÉNIEUR A.M.
pr étude et réalis. d'outill. de prothèses très élaborées de tte nature principalement en matière plastique et élastomère. Ecr. no 7.817 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Pour 94, B.E.T. entreprise électrique, rech.
INGÉNIEUR ÉLECTRICIEN
Anglais courant impératif, expérience 15 ans minimum dans installations industrielles postes HT, THT et réseau. Libre rapidem. Ecr. no 28.900 P.A. SVP, 37, rue du Général-Foy, 75008 Paris

Important groupe proche banlieue Ouest, rech. :
JEUNES INGÉNIEURS
Diplômés Grande Ecole électronique, libérés service national, débutants ou 1 à 2 ans expér. motivés par action commerciale dans domaine électronique de pointe spécialement orienté vers les télécommunications. Anglais exigé.
Adr. C.V., photo et prétent., no 11.092 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er q. tr.

Important Groupe de Services St-Lazare recherche
cadre recrutement
de formation supérieure, psycho ou grande école et ayant une expérience, soit en entreprise, soit en cabinet, du recrutement de cadres commerciaux et administratifs.
Déplacements Province de courte durée à prévoir.
Adr. lettre manuscrite, CV détaillé et prétentions s/réf. 6705 à ICM 83 r. de Rennes Paris 6e qui trans.

IMPORTANTE SOCIETE JOUETS-DECORATION recherche pour PARIS
Son Chef de Service Informatique
ayant au moins 3 années d'expérience comme Analyste-Programmeur. Responsabilité : IBM 32 (+ 34).
Ecrire avec C.V. complet, lettre manuscrite, photo récente et prétentions à : A. DULISCOUET C.I.T., 3, rue de l'Arrivée, 75749 Paris Cedex 15.

proposit. com. capitaux

Rech. fin. 100.000 F. 14 %. Sérieus. gar. Ecr. Gauvrit, 31, r. Th.-Lemaître, 92000 Nanterre.

Vous disposez d'environ 100.000 F et désirez créer une affaire artisanale et commerciale. Possibilité gains mensuels, de 15 à 20.000 F. — Formation assurée — S.E.L.F., 94, rue Lauriston, 75116 PARIS.

BUREAU ETUDES MARKETING recherche
ASSOCIÉ H. ou F.
- — Expérimenté.
- — Capable d'assurer

DIRECTION
dans quelques mois.
- — Esprit d'entreprise,
- — Sens de la gestion,
- — Adaptabilité indispensable,
- — Apport nécessaire.

Ec. no T 013224 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

COLLABORATEUR grand standing pour contacts haut niveau. Téléph. : 508-02-67 et 233-46-74.

secrétaires

Editeur d'Annuaires professionnels recrute toute de suite SECRETAIRE TECHNIQUE DE FABRICATION. 5 x 8, 13e mois. Tél. 296-93-25.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Langue matern. anglais souhaité sténo franç. et anglaise.
SECRÉTAIRES
STENODACTYLOS bil. allemand
EU-SELEC 63, av. F.-Roosevelt-8e 256-37-20

cours et leçons

COURS DE RECYCLAGE pour professeur d'anglais, 2-13 septembre. Harper School, 7, Warwick Row, Coventry. TEL : (203) 22588.

travail à domicile

Demande

Frappe de vos manuscrits, thèses, sur I.B.M. boule. RAPIDE. Tél. : 926-95-00.

occasions

A SAISIR A BAS PRIX LOTS DE MOQUETTES NVES en solde laine et synthétique 1er et 2e choix démarqués 50.000 m2 en stock. T. 589-84-64.

L'immobilier

appartements vente

1er arrdt.

HALLES Part. vend bel appt 120 M2, cuisine entièrement équipée, 5e ét., asc., balc., parfait état. Possible profession libérale. Visite jeudi-vendredi, 14 à 18 h : 14, rue du PONT-NEUF ou 236-53-81

2e arrdt.

QUARTIER HALLES POUR INVESTISSEUR
LIVRAISON FIN 1979
2 P. et LOCAUX CCIAUX
EXCELLENTE RENTABILITE
PRIX EXCEPTIONNEL
270.000 F avec 50.000 F comptant + crédit personnalisé
325-63-00

4e arrdt.

AU CŒUR DU MARAIS
5-7-9, R. DES TOURNELLES
Rénovation de Grande Qualité
2-3-4-6 PIECES - Duplex.
Lundi à vendredi hres bur. et samedi après-midi : 274-59-10.

5e arrdt.

Mo SAINT-MICHEL
Immeuble pierre de taille **3 P.**, cuisine, w.-c., bains. Sur place ce jour et vendredi de 15 h à 19 h : 1, RUE DANTE

PLACE ECOLE POLYTECHN. ds imm. 17e rénové, STUDIOS de caractère avec LOGGIAS, belles poutres d'origine, cachet. DE 170.000 F à 330.000 F. Propriétaire : 742-24-26.

FACE ILE SAINT-LOUIS
Calme et verdure au cœur de Paris : PENICHE aménagée, 180 m², tout confort. Tél. : 634-63-48.

6e arrdt.

CARREFOUR BUCI Gd liv. + chbre 45 m2 bien décoré. 350.000 F. 707-57-88.

S/LUXEMBOURG
Magnifique triple-récept., 2 chbres, 220 m2, service. DORESSAY. 548-43-94.

ODEON Dans immeuble caractère 18e s. 2 et 3 P. et DUPLEX avec TERRASSE, tt cft, asc., rénovation de style. A partir de 650.000 F - 574-49-77.

HAUTEFEUILLE Ec. Médecine **175 M²** DUPLEX CARACTERE
ODE. 95-10. Gd standing. Park.

8e arrdt.

MADELEINE/TRONCHET STUDIO 26 m², 1er ETAGE, 185.000 F Téléph. 989-31-74.

8e. Mo VILLIERS. Vd coquette CH. 9 m², 6 s/asc., eau chaude, coin cuis., imm. P. de T., balc., cheminée. Tél. matin 366-54-35.

Rue du ROCHER. Studio 2 p., P. de T., tout cft, 5e asc., 220.000 F - 622-54-80.

9e arrdt.

9e. Ds voie privée s/verdure, spl. duplex, plein ciel. Prix, décorat. exceptionn. 878-41-65.

ATELIER ARTISTE 118 m², mezzanine, cheminée, balcon, tt confl, décoration caractère. Px : 680.000 F. Part. 522-38-12.

LIV 40 m² 4 fenêtres s/rue, soleil, gde chambre, décor architecte + service. - Tél. : 265-09-99.

10e arrdt.

Bd MAGENTA, 210 m² + 2 ch. de bonne, imm. de stdg. Prix : 980.000 F - ATHENA, 280-37-03.

4.950 F LE m2
part. excell. état, 105 m2, gd stdg, 6e ét., vue sur Paris, liv. dble 48 m2, 2 ch. tr. calme. 357-57-10 - 548-31-20, apr. 20 h.

12e arrdt.

NATION - Etage élevé, plein SUD, ascens., beau 2 p., cuis., tout confort, 256.000 F. 345-82-72.

AV. ST-MANDE (près), imm. neuf, 9e étg., dble séjour + 2-3 chbres sur gde terrasse/jardin aménagée, plein soleil. 705-24-10.

NATION 26 m², kitch., bains, balcon sud sur jardin, 4e asc. 150.000 + parking. 265-09-99.

17e arrdt.

MONCEAU. ATELIER Artiste, séj. + chbre tout confl, 4e étg., ascenseur - 375.000. 267-18-33.

44, AV. GRANDE ARMÉE
Très bel immeuble 1920
Restauration de qualité
Plusieurs appartements
5 PIECES 160 m2 environ entièrement équipé
3-4 P. 105 m2 environ entièrement équipé
Sur place jeudi et vendredi de 14 h à 18 h 30, ou 755-98-57.

18e arrdt.

18e arr. Part. à Part. vd 2 p., tt cft, cuis., s. d'eau, wc, refait neuf. Tél. 627-62-25, de 9 heures à 12 heures.

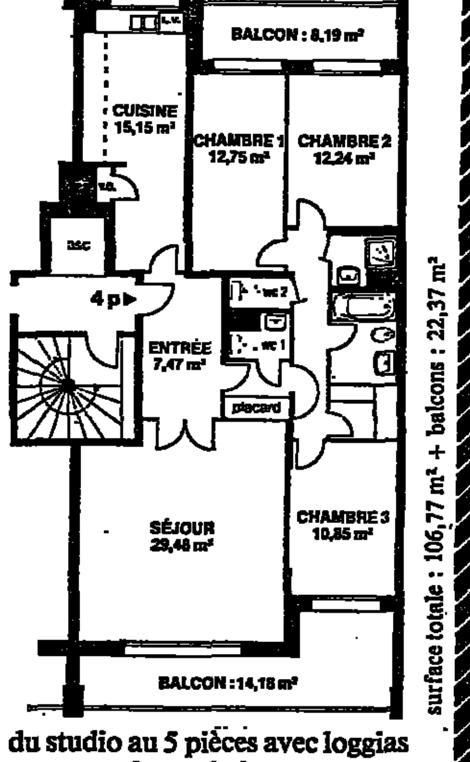
19e arrdt.

Mo CRIMEE - 29, rue Ourcq, pptaire vd dans bon immeuble 2 p., entrée, cuis., bs, wc, 35 m². T. 520-12-57. Px 115.000. 4 P., 80 m², à rénover, 220.000. Libres de suite. S/pl. 14-16 h., samedi, dimanche, lundi.

20e arrdt.

Propriétaire vend studio très clair, refait neuf - 82.000 F. Tél. : 524-40-72.

VINCENNES
face au bois
des appartements clairs et spacieux livrables en juin 79



du studio au 5 pièces avec loggias et larges balcons, façades en pierre de taille.

LE SAINT LOUIS
40, avenue des Minimes (métro Bérault)
visite de l'appartement-décoré tous les jours de 15 h à 19 h sauf mercredi et jeudi
374.94.01 et 227.10.19
réalisation Sogeprom provimo

REUILLY-DIDEROT
STUD. tt cft., ref. nf, 58.000 F. Prop. 707-74-96 - 391-80-94.

Mo DAUMESNIL 1er étage Bon immeuble
Entree, 2 p., cuis., bains, w.-c., cave Prix 175.000 F. 563-39-40

2 P 45 m2 rez-de-ch. s/jard., terrasse privative **255.000 F** Recent, gd confort 265-09-99

13e arrdt.

PART. vd 4 P., 85 m² en angle, tt cft + cave + parkg + 25 m² balcon, 2e étage, 495.000 F - STUD., 11e étage, 33 m², tt cft + cave + parking + balcon, 195.000 F. Téléphone : 585-00-85.

RUE COLONIE Imm. standing Très beau 2 pièces, cuisine équipée, loggia, parking. 330.000 F. - 589-49-34.

14e arrdt.

MONTPARNASSE Duplex 125 m², 6e/7e étages. séjour, 4 chambres 567-22-88.

AV. RENÉ-COTY
STUDIO tt cft. + grenier. Exceptionnel. 135.000 F. 874-43-98 - 206-15-30.

15e arrdt.

Pres du PONT **MIRABEAU**
rue du Capitaine-Ménard
Immeuble excellent standing
Livraison 1er trimestre 1980
STUDIOS - 2, 3 et 4 P.
M. TOUITOU - 622-35-05

16e arrdt.

EXELMANS. 4 P., 85m², 2e asc., calme, pierre de taille. 460.000 F - 622-54-80.

FOCH - MALAKOFF
R. Piccini, belle récept., hall + 3 P. + 3 ch., 1 bns, 3 poss., cuis. office, 2 ch. s. Sup. Imm. P. de T. 1.300.000. Tél 989-31-74.

RUE DE LA DHUIS
Imm. neuf - Standing - Calme
Beau STUDIO 35 m2 + jardin privatif 10,50 m2 - Px 204.500 F
PRETS CONVENTIONNES
Gd 2 p. 56 m2. Prix 338.700 F. M. TOUITOU - 622-35-05

Mo TÉLÉGRAPHE VUE PANORAMIQUE
SUR TOUT PARIS
Part. de préférence à part. vd très bel appartement 145 m2, avec terrasse + balcons + parking. - Dernier étage. - Ascens. privatif. - Soleil. - Triple exposition. - Possibilité d'adjoindre studio 36 m2 avec terrasse. 196, RUE DE BELLEVILLE-20e Sur place vendredi et samedi de 9 h. à 19 h. - Tél. : 366-90-84, jours suivants après 19 h. 30.

78 - Yvelines

NOISY-LE-ROI. Part. vd dans résid. de gd stdg très bel appt 112 m2, terrasse 76 m2. Cuis. équip., 3 ch. Tr. belle vue. Très calme. Double boxes. 680.000 F. 460-78-01 apr. 17 h.

VERSAILLES SAINT-LOUIS
Immeuble 18e siècle ravalé
DUPLEX 4 P 95 M2
Calme. Caractère. 550.000 F. Carrés St-Louis - 950-48-99

91 - Essonne

MORSANG-SUR-ORGE (91) 10 minutes gare Savigny, 30 min. Paris-Orsay, cars pour Savigny, Juvisy, Évry, Paris. Prox. comm., école prim C.E.S., lyc., marché. Part. vd appt F3 72 m², tt cft, gde entr., rangem. avec placards, cuis., séj. double avec balc., 2 chbr., s. de bs, cave, parkg ext. Prix 180.000 F Tél. 016-17-33.

BURES-SUR-YVETTE
Centre ville - 5 PCES 114 m2 + loggia. - 2e ét., sud. - Cave Parking extérieur. - 500.000 F. Y compris solde C.F. TEL. : 928-68-00

VILLEBON-SUR-YVETTE
800 m2. 5 P. 110 m2 + loggia et terrasse. 1er ét. Box double. 470.00 F, dont 22.000 C.F. TEL. : 928-68-00

PALAISEAU 10' METRO APPT 65 m2 environ. Entrée, cuis., séj. dble, 1 chbre, s. bs, débarras, loggia, chauff. radiat., cave, parking extérieur. 180.000 F, y compris 20.000 C.F. Agce Le Maréchal, 17, r. Paris. Palaiseau. 014-14-40.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY PLEIN CIEL Duplex + liv. + 2 ch. + terrass. + ch. serv. + parking. — Tél. : 267-18-33.

COURBEVOIE. Zone pavillonn., beau 2 p., entrée, cuis., bains, wc, état neuf, 115.000 F - Location garantie par nos soins - 11.000 F l'an. Tél. : 755-82-30.

Part. vd appt 68m² Pte St-Cloud petit imm. 58, 2-3 p., balc., sol. 395.000 F. Curx s'abst. 434-37-16.

MEUDON-BELLEVUE
Appt 4 P., 95 m², loggia 10 m², 3 chb., cuis. entier. équipée, 700.000 F parkg et cave compr. Pour Rend.-vs, tél. : 387-84-30.

BOULOGNE. Beau living + 2 chbres, parfait état, 8 étg., asc. parking. 500.000 F - 704-40-27.

SCEAUX-ROBINSON
METRO - VUE PANORAMIQUE
Magnifique appart. neuf 190 m2 habitables. - 180 m2 terrasse. Piscine. 1.350.000 F. - 702-34-86.

CHAVILLE
A SAISIR - URGENT
4 P. 84 m2 + balc. 8e étage.
Vue - Soleil - Double exposition
Belle résidence pierre de taille
Proximité gare, bus
Prix : 495.000 F
Rens. et vis. : 261-56-52, p. 230.

ASNIÈRES - BOURGUIGNONS
180.000 F - Av. 35.000 F
Bel imm. 1930, chff. centr. Beau 3 PCES, w.-c., s. d'eau, soleil. Propriétaire 720-89-18, poste 38.

A SAISIR NEUILLY ST-JAMES
ATELIER ARTISTE 110 m2 en duplex + 70 m2 terrasse. Verdure. 790.000 F - 354-56-72.

BOULOGNE Petit immeuble neuf
110, RUE DE PARIS
Futur Métro JAURES
2-3 P. 78 m2 + 2 balcons, tout équipé, cave, parking.
Résidence de qualité
Livraison immédiate.
BEGI : 267-42-06 - 43-57

ISSY Immeuble 1960, 2 appts mitoyens, living, bur., 2 chambres. 350.000 F l'un, 690.000 F les 2. - 577-96-85.

PLEIN CIEL LE FRANCE
1.300.000 F - Somptueux
LIVING + 3 CHAMBRES.
2 bains, park. - 265-89-99.

94 Val-de-Marne

ST-MANDE. Ds bel imm. 2 P., cuis., wc. Pptaire, sam. 10-16 h. 22, rue du Command.-Mouchotte.

VINCENNES - Plein centre, RUE DU MIDI, beau 2 Pces, cuis. équipée, bains, wc, chff., 285.000. Micot. - 344-43-87.

VINCENNES - Résidentiel, près métro, bois, R.E.R., belle restauration d'immeuble, ascens., chff. central, interphone.
Studios depuis 128.000 F et 2 P. depuis 237.000 F, livrés entièrement terminés.
Visite sur place tous les jours, 14-19 h., sauf lundi, 38, av. Franklin-Roosevelt, ou GEFIC CTI, 723-78-90.

Province

VACANCES ETE-HIVER, MONTAGNE (HAUTE - SAVOIE) : BERNEX, studio, 4 personnes, 139.000 F avec 27.800 comptant; CHATEL, studio, 4 personnes, 168.000 F avec 33.600 comptant; MER, CÔTE d'Azur VAROISE, Hyères-Plage, 150 m. port, stud. 109.000 F avec 21.800 comptant; 2 et 3 pièces. Gestion assurée. GER, 16 bis, avenue Gambetta, 83400 HYERES. T. (94) 65-42-14.

CANNES. — DU STUDIO AU 5 PIECES, luxe, piscine, calme, proche lycée, commerçants. Crédit 80 % possible. Brochure gratuite. EDEN SQUARE, 4, rue Rebuffel, 06110 LE CANNET-S/CANNES

MONTE-CARLO
splendide APPT grand STDG. séj. 40 m2, 2 chbres, 2 s. de bains, gar fermé, dépendances. PRIX EXCEPTIONNEL MONTE-CARLO. 25, bd Princesse - Charlotte AGENCE THOMAS Tél. : 16 (93) 30-72-92.

demandes d'emploi

Centre de Formation Professionnelle pour Adultes
cherche emplois pour
AIDES - COMPTABLES
connaissant dactylo.
Disponibles immédiatement.
Téléph. : 735-18-30 (Poste 82 ou 37)

Jeune Dame célibataire, 23 ans, Suisse cherche place intéressante avec responsabilités,
(possibilité de voyager à l'étranger désirée)
Langues : allemand, français, anglais, italien parlé et écrit (notions d'espagnol).
Diplôme de commerce et bac. Talent d'organisation. Entrée : août-septembre 1979.
Chiffre OFA 3752 A, Orell Füssli Publicité, case postale, CH-4001 BALE.

ETUDIANTE cherche emploi dur. le m. de juil. sur PARIS. Tél. : 702-34-04 le soir. Mlle Marie VILLA.

J. Fme, 36 ans, dactylo Fac., notion comptabilité, débutante, ch. emploi similaire dans toute société à Paris ou rég. paris. Ecr. Mme Adjakly, résid. Chanteple, 3, allée de la Boulangerie, 95200 SARCELLES.

Attachée d. cdre hab. sec. pat. bil. angl. excel. prés. et moral. réf. 1er o. ch. sit. st. comp. ini. resp. et cont. commerc. Préf. banlieue Ouest/quart. St-Lazare. Ecr. no 7697 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Dame 50 ans, distinguée, longue expér. garde-malade, anglais courant. Téléphone : 946-16-08.

Ingén. d'affaires Electronicien, spécialiste bidéo et B.F. Expér. enseignem., cherche situation en rapport. Téléphone : 303-58-50.

PROFESSEUR d'anglais Américain, 30 ans, maîtrise, expér., parlant espagnol, français, cherche poste pour septembre. Ecrire M. Cooperman, 8, r. Larmet, 25000 BESANÇON

Fme, 26 a., format. universitaire, initiative, volonté, sens adapta., habitude des contacts. Anglais courant, rech. poste impliquant responsab. 704-70-69.

J.F. Philippines, 29 ans, parlant couramment franç., angl., esp., dipl. I.N.S.E.A.D. esp. profess. marketing, tourisme. Etud. ttes proposit. de travail en France Ecr. no 6.049 « le Monde » Pub 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

DOCTEUR EN DROIT (Fme)
Double expér. professionnelle :
— Avocat au Barreau de Paris;
— Actuellem. juriste d'entrepr., recherche
Poste de responsabilité dans le service juridique d'une entrepr Paris, région parisienne.
— Anglais écrit et parlé.
Ecr. no 7.800 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

FRANCE - ÉTRANGER
Après long séj. USA, Française niv. Bac. sans oblig. familiale Sens contact humain, ch. poste Responsabilité, secteur indiffér Ecrire no 13.057 M REGIE-PR. 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

INGÉNIEUR AM + IAE
Age 37 ans. 4 a. adjt dir. usine : entretien méthode, essais, sécurité. 2 a. devis, analyse valeur 4 a. ordonnancement lancement 1 a. contrôle rentab. atelier 3 a. mise en place contrôle budget, standard, mainten., RECH POSTE RESP. USINE. sud-est Ecr. no 7.822 « le Monde » Pub. 5, rue des Italiens, 75427 Paris

automobiles

vente

5 à 7 C.V.

A vdre R 5 1977 Argus — 10 %. Téléph. à partir de 19 heures au 060-66-32

Particulier vend R 8, 1968, bon état général. Prix : 2.500 F Ecr. no 6.046 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

PARTICULIER VEND
PEUGEOT 204
blanche, année 1974, 90.000 km. Bon état général. Prix Argus. Tél. : 421-39-89.

8 à 11 C.V.

Part. vend cause maladie RENAULT 14, 1977. 27.000 KM. Etat neuf. Gris métallisé, glaces teintées. Prix Argus + poste radio. Tel. 627-93-35. le matin.

GS X 2, avril 1977, 30.000 km, rouge, inter. noir, vitres. teint. 16.000 F. T. 962-89-22, ap. 18 h.

Particulier vend GS blanche, 1972, parfait état. 3.500 F. Tél. au 822-24-30, avant 17 heures.

+ de 16 C.V.

FERRARI
RIBE S.A., 53, av Danielle Casanova, 94200 IVRY, tél. : 222-16-07.
Garantie 3 MOIS pièces et main-d'œuvre.
DINO 246 GT, 1972-1973.
308 GT4 : 1975-1976.
308 GTB : 1976-1977.
365 GT4 2 + 2 : 1976.
MASERATI MERAK : 1975.

divers

104 - 305 - 504 - 604
78-79, peu roulé, garanties. Auto-Paris XV. 533-69-95. 63, r. Desnouettes, Paris-15e

box-parking

INVESTISSEURS
Parkings à vendre
6-8, rue Marc-Seguin (18e).
69, bd Richard-Lenoir (11e).
62, rue Amelot (11e).
135, rue d'Alésia (14e).
M. TOUITOU. 622-35-05.

constructions neuves

du studio au 5 pièces
à Versailles
Le Hameau de la Roseraie

0 1 2 3 4 5m
balcon
cuisine
chambre 3 2,74 x 4,00 11,47 m2
chambre 4 2,68 x 4,57 12,25 m2
office
wc
entrée
dégagement
s. de bains
s. d'eau
séjour 4,91 x 5,49 27,37 m2
chambre 2 2,74 x 3,65 10,00 m2
chambre 1 2,68 x 4,74 12,70 m2
présence et communication

A moins d'une demi-heure de Paris (Invalides ou Montparnasse) par la gare toute proche, vous vivrez dans l'un des deux agréables petits immeubles groupant 54 appartements dont certains **bénéficient de prêts conventionnés.**

Appartement témoin et bureau de vente :
3 Avenue de Porchefontaine à Versailles
de 11 h à 19 h sauf mercredi et jeudi. Tél. 953.95.81

SEFRI CIME
Tour Maine Montparnasse - Paris - Tél. 538.52.52

SANS INTERMEDIAIRE
VENTE DIRECTE DU CONSTRUCTEUR
Ensemble résidentiel XALOC
à Santa Ponsa - Mallorca
Appartements de 1, 2, 3 chambres. Haute qualité et excellente situation. Vue directe sur la mer. Prix à partir de 2.125 F.F. le mètre carré.
Information et vente à la même résidence, adresse XALOC SANTA PONSA (Mallorca). Tél. : 34.71.686336 et 686332 - Télex : 68783.

appartements occupés

ST-MANDE. Bel im. 2 et 3 P. Cuis., wc, à part. 110.000. Le pptaire : samedi 10 à 16 h., 22, rue du Cdt-MOUCHOTTE.

MARAIS bel. imm. de caractère parf. état, bon standing, grand 2 p. Très haut de plafond 1er ét. sur rue, 138.000 F créd. Occupé dame seule. Pptaire vendredi 14 h. 30 à 16 h. 30, 31, RUE CHARLOT.

appartem. achat

Jean FEUILLADE 54, av. de La Motte-Picquet, 15e. T. 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pr bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

immeubles

COTE D'AZUR - Important HOTEL 4 étoiles à vendre MURS - Revenus élevés
VION 150, Champs-Elysées, Paris (8e) - 359-10-60

CLARIDE S.A. recherche pour investissement Imm. de rapport ou ensemble immobilier à usage habitation, bonne catégorie, Paris ou banl. immédiate. 11, rue de l'Amiral-d'Estaing, Paris 17e - 720-16-61.

ACHÈTE EN 48 HEURES
Paris ou périphérie, immeubles libres et boutiques libres ou louées. Tél. M. Gérard : 563-11-48 (Heures bureaux). C.F.I., 8, av. Hoche. 75008 Paris.

fonds de commerce

Affaire unique, Particulier à Particulier, café-restaurant, licence IV, au Palais-Royal. Tél. à partir de 19 h. au : 296-93-55.

MARSEILLE. Algérien vd gar., parking, station - service, petite mécanique. - Prix : 500.000 F payables 300.000 compt. et solde arrangement possible. - Ecr. à ANNE FALCOT, 3, r. Guibal, 13003 MARSEILLE.

A vendre à MORSANG-S/ORGE LOCAL COMMERCIAL 100 m2 - 8 m DE FAÇADE TOUT COMMERCE Tél. : 904-39-06

Vds petite LIBRAIRIE dans le TARN (à 35 km de Toulouse). Tél. : (63) 58-16-17 (le soir).

Cherche à acheter dans banlieue Sud (département Essonne 91) commerce
BOUCHERIE
Tél. : 996-73-46, apr. 20 heures.

hôtels-partic.

ETOILE (près) - Hôtel particul. 1.200 m2 - Libre - Conviendrait pour ambassade ou habitation.
VION 150, Champs-Elysées, Paris (8e) - 359-10-60

viagers

LIBRE 15e - VAUGIRARD BEAU 3/4 P. tt cft, 7e -asc., balcon, imm. récent, Bois .190.000 F + 3.500 F.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

villégiatures

LE CANET, 9 km de Perpignan juillet, août, à la semaine studios 4 personnes, bord de mer. Lagrange, 34, rue Pasquier, PARIS-8e. T. 266-16-65 lic. A497.

ILE D'OLERON
Maison côte Sud-Est et Ouest, tt cft, jardins J.A.S. 5 pers Mlle Dubois 17550 Dolus Oléron.

Immobilier (information)

Acheter un appartement en région parisienne le pouvez-vous ?

INFORMATION LOGEMENT
525.25.25
Information logement dispose de renseignements sur 40 000 logements neufs dans une large gamme de prix. Service gratuit.
49, avenue Kléber, 75116 Paris
Information Logement, service gratuit créé par la Compagnie Bancaire et auquel la BNP, le Crédit Lyonnais, le Crédit du Nord, la Caisse Centrale des Banques Populaires, la FNPC, la Fédération Parisienne du Bâtiment, la Fédération Nationale des Mutuelles de Fonctionnaires et Agents de l'Etat, la MGEN, la Mutuelle Générale des PTT, l'Association pour la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction, apportent leur concours.
Publiscope

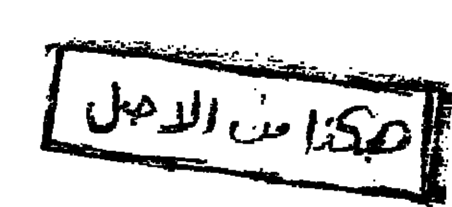
COTE D'AZUR
SANS ENGAGEMENT RECEVEZ CONDENSÉ
PROGRAMMES IMMOBILIERS
3, promenade des Anglais 06000 NICE.

maisons individuelles

LONGJUMEAU (91) 30 minutes PARIS
par AUTOR. SUD, CARS, SNCF Mais. 150 m2 plain-pied, sous-sol total, garage. Combles 150 m2 aménageables. Sur 950 m2 clos, toit 4 pans. - Tél. : 448-99-41.

bureaux

MONTMARTRE
230 m2 de bureaux. 220 m2 entrepôts avec monte-voitures, 6 park., tél., locaux aménagés, immeuble neuf.
Renseignements et visites : Michel Bernard, 7, av. Grande-Armée, 75016 PARIS. Tél. 502-12-43.



CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès, dans sa soixante-douzième année, de

Mme Myriam Marie BOURSTYN.

Son frère, ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces,
Les familles Bourstyn, Schoenwald, Allouche, Richards, Alcaud, Adelson, Khoudy, Nahum, Malevansky.
Inhumation au cimetière de Pantin, vendredi 18 mai. Levée du corps hôpital Lariboisière, 13 h. 45.

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Y.-S. DENIS,

médaille « Equipe Berri 1939-1945, unis pour servir »,

survenu dans sa quatre-vingtième année, au terme d'une très longue maladie, le 11 mai 1979.
Selon sa volonté, le service religieux à domicile et l'inhumation dans le caveau de famille, à Boulogne-Billancourt, ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

« Celui qui croit en Moi vivra. »

Cet avis tient lieu de faire-part.
7, rue de Dantzig, 75015 Paris.

— Toulouse.
Mme Paul Dottin,
M. et Mme Jean Patrice Dottin et leurs enfants,
M. et Mme Georges Dottin et leurs enfants,
M. et Mme Olivier Dottin et leur fils,
Mlle Mireille Dottin,
Les familles Douady, Loisel, Arnal, Church, Delauna, Godrie, Tron, Biet, Carrieu, Saget,
Et la fidèle Aurélie Chiesurin,
ont la douleur de faire part du décès de

Hervé DOTTIN,
ingénieur géologue,

âgé de trente-cinq ans, leur fils, frère et parent, survenu subitement à Paris le 7 mai 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 16 mai, en l'église de Siradan, à 11 heures.
Une messe sera célébrée à son intention dans la chapelle Notre-Dame-de-Lourdes, 1, allées Frédéric-Mistral, à Toulouse, le mardi 22 mai, à 10 heures.
16, avenue Frizac, Toulouse.

— Il a plu au Seigneur de rappeler à Lui

René DUMINY,

ingénieur des Arts et Manufactures, chevalier de la Légion d'honneur,

décédé le 15 mai 1979, dans sa soixante-quinzième année.
La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 21 mai, à 8 h. 30, en l'église Saint-François-de-Sales (15, rue Ampère, Paris-17e), sa paroisse.
L'offrande en cours de messe tiendra lieu de condoléances.
L'inhumation aura lieu au cimetière de Vaucresson (Hauts-de-Seine).
De la part de :
Mme René Duminy, son épouse,
Me Bernard Duminy, avocat à la cour,
M. et Mme Régis Farjon,
Eric, Thierry, Hugues et Virginie Farjon,
M. et Mme Philippe Dubois et leurs enfants,
Du professeur et Mme Philippe Passa et leurs enfants,
M. Bertrand Dubois et ses enfants,
ses enfants et petits-enfants,

Ni fleurs ni couronnes.
Les dons peuvent être adressés à la Ligue nationale contre le cancer, 90, rue d'Assas, Paris (6e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
9, rue Daubigny, 75017 Paris.
45, avenue Marceau, 75116 Paris.
Domaine de Cheverchemont,
78510 Triel-sur-Seine.

— Lyon.
M. Marcel Faidutti,
M. et Mme Michel Faidutti et leurs enfants,
Le docteur et Mme Bernard Faidutti et leurs enfants,
M. et Mme Hubert Thiébault et leurs enfants,
Mlle Marcelle Bouchery,
Mme André Bildstein,
Mme Louis Faidutti,
Mme Jean Botto,
Mme Stuart Garner,
Mme Robert Faidutti et ses enfants,
Les familles Bouchery, Jacquet,
ont la douleur de faire part du décès, le 12 mai 1979, à Francheville, de

Mme Marcel FAIDUTTI,
née Magdeleine Bouchery,

leur épouse, mère, grand-mère et sœur.
Les obsèques ont eu lieu le 15 mai, à 16 heures, à l'église Saint-Joseph des Brotteaux.
134, rue de Sèze, 69006 Lyon.

— Mme Marcel Florkin, ses enfants, ses petits-enfants,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel FLORKIN,
professeur émérite
à l'université de Liège,
membre titulaire
de l'Académie royale
(classe des sciences)
et de l'Académie royale de médecine de Belgique,
correspondant étranger
de l'Académie nationale de médecine de Paris,
chevalier de la Légion d'honneur,
grand officier
de l'ordre de Léopold,
docteur « Honoris Causa »
des universités de Paris-V, Bordeaux, Montpellier, Rio-de-Janeiro et Gembloux,
le 3 mai 1979.
5, rue Lebeau, Bte 021,
B 4000 Liège (Belgique).

— Mme Robert Labonnelle, son épouse,
M. et Mme Robert-Charles Labonnelle,
Le docteur et Mme René Labonnelle,
ses enfants,
M. et Mme Robert Deflandre et leurs enfants,
M. Jean-Michel Labonnelle et son fils,
M. et Mme Christopher-John Throndsen et leurs enfants,
Le docteur et Mme Jean Labonnelle et leur fils,
M. et Mme Claude Labonnelle et leurs enfants,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mme Alice Vaudel, sa sœur,
Les familles Mainard et Fleury,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Robert LABONNELIE,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu en son domicile, 99, boulevard de Créteil, à Saint-Maur (94), le 12 mai 1979, dans sa quatre-vingt-treizième année.
L'inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Bergerac (24) a eu lieu dans la plus stricte intimité le mercredi 16 mai 1979.

— Auch.
M. Marcel Mengelle,
Le lieutenant-colonel et Mme André Mengelle et leurs enfants,
M. et Mme François Mengelle et leurs enfants,
Le lieutenant-colonel et Mme Gérard Saint-Martin et leurs enfants,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Marcel MENGELLE,
née Georgette Servat,

survenu à Auch, le 14 mai 1979.
Ses obsèques religieuses ont eu lieu le mercredi 16 mai, en la cathédrale Sainte-Marie d'Auch.
5, rue d'Etigny, 32000 Auch.

— M. et Mme Gérard Porteau, Sophie et Laurence,
Le docteur et Mme Mage et leurs enfants,
Mme Micheline Charbaut et sa fille,
Mlle Jeanne Herrmann,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Mme Henri PORTEAU,
née Marguerite Carré,

survenu le 10 mai 1979.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.
12, rue René-Bazin, 75016 Paris.

— Saint-Chamond.
Mme G. H. Rey, Réginald et Edouard,
Mme Alice Rey,
M. et Mme J.-Paul Rey et leurs enfants,
Mme le docteur A. H. Barbequot,
Mme G. Santarelli et Delphine,
Mlle Noëlle Barbequot,
M. et Mme Henri N. Barbequot et leurs enfants,
M. et Mme B. Villidieu de Torcy et leurs enfants,
M. Perreol Barbequot,
Toute sa famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès, survenu subitement, le 7 mai 1979, du

docteur Georges-Henri REY,
médecin anesthésiste,
licencié en droit,
diplômé de sciences politiques.

La cérémonie religieuse a été célébrée le 14 mai 1979, en l'église réformée de Saint-Chamond, suivie de l'inhumation à Lyon.

— Saint-Chamond.
Tous ses confrères et le personnel de la clinique Pasteur de Saint-Chamond ont la douleur de faire part du décès subit du

docteur Georges-Henri REY,
médecin anesthésiste,

survenu le 7 mai 1979. Ils expriment à Mme G. H. Rey, à ses enfants et à sa famille, leur communion dans la peine et dans l'espérance.

— M. et Mme Alain Stora et leurs enfants,
Mme Fernand Bloch,
Mlle Mireille Cahu-Bunel,
Les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jacques STORA,

survenu à Nice, le 10 mai 1979, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.
Les obsèques ont eu lieu le 14 mai 1979 à Nice, dans l'intimité.
8, rue de la Ronce,
92410 Ville-d'Avray.
4, rue Provana, 06000 Nice.

— M. P. Szmajer, son mari, ses enfants et ses proches ont la douleur de faire part du décès, le 6 mai 1979, de

Mme Dvoira SZMAJER,
née Mitelman.

« Un jour pourtant, un jour viendra couleur d'orange... »
2, rue Bellini (165),
92800 Puteaux.

— Mlle Marie-Louise Vivier,
M. et Mme Henri Vivier, leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Robert Denizet, leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Aimé VIVIER,
née Anna Fournier,

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale le samedi 12 mai en l'église de Saint-Martin d'Estreaux (Loire).
Une messe à son intention sera célébrée le mardi 22 mai, à 17 h. 30, en l'église Saint-Ignace, 33, rue de Sèvres, Paris (6e).
Cet avis tient lieu de faire-part.
61, avenue de Saxe, 75007 Paris.
59, avenue de la Bourdonnais, 75007 Paris.
6, rue de Boigne, 73000 Chambéry.

L'immobilier

locations non meublées Offre

Paris

ATELIER D'ARTISTE
+ 2 chambres, 105 m2, tél., stdg 3.500 F + charges. — 924-92-45.

16e PRES O.R.T.F.
récent entrée grand living CH parfait état, Tél., parking. 2.100 F. REGY 577-29-29.

QUARTIER LATIN
proximité NOTRE-DAME
SANS COMMISSION
loue coquet STUDIO 21 m2 kitchenette, douche, w.-c., loyer. Mensuel 930 F charges compr. Téléphoner de 17 à 19 heures pour rendez-vous ou visite au 033-78-45.

locations non meublées Demande

Région parisienne

Pour Stés européennes cherche villas, pavill. pour CADRES. Durée 2 à 6 ans. T. : 283-57-02.

EMBASSY SERVICE recherche du studio au 6 pièces Paris et villa banlieue Ouest. Pptaire directement 265-67-77.

locations meublées Demande

Paris

INTERNATIONAL HOUSE recherche DU STUDIO AU 6 P. pour cadres étrangers garantis par BANQUE ou AMBASSADE. TEL. : 555-84-23.

SERVICE ETRANGERS
Pour cadres mutés Paris, rech. du STUDIO au 5 PIECES LOYERS GARANTIS par Stés ou AMBASSADES. T. 285-11-08.

pavillons

BORDEAUX 15e
Dans domaine, piscine, tennis, vend pavillon T 5, 3 chambres, 2 salles de bains, 1.250 m2 boisés. Prix 450.000 F. Charges 160 F par mois.
TEL H. B : 16 (56) 08-70-30
Dom. : 16 (56) 05-18-97

PALAISEAU
sur 500 m2 PAVILLON 4 p., 3 chambres, cuisine équipée. Exposition SUD. Px : 395.000 F. T. : 928-68-00.

ORSAY
maison rurale bon état, 5 p., 4 chambres, sous-sol complet. Px : 400.000 F. T. : 928-68-00.

châteaux

30 km PARIS
par autor. Prox. CHANTILLY et ERMENONVILLE, ds parc boisé 18 ha, site except., important CHATEAU B. état gén. 2.400 m2 habitables, sous-sol. CARLIER, 14, r. St-Frambourg SENLIS. - Tél. : 453-04-76.

SOLOGNE
SUD ORLEANS
Magnifique CHATEAU, impecc. Dépendances, petit étang - Dans très joli PARC BOISE 7 ha. Affaire exceptionnelle
Ag. Les TOURELLES-Orléans 1, av. Dauphine. T. 66-70-90 (38).

villas

91-STE-GENEVIEVE-DES-BOIS Jolie villa 73, sous-sol total, séjour avec mezz., 4 chbres, gd cft, terrain 750 m², 780.000 F. Cabinet Bryja. Tél. 015-99-10.

ST-NOM-LA-BRETECHE, Part. maison 2 niv. 220 m², séj. 53 m², 5 chb., 3 bains, gd cft, garage, jardin, 850.000 F - 460-70-89.

VIROFLAY
Limite Versailles, proche gare, résidentiel, ravissante villa fin 19e, 1.600 m² jard. clos, réceptions, 6 chambres, 1.500.000 F.

VAUCRESSON
Proximité gare, constr. 1920, beaucoup de charme, jdin clos 800 m², réceptions, 4 chambres, 1.400.000 F.

SAINT-NOM-LA-BRETECHE
Maison pierre de taille, réceptions + 5 chambres, 2.500 m² jardin, piscine chauffée, 1.580.000 F.
CPH, 954-54-54.

TROUVILLE
CORNICHE D'HONFLEUR
Superbe villa normande Authentique - En parfait état Vastes possibilités de logement avec tout confort. - Gd jardin magnifiquement planté et entretenu
AFFAIRE EXCEPTIONNELLE
PRIX INTERESSANT
PROMOTIC - 553-14-14

Me LOZERE Dans cadre boisé BELLE VILLA RECENTE sur ss-sol total, gar., chauff., cave. Rez-de-ch. : gde terrasse, hall d'entrée, cuisine, séjour dble, belle chem., chbre, s. de bains, wc. 1er ét. : mezzanine donn. accès à 3 ch., s. bns à aménager, wc. Jard. 450 m2 av. accès dir. ds les bois. Prix 640.000 F. S/place samedi, dim., 10 à 12 h et 14 à 19 h, au 5, VILLA LA BRIERE, 91 Villebon-sur-Yvette (prolongem. rue de l'Elvétie), ou renseignements AG. LE MARECHAL - 014-14-40

CROISSY-SUR-SEINE
près Seine, calme. VILLA ILE-DE-FRANCE REC., réc. 50 m2 bureau + chbres, 2 bns, cft, garage. Jardin d'angle 780 m2. AGENCE DE LA TERRASSE LE VESINET. Tél. : 976-05-90.

PIED LUBÉRON (84)
LAURIS - Centre village
VILLA NEUVE
Style provençal - 165 m2 - Sur 3.000 m2 jardin clos - Piscine Garage - Vue panoramique Etat luxueux - PRIX 700.000 F Tél. (16-90) 68-07-62 hres repas.

manoirs

80 km N.-D. - Site merveilleux
PETIT MANOIR
Tr. belle récept. 90 m2, nb. ch. Tt cft, Le tout dans un PARC splendide de 21.000 m2 arbres rares, bordé et traversé par riv. AFFAIRE EXCEPTIONNELLE 1.500.000 F. Gros crédit possib.
G. LEMOR Expert FNAIM 60430 Noailles
Tél. : (16) 4 403-30-52

maisons de campagne

200 km. Sud-Ouest Paris, maison 6 Pièces, dépendances, jardin (possible commerce ou profession libérale). : 250.000 F. T. (56) 82-92-52 av. 10 h. ap. 20 h.

PRES CHARTRES, mais. anc., rénovée, réception, + 6 chbres, parc 3.500 m2. Prix 800.000 F. GERI : 622-54-80.
Grand choix de propriétés.

A vendre, 13 km. Montluçon, proximité plan d'eau, maison en construction sur 1.600 m2 terrain. - Téléphone : (70) 29-43-44.

PYRENEES, dans petite ville touristique, Part vend maison 3 Pces, sous-sol, grenier excell. état. No 6.048, « le Monde » P., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Particulier cherche à louer, courte ou longue période, belle maison de campagne, 100 km. maximum de Paris, tout confort, grand jardin ou parc, 3 chambres minimum. Paierait jusqu'à 4.000 F/mois. Achat possible. Ecr. no 7.815, « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

terrains

EN AUVERGNE ET LIMOUSIN
A VENDRE
Terrains à bâtir
pour constructions libres
en bordure plans d'eau navigables :
LIMOUSIN : Lac de Vassivière.
Lotissement d'Auphelle.
AUVERGNE
Lac de Saint-Etienne-Cantalès.
Lotissement d'Espinet.
Tous renseignements :
MELUN-SÉNART IMMOBILIER
5, place Verneau, 77240 CESSON
Téléphone : 063-22-12
ou SOMIVAL, 46, boulevard Pasteur.
63001 CLERMONT-FERRAND (73) 93-81-10.

CHEVREUSE Exceptionnel 7.500 m2
3 km RER. Perm. const. 160 m2 47 F/m2. 033-61-40 et 563-94-35.

PÉRIGORD
Dans village médiéval
TERRAIN A BATIR
Grand jardin, eau, électricité, 35.000 F doc. sur demande. PROPINTER S.A., B.P. 33, 24103 Bergerac. T. (53) 57-53-75.

MESNIL-LE-ROI
Village contre forêt de Saint-Germain-en-Laye, beau TERRAIN BOISE 2.500 M2, gde façade. PX T.V.A. INCL. AGENCE DE LA TERRASSE, LE VESINET - 976-05-90.

GROUPE NEGOFIA
rech. terrains toutes régions, toutes superficies pour création de LOTISSEMENTS. Paiement comptant au meilleur prix, 39, rue des Mathurins, PARIS-8e - 266-57-22.

domaines

FORET D'ORLEANS : 100 km de Paris, Ppté 30 ha, joli territoire boisé av. valeur bois, belles allées, pièce d'eau, pied-à-terre : b. s. de séj. av. chem., cuis., toil., eau, élect., 2 ch ind. sortie de canton, chasse
Px : 700 000 F + frais.
Cabinet A. de ROCQUIGNY
22, place du Vieux-Marché.
ORLEANS. T. (38) 87-57-42.

fermettes

YONNE
140 km Paris, bel. FERMETTE en part. restaurée, gd séj., belle cheminée, cuis., 2 chbres, w.-c., s. bns à terminer, grange attenante, grenier, terrain 2.800 m2. Prix : 250.000 F.
Cab. Bouvret, 27, av. Gambetta 89 Joigny. (86) 62-19-44.

propriétés

IL FAUT ETRE AMOUREUX
Aimez-vous les vieilles pierres et le parfum de la lavande ? Nous en sommes follement amoureux et nous voudrions vous faire partager la passion que nous avons pour notre si belle région.
DROME, ARDECHE, VAUCLUSE-NORD, GARD
Si vous nous faites l'amitié de venir nous voir, nous pourrons vous proposer un grand choix de
MAISONS, MAS, FERMES, PROPRIETES, CHATEAUX
DOCUMENTATION SUR DEMANDE REF. M.D.
Ecrire : J. BOURDREL et J.-P. FOUGEIROL, Maisons et Piscines de Haute-Provence, SOGICOP 22, bd du Pêcher, 26200 Montélimar. T. (75) 01-66-33

MARNES-LA-COQUETTE
plein centre, très jolie propriété 600 m2 de jardin, plantée, décoration campagne neuve, réception, S. à M., 3/4 chbres, 3 S. de B., sous-sol aménagé, lingerie, cave à vins + maison d'amis, liv., 1 ch., cuis., S. d'E.
SAINT-PIERRE : 563-11-88,
28, rue de Washington, Paris-8e.

Pour acheter ou vendre votre propriété dans le Val-d'Oise et l'Oise :
A.I.D. - 964-59-92

(78), 45 km. de Paris autoroute Ouest, propriété 4.200 2, maison bourgeoise, 750.000 F. 267-18-33.

Rég. LA FERTE-BERNARD (72) FERME à aménager, bon gros œuvre, situation calme, ruisseau, 1 ha.Houdiard, B.P. 83, Laval. Téléphone : (43) 56-61-60.

Vends, POINTE-A-PITRE maison 7 Pièces + garage, 143 m2 au sol, prix à débattre. Ecrire L. E., Boîte Postale 756, Abidjan 01 - COTE-D'IVOIRE.

Vallée de **CHEVREUSE**
Magnifique propriété 7 P. principales. - Sur sous-sol. - Parc 9.000 m2. - Piscine. - Terrasses Maison de gardiens Garages 4 voitures
Rens. : Mme Friedrich 261-56-52 P. 243 H.B.

Près FORET Maison ANC. Entr., gd séj. chemin., poutr., tomettes, 1 ch., s. d'eau, gren. aménag., dépend. Beau terrain clos 1.700 m2. Prix 275.000. Cab. Blondeau-Leblanc, 2, fg Cappeville, à GISORS. Tél. : (16-32) 55-06-20

SEVRES R.D. Toit Mansart Récept. 50 m2 + gde terrasse sud. 6 chbres. Parc 1.700 m2. Px 1.600.000 F. A.I.S. - 626-63-00

140 km Yonne Sud Courtenay, ancien MOULIN en U sur 6 ha. en île. 5 P., dépend., eau, électricité. 600.000 F. - TIR - (86) 63-71-58.

Saintry (91), prop. de 3.750 m², 9 p. princip., bx arbres. Accès Seine. 1.300.000. 627-51-78 ap. 19 h.

Palaiseau, 2' RER, gde maison 8-9 p., garage, sur 928 m². 900.000 F. - Tél. 010-10-12.

VAR Part. vend belle propriété 4.200 m2, complantée, clôturée, villa gd stand. 220 m2 sur 2 nivx aménagés pr 2 familles, constr. 1973. Vue panoramique. 22 km MER. Prix 790.000 F. Tél. : (94) 73-54-21

200 km PARIS **SUD SOLOGNE**
ANC. DEMEURE BOURGEOISE EXCELLENTS GROS ŒUVRES A AMENAGER INTERIEUREM. BOURG TOUS COMMERCES (Médecins, Pharmacie, Piscine) HABITABLE RAPIDEMENT R.-de-ch. 3 p.+cuis.+coul. 50 m2 1er ét. 4 ch. + débarras, 66 m2. Grenier sur TOTALITE GRD PORCHE d'entrée menant à cour intérieure pavée (tonnelle sapin, massifs) GDES DEPEND. 66 m2 X 3 nivx à la suite, à restaurer et à aménager. JARD. suspendu derr.
TOTAL 500 M²
Prix 180.000 F, av. 36.000 F cpt SOLDE A CREDIT
CENTRIMO 44, place Voltaire, 36000 Châteauroux
Tél. : (54) 22-47-02

GARCHES Très résidentiel, calme, sur terrain 3.200 m2, villa 10 pièces + dépendances, parfait état. - Tél. 574-44-41.

70 km nord-ouest, proche Gisors
CORPS DE FERME
AVEC PIGEONNIER CENTRAL
Séj., cheminée, salon, 5 chbres, 2 w.-c., 2 bains, belles dépendances. Terrain 5.000 m2. Vue imprenable. Excellent état.
CARON 60, rue de Vienne, 27140 GISORS
Tél. : (16-32) 55-04-24

10 KM SORTIE A6
COURTENAY - Maison parfait état, entrée, séjour, salon, cuis., 3 chbres, bains, wc, chauffage central, 6.700 m2 terrain clos. Prix 320.000 avec 32.000 F.
AVIS 2, rue Général-de-Gaulle, SENS
(16) 86-65-09-03 - Paris 274-24-45

BORD DU **LAC ENGHIEN**
Propriété caractère 7 P., cft, dépendances, jardin 1.500 m2. 2 Unités. Mercredi-jeudi-vendredi, 14 h à 19 h : 86, AV. DE CEINTURE
PLACOR - 989-60-60

MONTARGIS
110 KM AUTOROUTE SUD
à 2 minutes Centre Ville,
LE CLOS DE LA BELLE FONTAINE
La douceur de vivre dans le cadre d'un véritable parc clos 3 ha., pisc. chauff., cadre uniq., le cft d'auj. d'une splendide vieille demeure franç. constr. pierre, b. recept., salon, chem., biblioth., bur., s. à mang., cuis., office, 6 chbr., bains, parquets, chff. centr., tél. mais. gard., dépend. Aff. rec., vd cse décès.
TURPIN - RELAIS MIEL
5 km Sud N7 Montargis.
Téléphone 16 (38) 85-22-92,
et après 19 heures
16 (38) 92-32-33

PRÈS COULOMMIERS
Sur 10.000 m² de parc et bois, MAGNIFIQUE PROPRIETE RECENTE (300 m² au sol), comprenant : hall d'entrée, cuis. aménagée, splendide séjour 50 m² avec cheminée, 6 chbres, 2 s. de bains, salle de jeu 60 m² avec bar + sous-sol 175 m² et grenier aménageable 175 m², nombreuses dépend., boxes pour chevaux. PRIX JUSTIFIE 1 MILLION Pour tous renseignem., tél. H.B. même le samedi : 308-16-08.

LUBÉRON
HOTEL part. XIXe 3 ch. 2 bns. 2 salles séj., cuis. office, parc. PRIX : 900.000 F.
T. belle maison ds site unique terrain 3,5 ha, 6 ch., 5 bns, séj. bur. cuis. instal. off. dépend. pisc. chff. 15 X 7 : 1.700.000 F. Pr belles Ppté nous consulter.
AGENCE SAINT-PEYRE
84560 Menerbes. T. (90) 72-22-81.

LOCATION
LA VARENNE
Ultra-résidentiel, beau pavillon anglo-normand sur gd sous-sol, séjour 54 m² avec cheminée, terrasse, gde cuis. aménagée « Pogenphol », bur., wc, lavabo. 1er étage : 4 chb., s. de bains, cab. toil., wc, gd cft, gar. 2 voitures, pav gardien, sur splendide terrain de 1.000 m², à compter du 15-7-79 loyer mens. 5.500 F. bail 6 a. CABINET BAILLOT - 883-51-48

OFFICIERS MINISTÉRIELS ET VENTES PAR ADJUDICATION

VTE JUDIC. aux ENCHERES VERBALES et SOUMISSIONS CACHETEES à la BOURSE de COMMERCE de PARIS (Salle des Courtiers Assermentés), le JEUDI 31 MAI 1979, à 15 heures précises,

ENVIRON 10.000 TONNES

Comprenant notamment :

PRODUITS ALIMENTAIRES
Conserves de fruits, légumes, poissons, viandes, biscottes, biscuits, café, chocolat, thé et infusions, confiserie, bonbons.

ÉPICERIE
Légumes secs, pâtes alimentaires, potages, poivre et épices, riz, sauces et condiments, sels, sucres, vinaigres, huiles, produits pour enfants, produits pour pâtisserie, petits déjeuners, produits farineux, plats cuisinés.

VINS - ALCOOLS - APÉRITIFS
V.D.Q.S. et A.C. Vins courants de pays, champagnes et mousseux, eaux-de-vie et liqueurs de marques,
BOISSONS HYGIÉNIQUES - BIÈRES - EAUX
Sirops, sodas, limonades, cidres,
ARTICLES D'HYGIÈNE ET DE MÉNAGE
Produits de lavage et d'entretien, articles de vaisselle.

QUI SERONT VENDUS EN 10 LOTS AVEC FACULTE DE REUNION.
Pour l'ensemble des lots, frais en sus 4 %.

MARCHANDISES DEPOSEES ET VISIBLES : les mardi 22, mercredi 23, lundi 28, mardi 29, mercredi 30 mai 1979 pour les dépôts de Toulouse et Herblay ; les mardi 22, mercredi 23 et lundi 28 mai 1979 pour les Cash aux adresses ci-après : Lot no 1 : dépôt de Toulouse, 10, chemin des Côtes-de-Pech-David, 31400 Toulouse ; Lot no 2 : Cash de Toulouse, même adresse ; Lot no 3 : dépôt d'Herblay, rue Paul-Langevin, Z.I. Branly-Langevin, 95220 Herblay ; Lot no 4 : Cash d'Herblay, même adresse ; Lot no 5 : Cash de Sens, 22, rue Gravereau, 89100 Sens ; Lot no 6 : Cash d'Aubervilliers, 11-13, r. B.-E.-Mazoyer, 93300 Aubervilliers ; Lot no 7 : Cash de Meaux, 5, r. S.-Brossard, 77100 Meaux ; Lot no 8 : Cash de Melun, rte de Guigne, Trois Moulins, 77950 Rubelles ; lot no 9 : Cash de Paris-Convention, 2, r. de la Convention, 75015 Paris ; Lot no 10 : Cash de Paris-Diderot, 33, bd Diderot.

Jacques VENISSE
Courtier assermenté,
12, rue Gît-le-Cœur,
75006 PARIS.

Jean-Louis MORLOT
Courtier Assermenté,
9, rue du Trésor,
75004 PARIS.

ENVOI DU CATALOGUE sur demande faite aux Courtiers Vendeurs.

LA VILLE DE PARIS
Vend LIBRES aux Enchères Publiques
4 APPART. - 2 STUDIOS - 2 CHAMBRES
à PARIS, entre
LE BOULEVARD SUCHET ET LE CHAMP DE COURSES D'AUTEUIL
le MARDI 12 JUIN 1979, à la Chambre des Notaires de Paris
RENSEIGNEMENTS : Me Yves BONNEL, notaire,
79, boulevard Malesherbes, 75008 Paris - Tél. : 296-18-06, poste 173.

Le Monde économie-régions

SOCIAL

AU CONGRÈS DE LA C.E.S. A MUNICH

Le transfert de compétence syndicale au niveau européen ne peut se réaliser « du jour au lendemain »

De notre envoyée spéciale

Munich. — La seconde journée du congrès de la C.E.S. (Confédération européenne des syndicats) à Munich a été absorbée par la mise au point du programme d'action, après le rapport de M. Hintersheid, secrétaire général. Les délégués préparent aussi l'élection d'un nouveau bureau, qui doit avoir lieu le 18 mai. Il se confirme que M. Wim Kok (Pays-Bas) succédera à M. Vetter (Allemagne) à la présidence.

Commentant les résultats de la réunion des ministres du travail de la Communauté à Bruxelles, M. Bergeron a estimé qu'ils étaient négatifs, bien que, dit-il, M. Boulin ait été le seul à reprendre ses déclarations favorables à la réduction progressive de la durée du travail qu'il avait faites le premier jour du congrès de la C.E.S. à Munich. Les ministres n'ont même pas réglé la question des heures supplémentaires, dont on avait dit que les durées maximales seraient abaissées et harmonisées.

M. Maire a émis une appréciation comparable. Au cours d'une conférence de presse, il a protesté contre les critiques que M. Séguy avait faites dans *l'Humanité* datée du 16 mai à propos du discours prononcé par M. Vetter. Celui-ci, selon le secrétaire général de la C.G.T., en disant que la C.E.S. représente *« l'amorce d'un nouveau type de syndicat unitaire supranational »*, aurait montré qu'il avait l'intention de porter atteinte à l'indépendance des organisations membres (1).

Pour M. Maire, il n'en est rien, et le président de la C.E.S. est resté fidèle dans son discours à l'orientation exprimée par l'exécutif de cette organisation.

En fait, il semble que le différend ait porté sur la traduction des propos tenus par M. Vetter à la tribune du congrès. En fin de journée, la traduction officielle de ce qu'il avait dit a été publiée par les services de la C.E.S. et remet implicitement les choses au point. « *La coopération syndicale européenne*, a dit M. Vetter, d'après le texte officiel en français, *cela signifie également que l'on soit de plus en plus disposé à transférer certaines compétences à la Confédération européenne et ainsi à modifier progressivement la souveraineté nationale en matière d'action syndicale. Mais personne ne doit se figurer que c'est un objectif que l'on peut réaliser du jour au lendemain. Nous représentons des organisations de masse démocratiques qui apportent avec elles des gens, leur histoire, leurs desseins, leurs espérances et leurs besoins. Nous ne pouvons pas simplement additionner les conditions propres à chaque nation pour en tirer ensuite une moyenne arithmétique européenne. Il nous faut développer une nouvelle qualité avec la Confédération européenne des syndicats (...). Il faut que nous fassions de cette conférence quelque chose de plus qu'un simple bureau commun à Bruxelles (...). L'un des slogans les plus malheureux a sans doute été celui du « modèle allemand » qui s'est développé dans mon pays ces dernières années. Le mouvement syndical allemand ne prétend en aucun cas avoir mis au point de modèle pour l'Europe.* »

JOANINE ROY.

(1) « *Cette sorte de collectivisme syndical*, a déclaré M. Georges Séguy, *interdirait de fait toute possibilité d'avancées nationales et conduirait immanquablement (...) à une subordination des syndicats à des objectifs étrangers à leurs responsabilités spécifiques. Si pour être membre de la C.E.S. il faut faire abstraction de son indépendance nationale, il est à craindre que la C.G.T. n'y entre pas de sitôt.* »

DIMINUTION DES ACCIDENTS DU TRAVAIL EN 1977

Le nombre des accidents du travail a baissé en 1977, avec un effectif de salariés légèrement supérieur, indiquent des statistiques publiées par la Caisse nationale d'assurance-maladie des salariés. Celle-ci note qu'il s'agit de la meilleure année depuis 1947.

En effet, sur 13 756 444 salariés, on a enregistré 1 025 968 accidents avec arrêt (soit 4,32 % de moins qu'en 1976). Les accidents avec incapacité permanente diminuent également : 112 146 au lieu de 116 650 (— 3,86 %), de même que les accidents mortels : 1 709 au lieu de 1 907 (— 10,88 %).

Le taux de fréquence (nombre d'accidents par million d'heures travaillées) continue de baisser régulièrement : il était de 52 en 1954, de 41 en 1971 et atteint en 1977 un minimum de 37,4 au lieu de 39 en 1976.

Le taux de gravité des incapacités temporaires (nombre de jours perdus par millier d'heures travaillées) évolue irrégulièrement : il est en 1977 de 1,04, au lieu de 1,09 en 1976, après avoir atteint 1,11 en 1975.

Le nombre de journées perdues pour incapacité temporaire a également diminué : 28 496 598 au lieu de 29 919 798 en 1976 (— 4,76 %).

Les « accidents du trajet » — intervenus sur le chemin de l'entreprise ou lorsqu'un salarié est amené à se déplacer — diminuent de 5,73 % de 1976 à 1977. Parmi eux, on a dénombré 1 150 accidents mortels en 1977 au lieu de 1 218 en 1976 (— 5,58 %).

En ce qui concerne les maladies professionnelles, la même tendance à la baisse est également constatée : 4 111 cas en 1977 contre 4 703 en 1976.

Le 5 juin

RENCONTRE AU SOMMET ENTRE LA C.G.C. ET LA C.G.T.

M. Jean Menu, le nouveau président de la C.G.C., rencontrera le 5 juin M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., ainsi que M. Le Guen, responsable des cadres C.G.T. (UGICT).

Dans une lettre adressée aux confédérations C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C., M. Jean Menu, nouveau président de la C.G.C., avait proposé aux autres centrales de « *se rencontrer dans un avenir proche pour confronter ensemble les positions respectives* » des syndicats sur les sujets de l'actualité économique, sociale et syndicale.

Les cadres de la C.G.T. (U.G.I.C.T.) ayant demandé une rencontre avec la C.G.C., le président de cette organisation indique, d'autre part : « *C'est au niveau des dirigeants confédéraux que nous entendons commencer à appliquer les orientations de notre vingt-quatrième congrès sur l'ouverture (...). Cela n'exclut nullement si ces premières prises de contact au sommet décèlent des possibilités de convergence* » une rencontre avec les syndicats confédérés de cadres.

« Situation catastrophique » chez Solmer

Un conflit d'une exceptionnelle dureté

La direction de l'usine sidérurgique SOLMER à Fos-sur-Mer s'est inquiétée, mercredi 16 mai, du « caractère catastrophique de la situation créée depuis plus d'un mois par l'arrêt de la production d'acier » après l'échec des discussions (« le Monde » du 17 mai). De son côté, l'intersyndicale a annoncé des « actions spectaculaires ».

A l'Assemblée nationale, M. Legendre, secrétaire d'Etat, a souligné les « préoccupations politiques » de ceux qui « cherchent à compromettre la sidérurgie », et dénoncé « une opération politique à laquelle contribue le P.C. ».

De notre correspondant régional

Marseille. — Refus d'obtempérer aux ordres de la hiérarchie, occupation de locaux, « séquestration » du directeur de l'usine, affrontements physiques entre ouvriers et cadres, déprédations causées à des véhicules : jamais encore Solmer n'avait connu de conflit aussi dur. Des grèves et un chômage technique prolongé avaient eu lieu en 1976, mais sans engendrer un climat de violence comparable à celui des semaines écoulées. Il y a trois ans, les syndicats s'étaient battus sur le problème, sans doute moins mobilisateur, de la réduction du temps de travail. Leurs revendications de base portent cette fois sur des questions salariales qu'ils posent en termes concrets. « *Depuis 1977, par rapport à l'indice officiel des prix, l'ensemble des salariés ont perdu en moyenne une somme de 2 500 F*, explique le délégué de la C.F.D.T., M. Marcel Grignard. *La direction a donc fait, elle, une « économie » d'environ 15 millions de francs. Nous ne lui demandons aujourd'hui qu'un réajustement représentant seulement 6 % de la masse salariale, laquelle n'intervient elle-même que pour 21 % dans le prix de revient d'exploitation. L'incidence financière de cette mesure de simple équité serait donc, en définitive, minime. La direction est d'ailleurs mal placée pour parler de rigueur de gestion, quand elle a eu à verser un dédit de plus de 5 millions de francs à UNIVAC, à la suite de l'annulation d'une commande farfelue d'ordinateurs. Cette perte sèche représentant 780 F par salarié, soit près du tiers de notre perte de pouvoir d'achat en deux ans.* » Les syndicats demandent également une harmonisation des salaires, en soulignant que, à qualification égale, l'écart peut atteindre 25 %. La réduction compensée du temps de travail faisait aussi partie de la plate-forme revendicative d'origine. Il s'est ajouté à celle-ci deux autres questions : l'indemnisation du chômage technique (1) et l'annulation des sanctions visant plusieurs salariés à qui il est reproché une obstruction à l'exécution d'ordres donnés au personnel. Un ouvrier de l'entretien général, M. Florent Gonard, fait depuis le 9 mai une grève de la faim dans l'église Sainte-Madeleine, à Martigues, afin que ces mesures soient rapportées.

Les syndicats estiment aujourd'hui que le conflit a pris une valeur de test. « *Direction et gouvernement*, expliquent-ils, *ne veulent pas lâcher à Fos pour ne pas avoir à le faire ailleurs* ». Le directeur de l'usine de Fos, M. Raymond Vidal, ne conteste pas cette analyse : « *Il est certain que les augmentations de salaire dans la sidérurgie sont assez monolithique. Chaque fois qu'une usine obtient quelque chose, cela crée des problèmes ailleurs...* » Pour le directeur de la Solmer, les revendications présentées à Fos sont, quoi qu'il en soit, irrecevables. « *La situation particulière de l'usine moderne qu'est Solmer continue de faire illusion* » explique-t-il. « *Or nous sommes encore déficitaires. L'an dernier, Solmer a reçu cinq millions de francs de subventions de l'Etat par l'intermédiaire de ses adhérents Usinor, Sollac et Sacilor. Si l'on ne crée pas les conditions pour que l'entreprise soit économiquement viable, on finira par la fermer...* »

Ce raisonnement est contesté par les syndicats qui mettent en relief la compétitivité du complexe sidérurgique, et qui ont demandé depuis longtemps le complément des installations qui assurerait définitivement l'équilibre financier de Fos. Le conflit a déjà eu de lourdes conséquences financières. La direction évalue la perte irrémédiable de commandes à 300 000 tonnes de produits demi-finis, notamment au niveau de l'exportation, sans compter les frais occasionnés par la réutilisation de la fonte produite sans objet et le coût d'immobilisation des installations.

GUY PORTE.

(1) La direction a proposé d'imputer une partie des jours chômés sur les congés payés et de faire une avance d'argent, remboursable en six mois, représentant au maximum la moitié de la perte financière subie par les salariés. Elle a également offert une prime uniforme de 200 F dont le versement est toutefois subordonné à un effort de production du personnel.

LA PARALYSIE DE CREUSOT-LOIRE A CHATEAUNEUF

La direction invite à la reprise du travail

De notre correspondant

Saint-Etienne. — A l'usine Creusot-Loire — division Marrel — de Châteauneuf, près de Rive-de-Gier (Loire), l'atelier du train à tôle reste paralysé par la grève-bouchon, avec occupation, que treize ouvriers ont entamée le mardi 14 mars (*le Monde* du 31 mars et du 6 avril). Au cours des trois semaines suivant le début du conflit, la direction a progressivement mis en chômage technique des personnels de différents services de production, en amont et en aval. Mercredi 24 avril, les deux cent quatorze ouvriers de la tôlerie cessèrent à leur tour le travail et, lundi 7 mai, toute l'usine fut occupée.

Le lendemain, les syndicats C.G.T., C.F.D.T. et C.F.T.C. organisèrent un vote à bulletin secret auquel participèrent huit cent soixante-deux des mille cent quatre-vingt trois membres du personnel. Une majorité d'entre eux (quatre cent soixante dix-neuf) se prononcèrent contre la poursuite de la grève générale. L'occupation fut levée sans pour autant que soit mis fin aux conflits de la tôlerie et du train à tôle.

Dans un communiqué publié mercredi 16 mai, la direction affirmait que « *quatre-vingt huit travailleurs de la tôlerie, soit 65 % des effectifs, avaient fait savoir nominativement qu'ils n'étaient pas grévistes* » et invitait l'ensemble du personnel de la tôlerie à se présenter, vendredi 18 mai, à son poste, étant entendu que « *le chômage technique sera levé dès la reprise des activités* ». Il faudra attendre la fin de cette semaine pour savoir si l'appel de la direction aura été entendu.

Les délégués C.G.T. de toutes les usines du groupe Creusot-Loire ont décidé, eux, de se réunir mardi 22 mai à Rive-de-Gier, rappelant que « *c'est autour du 24 mai que la direction de l'usine Marrel doit saisir l'inspection du travail pour la demande de sept cents licenciements* ». — P.C.

● *Expulsion de piquets de grève au Puy.* — A la demande du préfet de Haute-Loire, la gendarmerie a expulsé mercredi 16 mai, sans incident, un piquet de grévistes qui interdisait l'accès de l'usine Soleillant-Maconel (vêtements de sport). Le travail a partiellement repris. Un tiers environ des cent soixante-six travailleurs de l'entreprise s'étaient mis en grève, le 9 mai, pour protester contre une modification des temps de travail entraînant une perte de salaire. Quatre-vingt-dix ouvrières étaient intervenues auprès des autorités judiciaires pour demander le respect de la liberté du travail. — *(Corresp.)*

● *Grève à la S.N.C.F. : perturbations du trafic de banlieue.* — L'arrêt de travail (du jeudi 17 mai à 20 heures au samedi 19 à 12 heures) que la C.G.T. et la C.F.D.T. ont lancé aux agents d'accompagnement des trains n'entraînera pas de perutrbations sur les grandes lignes, indique-t-on à la S.N.C.F. En revanche, en banlieue, des perturbations d'importance variable peuvent se produire le 18 mai. Aucune perturbation n'est cependant à prévoir sur la liaison Gare-du-Nord - Aéroport de Roissy, ni sur les lignes de Versailles, Cergy-Pontoise, Saint-Nom-la-Bretèche.

● *La C.G.T. et la C.F.D.T.* ont décidé d'organiser, du 11 au 16 juin, une « semaine d'action », qui se traduira par des débrayages et des manifestations, pour réclamer une « *réduction massive de la durée du travail sans perte de salaire* ». Les deux centrales syndicales appellent à « *tout mettre en œuvre* » pour que « *les négociations à tous les niveaux puissent déboucher le plus rapidement possible sur des résultats concrets* ».

● *Le nombre des chômeurs* s'est élevé, selon les calculs particuliers de la C.G.Y., à 1 723 649 en avril, contre 1 751 000 en mars, soit une baisse de 1,6 %.

● ERRATUM. — Une erreur typographique nous a fait écrire (*le Monde* du 17 mai) que le nombre des demandeurs d'emploi, corrigé des variations saisonnières, avait augmenté, de mars à avril, de 7 %, alors qu'il s'est accru en réalité de 2 %.

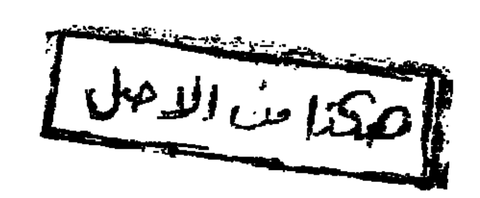
LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep + ou Dép –		Rep + ou Dép –		Rep + ou Dép –	
$ E.-U.	4,4025	4,5005	— 135	— 95	— 245	— 205	— 650	— 590
$ can	3,8055	3,8095	— 125	— 80	— 250	— 200	— 585	— 520
Yen (100)	2,0465	2,0500	+ 15	+ 55	+ 60	+ 100	+ 240	+ 295
DM	2,3085	2,3115	+ 25	+ 60	+ 85	+ 105	+ 210	+ 265
Florin	2,1195	2,1225	— 15	+ 20	— 10	+ 20	— 30	+ 15
F.B. (100)	14,4310	14,4155	— 55	+ 70	— 140	+ 15	— 550	— 255
F.S.	2,5490	2,5525	+ 120	+ 165	+ 265	+ 305	+ 740	+ 800
L. (1 000)	5,1770	5,1855	— 205	— 245	— 375	— 310	— 1090	— 990
£	9,0700	9,0795	— 400	— 310	— 730	— 625	— 1815	— 1670

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	4 7/8	5 1/4	5 1/16	5 7/16	5 3/8	5 3/4	6	6 3/8
$ E.-U.	3 9/16	3 15/16	10 1/4	10 5/8	10 7/16	10 13/16	10 7/8	11 1/4
Florin	6 7/8	7 3/8	7 1/8	7 9/16	7 7/16	7 3/4	8 1/16	8 1/2
F B. (100)	5	6 1/2	7	7 3/4	7 9/16	8 5/16	8 3/8	9 1/8
F S	1/4	5/8	13/16	1 3/16	1 1/16	1 7/16	2 3/16	2 9/16
L. (1 000)	9 1/4	10 3/4	10 3/8	11 1/4	10 3/4	11 5/8	11 3/4	12 5/8
£	11 1/2	12 1/2	11 3/4	12 1/2	11 3/4	12 1/2	11 7/8	12 5/8
Fr. franç.	7 1/8	7 7/8	8 7/8	9 1/4	9 1/8	9 5/8	9 1/2	10

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.



BUDGET

De nouveaux efforts fiscaux seront demandés aux contribuables

(Suite de la première page.)

Deux facteurs risquent de perturber — en sens opposé — cette construction. D'une part, ce qu'il est convenu d'appeler les « interventions » de l'Etat (aides aux industries, actions en matière sociale, déficit de la Sécurité sociale...) risque d'être « gonflé » par une conjoncture économique difficile. L'Etat peut difficilement ne pas intervenir — et souvent à grands frais — pour faciliter certaines évolutions économico-sociales (formation de jeunes, aides à certaines entreprises...).

La question qui va se poser — une des plus aiguës — sera de savoir quelle politique le gouvernement entend mener en matière de tarifs publics l'année prochaine : choisira-t-on de limiter strictement les subventions aux entreprises publiques ? Auquel cas les tarifs de la S.N.C.F., d'E.D.F. et G.D.F... devraient être relevés plus fortement que la hausse générale des prix (donc de plus de 10 %). Ou bien le souci de ralentir la hausse de l'indice des prix poussera-t-il à « coller » le relèvement des tarifs publics sur la hausse des prix ? A l'évidence, M. Barre devra trancher entre le budget (M. Papon) et l'économie (M. Monory), ce dernier ayant comme argument ultime la nécessité de ménager le franc engagé dans l'aventure du S.M.E. (système monétaire européen).

Un élément nouveau devrait, à l'inverse, soulager les charges de l'Etat : la hausse des salaires de la fonction publique s'est ralentie. Les fonctionnaires ne perçoivent plus — *grosso modo* — que des augmentations représentant le taux de l'inflation, auxquelles s'ajoute 1 % à 1,5 % de prime catégorielle (contre 4 % à 5 % les années précédentes).

Ces efforts de compression budgétaire seront insuffisants. Aussi le gouvernement envisage-t-il d'agir sur la fiscalité pour accroître les recettes. Les décisions à cet égard ne seront arrêtées qu'au début du mois de septembre. Mais on envisage dès maintenant certaines décisions douloureuses pour les contribuables, notamment celle qui consisterait à ne pas relever les tranches de barème de l'impôt sur le revenu pour les corriger du taux de l'inflation.

Il en résulterait un sensible accroissement de la pression fiscale sur les revenus et un gain de plusieurs milliards de francs pour l'Etat. Il s'agirait d'une décision sans précédent depuis de nombreuses années. Les pouvoirs publics espèrent la « vendre » au Parlement en octobre prochain, en expliquant que telle est la règle à l'étranger, règle qu'il faut maintenant copier à cause des difficultés de l'heure... Et des hausses pétrolières.

Difficile débat en perspective.

ALAIN VERNHOLES.

TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS

M. NICOUD ET SES PARTISANS ONT INVESTI LE SIÈGE DU CID-UNATI

(De notre correspondant.)

Saint-Clair-de-la-Tour. — M. Gérad Nicoud et ses partisans ont investi dans la nuit de mardi à mercredi 16 mai, vers 2 heures du matin, les locaux du CID-UNATI situés à Saint-Clair-de-la-Tour (Isère). Les membres du « triumvirat » qui étaient encore installés mardi au siège national du CID-UNATI ont, semble-t-il, été contraints par la force de quitter les lieux.

Mercredi matin, plusieurs voitures barraient la route d'accès à la zone industrielle de Saint-Clair. On a pu reconnaître le secrétaire général du Mouvement des artisans et commerçants portant, dans sa main droite, une carabine. Un des membres du bureau exécutif du Mouvement faisait remarquer : « Au CID-UNATI, les problèmes ne se règlent jamais de la même façon que dans les autres syndicats traditionnels. » On pércise, d'autre part, que M. Gérard Nicoud est « redevenu secrétaire général du mouvement et en dirige l'administration » et que la collégial national réunie à Paris le 13 mai « a rétabli les choses ».

Le 8 mai dernier, la même collégiale avait désigné, à la suite de la « démission » du secrétaire général du CID-UNATI le 23 avril, un triumvirat composé de MM. François Admetla (Rhône), Jean Bonino (Vaucluse) et Jacques Marissaël (Pas-de-Calais) chargé d'assurer la succession de Gérard Nicoud jusqu'au prochain congrès prévu le 11 juin. — C. F.

COLLECTIVITÉS LOCALES

Climat politique et social malsain à Quimper

Un licenciement et deux mutations provoquent un conflit entre M. Bécam et son personnel municipal

De notre correspondant

Quimper. — Un conflit oppose depuis plusieurs semaines le maire de Quimper, M. Marc Bécam (R.P.R.), secrétaire d'Etat aux collectivités locales, aux agents municipaux. Conflit exemplaire, car M. Bécam est chargé, avec M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, de défendre, ce jeudi 17 mai, devant le Sénat, le projet gouvernemental sur le développement des responsabilités locales.

Lorsque, le 12 avril, les huit cents employés municipaux de la ville se mirent en grève, beaucoup de Quimpérois furent étonnés. Le personnel communal passait pour peu combatif, à juste titre semble-t-il, puisqu'il n'avait jamais arrêté le travail depuis mai 1968. Pourtant, les observateurs bien informés affirmaient depuis plusieurs mois qu'un conflit était inévitable. Pourquoi ?

On notait une détérioration constante des relations entre la mairie et ses salariés. Le maire, M. Marc Becam (R.P.R.), secrétaire d'Etat chargé des collecti- M. Marc Bécam (R.P.R.), secrévités locales, retenu à Paris par ses obligations ministérielles, était souvent absent, ce qui privait les agents municipaux de leur « interlocuteur naturel ». Ceux qui, en son absence, étaient parmi les élus chargés de le représenter, commirent, selon les syndicats, des maladresses dont le caractère abrupt du secrétaire général de mairie n'atténuait guère la portée. M. Bécam, pour sa part, se dit l'objet d'un « harcèlement » perpétuel.

Une commission du personnel fut créée au sein du conseil municipal, afin d'aider l'adjointe responsable du personnel. C'est alors qu'un licenciement et deux mutations, dont celle de la personne chargée du fichier électoral depuis treize ans, étaient annoncés. Deux des trois salariés frappés par ces mesures étant des militantes syndicales connues, le conflit était inévitable.

Le vendredi 11 mai, la majeure partie du personnel a débrayé et s'est mise en grève. Revenu de la capitale, le maire hésita à rapporter les mesures incriminées. Les chefs de file de l'U.D.F. au conseil municipal l'exhortaient, dans une lettre, à négocier. Cette missive confirmait, s'il en était besoin, que la lézarde, qui apparaissait depuis plusieurs mois dans l'équipe municipale, ne cessait de s'élargir.

Depuis trois jours, le mouvement s'est durci, tandis que de nouvelles revendications sont venues s'ajouter à celles qui avaient été à l'origine de la grève. La C.G.T., majoritaire, et la C.F.D.T. savent que M. Bécam avait tout intérêt à ce qu'une solution intervienne rapidement. En effet, appelé à défendre devant le Sénat, dès ce jeudi 17 mai, le projet de réforme des collectivités locales — auquel il a pris une part prépondérante et dont certaines modalités indisposent fortement les syndicats, — il risquait d'être placé en fâcheuse posture.

Mercredi 16 mai, durant tout l'après-midi, les deux parties ont négocié, et l'employée licenciée a été réintégrée dans un autre service. Mais les deux mutations ont été maintenues. Toutefois, une solution de conciliation va être étudiée. Enfin, une commission mixte du personnel va voir le jour pour éviter que de tels événements ne se reproduisent.

Ces concessions, jugées ou trop tardives ou trop minces, n'ont pas pleinement satisfait les agents municipaux, qui devaient se réunir le 17 mai pour décider de reprendre le travail ou de continuer la grève.

JEAN LE NAOUR.

AFFAIRES

CONNAISSEZ-VOUS LE « FRENCH COFFEE » ?

Le café français, vous connaissez? Non, vous n'y êtes pas. C'est, paraît-il, une révolution dans l'art de recevoir et de régaler ses amis. En voici la recette, telle qu'elle figure dans une page publicitaire d'un grand magazine américain : vous versez une dose de pastis dans une tasse de café bien chaud et fraîchement moulu, vous couronnez le tout d'une cuillerée de crème fouettée... et vous servez.

C'est ce que le promoteur d'une grande marque française de pastis a trouvé de mieux pour concurrencer aux Etats-Unis le célèbre Irish Coffee — mélange de café et de whisky. Ce que ne dit pas la publicité, c'est que cette « French Revolution in Coffee » est exclusivement à usage externe, c'est-à-dire réservée aux consommateurs américains, ainsi désignés comme cobayes d'un breuvage qui n'a pas encore — et pour cause — fait ses preuves dans sa prétendue patrie d'origine. Ces Américains, on peut leur faire avaler n'importe quoi, n'est-ce pas?

R. C.

● *Michelin au Brésil.* — Après trois années de démarches, le groupe Michelin, troisième grand mondial du pneumatique, vient enfin d'obtenir l'autorisation officielle de s'implanter au Brésil. Son usine sera construite dans l'Etat de Rio. Elles fabriquera 1 400 pneumatiques par jour, à carcasse radiale pour poids lourds (camions et autobus). Le démarrage est prévu pour le courant de 1981. Une autre unité de câbles d'acier sera également construite à trois cents kilomètres de Rio de Janeiro. L'investissement total représente 200 millions de dollars (880 millions de francs environ).

● *Accord entre Thomson-C.S.F. et le groupe américain Amdahl.* — La société CITEC, filiale de Thomson-C.S.F. va fabriquer dans son usine de Toulouse des unités-mémoires MOS qui équiperont les ordinateurs vendus par le groupe américain Amdahl en Europe. Cet accord devrait également permettre à la CITEC de pénétrer le marché américain.

TRANSPORTS

La R.A.T.P. lance un programme d'économies d'énergie de 170 millions de francs

La R.A.T.P. vient de remettre à l'Agence pour les économies d'énergie un rapport dans lequel elle fait le bilan de ses récents efforts dans ce domaine et présente ses propositions pour réduire la consommation d'électricité et d'hydrocarbures. Dès 1973, la Régie s'est préoccupée de cette question et sa consommation d'énergie, qui normalement devait augmenter de 14 %, n'a progressé que de 8 % entre 1973 et 1977.

Métro et R.E.R. sont les deux plus gros consommateurs d'énergie de la R.A.T.P. : 851 millions de kilowatts-heures, soit 80 % du total.

C'est donc vis-à-vis du matériel roulant que la Régie fait porter ses programmes d'économie. De nouvelles méthodes d'exploitation (régulation, modération de l'allure des trains) sont déjà en vigueur sur trois lignes. En 1983, dix lignes seront ainsi équipées. D'autre part, un système qui permettra la récupération de l'énergie pendant le freinage et l'accélération a été mis au point et installé sur cent sept trains modernes de type MF 67, et sur les deux cents trains MF 77 en cours de livraison.

L'éclairage des stations a également mobilisé l'attention de la R.A.T.P. Des systèmes permettant l'extinction des feux à la fin du service équiperont quarante stations cette année. D'autre part, sur la ligne A du R.E.R. (Saint-Germain-en-Laye/Marne-la-Vallée), les lumières s'éteignent automatiquement lorsque l'éclairage des stations aériennes est suffisant. La ligne B (ancienne ligne de Sceaux) bénéficiera également de ce système.

Enfin, 80 % des escaliers mécaniques ne fonctionnent que lorsque des voyageurs s'y présentent, grâce à un système de commande par cellule photo-électrique.

Sur le réseau d'autobus, les économies d'énergie sont difficiles à réaliser. La consommation annuelle (522 millions d'hectolitres) a crû à partir de 1975, en raison de l'augmentation de trafic. Mis à part le réglage des moteurs, seules des facilités de circulation permettant une rotation régulière des véhicules seraient de nature à réduire la consommation de carburant.

Les nouvelles mesures contenues dans le rapport que vient de déposer la R.A.T.P. entreront en vigueur d'ici à la fin de 1980. D'un coût de 170 millions de francs, elles permettront d'économiser 40 à 60 millions de kilowatts-heures par an. — M.C.R.

POINT DE VUE

Maîtriser l'auto, c'est maîtriser les villes

par ROGER BELIN (*)

CEUX qui scrutent l'avenir énergétique du monde — et ils sont nombreux, — sont au moins d'accord sur un point essentiel : l'humanité est entrée dans une période où l'énergie sera rare et chère. Une crise majeure aux conséquences redoutables n'est cependant pas une fatalité. Pour l'éviter, il faut, sans perdre de temps, d'une part développer toutes les ressources disponibles, et notamment l'énergie nucléaire, d'autre part rechercher toutes les économies possibles.

La manière dont on se déplace dans beaucoup de grandes villes, caractérisée par l'acroissement du nombre des automobiles, la congestion de la circulation et les difficultés rencontrées par les transports collectifs de surface, est un exemple d'une mauvaise utilisation et d'un gaspillage des disponibilités énergétiques. Ce gaspillage, qui est évident, atteint son plus haut degré lorsque les voitures sont paralysées dans de longs embouteillages et dépensent, en vain, un précieux carburant. Mais, s'il est sans doute difficilement mesurable, il est toujours important : on estime ainsi qu'à Paris le simple respect des règles existantes sur le stationnement économiserait plus de 100 000 tonnes d'essence par an.

C'est qu'en effet la voiture automobile individuelle est, en milieu urbain, grosse consommatrice d'énergie si on la compare aux transports collectifs. Cette comparaison est, il est vrai, complexe ; elle doit tenir compte d'un grand nombre de facteurs : la capacité des moyens de transports effectivement utilisée, c'est-à-dire le nombre de passagers par véhicule ou leur taux d'occupation — la fluidité plus ou moins grande de la circulation, — les conditions dans lesquelles est produite l'électricité qu'utilisent certains modes de transport et la part qui revient aux centrales thermiques dans cette production, etc.

Il s'ensuit que la comparaison entre transports collectifs et voitures individuelles donnera des résultats différents selon les pays et les villes, les jours et les heures, et, à l'intérieur d'une même agglomération, selon que l'on considère le centre ou la périphérie. Malgré ces différences, les études menées à l'étranger comme en France, en région parisienne comme en province, permettent de conclure que, pour transporter un voyageur sur un kilomètre, le transport collectif urbain consomme entre trois et cinq fois moins d'énergie que la voiture individuelle. Pour l'agglomération parisienne, le métro et l'autobus, assez proches l'un de l'autre, consomment à peu près quatre fois moins d'énergie que l'automobile.

Ces quelques chiffres, par leurs ordres de grandeur, sont significatifs. Ils montrent qu'une politique des transports urbains qui laisse à l'automobile une place exagérée entraîne un gaspillage d'énergie que l'on ne doit pas accepter ; les pays comme la France qui, ne disposant pas sur leur sol de ressources énergétiques importantes, ont un problème permanent pour leur balance des paiements, ne pourront plus le tolérer.

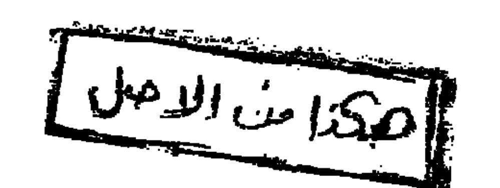
Ces considérations énergétiques viennent s'ajouter à toutes celles qui justifient la priorité qu'il convient de donner dans les grandes villes aux transports collectifs. L'action à mener dans ce sens doit avoir comme objectif de rendre les réseaux de transports plus attrayants par leur efficacité et leur confort, comme par leur coût, car dans l'appréciation des avantages et des inconvénients de la voiture automobile son utilisateur sous-estime fortement les dépenses qu'elle entraîne pour lui comme pour la collectivité. Elle doit tendre aussi à la création ou à l'extension des infrastructures ferroviaires chaque fois que le trafic justifiera des investissements de cette importance. Elle doit enfin assurer la fluidité de la circulation et soustraire les transports de surface aux aléas de celle-ci. En outre, les modes de transport qui, tels le métro, le tramway moderne ou le trolleybus, utilisent la traction électrique devront tout particulièrement être développés, à condition, cependant, que la production de l'électricité soit moins dépendante des produits pétroliers.

Notre pays a fait et continue de faire un effort, peut-être inégalé dans le monde, pour développer les réseaux ferrés de l'agglomération parisienne, pour doter Lyon, Marseille et demain Lille de métros modernes. Mais, à la différence de beaucoup de pays étrangers, nous n'avons pas pu maîtriser suffisamment l'utilisation de l'automobile dans les grandes agglomérations urbaines. Les perspectives énergétiques nous imposent de le faire sans tarder : mais au-delà des économies d'énergie ainsi réalisées, c'est la qualité de la vie dans nos grandes villes qui sera, en définitive, améliorée.

(*) Président de la R.A.T.P., président de l'Union internationale des transports publics.







TRANSPORTS

A PROPOS DE...

Le financement du déficit des transports en commun

Paris, comme Tokyo et comme Lyon

Le projet de loi réformant l'organisation des transports parisiens que M. Joël Le Theule, ministre des transports, a fait approuver par le conseil des ministres le 25 avril (« le Monde » du 28 avril), ne sera sans doute pas discuté par le Parlement en ses termes actuels. La réaction des élus de l'Ile-de-France, unanimes à refuser le projet, laisse en effet prévoir que des amendements viendront modifier très sensiblement les propositions du gouvernement.

Le déficit très lourd des transports en commun (1) est au cœur de la polémique actuelle. En effet, le gouvernement, qui décidait jusqu'à présent du prix du ticket de métro, faisait financer par l'Etat 70 % du déficit des transports. Or, cette toute-puissance de l'Etat est en contradiction flagrante avec les termes de la loi de juillet 1976 créant la région d'Ile-de-France qui dit : « La région définit et met en œuvre la politique des transports. » *Les élus ont demandé que les transports collectifs soient gérés par la région et l'Etat qui aurait conservé en la matière quelques responsabilités juridiques et financières. Mais le projet de loi de M. Joël Le Theule, ministre des transports, prévoit un désengagement complet de l'Etat sur trente ans et une prise de responsabilités immédiate des élus en matière tarifaire, puisque ce sont la région et les départements qui financeront progressivement le déficit des transports.*

« Le gouvernement a élaboré un texte qui aligne l'Ile-de-France sur les grandes villes étrangères, telles que New-York, Londres et Tokyo », *affirme M. Joël Le Theule.*

M. Lucien Lanier, préfet de la région d'Ile-de-France, indique pour sa part : « Le gouvernement a respecté la volonté du législateur puisque la loi a donné pouvoir à la région en matière de transports. Dans les capitales étrangères, l'organisation de la gestion des transports en commun relève de la compétence des collectivités locales. Il ne paraît pas anormal qu'une autorité locale exerce dans l'agglomération parisienne la responsabilité institutionnelle et financière des transports. »

Mais les élus de l'Ile-de-France n'ont pas tardé à réagir : « Les pouvoirs publics sont responsables de l'actuel déficit puisqu'ils ont bloqué les tarifs des transports durant de longues années, *affirme M. Michel Giraud (R.P.R.), président du conseil régional.* Nous n'accepterons de prendre la responsabilité des transports parisiens que lorsque la situation sera assainie. » *Les élus ont demandé qu'une négociation s'instaure. L'application de la loi devrait selon eux, être retardée de trois à cinq ans, période durant laquelle le prix du ticket de métro augmenterait de quelque 20 centimes par an afin que la part de l'usager passe de 34 % à 40 %.*

La balle est désormais dans le camp des parlementaires. Les députés et sénateurs de province — de Lyon, de Marseille, de Toulouse — jugeront-ils que le droit commun (ce sont les collectivités locales qui payent le déficit des transports collectifs) doit s'appliquer à l'Ile-de-France ? Quelle que soit l'issue du débat, une chose est déjà sûre : le prix du ticket de métro et du titre de transport S.N.C.F. vont augmenter.

(1) 3 milliards de francs en 1979.

Quatre régions de l'Ouest joignent leurs efforts pour exporter les technologies maritimes vers le tiers-monde

De notre correspondant

Nantes. — Prudents, les organisateurs des Rencontres internationales de l'Ouest, qui ont réuni du 7 au 12 mai à Nantes, sur le thème « Echanges et coopération sur la technologie maritime », les représentants de trente-deux pays, n'ont pas dressé de bilan. L'auraient-ils voulu qu'il aurait été bien hasardeux de le faire. Il est difficile, en effet, de mesurer la portée et les incidences de contacts à peine ébauchés. Mais l'essentiel est bien que le dialogue se soit engagé et M. Olivier Guichard, président (R.P.R.) du conseil régional des Pays de la Loire, a fidèlement traduit le sentiment des participants quand, tirant les conclusions des travaux, il s'est borné à souhaiter que « *la recherche et le dialogue ne soient pas interrompus* ».

Ceux qui ne voyaient dans ces rencontres qu'une foire-exposition ont été déçus. Il n'y a pas eu de contrats signés, même si de sérieux contacts ont été noués entre les entreprises régionales et des pays tiers pour l'exploitation des techniques françaises. L'ambition des journées était d'établir une entente économique entre l'Ouest français et les pays maritimes désireux d'exploiter et de protéger leur zone économique.

Pendant une semaine, le potentiel industriel et scientifique de l'Ouest français a été présenté au travers de colloques et de visites sur le terrain aux responsables venus d'Afrique, du Moyen-Orient et d'Amérique latine.

Quatre régions (Basse-Normandie, Bretagne, Pays de la Loire et Poitou-Charentes) avaient fait caisse commune (1 500 000 F sur un budget total d'organisation de 2 100 000 F) pour réaliser ensemble une opération destinée à conquérir à l'étranger de nouveaux débouchés, et donc aider des entreprises industrielles et des activités de services, ainsi que des centres de formation et de recherche dont l'activité est tournée vers la mer.

Pour M. Joël Le Theule, ministre des transports, « *à terme, les transferts de technologie sont inévitables* ». Il a illustré ses propos en disant sa conviction que « *les activités navales peuvent encore trouver leur place sur le marché mondial en concentrant leur activité dans la production des navires les plus sophistiqués* ». M. Pierre Aigrain, secrétaire d'Etat à la recherche, a posé les limites de ces transferts : « *Cela implique de la part des pays acquéreurs une capacité d'adaptation sociale et culturelle.* »

M. Robert Galley, ministre de la coopération, a laissé entendre que le gouvernement pourrait aider à la consolidation d'une structure permanente, sorte d'« ambassade technologique de l'Ouest » capable de relancer les initiatives quand elles viendront à faiblir. M. François Essig, directeur général de la marine marchande, a plaidé, lui, pour le maintien de la spontanéité : « *Les meilleurs contacts sont ceux qui sont pris directement ; les administrations doivent apparaître comme un appui, non comme un passage obligatoire.* »

Pour sa part, M. Guy Guermeur, député (R.P.R.) du Finistère, président du comité d'organisation de ces rencontres, souhaite la création d'une association internationale de coopération maritime regroupant les quatre régions de l'Ouest et les pays qui étaient représentés à Nantes. C'est peut-être au sein de cette structure que le Nigéria poursuivra ses négociations sur les appareils de radio-navigation qui l'ont intéressé, le Koweït sur les navires d'observation scientifique et le Venezuela sur les techniques de protection de l'environnement. Avec, en toile de fond, ce message adressé par le président de la République aux participants : « *C'est au fond des mers que se déroulera la grande aventure économique de la fin du siècle.* »

JEAN-CLAUDE MURGALÉ.

CONFLIT ENTRE L'IATA ET LE GOUVERNEMENT AMÉRICAIN

L'Association du transport aérien international (IATA) est « désorientée » par la politique menée par le Bureau de l'aéronautique civile américain (CAB). Celui-ci a, en effet, invité les compagnies américaines et étrangères desservant les Etats-Unis, à lui prouver que la fixation des tarifs internationaux au sein de l'IATA est admissible au regard de la loi antitrust.

Si cette pratique contrevenait à la loi antitrust, les compagnies américaines devraient se retirer de l'IATA et les compagnies étrangères pourraient être poursuivies devant les tribunaux américains pour leurs vols desservant les Etats-Unis. Dans un communiqué, l'IATA indique que son comité exécutif « *ne comprend pas la procédure d'auditions parlementaires, définie par le CAB* » pour déterminer — vers la mi-octobre — si la fixation multilatérale des tarifs est conforme ou non à la loi antitrust.

En revanche, l'association se félicite que le CAB ait accepté certaines règles internationales qu'elle a élaborées pour les tickets et la manutention de bagages.

ENVIRONNEMENT

Le tir de la tourterelle au printemps

LE P.C.F. SOUHAITE LE MAINTIEN DES FORMES TRADITIONNELLES DE CHASSE

Le groupe communiste à l'Assemblée nationale souhaite le maintien des formes traditionnelles de chasse dans certaines régions de France.

Dans une déclaration, publiée mercredi 16 mai, les députés communistes évoquent la directive européenne sur la chasse du 2 avril 1979 (*le Monde* des 22 décembre 1978 et 10 mai 1979), qui s'appuie, selon eux, sur « *une idée dangereusement fausse* ». Ils estiment, en effet, que cette directive « *fait de la chasse la cause essentielle du danger d'extermination de certaines espèces d'oiseaux, alors qu'elle estompe les grandes pollutions industrielles, qui, elles, tuent, dans certaines régions, vingt-quatre heures sur vingt-quatre, et pas seulement pendant la période de chasse* ».

C'est à partir de cette idée fausse, ajoutent-ils, que l'article 8 de la directive met en cause des formes traditionnelles de la chasse en France, notamment celle à la tourterelle, à la palombe, à la grive, et autres oiseaux, ce qui soulève, dans les régions concernées, une vive protestation des chasseurs.

Le groupe communiste rappelle que l'article 18 prévoit un délai de deux ans pour que les Etats membres se conforment, par mesures législatives ou réglementaires, à la directive. Il souligne à ce sujet que pour la tourterelle (*le Monde* du 17 mai), le ministre de l'environnement a refusé les tolérances habituelles, faisant preuve par conséquent d'« *un zèle particulier pour l'application de la directive européenne* ». En conclusion, il proteste vigoureusement et exige que le gouvernement utilise toutes les dispositions de la directive pour maintenir les formes traditionnelles de la chasse en France.

● *Nouvelles manifestations au Larzac.* — Des paysans ont à nouveau manifesté le 16 mai sur le plateau du Larzac, au moment où le juge des expropriations, M. Grenet, s'est rendu sur le cause pour procéder à des évaluations de terres incluses dans le périmètre d'extension du camp militaire.

CONJONCTURE

La productivité progresse moins vite en Occident

Depuis de nombreuses années, l'accélération de la productivité — alimentée par la concurrence accrue que se livrent les industries des grandes puissances, parfois menacées par celles du tiers-monde — est considérée comme l'une des raisons principales — avec le ralentissement de la croissance — de l'augmentation du chômage en Occident. Il faut en effet moins de bras pour produire davantage. Or, une nouvelle tendance semble se profiler. Selon l'O.C.D.E., la croissance de la productivité s'est nettement ralentie dans les grands pays occidentaux. Son taux est tombé de 1,8 % (moyenne annuelle 1964-1973) à 0,1 % (moyenne annuelle 1974-1978) aux Etats-Unis, de 8,9 % à 3,4 % au Japon, de 4,7 % à 3,2 % en R.F.A., de 4,5 % à 3 % en France, de 3,2 % à 0,8 % au Royaume-Uni, etc.

Tout en avertissant qu'il ne faut pas surestimer le phénomène, dans la mesure où ces statistiques prennent en compte le fait que les employeurs continuent plus d'« ajuster » le nombre moyen d'heures ouvrées par salarié que le nombre des salariés lui-même, l'O.C.D.E. observe (1) d'abord que la croissance de la productivité suit normalement la tendance cyclique de l'activité ; or, la progression de la production a été inférieure à la moyenne au cours de ces cinq dernières années. Sauf au Japon, les fluctuations de l'emploi sont en corrélation avec cette évolution.

Raisons de ce recul de l'emploi : les délestages de main-d'œuvre (licenciements, mais aussi chômage technique et périodes de repos « ponts » — allongées, etc.), qui surviennent lorsque les entreprises prévoient que la récession sera longue et calculent qu'il leur en coûtera moins de licencier des travailleurs pour les réembaucher ensuite que de les retenir en surnombre.

Mais, ajoute l'O.C.D.E., la baisse de l'emploi est proportionnellement moindre que celle de la production : d'abord, parce que la productivité des travailleurs restants tend à diminuer, le stock de capital existant étant utilisé moins efficacement ; ensuite, parce que la fraction de la population active ne peut pas être indéfiniment réduite ; enfin parce que, en période de récession, le nombre des heures ouvrées par salarié baisse.

Cependant, l'incidence de ces facteurs conjoncturels sur le ralentissement de la croissance de la productivité est très variable selon les pays : elle aurait été, au cours de la dernière période, de plus des deux tiers pour le Japon, la R.F.A. et la France, de moitié pour les Etats-Unis et du tiers pour le Royaume-Uni, le Canada et l'Italie.

D'autres éléments entrent en jeu, souligne l'O.C.D.E. Ainsi, il y a déplacement sectoriel de l'emploi vers les industries de services, qui connaissent un niveau et un taux de productivité plus faibles que les industries manufacturières. En outre, dans un certain nombre de pays, il s'est produit, une fois pour toutes, un décrochement en baisse du niveau du P.N.B. potentiel après le relèvement des prix du pétrole en 1973-1974.

De plus, les divers dispositifs gouvernementaux de soutien à l'emploi et de lutte contre le chômage, ainsi que le renforcement des législations relatives à la protection sociale des salariés, ont contribué à modifier profondément la relation entre la production et l'emploi. Aux Etats-Unis, par exemple, les très forts accroissements d'emplois, qui ont eu lieu notamment dans le premier semestre de 1978 — les taux d'activité se sont ralentis par la suite. — ont ramené la croissance de la productivité à un taux presque nul.

M. C.

(1) *Perspectives économiques de l'O.C.D.E.*, n° 24.



TIERS-MONDE

Un sondage IFOP-Frères des hommes

Les Français sont sensibles aux problèmes du développement

Quelles opinions les Français se font-ils du tiers-monde, de son développement, de l'aide que notre pays lui accorde ? L'organisation Frères des hommes a réalisé début mars, autour de ces questions, et avec le concours de l'IFOP, un sondage auprès d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population. Ses résultats, rendus publics le 10 mai, montrent que, dans l'ensemble, l'opinion est sensible à ces questions.

Un Français sur deux déclare s'intéresser au tiers-monde (11 % « *beaucoup* », 39 % « *assez* ») mais cet intérêt augmente au fur et à mesure que s'améliore le niveau culturel et celui des revenus. La droite serait-elle plus « tiers-mondiste » que la gauche ? L'intérêt est plus prononcé en tout cas chez les partisans de l'U.D.F. (57 %) que chez ceux du P.S. (45 %). L'Inde et l'Afrique noire, bien entendu, apparaissent, auprès de l'opinion, comme les exemples types de territoires sous-développés. Les Français n'ont toutefois du tiers-monde qu'une image vague, parfois réduite à des clichés. Aussi déplorent-ils l'insuffisance, sinon la carence, particulièrement ressentie chez les jeunes, les membres de professions libérales et les universitaires, de l'information sur le sous-continent indien et même l'Amérique latine. Et c'est sur les causes du sous-développement qu'ils souhaitent être d'abord informés.

La majorité des Français estime que la pauvreté d'une partie du monde est due aux « *conditions naturelles* » (58 %), à la forte natalité (62 %), aux « *mentalités et croyances* » (60 %), propres aux pays démunis, mais également à l'exploitation de leurs richesses par les pays développés (67 %). Si les Français pensent généralement que les nations prolétaires finiront par se développer avec le temps, ils ne croient pas qu'elles pourront combler leur retard sur les pays riches. Près des deux tiers d'entre eux, (64 %) considèrent que les rapports Nord-Sud sont des relations de domination, 57 % de dépendance « *réciproque* », 56 % de dépendance « *croissante* ».

Cependant, nos compatriotes ont de l'action gouvernementale ou privée en faveur du tiers-monde une idée fort approximative : 66 % sont incapables de dire quel ministère est chargé de cette action, tandis que 47 % reconnaissent n'avoir jamais entendu parler des nombreuses organisations internationales ou privées qui s'occupent d'assistance. L'« impact » de celles-ci sur l'opinion semble donc meilleur que celui des services gouvernementaux ! Cela n'empêche pas les Français d'exagérer l'effort de leur pays puisqu'ils déclarent que son aide — dont ils sous-évaluent toutefois le montant — est plus importante que celle de l'Allemagne fédérale ou des Pays-Bas. Il est vrai qu'un grand nombre (37 %) ignorent que le montant de l'aide publique française inclut les dotations aux départements et territoires d'outre-mer, ce qui gonfle le total. Il est vrai aussi que la majorité des Français (55 %), quels que soient leur âge, leur sexe, leur niveau d'instruction, estiment que la politique française d'assistance est dictée par le souci de sauvegarder des intérêts économiques et politiques.

Un gouvernement de gauche suivrait-il une politique bien différente ? Non, répondent 48 % des personnes interrogées.

Contrairement à une opinion assez largement répandue, l'aide au tiers-monde n'est pas impopulaire. On ne peut en dire autant de toute intervention militaire, même « *lorsque le gouvernement du pays en difficulté le demande* » : 36 % des Français y sont hostiles, et 32 % seulement favorables, les sympathisants du R.P.R. l'étant le plus. En revanche, les Français approuvent massivement l'envoi d'équipements médicaux (95 %), la coopération technique (87 %), la construction de grands équipements (77 %) et l'abaissement des droits de douane frappant certaines importations en provenance des pays en voie de développement. Avant même que M. Giscard d'Estaing n'annonce la décision (*le Monde* du 4 mai) d'abolir les dettes des pays les plus pauvres, la tendance dominante dans l'opinion était favorable à une telle mesure.

L'industrialisation du tiers-monde est approuvée par une large partie de la population (71 %) ; pour 28 % seulement celle-ci estime cette industrialisation préjudiciable à l'emploi, mais une proportion identique considère que l'implantation d'entreprises nationales outre-mer est « *une bonne chose* ». Les Français rendent, d'autre part, le tiers-monde plus responsable de l'inflation chez nous que du chômage, encore que plus de la moitié (52 %) d'entre eux trouvent normal que les pays producteurs augmentent les prix de leurs matières premières.

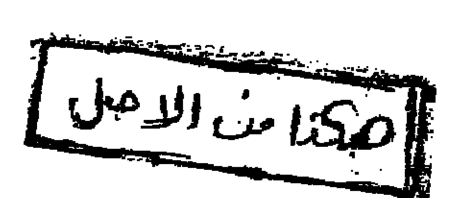
L'opinion est favorable à une réduction des exportations d'armements (59 %) vers les pays en voie de développement et à l'interruption des relations avec les Etats bafouant les droits de l'homme (52 %), deux mesures qui peuvent pourtant avoir des conséquences directes importantes sur l'emploi. Les Français ne savent pas, dans trois cas sur quatre, que l'aide internationale au gouvernement Pinochet était, en 1974, trois fois supérieure à celle attribuée en 1971 à celui d'Allende. En revanche, ils ne croient pas à l'innocence des accords militaires signés par Paris avec certains Etats, et considèrent qu'ils ont pour but de garantir des sources d'approvisionnements (29 %), de protéger la vie des ressortissants nationaux (22 %) ou d'aider les gouvernements à se maintenir au pouvoir (17 %).

Présentés à la presse par M. Michel Renault, président de Frères des hommes, les résultats de ce sondage ont été réunis, sous le titre *Les Français ont-ils peur du tiers-monde ?*, dans une brochure comprenant également des articles sur le tiers-monde et la presse, la publicité, l'école, qui sera diffusée à 100 000 exemplaires dans les kiosques. Le mouvement d'assistance espère ainsi contribuer à la sensibilisation de l'opinion francophone en Europe et réunir les fonds nécessaires à l'action d'équipes de volontaires travaillant en liaison avec les « forces de changement » locales à des projets de développement dans une dizaine de pays pauvres sur trois continents. — G. V.

★ 11, rue de Savoie, 75006 Paris, tél. 033-05-71, C.C.P. Paris 6-35.







ÉTRANGER

LE RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE LOMÉ

Les pays associés sont invités à faire preuve de souplesse

De notre correspondant

Bruxelles (Communautés européennes). — Le ton monte entre la Communauté et les représentants des cinquante-six pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (A.C.P.) signataires de la convention de Lomé. Une conférence ministérielle C.E.E.-A.C.P., qui se tiendra les 24 et 25 mai à Bruxelles, devrait en principe mener à leur terme les négociations engagées en vue du renouvellement de cette dernière, ce qui permettrait de signer la nouvelle convention au mois de juin.

Les représentants de la Communauté font valoir avec insistance aux pays A.C.P. qu'il faut absolument conclure le 25 mai. Sinon, expliquent-ils, la signature de la nouvelle convention — et par là même son entrée en vigueur — risquerait fort d'être retardée de plusieurs mois parce que l'agenda européen est très chargé en juin, parce que aussi, à partir du 1er juillet ce sont les Irlandais qui présideront les travaux des Neuf et qu'ils ne feront pas forcément preuve du même zèle à l'égard de la négociation C.E.E.-A.C.P. que l'actuelle présidence française.

Les A.C.P. sont donc invités à faire preuve de souplesse. Mais, comme vient de le souligner, au cours d'une conférence de presse, M. Rainford, l'ambassadeur de la Jamaïque qui préside le comité des ambassadeurs des A.C.P., ils le sont d'une façon qui ne leur plaît guère. « *Le porte-parole de la C.E.E.* (1) *vient de nous dire que si l'on ne concluait pas dans les délais, ce serait la faute des A.C.P. que la Communauté ne pouvait pas aller au-delà de ses offres actuelles, que les demandes des A.C.P. étaient déraisonnables et que nous serions bien stupides de ne pas accepter ce qu'on nous proposait. Il s'est exprimé de façon grossière et agressive.* »

En fait, M. Rainford suspecte la Communauté de vouloir bousculer les A.C.P., de chercher à leur forcer la main. Il constate que, sur plusieurs des points de la négociation où la position des A.C.P. est connue depuis longtemps, la Communauté n'a toujours pas fait connaître la sienne. Il est convaincu que les Neuf dans la plupart de ces cas sont bel et bien parvenus à une position commune, mais que c'est délibérément, par tactique, que celle-ci n'a pas été communiquée aux A.C.P.

PHILIPPE LEMAITRE.

(1) Il s'agit de M. Meyer qui est à la tête de la Direction générale du développement de la Commission européenne.

EN VISITE A LA RÉUNION

M. Cheysson juge « scandaleux » le prix mondial du sucre

De notre correspondant

La Réunion. — Après avoir effectué une visite aux Antilles au mois de septembre 1977, M. Claude Cheysson, commissaire du développement et de la coopération des Communautés européennes, s'est rendu pour la première fois à la Réunion, du 13 au 15 mai. Venu examiner sur place les problèmes du développement de l'île dans le cadre de l'intégration européenne, M. Cheysson a indiqué que le prix mondial du sucre est moins de la moitié de celui qui est garanti aux producteurs réunionnais par la C.E.E. « *En raison de l'écart entre le prix mondial et le prix européen, on ne pourra pas poursuivre la montée des prix*, a-t-il indiqué. *Nous proposerons de bloquer le revenu des producteurs à son stade actuel, ce qui devrait inciter les betteraviers à se tourner vers d'autres activités. Ceci au profit des producteurs de canne qui ne peuvent pas se reconvertir aussi facilement.* »

Il a dénoncé par ailleurs les « *excès du libéralisme* » tel qu'il sévit dans le monde sucrier. « *Le sucre*, a-t-il noté, *c'est globalement cent millions de tonnes dans le monde. Il n'y a que vingt millions de tonnes en marché libre, le reste en marché captif. Ces vingt millions de tonnes en marché libre sont manipulés — le mot n'est pas trop fort — par moins de dix entreprises. Autrement dit vous avez cinq ou six courtiers dans le monde qui manipulent le marché libre. Nous arrivons ainsi à des excès dans la spéculation dont le résultat est que le prix mondial du sucre est un prix scandaleux, révoltant. Je n'ai pas de mot assez fort pour dire qu'il est honteux qu'en 1979, avec les déclarations qui sont faites aux Etats-Unis et ailleurs, on ose offrir à des producteurs de canne le prix mondial. (...)*

» *La croissance du prix des hydrocarbures est évidente à terme et elle deviendra dramatique quand il y aura pénurie. Nous ne sommes pas loin du niveau où l'éthanol fait à partir de la canne équilibrera en partie celui de l'essence. A ce moment, tout le marché sucrier se transformera. Il sera parti d'une situation d'excédent pour aller vers la pénurie. Il y aura à nouveau place pour le développement de la canne à sucre. Il faut faciliter l'évolution de ce système.* »

MAURICE POTPOL.

A Genève

Grève à l'Organisation Reconstruction Travail pour protester contre le transfert du siège social à Londres

De notre correspondante

Genève. — Le personnel du siège de l'importante organisation internationale non gouvernementale ORT (Organisation Reconstruction Travail) vient de se mettre en grève pour protester contre la décision unilatérale du transfert à Londres de son siège social installé à Genève depuis 1943 (1). Cet organisme avait été créé — il y aura cent ans l'an prochain, — en Russie afin de permettre aux Juifs d'acquérir une formation professionnelle et technique dans l'agriculture, l'industrie et l'artisanat.

L'ORT s'était ainsi donné pour objectif de ramener le plus de Juifs possibles à des métiers manuels, dont ils avaient été exclus par des mesures limitatives imposées par les autorités politiques et religieuses du régime tsariste. Actuellement, l'ORT qui s'était internationalisée, se charge, dans des écoles réparties dans vingt-sept pays, en coordination avec des organismes nationaux, de la formation professionnelle de quatre-vingt mille élèves de toutes nationalités, de toutes confessions, provenant en majorité du tiers-monde, y compris de certains pays arabes.

Comme tous les organismes internationaux, l'ORT est en proie, depuis 1973, à des difficultés financières, dues notamment à la dépréciation du dollar par rapport au franc suisse et à l'inflation mondiale. Cette situation expliquerait la décision du transfert déjà prise le 21 septembre dernier, Genève ne devant demeurer le siège social de l'organisation que du point de vue juridique. Les experts travaillant à Genève risquent par conséquent de perdre leur emploi, aucune assurance ne leur ayant été donnée quant à leur avenir.

Aucune précision n'a été fournie sur les services et les membres du personnel qui seraient transférés à Londres ni sur le personnel demeurant attaché à Genève, pas plus que sur celui qui serait licencié. Le personnel de l'ORT, pour prouver sa compréhension devant les problèmes qui se posent à sa direction, avait spontanément proposé une réduction de 10 % de tous les salaires, mais il avait réclamé une discussion paritaire sur les modalités du transfert avec les précisions utiles quant à son avenir.

N'ayant pas obtenu de réponse, il a saisi le Conseil d'Etat genevois (gouvernement du canton de Genève) d'une demande de médiation. Pour sa part, M. Daniel Mayer, ancien ministre et ancien président de la Ligue des droits de l'homme, a donné sa démission du comité exécutif de l'ORT en signe de protestation contre l'impossibilité pour le personnel de faire valoir ses droits. — I. V.

(1) L'O.R.T. est la plus importante organisation internationale privée de formation professionnelle du monde. Son budget pour 1979 se monte à plus de 75 millions de dollars, dont 8,3 millions proviennent des Etats-Unis.

A la Ve CNUCED

LES PAYS PÉTROLIERS CONTRENT LE GROUPE LATINO-AMÉRICAIN

Manille (A.F.P.). — L'« affaire pétrolière » continue d'avoir le devant de la scène à la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement. La tentative du groupe latino-américain d'obtenir une discussion ouverte sur la question semblait, le 16 mai, vouée à l'échec en raison de l'attitude des groupes asiatique et africain. En fait, les producteurs arabes de pétrole, qui sont membres du groupe des « 77 », auraient invoqué « l'indispensable unité du tiers-monde » pour obtenir que les problèmes énergétiques ne soient pas inscrits à l'ordre du jour de la conférence.

Nombre de délégués des pays asiatiques et africains sont certes convenus qu'il était « absurde » de parler de développement sans évoquer l'énergie, qui en est une composante essentielle. Mais, dans des conversations privées, ces délégués ont affirmé que l'OPEP « contrôle » un nombre suffisant de pays — par le biais de ses aides financières — pour imposer sa loi. Il n'est pas étonnant, ajoutent-ils, que l'Amérique latine ait été à l'origine de la contestation, étant le plus modeste bénéficiaire des largesses pétrolières, compte non tenu du Fonds spécial mis en place en sa faveur par le Venezuela.

Interrogés par l'A.F.P., les délégués saoudiens et irakiens ont tout simplement affirmé qu'il n'était « pas question » de parler de pétrole à la CNUCED. Cependant, les Occidentaux, qui ont appelé les producteurs de pétrole à prendre en charge une part plus importante de l'aide aux pays en développement, dissimulent mal leur satisfaction devant ces événements, tout en se gardant bien de parler de « scission » du tiers-monde.

● *La production industrielle américaine* a baissé de 1 % en avril, principalement, selon l'administration, du fait de la grève des transporteurs routiers.

ÉNERGIE

La Libye et le Venezuela majorent les prix de certains de leurs pétroles

Le Venezuela a décidé, mercredi 16 mai, d'augmenter de 60 cents par baril la prime de marché de son pétrole « léger » et « moyen » afin de l'harmoniser avec celle pratiquée par les autres pays exportateurs. A la suite de cette décision, le prix du pétrole vénézuélien passe à 17,30 dollars le baril pour le brut léger et 15,98 dollars pour le brut moyen. Le prix du baril lourd reste inchangé. De source américaine, on indiquait ce même mercredi que la Libye avait avisé ses clients d'une prochaine augmentation de 70 cents du prix de son brut. En conséquence, le pétrole libyen de qualité supérieure coûtera 19 dollars le baril. Dans les milieux spécialisés, on estime que le Koweït et Abou-Dhabi pourraient imiter Tripoli.

Ces augmentations successives laissent mal augurer de la réunion des pays exportateurs de pétrole qui se tiendra en juin à Genève. D'ores et déjà, le ministre algérien du pétrole, dans une interview accordée jeudi au *Financial Times*, a déclaré que son pays proposerait une augmentation de 20 %.

Parallèlement, plusieurs pays occidentaux préparent ou annoncent des mesures pour faire face à la tension du marché pétrolier.

● EN R.F.A., le gouvernement fédéral a indiqué qu'il n'était pas question de rationner l'essence ou le fuel domestique, et a lancé mercredi un nouvel appel exhortant les citoyens à faire des économies d'énergie. Le prix du litre d'essence vient cependant de franchir le seuil de 1 deutschemark.

● *En Espagne*, le ministre de l'industrie et de l'énergie a annoncé ce même mercredi la préparation d'un « *plan de restriction de la consommation de combustible et de carburant* » applicable « *en cas d'urgence* ». Le ministre a également énuméré devant la chambre des députés une série de mesures immédiates : « *Contingentement du fuel-oil destiné aux centrales thermiques et à d'autres secteurs de grande consommation, réglementation de l'isolement thermique des immeubles, restrictions dans l'éclairage public, etc.* »

● *Aux Etats-Unis*, le président Carter et M. James Schlesinger, secrétaire à l'énergie, ont présenté à la presse un plan visant à remédier à la pénurie d'essence. L'une des principales mesures de ce plan porte sur la révision des quotas attribués à chaque Etat en fonction de sa population. Ainsi la Californie, dont la population s'est fortement accrue, recevra davantage d'essence. Désireux de répondre aux questions d'une opinion publique qui s'interroge sur les causes réelles de cette pénurie, les pouvoirs publics ont également décidé d'ouvrir une série d'enquêtes destinées à déterminer les raisons de la situation actuelle. Ainsi il appartiendra au ministère de la justice de déterminer si les compagnies pétrolières « *ne prennent pas prétexte* » de la contraction des importations de pétrole iranien pour tirer partie de la situation en laissant s'instaurer la pénurie.

● *En Italie*, les autorités ont démenti les informations annonçant une prochaine augmentation du prix de l'essence. On laisse également entendre dans la capitale italienne que l'Arabie Saoudite, premier fournisseur pétrolier de l'Italie, envisagerait dorénavant de livrer directement du brut sans passer par l'intermédiaire des compagnies privées. Ce projet avait été au centre des entretiens qu'on eus mercredi, à Rome, M. Andreotti et le prince — *(A.F.P., Agefi.)*

● *De l'alcool dans l'essence*. — M. Jean Royer, député, maire de Tours (non inscrit), va déposer une proposition de loi-cadre sur l'utilisation de l'alcool comme carburant.

● *Le Portugal* va vendre sur le marché international la totalité de ses réserves d'uranium concentré estimées à 855 tonnes, en raison de l'impossibilité, pour le Portugal, de construire une première centrale nucléaire avant 1987-1988. — *(A.F.P.)*

LA HAUSSE DES PRIX SERA-T-ELLE PROGRAMMÉE ?

Va-t-on instaurer, dans le cadre du VIIIe Plan, des hausses programmées des prix des produits énergétiques ? L'idée fait son chemin. Reçu mercredi matin par la Commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, M. Michel Albert, commissaire au Plan, en évoquant les programmes prioritaires qui figureront dans le VIIIe Plan, a fait état de la possibilité, pour le Parlement, « d'être amené à prendre position sur une évolution programmée des prix de l'énergie pour les utilisateurs finaux ».

Faire payer l'énergie de plus en plus cher afin d'inciter aux économies et de rendre compétitives d'autres sources d'énergie peut laire, schistes bitumineux) peut constituer un des axes d'une politique énergétique. Pourtant, les propos de M. Albert amènent à poser plusieurs questions.

Qu'en serait-il du gaz, du charbon, du fuel industriel ? Les entreprises passeraient-elles au travers de ces hausses programmées ? Ce serait pour le moins paradoxal quand on sait que les industriels traînent des pieds pour investir dans les procédés économisant l'énergie.

N'est-il pas dangereux d'afficher publiquement un programme de hausse supérieur aux augmentations prévisibles des Etats producteurs ? N'est-ce pas inciter à la surenchère ?

Notons enfin que l'instauration d'un tel calendrier cadre mal avec le libéralisme et les lois du marché auxquels sont attachés les pouvoirs publics. Mais il est vrai que dans le domaine énergétique la religion du gouvernement ne semble pas définitivement faite... — J.-M. Q.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE STERN

L'assemblée générale des actionnaires s'est réunie le 14 mai 1979. Elle a d'abord constaté que le total du bilan est passé de 146 084 280,71 F au 31 décembre 1977 à 222 184 170 F au 31 décembre 1978.

Elle a, d'autre part, approuvé les comptes de l'exercice 1978, qui se soldent par un bénéfice de 4 207 865,39 F (à rapprocher de 1 407 534,99 F en 1977).

L'assemblée a enfin noté le développement de la Société commerciale de garantie « SOCOGA », établissement financier dont la banque Stern a pris le contrôle en octobre 1978.

TUILERIES GILARDONI FRÈRES

Le conseil d'administration des Tuileries Gilardoni Frères a, lors de sa dernière séance, arrêté les comptes et le bilan au 31 décembre 1978.

L'exercice 1978 a connu une forte progression :

du chiffre d'affaires, qui passe de	39 894 000 F	à	52 674 000 F
du bénéfice d'exploitation, qui passe de	3 804 000 F	à	7 740 000 F
du bénéfice net comptable	1 478 000 F	à	7 191 000 F

Après apurement du report à nouveau, débiteur par une partie des réserves et du bénéfice, il sera proposé à l'assemblée la distribution d'un dividende de 5 %, soit 3,75 F par action, assorti d'un avoir fiscal de 1,87 F.

ROUSSELOT S.A.

Au cours de sa séance du 24 avril 1979, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1978 qui seront soumis à l'assemblée générale ordinaire convoquée pour le 27 juin prochain.

Rousselot S.A. a procédé, au 31 décembre 1978, à la réévaluation légale de ses immobilisations amortissables et non amortissables, dégageant ainsi un écart global de réévaluation nette de reprise de provisions de 48 millions de francs. Le résultat de l'exercice 1978 n'a pas été modifié par la réévaluation, les amortissements de l'exercice se trouvent augmentés de 6,4 millions de francs, dont la contrepartie est une reprise d'un montant équivalent sur la provision spéciale de réévaluation.

Le bénéfice net de l'exercice s'élève à 24,8 millions de francs contre 25,8 l'an passé ; il est obtenu après 56,9 millions de francs d'amortissements, la reprise de provisions de 6,4 millions de francs mentionnée ci-dessus, 15,5 millions de francs d'impôts sur les sociétés et 1,6 million de francs de provisions pour la participation des salariés au fruit de l'expansion.

Au niveau du groupe, le chiffre d'affaires a été de 1 421,4 millions de francs. Malgré la régression des activités de négoce de la division nutrition animale, le développement des activités des autres divisions a permis au groupe de retrouver pratiquement le niveau record atteint en 1977 (1 445,6 millions de francs). Au cours de l'exercice écoulé, le groupe a été confronté à une certaine stabilisation des tonnages collectés de matières animales ainsi qu'à une vive concurrence internationale ; la filiale américaine Peter Cooper Corp., en particulier, a connu une année difficile du fait notamment de l'entrée en franchise de droits aux Etats-Unis de la gélatine alimentaire en provenance des pays d'Amérique latine.

La faiblesse du dollar, en 1978, a eu également une incidence défavorable, tant sur le plan commercial qu'au niveau des comptes consolidés.

La marge brute d'autofinancement consolidée s'élève à 109,1 millions de francs contre 117,3 en 1977, et le résultat net à 28,1 millions de francs contre 40,2 l'année précédente.

L'un des éléments marquants de l'exercice a été le montant record des investissements qui, pour la première fois, ont franchi le cap de 100 millions de francs pour le groupe. La division chimie organique a procédé, pour son développement futur, à l'acquisition de deux nouvelles usines : à Ibos (Basses-Pyrénées), et à Avelin (Nord).

Compte tenu du coupon n° 5 mis en paiement le 22 janvier 1979 à titre d'acompte sur dividende, pour un montant de 17 F assorti d'un avoir fiscal de 8,50 F, le conseil propose à l'assemblée la mise en paiement, le 3 septembre 1979, pour solde du dividende, d'un coupon n° 6 d'un montant de 17,50 F assorti d'un avoir fiscal de 8,75 F. La distribution serait ainsi identique à celle de l'exercice précédent, soit 34,50 F par action plus un avoir fiscal de 17,25 F.

Le conseil a pris connaissance du chiffre d'affaires du premier trimestre 1979 qui marque une progression de plus de 17 % correspondant à une vigoureuse reprise de l'activité.

SEFIMEG

Les recettes de la société ont atteint 24 614 000 F au premier trimestre 1979, contre 23 425 000 F pour la période correspondante de 1978. Il s'y ajoutera les sommes dues par l'Etat au titre de sa garantie contre les effets du blocage partiel des loyers.

L'exploitation du patrimoine se poursuit favorablement et le taux d'occupation des logements comme des locaux à usage commercial demeure proche de 100 %.

Le Centre commercial de Beaugrenelle, sur le front de Seine, à Paris-15e, a été inauguré le 20 avril dernier. Cette réalisation qui comprend : 11 000 mètres carrés de surface de vente, 1 000 mètres carrés de cinéma et 4 600 mètres carrés de bureaux, est déjà louée à 90 %. Il s'y ajoute 192 logements en cours de location qui compléteront le patrimoine parisien de la société. Ces constructions ont été réalisées à travers deux sociétés dont SEFIMEG détient le tiers du capital.

L'ORÉAL

Le chiffre d'affaires consolidé de L'Oréal et de ses filiales françaises et étrangères s'élève au 31 mars 1979 à 1 605 millions de francs contre 1 339 millions de francs au 31 mars 1978, soit une croissance de 19,9 %.

A données comparables, c'est-à-dire à taux de change identiques et sans les sociétés nouvellement entrées en consolidation, la progression par rapport au 31 mars 1978 est de 18,2 %.

LOCAEXPANSION

L'assemblée générale ordinaire qui s'est réuni le 15 mai 1979, sous la présidence de M. Jean-Pierre Lacoste, a approuvé les comptes de l'exercice 1978.

Les engagements nouveaux se sont élevés à 36,60 millions de francs, portant le montant global des opérations acceptées par le conseil à 388,60 millions de francs à fin 1978 contre 351 millions au 31 décembre 1977.

Au cours de l'exercice, les investissements nouveaux se sont élevés à 32,70 millions de francs. Au 31 décembre 1978, le montant des investissements effectivement réalisés s'établit à 346,50 millions de francs, dont 75,5 % du fait d'opérations de crédit-bail et 24,5 % d'opérations de location simple. 67 % de l'ensemble de ces opérations ont été réalisées à Paris et dans la région parisienne.

Les revenus de la société se sont élevés à 46,85 millions de francs, dont 34,68 millions au titre des opérations de crédit-bail, soit un peu plus de 74 %.

Après une dotation de 11 millions de francs au compte d'amortissement et de provisions, le bénéfice net s'établit à 16,50 millions de francs contre 14,10 millions en 1977, soit une progression de près de 17 %.

L'assemblée a approuvé la distribution d'un dividende net par action de 12,50 F, assorti d'un avoir fiscal de 0,03 F, soit un revenu global de 12,53 F contre 11,16 F au titre de l'exercice précédent. Ce dividende sera mis en paiement le 28 mai 1979 contre remise du coupon n° 9.

CONVERTIMMO (SICAV)

Situation au 31 mars 1979

Le conseil d'administration de CONVERTIMMO a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 mars 1979.

Il proposera à l'assemblée générale des actionnaires de fixer le dividende global à 7,64 F (6,75 F net) au lieu de 8,08 F (7,28 F net) au titre de l'exercice précédent. Sur la base de la valeur liquidative ex-coupon au 31 mars 1979, le rendement global serait de 5,82 %.

Au 31 mars 1979, la valeur liquidative de l'action s'établissait à 138,01 F contre 121,50 F un an auparavant ; si l'on tient compte du coupon détaché le 3 juillet 1978, la progression ressort à 19,6 %.

A la même date, l'actif net s'élevait à 278,6 millions de francs.

FOUGEROLLE-SPIE BATIGNOLLES

Fougerolle et SPIE-Batignolles viennent de signer avec le gouvernement irakien un contrat d'un montant de 3 milliards 500 millions de francs pour les travaux d'extension de l'aéroport international de Bagdad.

Les travaux comportent la construction d'une nouvelle piste de 4 000 mètres et de terminaux d'une capacité annuelle de 7,5 millions de passagers, ainsi que toutes les installations d'aide à la navigation aérienne et de manutention. Les fournitures et prestations de services, qui représentent une part très importante du marché, seront essentiellement d'origine française. La durée prévue pour l'exécution des travaux est de trois ans.

Cet important contrat s'inscrit dans le cadre du développement des relations économiques entre l'Irak et la France, relancé notamment à l'occasion du récent voyage que le ministre du commerce extérieur a effectué en Irak.

ACIER INVESTISSEMENT

Au 30 avril 1979, la valeur liquidative de l'action Acier Investissement ressortait à 130,67 F (valeur liquidative globale : 228,67 millions de francs). Le conseil d'administration de la société, réuni le 24 avril dernier, a décidé de proposer à la prochaine assemblée générale la distribution, à chacune des 1 750 000 actions composant le capital social, d'un dividende net de 5,40 F ouvrant droit à un crédit d'impôt de 2,22 F.

SICAV DU CRÉDIT AGRICOLE

SITUATION AU 6 AVRIL 1979	EPARGNE-UNIE Diversification	UNI-FONCIER Secteur immobilier	UNIRENTE Obligations	UNIFRANCE Valeurs françaises
Valeur liquidative (F)	346,05	384,20	1 172,17	142,66
Actif net (M.F.)	628	208,79	289,02	504,83
Répartition de l'actif net en % :			—	
— actions françaises	36,24	50,08	95,33	63,42
— obligations françaises	29,94	29,40	0,03	26,03
— valeurs étrangères	29,67	7,02	4,64	1,16
— liquidités et divers	4,15	13,50	4,64	9,39

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

16 MAI

L'or monte toujours Remontée des valeurs françaises

Le métal jaune a gardé la vedette mercredi à la Bourse de Paris, où le lingot a battu une nouvelle fois tous ses records en s'inscrivant à 39 460 F au premier cours (où s'opère l'essentiel des transactions) avant de revenir à 38 900 F ensuite. Exprimée en dollars, l'once d'or fin (31 grammes) reste plus chère, de 7,25 %, à Paris qu'à Londres. Le napoléon a, lui aussi, progressé à 309,80 F contre 304 F la veille.

Le volume des transactions opérées sur ce marché a fortement augmenté à plus de 28 millions de francs contre 19 millions la veille.

Tout naturellement, l'emprunt 7 % 1973 indexé sur le lingot a également monté à 5 565 F (+ 55 F), tandis que le 4 1/2 % 1973, indexé sur le napoléon, a légèrement baissé.

Sur le marché des actions françaises, une opération de redressement des cours semble avoir été menée avec succès par les investisseurs institutionnels (Caisse des dépôts, compagnies d'assurances). En tout cas, l'indicateur instantané a terminé en progrès de 0,55 % environ. Les meilleures performances de la séance ont été réalisées par Pennaroya, Générale de fonderie et Darty (+ 7 %). Les valeurs pétrolières, après leur flambée des semaines précédentes, continuent de faire l'objet de ventes bénéficiaires. Primagaz a même subi la plus forte baisse de la séance (— 6,5 %).

Les « gendarmes » ont-ils voulu faire plaisir à M. Monory, qui s'est montré optimiste mardi sur l'avenir proche de la Bourse ? Ou les lendemains de discours présidentiels doivent-ils toujours obligatoirement chanter sous les voûtes du palais Brongniart ? Une chose est sûre : autour de la corbeille, les conversations portaient plutôt sur les déclarations du premier que sur l'allocution du président de la République...

LONDRES

Le Stock Exchange continue de progresser lentement. Les pétroles sont bien orientés et les Fonds d'État demeurent soutenus dans l'attente des statistiques monétaires. Seules les mines d'or sont irrégulières.

Or (ouverture) (dollars) 257 55 contre 256 50

VALEURS	CLOTURE 16/5	COURS 17/5
Beecham	695 ..	696
British Petroleum (1)	11 10	11 1/4
Courtaulds	108	118
De Beers	442	448 ..
Imperial Chemical	395	395 ...
Rio Tinto Zinc. Cor.	332 ...	330 ...
Shell	765 ...	773 ..
Vickers	202	205
War Loan 3 1/2 %	32 3/8	32 3/8
*West Driefontein	39 3/4	39 5/8
*Western Holdings	38 1/8	29 3/4

(*) En dollars U.S., net de prime sur le dollar investissement.
(1) En livres.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

VITTEL. — Bénéfice net pour 1978 : 9,4 millions de francs. Dividende global : 27 F contre 24 F.

ERNAULT SOMUA. — Perte nette pour 1978 : 46,73 millions de francs contre une perte de 34,84 millions en 1977.

ROUSSELOT. — Bénéfice net pour 1978 : 24,8 millions de francs contre 25,8 millions de francs en 1977. Dividende global inchangé à 51,75 F (compte tenu d'un acompte de 25,50 F payé en janvier 1979).

DARTY. — Bénéfice net consolidé pour 1978 : 54,1 millions de francs contre 45,4 millions en 1977. Dividende global : 18,75 F contre 15 F.

LAFARGE. — L'exercice 1979 devrait être très favorable. « Toutes les sociétés du groupe devraient être bénéficiaires », a indiqué M. Lecerf, président de la société.

ESSILOR. — « Le taux de croissance annuel de nos prochains exercices sera de l'ordre de 15 % », a déclaré un dirigeant de la firme. L'éventualité d'une augmentation de capital par souscription est toujours à l'étude pour 1979, mais les conditions ne sont pas, pour le moment, favorables.

— Taux du marché monétaire

Effets privés .... 7 1/4 %

NEW-YORK

Légère avance technique

Déjà plus résistant mardi, le New York Stock Exchange a confirmé ses meilleures dispositions mercredi à Wall Street. L'indice Dow Jones a terminé la séance en progrès marginal de 2,60 points à 828,48. L'activité est certes restée peu importante (28,49 millions d'actions traitées contre 26,27 millions), mais sur 1 867 valeurs cotées 693 ont monté et 674 ont reculé (500 inchangées).

L'indice de la production industrielle a baissé de 1 % en avril. Nouvelle confirmation d'une récession imminente ? C'est en tout cas l'avis de M. Cox, président de Merrill Lynch Economics, de passage à Paris mercredi 16 mai. C'est aussi l'opinion de M. Bosworth, directeur du conseil pour la stabilité des salaires et des prix. Le marché des actions aurait-il déjà commencé d'anticiper la reprise qui suit toute récession ? Autour du Big Board, on estime qu'il est peut-être encore trop tôt...

VALEURS	COURS 15 5	COURS 16 5
Alcoa	52 3/4	52 1/4
A.T.T.	58 ...	58 1/8
Boeing	38 1/4	38 ...
Chase Manhattan Bank	34 ...	34 1/4
Du Pont de Nemours	131 1/8	134 ...
Eastman Kodak	58 1/2	58 5/8
Exxon	49 1/2	49 1/2
Ford	42 7/8	42 5/8
General Electric	48 3/4	49 1/8
General Foods	30 ..	29 7/8
General Motors	57 7/8	57 7/8
Goodyear	16 1/8	16 1/4
I.B.M.	305 1/2	308 1/2
I.T.T.	27 3/4	27 3/4
Kennecott	22 1/8	23 1/4
Mobil Oil	72 3/4	74 ...
Pfizer	29 5/8	29 3/8
Schlumberger	71 ...	78 3/4
Texaco	24 7/8	25 ...
U.A.L. Inc.	23 3/4	23 7/8
Union Carbide	36 1/4	36 1/2
U.S. Steel	22 1/2	22 1/2
Westinghouse	18 7/8	18 7/8
Xerox	57 1/4	58 1/2

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	16/5	17/5
1 dollar (en yens) ..	214 92	215 05

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 29 déc. 1978)

	15 mai	16 mai
Valeurs françaises ..	103	103,7
Valeurs étrangères ..	122,3	122,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	88,5	88,6

BOURSE DE PARIS - 16 MAI - COMPTANT

[illegible]

SICAV

[illegible]

HORS COTE

[illegible]

MARCHÉ A TERME

[illegible]

COTE DES CHANGES

[illegible]

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

[illegible]

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

A B C D E F G

APRÈS LE REJET DE LA DEMANDE D'EXTRADITION

Deux militants basques espagnols sont libérés

De notre correspondant

Aix-en-Provence. — La chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence, présidée par M. Jean Charron, a donné, mercredi 16 mai (nos dernières éditions du 17 mai), un avis défavorable à l'extradition des deux militants basques, MM. Martin Apaolaza Azcargorta et Miguel Göitcoechea Elorriega, incarcérés à la prison des Baumettes de Marseille depuis le 13 mars. Elle a ordonné leur mise en liberté.

Les deux hommes avaient comparu le 4 avril devant la même chambre d'accusation — après une grève de la faim de vingt-trois jours, — sur une première demande d'extradition du gouvernement espagnol qui les accusait de l'assassinat de deux membres de la garde civile, le 25 septembre 1978, à Saint-Sébastien. La cour avait donné, le 6 avril, un avis défavorable à l'extradition au motif qu'il *« était établi que ces infractions avaient été perpétrées dans le cadre de la lutte menée par une partie de la population des provinces basques espagnoles, dans le but d'obtenir son autonomie politique ; qu'ainsi, les infractions visées devaient être considérées comme des crimes politiques ne pouvant donner lieu à extradition »*. Mais la mise en liberté des deux détenus avait été refusée, le gouvernement espagnol ayant transmis une nouvelle demande d'extradition pour d'autres faits (*le Monde* des 7 avril et 12 mai).

Ces faits nouveaux, énumérés par le deuxième juge d'instruction de Madrid et repris à Aix-en-Provence par M. Yves Chauvy, avocat général, sont d'autres assassinats de policiers et de civils, la destruction partielle de la centrale nucléaire de Lemoniz en Biscaye, des vols à main armée, la détention d'armes et d'explosifs. Les deux militants basques nient être les auteurs de ces actes.

Pour la défense, les faits reprochés, même s'ils étaient prouvés, seraient à l'évidence des faits politiques, tout comme dans le premier procès. Cette action à retardement de la justice espagnole fait partie de la lutte de l'Espagne contre ces réfugiés politiques. La cour a fait droit à ces arguments, estimant qu'il n'y avait pas lieu d'accueillir favorablement la demande d'extradition.

En début de soirée, une centaine de personnes venues du Pays basque ont acclamé les deux militants à leur sortie de la prison des Baumettes, les accompagnant au son des fifres, tambourins et chansons basques.

Dans un communiqué, leurs avocats ont estimé que *« le grand élan vers la reconnaissance du droit à l'existence des minorités nationales en Europe sortait renforcé de cette affaire »*. Ces décisions *« devraient constituer*, ajoutaient-ils *un coup d'arrêt aux tentatives du gouvernement espagnol d'associer d'autres Etats à sa politique de répression du peuple d'Euzkadi. Ces arrêts de la justice appellent une annulation de la décision française de retirer aux militants basques leur condition légale de réfugié politique »*.

PAUL CHOVELON.

LA HAUSSE DE L'OR SE POURSUIT

Poursuivant son ascension, l'or a atteint jeudi le cours de 257,85 dollars l'once à Londres — battant à nouveau son record — contre 256,25 dollars en clôture, la veille, et 256,375 dollars à l'ouverture du marché.

Grèves dans la fonction publique et la sidérurgie

M. Dominati annonce une prochaine augmentation des salaires des fonctionnaires

Double journée d'action, ce jeudi 17 mai : celle des sidérurgistes et celle des fonctionnaires. A l'appel des syndicats C.G.T. et C.F.D.T., le personnel de la fonction publique, et notamment les enseignants, a arrêté le travail, de façon inégale, pour protester contre les retards apportés à la négociation sur l'évolution des salaires en 1979 et à l'insuffisance des rémunérations. Selon le secrétariat d'Etat à la fonction publique, le nombre de grévistes variait énormément selon les administrations (23 % aux P.T.T., 20 % au ministère du travail, 7 % dans les hôpitaux parisiens, 1,4 % dans l'aviation civile et 2,4 % dans les préfectures, et, selon la FEN, pour la moitié des départements, 85 % dans le primaire et 60 à 100 % dans le secondaire où de nombreux établissements seraient fermés).

Des manifestations étaient prévues dans plusieurs villes de province. A Paris, des sidérurgistes se sont joints à environ une dizaine de milliers de manifestants de la fonction publique qui ont défilé à partir de 10 h. 30 de la Bastille au Palais-Royal.

Le parti socialiste a apporté son soutien à cette action en insistant sur la « nécessité d'une politique entièrement différente ». La grève des fonctionnaires à la veille de l'ouverture des négociations, a provoqué de nouvelles déclarations gouvernementales.

« Je ne comprends pas cette grève », a déclaré, mercredi, à l'Assemblée nationale, M. Dominati, secrétaire d'Etat, chargé de la fonction publique. *« Ne la feront que deux organisations minoritaires. Je regrette que la FEN ait cru devoir rejoindre ces syndicats minoritaires, manipulés par le parti communiste. (...) J'ai donné des instructions pour que les grévistes ne soient pas payés. (...) Sachant qu'ils jouissent de la sécurité de l'emploi, n'ignorant pas que leurs organisations syndicales ne sont pas unanimes, les fonctionnaires savent aussi que le gouvernement a tenu ses engagements. »*

M. Dominati a d'autre part indiqué que *« le gouvernement fera en sorte que puissent s'engager les négociations dont certains ne veulent pas, mais il fera durer les discussions autant qu'il le faudra, tant il est persuadé que la grande masse des fonctionnaires est hostile à la grève »*. Jeudi matin, le secrétaire d'Etat a précisé que le retard des salaires sur les prix sera prochainement comblé.

Dans la sidérurgie, des grèves et des manifestations — notamment à Metz — ont été prévues au moment où les syndicats de la métallurgie et le ministre du travail se réunissaient pour dresser un bilan des précédentes discussions sur l'avenir de la sidérurgie et les garanties sociales accordées au personnel licencié.

Émotion à Lyon, après la découverte d'un trafic de faux bons de caisse

De notre correspondant régional

Lyon. — L'annonce faite le 16 mai, de l'arrestation, le 23 février dernier, d'un employé d'une succursale lyonnaise de la Banque Rothschild, a provoqué une vive émotion parmi les détenteurs de bons de caisse. Le trafic de faux bons de caisse qui a été découvert porterait, selon certaines estimations, sur une valeur de 6 millions de francs.

M. Marc Gervais, trente-trois ans, domicilié à Champagne-au-Mont-d'Or, appréhendé le 26 février avait été inculpé le lendemain par M. Christian Driss, juge d'instruction, d'usage de faux et abus de confiance. Il est détenu depuis à la prison Saint-Paul à Lyon.

La discrétion observée par la police, les magistrats et les établissements bancaires ne permet pas de mesurer l'ampleur exacte du scandale. La direction régionale de la caisse d'épargne l'écureuil de Lyon a affirmé : *« C'est à tort que la caisse d'épargne de Lyon a été mise en cause (...) aucun membre du personnel (...) n'est impliqué de quelque manière que ce soit (...) »*

Le directeur du Groupement régional d'épargne et de prévoyance de la région parisienne a précisé *« qu'aucun faux bon n'avait jamais été émis par les caisses d'épargne, et que d'ailleurs aucun de ces faux bons n'était jamais venu en remboursement d'une caisse »*. Les dirigeants du Crédit lyonnais, à Lyon, affirment de leur côté : *« Nous ne sommes pas plus responsables des faux bons de caisse émis à notre banque que la Banque de France ne l'est des faux billets. »* Quant à la direction de la banque Rothschild, elle se retranche derrière le double secret — professionnel et judiciaire, — se contentant de rappeler que c'est elle qui a *« découvert le pot-aux-roses, alerté les services de police et déposé plainte contre son employé »*.

L'arrestation de M. Gervais a inquiété un grand nombre de détenteurs de bons qui ont demandé à être remboursés. La Caisse d'épargne aurait ainsi remboursé 10 millions de francs au cours de la seule journée de mercredi.

Autant qu'on puisse le savoir, les faux auraient pu être imprimés dans la région parisienne et auraient comporté des numéros de séries réelles. Les trafiquants ont-ils eu seulement un complice dans la place en la personne de M. Gervais ? En juin 1978, deux courtiers travaillant pour le compte de sociétés de placements privés, M. Bernard Levaillant, trente-trois ans, et un certain M. « Perrin », ayant une résidence en Suisse et y vivant sous une autre identité, ont été arrêtés porteurs de faux bons semblables à ceux qui ont servi à M. Gervais. Selon certaines estimations, le montant des sommes détournées par ce trafic s'élèverait à 6 millions de francs, dont la moitié aurait été transférée en Suisse.

BERNARD ÉLIE.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le maréchal Tito*, qui se trouve à Moscou depuis le mercredi 16 mai, pour une « visite d'amitié », a été reçu au Kremlin, jeudi matin, par le président Brejnev. C'était le premier des deux entretiens prévus entre les deux chefs d'Etat. — *(U.P.I.)*

● *La chanteuse Catherine Ribeiro* a cessé dans la soirée du mercredi 16 mai la grève de la faim qu'elle avait commencée le lundi 7 mai au Théâtre Essaïon-Valverde (*le Monde* des 11 et 15 mai) après avoir obtenu l'accord de la société discographique Phonogram et du SNEPA (Syndicat national de l'édition phonographique et audiovisuelle) sur ses demandes.

● *Le drame de l'hôpital de Maison-Blanche : une sixième victime.* — Une des personnes poignardées, le 4 mai, par un malade mental, à l'hôpital psychiatrique de Maison-Blanche, à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis) (*le Monde* du 5 mai) a succombé à ses blessures. Ce décès porte à six le nombre des victimes de ce drame.

La campagne préélectorale à la télévision

M. MITTERRAND RÉCLAME « PLUS D'ÉQUITÉ »

M. François Mitterrand ne s'est pas encore prnoncé sur la déclaration publiée par la direction de l'information de TF 1, à la suite des protestations qu'il avait émises concernant l'équité dans la répartition du temps d'antenne accordé aux formations politiques à l'occasion de la pré-campagne pour le scrutin du 10 juin (*le Monde* du 17 mai).

Le premier secrétaire du P.S. a demandé que soit mis fin au déséquilibre créé, selon lui, par l'intervention du premier ministre prévue le 22 mai prochain. Faute d'obtenir satisfaction, M. Mitterarnd avait l'intention de ne pas participer au débat organisé jeudi soir par R.T.L. et TF 1 entre Mme Veil et MM. Chirac, Marchais et lui-même. Les propositions susceptibles de satisfaire le P.S. seraient, soit de comptabiliser le temps d'antenne utilisé par le premier ministre dans celui qui est accordé à la liste de Mme Veil, soit d'obtenir au profit des formations autres que l'U.D.F. un droit de réponse après l'intervention de M. Barre. Jeudi en fin de matinée, aucune proposition analogue n'avait été adressée au siège du P.S.

Les prix Pierre-de-Monaco

● Lettres : DANIEL BOULANGER

Le Grand Prix littéraire de la Fondation du prince Pierre-de-Monaco a été décerné mercredi 16 mai au romancier Daniel Boulanger. Ce prix, d'un montant de 30 000 F, est attribué chaque année à « un écrivain de langue française pour l'ensemble de son œuvre » par un « conseil littéraire » composé de membres de l'Académie française et de l'académie Goncourt.

[Né en 1922 à Compiègne (Oise), Daniel Boulanger, après des études au petit séminaire Saint-Charles à Chauny et une brève incursion aux affaires économiques en tant que rédacteur, s'est lancé dans une carrière artistique très diverse. Il est, en effet, non seulement romancier, poète et nouvelliste, mais aussi scénariste et dialoguiste — interprète à l'occasion — de plus de quarante films.

Son œuvre de romancier et de nouvelliste est abondante et a été maintes fois couronnée : Vessies et lanternes a été primé par l'Académie française en 1971 et Fouette cocher en 1974 par les Goncourt. Parmi les autres ouvrages qui ont jalonné sa carrière on doit citer notamment : l'Ombre, le Joueur polygame, des romans publiés aux Editions de Minuit en 1959 et 1960 qui l'ont un moment rapproché des auteurs du nouveau roman. Depuis 1963, il a publié de nombreux recueils de nouvelles — il en a donné plusieurs aux lecteurs du Monde — parmi lesquels il faut encore citer les Noces du Merle, l'Enfant de Bohème, Un arbre dans Babylone. Servi par un sens aigu de l'observation, une langue précise et colorée, et une grande habileté dans la construction d'un récit, Daniel Boulanger excelle dans l'art de la nouvelle, genre qui tombait injustement en désuétude et dont, avec quelques autres, il a redoré le blason.]

● Composition musicale : F. GYSELYNCK

Le Prix de la composition musicale de la Fondation Pierre de Monaco, réservé cette année à la musique de chambre, a été décerné à M. Franklin Gyselynck (Belgique), pour son quatuor à cordes. Deux cent trente-quatre partitions ont été présentées au jury international. Trois autres compositeurs ont reçu des mentions : M. Raymond Depraz (France), M. Hans-Wilhen Plate (Allemagne) et M. Yoshihiro Kanno (Japon).

[Né à Gand en 1950, Franklin Gyzelinck est professeur au Conservatoire de Bruxelles. Il a été lauréat de l'Académie royale de Belgique et chargé en 1976 de la composition de l'œuvre imposée au concours Reine-Elisabeth.]

LE PRIX ALBERT-LONDRES A HERVÉ CHABALIER

Le prix Albert-Londres 1979, décerné le mercredi 16 mai, a été attribué — par 9 voix sur 13 votants — à notre confrère Hervé Chabalier, grand reporter au *Matin de Paris*, les autres voix se portant sur Marc Kravetz, de *Libération*.

Le prix Albert-Londres, dont le jury est présidé actuellement par M. James de Coquet, a été fondé en 1933 pour perpétuer le souvenir du grand reporter Albert Londres, mort l'année précédente dans l'incendie du paquebot *Georges-Philippar*.

[Agé de trente-quatre ans, Hervé Chabalier a débuté à R.T.L., ancien reporter à la télévision française, il a fait partie de l'équipe Desgraupes, « Information première », dans les années 1970. Jugé indésirable par l'Elysée, il est entré au *Nouvel Observateur*, puis a participé au lancement du *Matin de Paris*.]

Le numéro du « Monde » daté 17 mai 1979 a été tiré à 588 301 exemplaires.







